
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF
A252
Library Regr No.
INDIA.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

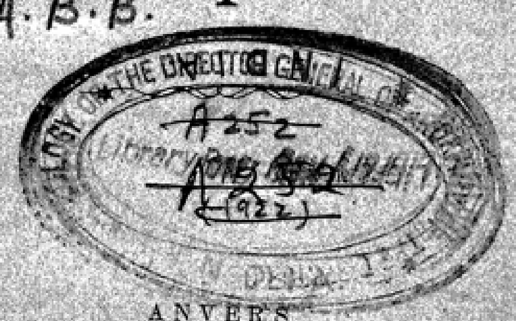
FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

—

1922

I



ANVERS
IMPRIMERIE E. SECELLE, 35, RUE ZIRK

—

1922

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1921.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures, à Bruxelles, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire.

MM. le colonel de Witte, Fris, Visart de Bocarmé, baron Holvoet, Van Heurck, Coninckx, Paris, Hulin de Loo, Casier, Dr Van Doorslaer, Stroobant, Tahon Destrée, Errera, membres titulaires.

MM. Vander Borren, comte d'Aerschot, Capart, Bautier, Terlinden, Fierens-Gevaert, Sibenaler, Poupeye, Macoir, Brunin, De Bruyn, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Dilis, de Behault de Dornon, Bergmans, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. Buschmann, abbé Philippen, Gessler, Hasse, membres correspondants regnicoles.

M. Dr Smits, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 1921 est lu et approuvé sans observations.

Il est donné connaissance d'une lettre de la Commission royale des monuments et des sites qui annonce avoir appuyé auprès du ministre des sciences et des arts, la requête de l'Académie réclamant l'achat par l'Etat des bâtiments de l'abbaye d'Herkenrode.

Le président annonce le décès, à Stockholm, de M. Oscar Montelius, membre honoraire étranger.

Il félicite ensuite, au nom de l'Académie, M. Bautier, qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold et M. Van Heurck, chevalier de l'Ordre de la Couronne. Il présente aussi des félicitations à M. Fris, promu professeur ordinaire à l'Université de Gand.

M. Soil de Moriamé donne lecture de son travail relatif à la dîme des roses à Tournai. Cette redevance était fort ancienne. Une charte de 1363 stipulait que le magistrat devait chaque année offrir au Chapitre, sept couronnes de roses. Dans la suite, toutefois, cette obligation fut contestée et le magistrat finit par s'en affranchir.

M. Fierens-Gevaert présente une intéressante série de dessins du XVII[e] siècle consacrés à des sites urbains ou champêtres choisis dans nos provinces. Il est parvenu à établir que ces documents ont appartenu à Alexandre de Bournonville et qu'ils ont été exécutés par un artiste florentin, Remigio Cantagallina, qui a séjourné à Spa en 1612 et a voyagé ensuite pendant un an dans le pays.

M. Saintenoy fait remarquer que cet artiste qui était aussi ingénieur, a probablement été appelé dans les Pays-Bas par l'archiduc Albert qui, en vue de travaux militaires ou d'installations industrielles, avait eu recours à de nombreux spécialistes étrangers.

M. Fris émet l'avis qu'on pourrait trouver probablement des renseignements sur Cantagallina dans les tables de la Chambre des comptes à Lille.

M. Fris retrace la physionomie de l'ancienne seigneurie de St-Bavon située aux portes de Gand. C'est sur son territoire qu'en 1540 Charles-Quint fit bâtir une citadelle formidable destinée à mater les Gantois. Quelques années plus tard, pendant l'occupation par les troupes des Etats, les fronts intérieurs furent démantelés. Toutefois le duc de Parme, devenu maître de la place, fit restaurer les fortifications, mais sans reconstruire les parties détruites ; il rattacha les fronts extérieurs de la citadelle à l'enceinte de la ville. Dès lors la citadelle modifiée devint le château des Espagnols et malgré de nombreux avatars subsista jusqu'en 1855, quand celui-ci fut démoli.

Le sculpteur brugeois Paul-Louis Cyfflé, qui fut à la tête d'une industrie artistique, et qui produisit des œuvres intéressantes formées en «terre de Lorraine», eut un fils Joseph Cyfflé, qui naquit en 1752. On ne connaissait de lui qu'un médaillon en terre cuite,

M. Visart de Bocarmé a pu acquérir une nouvelle œuvre de cet artiste, un intéressant médaillon estampé ou modelé en 1794. Il en montre des photographies.

M. Bautier exquisse la biographie de deux peintres anversois, les Verdussen. Du premier, Pierre Verdussen, on possède encore quelques œuvres intéressantes. Son fils, Jean-Pierre Verdussen, est beaucoup plus connu. Il s'établit d'abord en Provence, puis il suivit dans ses campagues le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel. On lui doit de nombreuses toiles représentant des scènes de batailles ou de pillage, des combats de cavalerie ou même des paysages et des compositions rustiques.

M. Fernand Donnet a découvert une série de documents relatifs à la fontaine que le comte d'Ailesbury fit élever en 1740 à Bruxelles, à la place du Sablon, par le sculpteur Bergé. Ces documents prouvent que cette œuvre d'art a été modifiée au cours de son exécution et que les frais supplémentaires ont été acquittés par les héritiers du donateur grâce à l'intervention d'un marchand anversois.

Avant de lever la séance le président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier l'Académie royale de Belgique de l'hospitalité qu'elle a accordée dans ses locaux.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

Rapport sur l'exercice 1920-21.

MESSIEURS,

Depuis l'année dernière la mort nous fut propice ; aucun vide ne s'est produit dans les rangs de nos membres titulaires ou correspondants.

Par contre, trois décès sont survenus parmi nos membres honoraires.

Ce fut d'abord celui de M. Théophile Smekens, mort à Anvers le 4 décembre 1921. Il était né dans la même ville le 9 mars 1823. C'était le doyen d'âge de nos membres ; depuis 1874 il faisait partie de notre Compagnie. Toute sa carrière avait été consacrée au droit ; pendant de nombreuses années il avait occupé la présidence de notre tribunal de 1e instance. Jurisconsulte de grand mérite, il remplit ses hautes fonctions avec une autorité et une conscience qui ne furent jamais mises en doute. Il rendit aussi de grands services dans les domaines artistiques et archéologiques se laissant surtout guider par l'amour exclusif qu'il professait pour sa ville natale. Si ces connaissances étaient variées, il ne se souciait toutefois guère de les propager par l'impression. A part deux petites brochures juridiques, et un article paru dans les mémoires de la Société littéraire de l'Université de Louvain sous le titre de : *Étude sur les causes du progrès ou de la décadence des Beaux-Arts en Belgique*, nous ne connaissons de lui que la biographie qu'il consacra dans nos publications à l'architecte Louis Baeckelmans et les trois brochures qu'il publia lors de la polémique que ses critiques soulevèrent au sujet des vitraux de Didron dans la chapelle du St-Sacrement de l'église

Notre-Dame d'Anvers. Il collabora incidentellement, sous le voile de l'anonyme, à plusieurs revues artistiques et à quelques journaux quotidiens. M. Smekens portait la rosette de commandeur de l'Ordre de Léopold et la plaque de grand-officier de l'Ordre de la Couronne.

Le 18 décembre 1921 décédait à Anvers le baron Auguste Delbeke ; il avait vu le jour à Courtrai le 12 août 1853. Il se fixa de bonne heure à Anvers où il s'inscrivit au barreau. Bientôt il se lança dans la politique ; après avoir rempli les fonctions de conseiller provincial, il entra plus tard à la Chambre des représentants. En 1897 il devint ministre des travaux publics Dans l'exercice de ces hautes fonctions il se préoccupa surtout des questions qui intéressaient le port et la ville d'Anvers et, jusqu'à la fin de ses jours, comme président de la commission pour l'aménagement de l'agglomération anversoise, il travailla toujours avec la même énergie aux problèmes importants qui se posaient dans ce domaine. Amateur d'art éclairé, il avait constitué dans son bel hôtel familial, un ensemble remarquable d'œuvres de mérite. Sa bibliothèque était riche en ouvrages de valeur; son médailler surtout était connu par ses précieuses séries de monnaies grecques. Il publia quelques brochures, notamment dans le domaine archéologique : *les monnaies grecques* et *les monnaies et médailles*. Il devint en 1914 membre honoraire de notre Compagnie. Le baron Delbeke était officier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'aigle blanc de Serbie et commandeur de Daneborg.

M. Oscar Montelius était depuis 1908 membre honoraire étranger de l'Académie. Né à Stockholm le 9 septembre 1843, il est mort au début du mois de novembre 1921. Docteur en philosophie, il avait été attaché comme professeur à l'Université d'Upsala. Il remplissait aussi les fonctions de directeur des antiquités et des fouilles du royaume de Suède. Ses études le portèrent surtout à reconstituer l'histoire des premiers temps de sa patrie. Sur cette matière il publia de nombreux ouvrages en français, en suédois, en italien et en allemand, parmi lesquels il faut surtout citer *La Suède préhistorique.* Il était commandeur de l'étoile polaire (Suède), commandeur de St-Olaf (Norwège), grand-officier de la couronne d'Italie, etc.

Lors des élections réglementaires qui ont eu lieu au cours de l'année, M. Paul Saintenoy a été nommé vice-président; il remplira en 1922 les fonctions présidentielles pour succéder à M. Soil de Moriamé qui, au cours de l'exercice 1921, a occupé le fauteuil présidentiel avec une autorité et une courtoisie auxquelles certes tous vous rendrez justice.

M. Dilis a été réélu trésorier.

Deux places de membre titulaire étaient vacantes par suite du décès de MM. Willemsen et Bilmeyer. Votre choix s'est porté pour les remplacer sur MM. Tahon et baron Holvoet, déjà membres correspondants regnicoles. Pour succéder à ces derniers, vous avez élu comme membres correspondants, M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain et M. Gessler, professeur à l'Athénée d'Hasselt.

C'est avec une vive satisfaction que nous pouvons, à la clôture de cette année académique, constater que la régularité et l'activité de nos travaux ne laissent plus rien à désirer. et que toute trace de la crise cruelle que nous avons traversée, actuellement a disparu. Pas de meilleure preuve de ce renouveau que les ordres du jour de nos réunions qui régulièrement ont été tenues, soit à Anvers, soit à Bruxelles. et au cours desquelles tant de travaux d'une indéniable importance ont été présentés.

Nos publications elles-mêmes ont repris en 1921 leur apparence d'avant guerre et vous aurez reçu, pendant cet exercice, outre les derniers fascicules de 1920, quatre livraisons en trois fascicules des Annales et trois livraisons des Bulletins. Des illustrations assez nombreuses ont pu de nouveau compléter le texte des communications.

Dans les fascicules des Annales vous avez pu trouver la dernière partie de l'important travail de notre regretté confrère M. Willemsen sur *la Technique et l'organisation de la draperie à Bruges, Gand, etc.*, ainsi que le commencement de l'étude que M. de Behault de Dornon consacre au *Château de Vilvorde*. Viennent ensuite les études de M. Tahon, sur *la chapelle Ste-Anne à Auderghem*, de M. le chanoine Van den Gheyn, sur *le retour de l'Agneau mystique en 1815*, de M. Stroobant, sur *la Nécropole à incinération de Ryckevorsel* et de M. Saintenoy, sur *la gouvernance générale de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche*. Dans d'autres

fascicules ont été imprimés les *notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye de St-Bernard,* par M. Casier, le travail de M. Donnet, sur le *Papen Moer à Berchem,* la biographie de *Renoldus Del Mel,* par M. le Dr Van Doorslaer et les communications de M. Bautier, sur *les peintres Verdussen* et de M. Dilis, sur *l'orfèvre Guillaume Vandermont.*

D'autre part, dans les Bulletins, outre les communications d'ordre général, tels les procès-verbaux et les rapports, ont été publiées quelques courtes études parmi lesquelles je citerai : *La vente d'Adam et Eve en 1861*, par le chanoine Van den Gheyn, *Un ancien aqueduc dans le polder de Oorderen*, par M. Hasse, *la Charité romaine*, par M. De Ceuleneer, *la Confrérie des arbalétriers de Hasselt*, par M Gessler, et enfin le discours que, lors de son installation, a prononcé notre président M. Soil de Moriamé, et par lequel il a fait connaître un manuscrit de la bibliothèque communale de Tournai, *le Miroir des hystoires du monde*. Ce rapide coup d'œil vous prouvera que, non sans raison, je pouvais constater en commençant, que l'activité scientifique de l'Académie s'est réveillée aussi vivace qu'elle était avant la guerre, et que pendant l'exercice que nous clôturons aujourd'hui elle a été particulièrement remarquable.

Même situation pour la bibliothèque. Les sociétés correspondantes à l'envi ont repris le cours de leurs envois réguliers. Celles qui avaient eu la bonne fortune de pouvoir travailler pendant la guerre, nous ont envoyé leurs publications parues au cours de cette période. Les autres ont renoué les relations antérieures. Quelques-unes, toutefois, subissent encore le contre-coup des événements et n'ont pas encore pu, faute de ressources suffisantes, donner à leurs publications toute l'ampleur dont elles jouissaient autrefois.

Toutefois, j'ai ici à vous faire part d'un accident déplorable. Au cours d'une des nuits de la semaine dernière, les conduites d'eau ont sauté dans les locaux situés au-dessus de la bibliothèque. L'eau se répandant à profusion a fini par percer les plafonds et s'est accumulée sur les planchers des salles où sont conservés nos livres. Il en est résulté pour la plupart de ceux-ci des dommages graves, qui seront difficilement réparables en entier. J'ai pris des mesures pour parer autant que possible à cette mésaventure inattendue.

Tels sont, Messieurs, succintement résumés, les événements qui ont jalonné l'exercice 1920-1921. S'ils n'offrent pas d'intérêt transcendant, s'ils ne sont pas plus nombreux, ils témoignent toutefois d'un renouveau que nous n'aurions pas osé souhaiter aussi prompt, et d'espérances qui, j'en suis certain, se réaliseront.

Anvers, le 5 février 1921.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

BIBLIOTHÈQUE.

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1921 et Janvier 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

PAUL SAINTENOY. La gouvernance générale de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche.

JOS. CASIER. Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de St-Bernard.

DE RINKHOUT. Pages d'histoire sur les comtes de Looz et leurs descendants.

CHAN. JANSEN O.P. Bijdrage tot de geschiedenis der lakengilde van Turnhout.

EM. VAN HEURCK. Les drapelets de pélérinage en Belgique et dans les pays voisins.

E. MATTHIEU. Comité du Hainaut de la Commission royale des monuments. Rapport annuel. 1921.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Fondation universitaire.
Premier rapport annuel 1920-1921.

BRUXELLES.	Académie royale de Belgique.
	Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
	Bulletin 1921. N° 11.
	Mémoires in 8°, 2e série, tome XV, fasc. 2.
	Mémoires in 4°, 2e série, tome VIII, fasc. 1.
ID.	Académie royale de médecine de Belgique.
	Bulletin Ve série, tome I, nos 10-11.
ID.	Société royale belge de géographie.
	Bulletin. 45e année, fasc. 1.
ID.	Société royale de numismatique.
	Revue belge de numismatique et de sigillographie. 73e année, 3e et 4e livr.
LIÉGE.	Institut archéologique liégeois.
	Chronique archéologique, 12e année, n° 6.
GAND.	Koninklijke vlaamsche Academie.
	Verslagen en mededeelingen Augustus, September, October, November.
	Bekroonde werken, n° 17.
TURNHOUT.	Geschied- en oudheidkundigen Kring der Kempen. Taxandria 1921, n° 2, 3 & 4.
MALINES.	Mechlinia.
	Chronique mensuelle, 1e année, nos 5-6-7.
ISEGHEM.	Franciscana.
	V. N° 1.
PARIS.	La Renaissance de l'art français et des industries de luxe. 3e année nos 1 à 12. 5e année n° 1.
ID.	Le revue de l'art ancien et moderne, tome XXXIX nos 224 et 225.
ID.	Société francaise d'archéologie.
	Bulletin monumental 80e volume.
ID.	Polybiblion.
	Partie littéraire CLIIe vol. livr. 5 et 6.
	Partie technique CLIIIe vol. livr. 11 et 12.
BAR-LE-DUC.	Société des lettres, sciences et arts.
	Bulletin 1921, nos 1/3.

ORLEANS. Société archéologique et historique de l'Orleanais.
Bulletin tome XIX n° 218.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel année 1920 nos 3 et 4.
Memoires. Tome XIX.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
Nouvelle série n° 1.

TARRAGONE. Reial societat arqueologica Tarraconense.
Bulleti arqueologic 1921, n° 3.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano XXV. Abril a Junio de 1921.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Setembre-Octubre, November-Desembre de 1921.

LUND. Acta Universitatis Lundensis.
Medicin samt metenatiske och naturvetenskaplege amnen XVI 1920.
Theologi, juridik och humanisteske Amnen XVI 1920.

GRONINGEN. Tijdschrift voor geschiedenis 36ste jaargang. Afl. 5-6.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap De Nederlandsche Leeuw. Maandblad XXXIXe jaarg. n° 12.

PESHAWAR. Archaeological survey of India. Frontier circle. Annual report 1920-21.

CALCUTTA. Archaeological survey of India.
Memoirs nos 7 & 9.

CORDOBA. Academia Nacional de ciencias.
Miscelanea n° 4.

NEW-HAVEN. The Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol 25. Dec. 1921.

DAMAS. Academie arabe.
La Revue 1921 nos 11-12.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

La Haye.	Martinus Nyhoff.
	Antiquities. Archaeology.
Berlin.	Mayer & Muller.
	Weichnachts versandkatalog.
Halle.	Max Niemeyer.
	Malerie und archâologie.
Leipzig.	Rudolph Hönisch.
	Antiquariats katalog XIX.



Note sur des antiquités conservées à Deynze.

Dernièrement j'ai vu à Deynze deux bronzes assez intéressants pour que j'en fasse l'objet d'une notice.

Monsieur Van der Cruyssen en faisant en 1913 des excavations pour les fondations d'une maison à construire à côté de l'hôtel de ville, découvrit à un mètre de profondeur un beau vase de bronze fort bien conservé et ne présentant qu'une petite ébrèchure au col. Il a 0.25 m. de hauteur, 0.27 m. de largeur et pèse cinq kilos.

Il a deux anses et repose sur trois pieds de 0,18 m. d'élévation. Cette pièce fort belle est une marmite tripode du 15e siècle et chose curieuse, au Musée du Cinquantenaire on en possède une identique, mais moins bien conservée et dont l'origine est inconnue.

Au même endroit, mais à 2 m. 70 de profondeur, M. Van der Cruyssen découvrit aussi une magnifique hâche en silex de la dernière période de la pierre polie. Cette pièce néolithique est magnifique de conservation. Elle a comme dimensions 0,25 m. de longueur sur 0,09 m. de largeur au milieu et 0,06 m. à l'extrémité. C'est une véritable pièce de musée.

L'autre bronze est conservé chez M. R. Priem-Gevaert qui possède aussi plusieurs poteries rouges, dont quelques unes avec des sigles figulins, si mal conservés qu'on ne saurait les déchiffrer et une urne cinéraire remplie de cendres, trouvées tout comme le bronze, sur le territoire de Meurchin-lez-Lens (Pas-de-Calais). Le

bronze a été trouvé en 1912 dans le calcaire à 1 m. 25 de profondeur. C'est une espèce de douille de 0,20 m. de hauteur sur 0,185 m. de largeur et son poids est de 1 k. 380. L'intérieur est creux, on y constate, tout au fond, l'existence d'une pointe soudée dans la tête du buste.

La base est sexagonale. Il s'en détache de chaque côté une anse fermée couronnée, à la partie supérieure, d'une rosace. A la partie supérieure du sexagone se trouve une rangée de feuilles de vigne d'où sort un buste d'un homme jeune avec des feuilles de vigne sur la tête et portant une écharpe qui retombe à droite sur la poitrine. C'est un Bacchus; et l'exécution de la pièce doit remonter au second siècle après Jésus Christ. Tel est le bronze. Il est de bonne exécution et la tête du jeune Bacchus est d'une expression fort agréable. La pièce dans son ensemble est bien conservée.

Dès que j'eus examiné ce bronze, je me rappelai la douille découverte en 1906 à Denderwindeke, que possède actuellement le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, et que M. Franz Cumont a savamment commentée dans les Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles (1). Celle-ci a à peu près la même hauteur 0.22 m. Elle est large de 0,17 m. et pèse 1 kil. 850. Les crochets en sont ouverts. M. Cumont signale huit pièces analogues, la nôtre est donc la neuvième. Parmi celles signalées par M. Cumont, une fut découverte à Nimy et fait partie de la collection Warocqué au château de Mariemont, actuellement propriété de l'Etat. Les autres furent trouvées en France, en Italie, en Espagne, en Macédoine et même à Cherchell en Afrique. Ces douilles, malgré des représentations différentes, indiquent toutes par leur forme qu'elles avaient la même destination. Quelle était-elle ? M. Cumont a longuement parlé des diverses hypothèses émises et a fort bien réfuté celle faite par Peirese et récemment par M. Babelon qui croyaient y voir une clef du fontaine. En fait toutes ces pièces ont deux anses fermées ou ouvertes et doivent avoir été attachées verticalement. Celle de Meurchin a au bout de la partie creuse les restes d'une pointe ; ce qui indique qu'une broche y a été introduite pour la fixer. D'un

(1) XXI, 1907 : Pièce de bronze ornée d'un buste de Minerve, découverte en Flandre.

autre côté ces douilles n'ont pu que faire partie d'un harnachement. Mais à quelle partie du harnais ont-elles été placées ?

A Blariacum (Blerick) près de Venloo, on découvrit en 1872 diverses pièces de harnachement, en même temps qu'un superbe bouclier orné d'une tète de Méduse (1). Parmi celles-ci se trouvent les restes d'un collier garni sur chaque côté oblique d'un anneau de bronze destiné à retenir les rênes. Ces anneaux sont légers et je ne crois pas que notre bronze aurait pu être placé sur un collier, la pièce étant trop lourde et les crochets trop rapprochés. Elle n'a pas non plus pu être fixée au devant du siège du cocher ; elle serait trop lourde et de plus ce n'est pas là qu'on aurait pu faire passer les brides que le cocher, à cette place, doit pouvoir tenir tout à fait libres.

Je crois préférable de supposer que notre douille a été fixée verticalement au milieu plutôt qu'à l'extrémité du timon au moyen d'une broche, dont la pointe est conservée à l'extrémité de la partie creuse, pour retenir les traits d'un char à deux chevaux Le poids de 1 kil. 380 ne me paraît pas trop lourd pour un timon en chêne.

ADOLF DE CEULENEER.

(1) GAEDECHENS. *Das Medusenhaupt von Blariacum* Bonn, 1874 Winckemann Progr. p. 12.

* * *

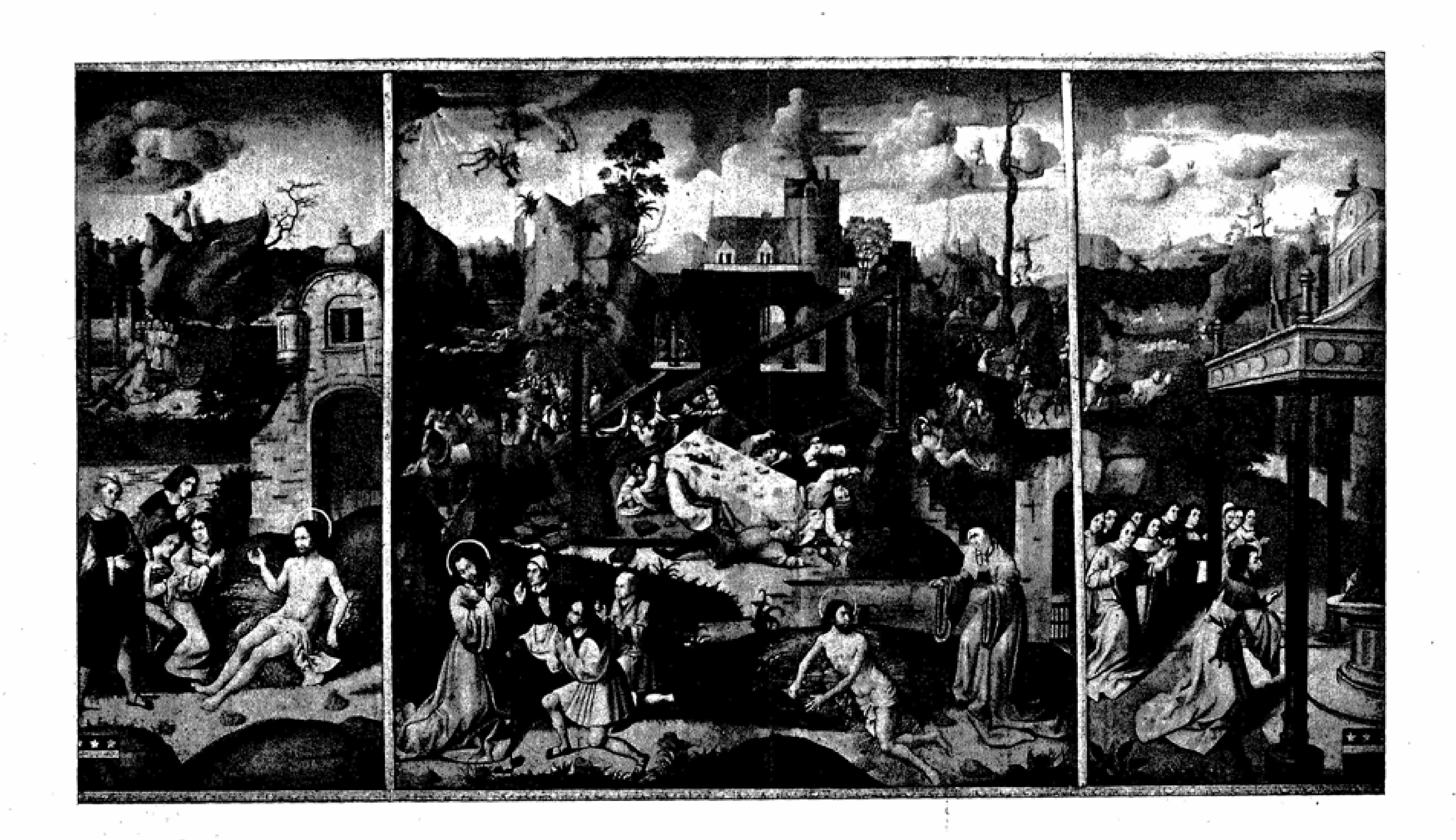
Les épreuves de Job.

Triptyque d'un peintre flamand de la fin du 15[e] ou du commencement du 16[e] siècle, conservé à Turin, dans la famille Pensa.

Bien des artistes, peintres, sculpteurs, peintres verriers ont pris les épreuves du Saint homme Job pour sujet de leurs œuvres ; mais le plus grand nombre se contente de le représenter atteint d'une madie affreuse et couché sur son fumier. Ainsi on le voit déjà sur le sarcophage de Junius Bassus, sur une sculpture du 13[e] siècle de Notre-Dame à Paris, sur un vitrail de l'église St. Romain à Rouen. En peinture quantité de tableaux le représentent de la même façon. Contentons-nous de citer, parmi les plus beaux, le Job de Bonnat et surtout celui du peintre mexicain Gonzalo Carasco, qui possède des qualités artistiques remarquables. Je l'ai admiré jadis à Mexico, où je crois qu'il se trouve encore.

Quelques artistes le représentent autrement. Ainsi sur une planche de la Chronique de Nurnberg de 1493, il est tourmenté par Satan. Martin van Heemskerk et Martin De Vos le représentent battu par la démon et grondé par sa femme. D'autres peintres nous montrent Job visité par ses amis. Le peintre wurtembourgeois Eberhard Wächter (1764-1852), un élève de David et de Carstens, le représente ainsi sur un beau tableau du musée de Stuttgart (1) ; et, au Städelskunst Institut à Frankfort (2), on possède un tableau de Jules

(1) N° 609 ; Kuhn. *Gesch. der Malerei.* II. p. 1093.
(2) N° 433 ; Kuhn, p. 1152.



Hübner, l'élève de Schadow, qui représente le même sujet ; mais auquel l'artiste a su donner une plus vivante expression. Fra Bartolomeo lui, dans son tableau des Uffizi, l'a peint comme un prophète et cela à la manière de Michel Ange.

Bien rarement les artistes ont cherché à représenter sur un seul tableau l'ensemble des épreuves dont Job eut à souffrir. Vasari et Rosini (1) ont soutenu que c'était Giotto qui peignit l'histoire de Job sur les murs du Campo Santo de Pise. Une minime partie de ce splendide travail est conservée, et Rosini l'a fort bien décrit ; seulement ces fresques ne sont pas l'œuvre de Giotto, mais furent peintes de 1370 à 1372 par Francesco da Volterra (2). Bien curieux est un retable sculpté et peint qu'on voit dans l'église de St Job à Schoonbroeck près de Rethy, restauré en 1863 par Peeters et Dievoort. Notre savant confrère, M. Donnet, l'a mentionné dans son Inventaire de la Province d'Anvers et en a même publié une photographie (3). Tous les malheurs de Job y sont reproduits. C'est un travail fort intéressant d'un sculpteur inconnu et qui mériterait d'être soumis à une étude spéciale. D'une grande valeur artistique est le triptyque représentant toute l'histoire de Job que commanda en 1521 Marguérite d'Autriche à Van Orley pour l'offrir au comte de Lalaing qui en orna son Château d'Hoogstraeten. C'est un des tableaux du maître Bruxellois où l'influence italienne se montre la plus sensible et la plus prononcée. Il fait maintenant partie du musée de Bruxelles (4). Le triptyque que nous allons décrire est de peu d'années antérieur au retable de Schoonbroeck et au tableau de Van Orley.

Resumons d'abord en peu de mots l'histoire de Job laquelle ne nous est connue que par le livre qui porte son nom, écrit probablement du temps de Salomon et dont l'auteur reste inconnu.

Job, arabe de race, était du pays de Hus. A deux reprises Satan obtint du Seigneur la permission de l'éprouver. Il lui fait perdre ses troupeaux, un ouragan détruit sa maison et tue ses enfants (7 fils et

(1) Rosini. *Descrizione delle pitture del Campo Santo de Pisa.* Pisa 1829, p. 110-119.

(2). Kuhn, I, 397.

(3). Anvers, 1909, p. 12.

(4). No 335. Il a été reproduit dans le Belfried. I. p. 130, pl. 23.

3 filles) pendant qu'ils sont occupés à festoyer. Lui-même est atteint d'une maladie terrible, — lèpre ou éléphantiasis, — sa femme, une arabe, le gronde et l'engage à blasphémer le Seigneur. Trois de ses amis, Elephaz, Baldad et Sophar, viennent le visiter pour le plaindre et le consoler. Malgré ces calamités nombreuses, Job est résigné et reste fidèle à Dieu qui finit par le récompenser de sa constance et de son courage. Ce dont le saint homme Lui témoigne sa reconnaissance.

Toute cette histoire est reproduite sur un triptyque conservé à Turin et dont mon savant ami, M. Lorenzo Rovere, membre correspondant de notre Académie, a eu la gracieuseté de m'adresser une photographie.

Dans la partie supérieure du tableau central apparait à droite, assis au milieu de nuages, Dieu, auquel Satan sous la forme d'un animal demande l'autorisation d'éprouver le saint homme Job, et à gauche des démons descendent sur la terre pour le mettre à l'épreuve. Au dessous d'eux les Sabéens viennent enlever ses bœufs et ses anesses ; les Chaldéens les chameaux et les moutons dont les gardiens sont foudroyés et le diable frappe Job d'une affreuse maladie. Au centre l'artiste représente les terribles effets de l'ouragan. La maison est détruite et les enfants sont écrasés sous les débris pendant qu'ils sont réunis à un festin. Au devant du tableau on voit les trois messagers qui viennent avertir Job des calamités qui lui sont infligées. Le saint homme y est depeint agenouillé, indiquant par l'expression de la physionomie, par le mouvement des mains, qu'il se soumet à la volonté de Dieu. A droite Job se soulève de son fumier devant sa femme, qui lui reproche sa soumission au Seigneur et l'engage à le blasphémer.

Sur le volet de gauche apparait Dieu dans les nuages alors que Job, au temps de sa prospérité, l'adore à genoux au haut d'un rocher. Un peu plus bas on aperçoit toute sa famille adorant le Seigneur.

La scène inférieure nous montre les amis du serviteur de Dieu qui viennent le consoler et s'entretenir avec lui qui se tient sur son fumier.

Le volet de droite est consacré au retour à la prospérité. Dieu y apparait de nouveau dans les nuages. Il bénit Job et écarte Satan

furieux et déconcerté. La prospérité renait. Les bœufs labourent les champs, les moutons paissent dans la prairie, et tout au bas une grande scène nous fait voir Job à genoux devant un autel sur lequel il a, par reconnaissance, offert un sacrifice au Seigneur, suivi de sa femme et des enfants, qu'il eut depuis que Dieu l'avait récompensé de ses vertus. Job est toujours figuré avec le nimbe, à l'exception de la scène première dans laquelle il adore Dieu au haut du rocher. Telle est la manière fort bien étudiée, dont l'artiste a interprêté l'histoire racontée dans le livre de Job. Sur le revers des volets il y a des grisailles fort mal conservées.

Le triptyque appartient à la famille Pensa des marquis de Cambiano, originaire de Mondovi, petite ville du Piémont. Son écusson est peint dans l'angle inférieur de chaque volet, ce qui prouve que le tableau a été peint pour elle. D'après les indications fournies par M. Rovere, la famille Pensa entretenait à la fin du 15ᵉ et au commencement du 16ᵉ siècle, des relations commerciales avec les Flandres et le Brabant et plus d'un de ses membres résida dans nos provinces. Diverses familles du Piémont et de la Toscane faisaient de même. C'est une des causes du grand nombre d'œuvres d'art flamandes qu'on rencontre dans les musées de cette partie de l'Italie et dans quantités de familles. En faisant des recherches dans les archives publiques et familiales, on peut être certain de faire de nombreuses découvertes qui éclaireraient d'un jour nouveau l'histoire de notre peinture flamande. La famile Pensa était propriétaire du retable sculpté et peint de l'histoire de la Sainte Vierge et de St Joseph qui passa en 1891 au duc di Dino et fait partie maintenant des collections de la ville à Bruxelles. Il date du commencement du 16ᵉ siècle et porte, comme notre triptyque, sur l'extérieur des volets peints l'écusson des Pensa [1].

M. Jos. Destrée la fort bien décrit tout comme le retablie en bois sculpté et peint de la Passion, actuellement au musée de Cinquantenaire. Celui-ci peut être dâté d'entre les années 1460 et 1470 et fut éxécuté pour la famile Claudio Villa (2) Chose curieuse les blasons

(1) Jos. Destrée. *Tapisseries et sculptures* Bruxelles. 1906. p. 66, pl. 41.
(2) Jos. Destrée, p. 57, pl. 35 ; et du même auteur : *Etude sur la sculpture brabançonne au moyén-âge.* Bruxelles, 1894, p. 169 et suiv.

des deux familles ne diffèrent que par la forme des trois étoiles. Ces deux retables appartiennent à l'école Bruxelloise de sculpture et de peinture, laquelle relève de Van der Weyden. Les draperies se distinguent par la souplesse et l'élégance.

J'ai communiqué à M. Jos. Destrée la photographie de notre triptyque. Il croit pouvoir le rattacher à cette école Bruxelloise et je partage sa manière de voir. Je crois même pouvoir préciser davantage. Sur le retable de la Passion, les deux scènes de chaque compartiment ne sont pas du tout isolés. Jésus chez Simon le lépreux et résurrection de Lazare à gauche, une Pieta et les Saintes Femmes au tombeau du Christ à droite. Ceci produit une certaine confusion et un manque de clarté dans la représentation, de plus plusieurs personnages sont bien petits, alors que dans d'autres scènes ils sont plus grands. Les volets peints du retable de l'histoire de la Vierge présentent aussi un manque de clarté. De plus sur l'arbre de Jessé les personnages d'au-dessus sont si petits qu'on ne les identifie qu'après un sérieux examen, tandis que Jessé est largement peint. Or sur notre triptyque le même défaut se remarque. Il y a un confusion complète, pas d'isolement, pas de clarté. Tous les personnages de la partie supérieure et ceux de derrière sont fort petits. Il faut chercher longtemps avant de reconnaître le pauvre Job frappé de maladie par le démon. Les trois représentations de Dieu dans la partie supérieure sont si petites qu'on doit deviner ce que l'artiste a voulu représenter.

Aussi, comme les mêmes défauts se rencontrent dans le rétable de l'histoire de la Vierge et dans le triptyque de Job, que de plus les deux œuvres ont été exécutées pour une même famille, je suis disposé à croire que les volets peints du retable et le triptyque ont été produits par le même artiste. Quant à proposer un nom, je n'ose le faire car ce ne serait qu'une hypothèse toute gratuite.

Les personnages sont plus grands dans la scène centrale de l'écroulement de la maison de Job et de l'écrasement de ses enfants. Que là une certaine confusion se produise, le sujet s'y prêtait naturellement.

Sont traitées à une plus grande dimension les scènes de devant : elles sont aussi les mieux réussies et plus finement achevées. Job et les amis, Job et les messagers, Job et sa femme, Job offrant

avec sa famille un sacrifice au Seigneur. Les types sont très expressifs, les draperies excellentes. Job et sa femme forme un groupe d'une réelle beauté. Les mouvements opposés de l'un et de l'autre sont des mieux réussis, seulement le dessin des mains de Job laisse à désirer. Mais la scène la plus belle est certes celle du sacrifice. J'en admire surtout les poses et les draperies. La scène est vraiment impressionante et pleine de vie. Du coloris je ne puis rien dire n'ayant eu que la photographie à ma disposition. Je me résume : le triptyque a été peint vers la fin du 15e siècle où au commencement du 16e siècle entre le temps de Jérome Bosch (1460-1516) et de Pierre Breughel (1530-1569). Il appartient à l'école bruxelloise, et probablement c'est le même artiste qui a peint notre triptyque et les volets du retable de l'histoire de la Sainte-Vierge. Cet artiste n'est pas un grand maître, mais un bon peintre de second ordre. Il n'a pas produit un chef d'œuvre, mais certainement un travail d'un réel mérite artistique, bien étudié, plein de vie sans être mouvementé et qui produit une excellente impression. Dans tout musée il serait remarqué, tant à cause du sujet traité, que par la manière artistique dont l'artiste a su le représenter.

ADOLF DE CEULENEER.

PROCÈS-VERBAUX.

—

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 AVRIL 1921.

—

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Saintenoy, vice-président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier. MM. Dr Van Doorslaer, Van Heurck, Stroobant, Kintsschots, lieutenant-colonel de Witte, Destrée, Geefs, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 février 1921, qui est adopté.

Il est procédé au vote pour la nomination de deux membres titulaires.

MM. Tahon et Holvoet sont élus.

Le scrutin est ouvert ensuite pour la nomination de deux membres correspondants regnicoles en remplacement de MM. Tahon et Holvoet.

MM. Gessler et Terlinden sont élus.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire.
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1922.

—

La séance s'ouvre au local habituel à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Saintenoy, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Coninckx, Van Heurck, Stroobant, Dr Van Doorslaer, De Ceuleneer, membres titulaires.

MM. Van der Borren, comte Le Grelle, Buschmann, Sibenaler, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Geudens, Comhaire, Destrée, chanoine Van den Gheyn, Tahon, Casier, Matthieu, Bergmans, Visart de Bocarmé, Fris, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. Bautier, Brunin, abbé Philippen, Hocquet, Macoir, comte d'Arschot, membres correspondants regnicoles.

MM. le baron G. van de Werve et de Schilde et Lagasse de Locht, membres honoraires regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 décembre 1921 ; il est approuvé sans observations.

L'Académie royale de Belgique prie notre Compagnie de se faire représenter par son président aux solennités qui auront lieu le 24 mai 1922, à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire. M. Paul Saintenoy, président annuel, remplira cette mission.

Le Cercle archéologique de Mons fait part du décès de son président, M. Le Tellier. M. Donnet, secrétaire a assisté à ses funérailles. Une lettre de condoléances sera envoyée au Cercle.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance.

M. Donnet donne lecture en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire du rapport sur les opérations de l'Académie pendant l'exercice 1921. Il constate son activité et démontre que, grâce au concours dévoué de ses membres, il ne restera bientôt plus trace de la crise survenue pendant la période de la guerre mondiale de 1914-1918.

M. Dilis expose l'état des finances de l'Académie pendant les

exercices 1920 et 1921. Le déficit est lourd, mais les subsides promis et encore à percevoir, permettront en partie de faire face aux dépenses résultant surtout de la cherté persistante des frais d'impression.

Ces deux rapports sont adoptés et seront insérés dans le bulletin.

M. le président se fait l'écho de l'Académie pour féliciter M. Donnet auquel le gouvernement français vient de décerner la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. Le secrétaire remercie vivement ses confrères pour la preuve de sympathie qu'ils viennent de lui donner.

Avant de quitter le fauteuil présidentiel M. Soil de Moriamé exprime sa gratitude aux membres pour l'appui qu'ils lui ont accordé pendant son année de présidence. Il se félicite d'avoir pour successeur M. Saintenoy dont la compétence et le zèle lui ont valu le suffrage de tous ses confrères.

M. Saintenoy remercie les membres et se déclare flatté de la manière dont ils ont accueilli son entrée en fonctions. Il tient à se faire l'interprête de tous pour remercier M. Soil de Mariamé de la manière brillante dont il s'est acquitté de son mandat présidentiel.

M. Saintenoy donne ensuite connaissance de son travail consacré aux historiens et à la vie de Charles-Quint au palais de Bruxelles. Les historiens se sont surtout occupés du monarque, du grand capitaine, mais il ont négligé la vie intime de l'empereur surtout pendant sa jeunesse. Des documents d'archives permettent à M. Saintenoy de remédier à cette lacune et de reconstituer les détails de l'existence que Charles-Quint mena dans nos provinces pendant les premières années de sa vie.

Le président se fait ensuite l'interprête de l'Académie pour féliciter M. De Ceuleneer qui depuis 50 ans est membre de notre Compagnie ; il retrace à grands traits les mérites de sa vie de travail et d'étude et forme des vœux pour qu'il puisse continuer à jouir d'une excellente santé et de la même facilité de travail. Il lui remet ensuite un diplôme commémoratif imprimé expressément en son honneur. C'est en ces termes qu'il s'adresse au digne jubilaire :

Messieurs,

Nous fêtons aujourd'hui le jubilé, le cinquantenaire académique

de notre éminent confrère M. Adolphe de Ceuleneer et nul anniversaire ne peut être plus cher à notre cœur.

Après d'excellentes études à l'Université de Louvain (1867-74) au Collège de France, aux facultés de Berlin, de Strasbourg et de Leipzig, jeune docteur en philosophie et lettres, M. de Ceuleneer vit couronner (1880) par l'Académie royale de Belgique, son *Essai sur Septime Sevère*. C'était la direction de sa vie d'érudit qui s'affirmait et s'indiquait impérieusement par une vocation fondée sur une haute culture universitaire.

Aussi notre éminent confrère fut-il d'emblée nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Liège (1875) chargé du cours d'antiquités romaines à l'Université de Gand (1882), envoyé en missions scientifiques par le Gouvernement en Italie, en Espagne, en France, pour l'étude des Musées et des monuments. L'antiquité romaine fut ainsi explorée, étudiée, les monuments furent scrutés par le zèle toujours en éveil de cet érudit infatigable, et ses beaux travaux sur Marcia, la favorite de Commode (1876) le temple de Vesta (1886) les antiquités de Pergame (1885) la porte de l'église de Ste Sabine à Rome (1903) vinrent prouver toute l'étendue de sa connaissance du passé grec et romain, sa perfaite compréhension des problèmes abordés et surtout une méthode scientifique solide éclairée par une analyse sûre.

Aussi les grades universitaires vinrent-ils nombreux à notre éminent confrère. Il reçut successivement dans l'Alma Mater gantoise les cours d'antiquités romaines. d'histoire politique de Rome, d'épigraphie latine, d'histoire des Beaux-Arts et le cours pratique d'histoire ancienne, enfin de 1891 à 1899, le cours de Géographie et d'histoire de la Géographie.

Professeur extraordinaire en 1883, il reçut l'ordinat en 1886, poussé à cette haute et méritée situation scientifique par les suffrages de tous ceux qui connaissaient ses rares mérites.

Et tant de labeur n'a pas suffi à M. de Ceuleneer : le moyen-âge l'a attiré tout naturellement, car pour nous tous c'est le passé ancestral et patrial, c'est l'histoire d'un sol cher et adoré par nos cœurs que l'étude de ses antiquités nous dévoile.

Tout jeune il nous a donné ses *Recherches sur l'origine des communes belges*, des études sur le bel *Hôtel de ville de Gand*, sur les

Quatre saints couronnés (1906) sur le peintre *Juste de Gand* (1911), et dans toutes ces œuvres d'érudition on s'aperçoit très bien que pour lui le savoir n'est pas toujours la science, car la science n'est pas un assemblage confus de notions rapprochées au hasard mais un ensemble de notions liées entr'elles d'après la raison et la nature même des choses, d'après la juste définition du *dictionnaire des sciences*.

Mais on revient toujours
à ses premières amours.

M. de Ceuleneer nous donna son beau mémoire sur *la charité romaine* (1913) et il publia ses études biographiques sur *Pieter Willems, sa vie et ses œuvres* (1909) sur *Paul de Middelbourg et sa réforme du Calendrier* (1911) et enfin son *Introduction à l'étude de la géographie* (1895).

De pareils travaux devaient le signaler à l'attention de notre Compagnie savante pour laquelle, suivant la définition d'Ozanam, la science est une connaissance acquise par des principes clairs et évidents, en un mot, une connaissance raisonnée de la vérité !

Aussi dès (1871), notre cher et éminent confrère devint-il correspondant régnicole, et en 1876, membre titulaire de notre Compagnie. Ayant voyagé par les Amériques, aux Etats-Unis, au Mexique, en Portugal, M. de Ceuleneer nous parla en connaissance de cause des antiquités de la province de Minho (Portugal) des antiquités préhistoriques de Ghagipur aux Indes, de l'archéologie portugaise, de l'âge du bronze et du fer.

Ma charge de président, mes chers confrères, me confère la douce mission de le féliciter en votre nom, de lui apporter l'hommage de nos congratulations, de notre haute sympathie pour une vie de savant uniquement inspirée par cette pensée de Bossuet, que le fruit de la démonstration est la science.

A ce point de vue élevé la carrière de M. de Ceuleneer est un exemple, un guide pour nous et nos successeurs.

Et maintenant, mon cher M. de Ceuleneer, laissez-moi vous souhaiter encore de longues et nombreuses années de vie scientifique. Vous voyez par la manifestation que nous vous faisons à quel point nous admirons votre labeur en souhaitant le voir se con-

tinuer longtemps pour l'honneur des Compagnies savantes que vous avez présidées avec tant d'autorité et surtout pour la gloire de notre patrie dont vous êtes un des enfants les plus honorés.

C'est en mémoire de ce jour de fête que je vous remets au nom de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, ce diplôme qui vous dira notre admiration et notre amitié.»

M. De Ceuleneer remercie vivement ses collègues de leur sympathie et de leurs souhaits. Il rappelle les principaux événements auxquels il fut mêlé à l'Académie depuis le jour où il en est devenu membre. Il donne ensuite lecture de deux notes

Dans la première il décrit un vase de bronze du XVe siècle récemment découvert dans des fouilles à Deynze, ainsi qu'une hache datant de l'époque de la pierre polie et enfin un bronze de l'époque romaine exhumé à Meurchin dont l'usage n'est pas encore exactement déterminé.

Dans sa seconde note il s'occupe d'un tableau flamand conservé à Turin et représentant des scènes de l'histoire de Job. M. De Ceuleneer suppose que cette œuvre fut exécutée à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle par le même peintre bruxellois qui fut l'auteur du retable de Villa, conservé au Musée du Parc du Cinquantenaire.

M. Sibenaler dans une de ses propriétés à Arlon a eu la bonne fortune de découvrir un vase à boire datant du 1^{r} siècle de notre ère et de provenance romaine. Il est décoré de sujets macabres et d'autres objets mythiques que M. Sibenaler interprète facilement au moyen d'écrits d'auteurs contemporains.

Enfin M. Van der Borren fait connaître des compositions musicales inédites de deux musiciens belges du XVe siècle, Guillaume Dufay et Gilles Binchois. Ce sont des chansons qui offrent un réel intérêt et font comprendre par leur valeur l'influence que les maîtres qui les ont composées, ont exercée sur leurs contemporains.

L'impression de ces diverses communications, soit dans les Annales, soit dans les Bulletins, est décidée.

La séance est levée à 5 3/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Fevrier et de Mars 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

PAUL BERGMANS.	Notice sur Adolphe Siret.
CHANOINE VAN DEN GHEYN.	L'iconographie de Dieu le père
J. E. JANSEN.	In memoriam Franciscus Verschueren.
FERNAND DONNET.	Compte-rendu analytique des publications. Août-novembre 1921.
ID.	Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.
DR VAN DOORSLAER.	René del Mel.
SOIL DE MORIAMÉ.	La dime des roses à Tournai au XIVe siècle.
ID.	Le miroir des histoires du monde.
P. BAUTIER.	Les peintres bataillistes Pierre et Jean-Pierre Verdussen.
A. DE VISART DE BOCARMÉ.	Une œuvre de Joseph Cyfflé.
EM. DILIS.	L'orfèvre ciseleur anversois Guillaume van der Mont.
H. CONINCKX.	« In den grooten Zalm » maison des poissonniers à Malines.
MARCHAL ET MIESTCHANINOFF.	Sculptures Kkmères.
—	L'académie de Belgique depuis sa fondation.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES.	Académie royale de Belgique.
	Classe des lettres et des sciencee morales et politiques.
	Mémoires in-8°, 2ᵉ série. Tome XIII, fasc IV.
	Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts. 1922. 88ᵉ année.
	Bulletin 1921. n° 12. — 1922, nᵒˢ 1 et 2.
	Commission royale d'histoire.
	Bulletin. Tome LXXXV, n° 11.
ID.	Académie royale de médecine de Belgique.
	Bulletin Vᵉ série. Tome II, nᵒˢ 1 et 2.
	Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8°. Tome XXII. 1ʳ fasc.
ID.	Société pour le progrès des études philologiques et historiques.
	Revue belge de philologie et d'histoire.
	Bulletin trimestriel. Tome I, n° 1.
ID.	Académie royale de Belgique.
	Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1921 9/12—1922 1/2.
ID.	Société royale belge de géographie.
	Bulletin. 45ᵉ année, fasc. 2.
	Renseignements commerciaux 1922. N° 1.
MALINES.	Mechlinia.
	Chronique mensuelle 1ᵉ année n° 8.
LIÈGE.	Institut archéologique du pays de Liège 13ᵉ année n° 1.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie.
	Verslagen en mededeelingen December 1921.
ST-NICOLAS.	Cercle archéologique du pays de Waes.
	Annales. Tome XXXIV.
ENGHIEN.	Cercle archéologique.
	Tome VIII, 1ᵉ & 2ᵉ livr.

VISÉ. — Société archéo-historique de Visé et de sa région.
Bulletin officiel. 1e année n° 1.

PARIS. — La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année. Nos 2 & 3.

ID. — Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CLIV. 1e, 2e & 3e livr.
Partie technique. Tome CLVI. 1e, 2e & 3e livr.

ID. — Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 2e trimestre. 1921.

ID. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin philologique et historique. Année 1919.

ID. — Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres.
Journal des Savants. 19e année. Nos 1 à 12.
Comptes-rendus des séances de l'année 1921. Juillet-Octobre et Novembre-Décembre.

ID. — L'Amour de l'Art.
2e année N° 12. 3e année nos 1 & 2.

ID. — Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris.
Repertoire d'art et d'archéologie. Fasc. 24.

ID. — Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques.
Archives. 29e année, n° 3.

PERIGUEUX. — Société historique et archéologique du Perigord.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.
Dictionnaire historique et archéologique de Picardie III.

TOURS.	Société archéologique de Touraine. Bulletin trimestriel, 2e série, tome V, supplément.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Bulletin, année 1921. 212e livraison.
GRENOBLE.	Académie Delphinale. Bulletin, 5e serie, tome XI.
POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletin 2e & 3e trim. 1921.
DIJON.	Académie des sciences, arts et belles-lettres. Mémoires, année 1922 Janvier.
MONTPELIER.	Académie des sciences et lettres. Bulletin avril-décembre 1921.
AIX-EN-PROVENCE.	Académie des sciences, agriculture et belles-lettres. Séance publique 1921. Rapport sur le musée Arbaud 1920-1921.
MONTAUBAN.	Société archéologiqne de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLVIII.
SAINTES.	Société des archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol., 1e livr.
MADRID.	Revista de archivos, bibliothecas y museos. Ano XXV, julio a septembrie, octobre a Dicièmbre de 1921.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana. Bolleti Gener et Febrer de 1922.
TARRAGONE.	Reial societat arqueologica Tarraconense. Butlleti arqueologic. Setembre-Desembre 1921.
LONDRES.	Royal historical Society. Transactions 4th séries. Volume IV.
DUBLIN.	Royal Society of antiquaries of Ireland The Journal. Vol. LI. part, 2.
CAMBRIDGE.	Antiquarian Society. Proceedings 1921.

COPENHAGEN.	Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab. Aarboger for Nordisk oldkyddighed og historie III raekke 10 bind.
STOCKHOLM.	Kungl. biblioteket.
	Accessions Katalog. N° 35. 1920.
TURIN.	Societa piémontese di archéologia e belle arti.
	Bolletino. Anno V. N°s 3-4.
	Atti, vol X, fasc. 1.
LA HAYE.	Genealogisch héraldisch Genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
	Maandblad. XLe Jaargang. N°s 1, 2 & 3.
GRONINGUE.	Tijdschrift voor geschiedenis.
	37ste jaarg. Afl. 1.
PHILADELPHIE.	American philosophical Society.
	Proceedings. Vol. LX, n° 1.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings Vol 56 n° 11.
WASHINGTON.	Smithsonian Institution.
	Bureau of american ethnology. 35th annual report. part I.
	Bureau of american ethnology. Bulletin n° 74.
BERKELEY.	University of California.
	American archaeology and ethnology publications.
	Vol. 13, n° 5. vol. 15 n°s 3, 4, vol. 16, n°s 4, 5, 6, 7, 8, vol. 17 n°s 1, 2.
NEW-HAVEN.	Connecticut Academy of arts and sciences.
	Transactions vol. 22, p. 211-248, vol. 25 p. 211-279.
	Memoirs vol. IV et vol. V.
MADISON.	The State historical Society of Wisconsin.
	Collections. Volumes XXVII et XXXIII.
MADRAS.	Archaeological department. Southern circle.
	Annual report 1920-1921.
ID.	Assistant archaeological superintendent for epigraphy.
	Annuel report 1920-1921.

CALCUTTA.	Director general of archaeology of India.
	Annual report 1918-1919, part. I.
ID.	Archaeological survey of India.
	Memoirs n° 11.
DAMAS.	Académie Arabe.
	Revue 1922. N°s 1 & 2.
BATAVIA.	Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Tijdschrift voor Indische taal, land én volkenkunde. Deel LX Afl. 5 & 6. — Deel LXI. Afl. 1.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LONDRES.	Longmans Green & C°.
	Notes on books. Vol. 12. N° 240.
BRUXELLES.	M. H. Smith & son.
	Catalogue.
PARIS.	Berger Levrault.
	Publications archéologiques.
LEIPZIG.	H. F. Koehler.
	Neuerwerbungen 1922. Heft 41, 42, 43.
ID.	Mayer & Muller.
	Antiquariats Katalog. N^{r} 314.
MUNICH.	H. Hugendubel.
	Bibliophile publikationen. Katalog VI.

COMPTE-RENDU ANALITIQUE

de quelques publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de février et mars 1922.

—

MESSIEURS,

Aujourd'hui le service des échanges, l'envoi d'hommages d'auteurs, ont en grande partie repris leur activité d'avant-guerre. Et si certaines publications n'ont pas encore pu paraître avec toute l'ampleur donc elles jouissaient antérieurement, elles méritent cependant, par l'intérêt des travaux qu'elles publient, que pendant quelques instants je vous signale brièvement celles qui me semblent mériter le plus d'attirer votre attention.

Personne n'a étudié avec un souci plus persistant le polyptique de l'«Agneau» des frères Van Eyck que notre confrère M. le chanoine Vanden Gheyn. Voici qu'il nous envoie, une nouvelle brochure relative à ce chef-d'œuvre. Il s'agit cette fois de l'*Iconographie de Dieu le père*. M. le chanoine Van den Gheyn avait reconnu dans la figure principale du panneau central celle de Dieu le père. Cette identification n'avait pas plu à M. l'abbé Aerts qui se basant surtout sur la jeunesse du personnage avait affirmé qu'il représentait Dieu le fils ajoutant qu'au temps des Van Eyck, on ne trouvait pas d'exemple d'une figuration de la première personne de la Ste Trinité sous les trait d'un homme jeune. Cette opinion avait été émise dans les publications de l'Académie royale flamande et

comme celle-ci refusait d'accueillir la réponse de M. le chanoine Vanden Gheyn, notre confrère a été forcé de recourir à l'entremise de la nouvelle revue « Gand artistique » (1922, nos 1 et 2) pour refuter les affirmations de son contradicteur. Il prouve, que lors de la représentation solennelle donnée à Gand en 1458 par les rhétoriciens de Ste Agnès, ceux-ci représentèrent avec fidélité le polyptyque. Or dans le programme de cette festivité ils affirment que le personnage en question est Dieu le père. De plus, dans de nombreuses œuvres : tableaux, manuscrits, datant de cette époque, la même apparence de jeunesse est donnée aux traits du Père éternel. Une miniature notamment qui orne le registre de la corporation des fendeurs de bois gantois, atteste que pour reproduire dans la Sainte-Trinité la figure de Dieu le père, l'artiste a peint un personnage ayant des traits de jeunesse. Bien plus, pour exécuter ce travail il s'est manifestement inspiré du personnage principal du tableau des Van Eyck.

Malgré les dégâts importants que la guerre lui a fait subir, la ville de Malines a conservé encore bon nombre de monuments et de maisons remarquables. Parmi ces dernières il faut citer en premier lieu la maison de la corporation des poissonniers que l'on retrouve intacte sur les quais de la Dyle portant fièrement son antique enseigne *In den Grooten Zalm*. C'est une des constructions les plus remarquables qui furent élevées dans nos provinces à l'époque où l'influence de la renaissance s'imposait victorieusement dans tous les domaines. Notre confrère M. H. Coninckx dans un travail récemment paru nous en donne une description fidèle et nous fait connaître les circonstances les plus intéressantes de son existence Devenue propriété en 1519 de la corporation des poissonniers, elle fut entièrement reconstruite de 1530 à 1531, puis achevée en 1535. Le pignon fut élevé en 1610 et malheureusement remanié en 1715. Depuis longtemps on s'était préoccupé d'identifier l'artiste qui avait conçu les plans de cette remarquable façade. Diverses suppositions avaient été émises. Compulsant le registre des comptes de la corporation des poissonniers, M. Coninckx a découvert qu'en réalité la paternité de cette œuvre artistique devait être attribuée à Guillaume van Werchter. Celui-ci appartenait à une famille malinoise d'architectes-maçons de la fin du XVe siècle ; les actes officiels le qualifient

de « maçon de la ville » et ailleurs de *opper werckmeester der metsers van deser stadt.* Il est probable qu'il occupa ces fonctions jusqu'en 1520-21 et qu'il mourut vers 1536 C'est un nom qui mérite d'être inscrit désormais dans les fastes artistiques de notre pays.

Il est un coin de nos Flandres dont l'histoire n'est guère fort connue, c'est celui de la généralité des huit paroisses. Ce petit territoire, aujourd'hui lambeau sanglant de la Flandre heroïque, est situé entre Ypres et Poperinghe à la lisière orientale de la châtellenie de Furnes. Autrefois chacune de ces huit paroisses formait une ou plusieurs seigneuries dites vassallitées, tandis que d'autres seigneuries qui en dépendaient formaient deux groupes détachés. Ce territoire était administré par un collège composé des baillis et greffiers des huit paroisses, ainsi qui d'un greffier et d'un receveur général La compétence de ce collège était simplement administrative et financière. Pour le surplus les huit paroisses dépendaient entièrement de la châtellenie de Furnes. Ce régime que l'on croit dater du XIIe siècle persista avec de multiples péripéties jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. A cette dernière époque les huit paroisses firent frapper quelques jetons dont il existe des variétés ; d'autres n'eurent pas d'existence officielle. C'est à la description de ces pièces intéressantes que notre confrère M. A. Visart de Bocarmé consacre une substantielle notice dans la « Revue belge de numismatique » (1921, p. 145). De nombreuses indications historiques complètent cette étude et permettent de s'initier à l'histoire du territoire, aux évènements qui s'y déroulèrent, et à la description exacte des *Jetons de la généralité des huit paroisses.*

Dans le même fascicule de l'organe de la Société royale de numismatique (p. 137) M. Victor Tourneur décrit *la médaille de Philibert Guigonard.* Avec une perspicacité remarquable M. Tourneur a déjà réussi à identifier maints personages énigmatiques auxquels certaines médailles étaient consacrées, ou à spécifier, le nom des artistes qui en avaient gravé d'autres. Cette fois il s'occupe d'une médaille du XVIe siècle récemment décrite qui représenterait un personnage appelé Philibert Paniceri et qui serait l'œuvre du médailleur malinois Jean Second. La date de 1527 que porte la pièce en rend l'attribution à cet artiste impossible. Le mot « Paniceri »

qui suit le prénom Philibert dans l'inscription de la médaille n'est pas un nom propre, mais l'indication d'une profession, *paniceri*, étant le génitif de *panicerus*, panetier. A la suite de déductions ingénieuses, M. Tourneur établit que ce personnage n'est autre que Philibert Guigonard qui de 1521 à 1528 exerca à Malines à la Cour de Marguerite d'Autriche les fonctions d'écuyer panetier. Le texte sacré de la consécration du pain : *hoc est enim corpus meum* introduit dans la légende métallique, renforce encore la certitude des fonctions attribuées à Guigonard. Au sujet du nom de l'artiste qui grava cette médaille, M. Tourneur est d'avis qu'il faut le chercher parmi les orfèvres qui à cette époque habitaient Malines et travaillaient pour la Cour. Il serait tenté d'après l'apparence et l'ordonnance de la pièce qui trahissent une origine allemande, de l'attribuer à un orfèvre d'Augsbourg, nommé Léonard Charttel qui à cette époque vivait à Malines et qui livra d'autres œuvres précieuses à Marguerite d'Autriche.

Dans « la Chronique archéologique du pays de Liège » organe de l'Institut archéologique liègeois (13e année, nº 1). M. Jacques Breuer traite une curieuse question celle des *sépultures antiques dans l'art du blason*. On ne se serait pas douté que la préhistoire, ou les temps de la prime histoire aient eu une influence quelconque en héraldique. Et cependant celle-ci est indéniable. L'existence des tumuli et leur destination sépulcrale avaient été connues dès le début de leur emploi et cette connaissance s'était perpétuée en se muant en tradition plus ou moins vague. Toutefois les lieux-dits bien souvent en perpétuaient le souvenir ; d'autre part certaines familles adoptérent des noms qui tiraient leur origine du voisinage de ces lieux d'inhumation. Et c'est ainsi qu'on rencontre les noms de vander Tommen, del Tombor, des Tombes, Graeberg, et maints autres. Mais ces souvenirs devaient aussi se perpétuer dans l'héraldique. Et c'est ainsi que sans parler de certains historiens du XVIIIe siècle qui dans le vairé des armes de Tongres voulaient reconnaitre neuf tombes, je citerai les armoiries de la famille Tombal dans l'église de Lautin qui porte, entre autres meubles, une motte ou tombe. Plus caractéristique est le cas de la famille d'Omalius. Le premier ascendant connu de cette lignée est «Arnold le Maréschal, Faber ou Fabri, demeurant à Omal, près de cinq tom-

bes.» Les deux branches de cette famille, les Omalius d'Anthisnes et les Omalius d'Halloy portent d'argent à cinq tombes de sinople posées 2 & 3 en forme de tertre. A rappeler encore que le bisaïeul de Jacques de Hemricourt ou Remicourt avait nom Adam Tombeur dit de Hemricourt ou Remicourt et que dans cette localité existe un lieu dit «tombeux».

La capitale de la Bretagne, la ville de Rennes, n'a guère conservé de traces bien apparentes de son passé ; elle a déplorablement été modernisée. Elle possède toutefois un musée dont on comprendra l'intérêt au point de vue de notre art national quand on saura qu'il fut alimenté en grande partie en l'an VIII par des tableaux que les républicains avaient enlevés dans nos provinces. On sait qu'en 1815 ceux qui étaient au Louvre nous furent restitués, mais que les musées de province réussirent à garder ceux qui leur avaient été attribués. Ce fut le cas pour Rennes. Et c'est ainsi que dans cette galerie artistique on retrouve un lot important de toiles appartenant à l'école flamande. Parmi celles-ci il faut citer «Saint-Luc peignant la Vierge» œuvre capitale de Martin Van Heemskerke, deux de Craeyer, dont une «Elèvation en Croix», «une chasse au tigre» à laquelle collaborèrent Rubens et Sneyders, un « Saint-Ambroise » de Gérard Zeghers, un excellent morceau de David Teniers, « Joueurs de cartes », mais surtout le « Calvaire » de Jordaens que Clément de Ris juge être non seulement le plus beau tableau du musée de Rennes, mais encore une des œuvres les plus saillantes de cet émule de Rubens, s'il n'est pas son chef-d'œuvre. Une très belle reproduction hors texte de cette toile accompagne l'article que M. Charles Saunier, consacre au *Musée de Rennes* dans le 2e fascicule de la 5e année de la belle revue parisienne « la Renaissance de l'art français et des industries de luxe ».

Les « comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres» de Paris, nous apprennent que pendant le second semestre 1921, à diverses reprises, il a été produit des communications qui sont d'un grand intérêt pour notre histoire artistique.

C'est d'abord M. Salomon Reinach qui fit observer (Bulletin de juillet-octobre p. 260) «que *les miniaturistes flamands* n'ont pas copié les peintres de leur temps ; aucun chef-d'œuvre de l'art flamand du XVe siècle n'a été reproduit en miniature. Une exception

apparente est fournie par la comparaison d'une miniature de la collection Trivulce à Milan avec un tableau identique connu depuis peu, de la collection Franchetti, à Vénise (Christ en croix) ; mais M. Reinach affirme qu'il n'y a pas eu copie ; ce sont deux chefs d'œuvre du même artiste, Hubert van Eyck, l'un sur velin, l'autre sur panneau. Il étudia au même point de vue une miniature des « Heures de Turin » qui paraît dériver d'un grand tableau perdu, connu par une ancienne copie à Liverpool, et estime que ces deux peintures ont seulement une source commune. Enfin, il constata que les figures entièrement vues de dos, sans indication des traits du visage, exceptionnelles dans l'art après 1450, sont, au contraire, une particularité fréquente dans les ateliers des frères de Limbourg et des frères Van Eyck, entre lesquels elles constituent un lien nouveau.

Un peu plus tard, (id. p. 296 et 320), M. Babelon donna lecture d'un travail sur *le tombeau de Childeric*, père de Clovis, à Tournai ; il fit l'historique de la découverte et montra que le sceau du roi qui y a été recueilli, aujourd'hui perdu à la suite du vol commis au cabinet des médailles en 1831, est parfaitement authentique, quoiqu'en disent certains savants. Il rappela aussi qu'une autre tête que celle du prince a été recueillie dans la fouille ; il ne pense pas que ce soit celle de sa femme, mais la tête de quelque personnage enterré antérieurement au même endroit et replacée, par respect de la mort, dans la tombe du souverain. Tous les bijoux provenant de la sépulture appartenaient donc à Childeric. Ceux-ci ne lui paraissent nullement sassanides comme on l'a avancé récemment, mais byzantins, soit, qu'ils proviennent directement de Byzance, soit qu'ils aient été exécutés par des artistes byzantins travaillant à Tournai ou par des artistes barbares imitateurs des Byzantins. »

Dans les Annales du Cercle archéologique d'Enghien (tome VIII, 1e et 2e livr.) M. Ed. Lalou a réuni une série de *documents concernant l'histoire de la seigneurie d'Enghien*. Ils complètent heureusement les études autre fois publiées sur l'histoire de cette ville, notamment par notre confrère M. E. Matthieu. La plupart des renseignements ont été extraits des archives de la maison d'Arenberg. Parmi ceux-ci il faut citer une histoire manuscrite d'Enghien,

dont la partie la plus récente a été rédigée du XVIIIe siècle sous formes d'annotations journalières par le duc d'Arenberg et par divers membres de sa famille et de son entourage direct. Une série de documents se rapportent au parc du château. Son merveilleux arrangement fut l'œuvre du R. Père Charles d'Arenberg qui le décrivit lui-même en 1665, fournissant les plus minutieux et plus intéressants détails au sujet des plantations, du tracé des diverses sections du parc et des œuvres d'art nombreuses qui l'animaient. Une série de planches reproduisant d'anciennes gravures permet de se rendre compte de l'aspect somptueux et pittoresque de ce parc merveilleux. Quelques courtes notices additionnelles, consacrées notamment à la fabrication de soieries à Enghien, au peintre Frédéric Dumenil, à d'autres sujets encore, complêtent heureusement le fascicule du cercle d'Enghien.

La découverte relativement récente des ruines d'Angkor fut pour la civilisation et l'art des Khmers une véritable révélation. La plupart des monuments qui furent alors dégagés du lacis des lianes et des racines qui les cachaient, datent de la période de la plus grande prospérité du Cambodge, c'est-à-dire du Xe au XIIIe siècle. Ils se distinguent par le caractère de grandeur de leur achitecture et surtout par l'abondance et la varieté de leurs sculptures. Ce sont d'innombrables bas-reliefs, représentant les légendes épiques des livres sacrés de l'Inde, immortalisant les guerres du peuple cambodgien, retracant les scènes de sa vie familière ou interprêtant ses idées religieuses. « L'art cambodgien, comme le dit M. Henri Gourdon dans la préface qu'il a écrite pour le receuil de reproductions inédites réunies par MM. Marchal et Miestchaninoff, apportant à la représentation du Parfait la grandeur de conception qu'on retrouve dans les plus purs chefs-œuvres de l'époque brahmanique, a su atteindre à une majesté et à une puissance que n'ont jamais depassées les autres peuples boudhistes » On pourra se convaincre de la justesse de cette appréciation enthousiaste en parcourant le recueil illustré de *Sculptures Khmeres* qu'a bien voulu nous faire parvenir le Service d'études du ministère des Beaux-Arts de France.

Dans le « Journal des Savants » (Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 19e année nos 7-8 p. 157), M. J. Mathonez, analysant trois ouvrages récemment parus, publie une intéressante

étude concernant les *rapports intellectuels de la France et de la Hollande du XIIIe au XVIIIe siècle.* Il établit que les relations intellectuelles entre la France et les Provinces-Unies ont été fort intimes depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours et que, sous les rapports littéraires, artistiques et moraux, les deux pays ont vécu en contact permanent et se sont mutuellement influencés. Dès le XIIIe siècle, Florent Vest l'allié de Philippe-le-Bel, et en Hollande, à cette époque, la majeure partie des actes officiels ou même particuliers est rédigée en langue française. Des étudiants hollandais fréquentent les Universités de Paris et d'Orléans. D'autre part, au XIVe siècle ce sont des artistes originaires des Provinces-Unies : peintres, sculpteurs qui s'établissent en France et travaillent pour compte de la Cour de Bourgogne. Les Hollandais visitent régulièrement tous les ports français et s'y adonnent à un commerce florissant. Au XVIe siècle des maîtres de français sont attirés en Hollande et y enseignent avec succès. Plus tard ce furent les alliances politiques conclues entre les deux pays qui resserèrent davantage encore les liens qui les unissaient; ils combattirent côte à côte. Puis ce furent les réfugiés protestants qui recherchèrent en grand nombre asile dans les provinces hollandaises. Enfin, tout récemment les Hollandais, poussés par une pieuse pensée, dépouillèrent leurs musées de leurs plus belles pièces pour donner aux artistes français des leçons que leurs ancêtres leur procuraient déjà. Cette conclusion de M. Mathonez nous semble quelque peu osée et je suis d'avis que si l'on approfondissait quelque peu la pieuse pensée qu'il souligne, on y trouverait peut-être quelques soucis politiques qui y furent très adroitement dissimulés et auxquels nous eûmes peut-être le tort de ne pas répondre par une manifestation de même valeur.

La création de l'empire d'Orient au début du XIIIe siècle fut le résultat inattendu d'une croisade qui fut prêchée en vue d'arracher aux infidèles les lieux saints qu'ils avaient reconquis et de rétablir la souveraineté des princes chrétiens qui avait presqu'entièrement été détruite par les musulmans. Il se fit que les croisés réunis à Venise se laissèrent entrainer à faire le siège de Zara, en Dalmatie, puis à rétablir Isaac et son fils sur le trône de Constantinople, enfin à s'emparer définitivement de cette ville et à en faire la capitale d'un

empire chrétien dont la couronne fût placée sur la tête du comte Baudouin de Flandre. Mais à la suite de quelles circonstances les croisés furent-ils amenés à entreprendre ces diverses entreprises et à méconnaitre complètement le but pour lequel ils avaient pris les armes ? Tel est le problème que M. H. Vriens examine dans son étude *« de Kwestie van den Vierden Kruistocht »,* que publie la « Tijdschrift voor geschiedenis » (37ᵉjaargang, aflevering 1, bl. 50). Les uns attribuèrent la faute de ces événements aux Vénitiens, d'autres y virent la fatalité de circonstances imprévues, ou bien encore, soit la suite d'influences étrangères, soit la conséquence d'anciennes animosités contre la puissance byzantine. Après avoir analysé les événements eux-mêmes, M. Vriens est d'avis que le manque de ressources financières a été le point de départ des modifications apportées à la marche de l'expédition sur lequel s'est greffée une suite d'évènements tout a fait inattendus qui ont entrainé l'armée chrétienne dans des entreprises non prévues et fait oublier aux guerriers chrétiens le motif religieux pour lequel ils s'étaient croisés.

Le folklore a tant de points de contact avec l'archéologie que je m'en voudrais si je ne signalais pas un article que j'ai trouvé dans «the Journal of the Royal Society of antiquaries of Ireland» (vol. LI. part II. p. 147) et qui est intitulé *the cock and pot.* Il s'agit d'une légende qui remonte aux débuts du christianisme et qui s'est répandue dans de nombreux pays. S'il faut en croire une relation grecque manuscrite des actes apocryphes de Pilate, Juda en rentrant au logis après avoir livré son divin Maître aux bourreaux juifs, trouva sa femme occupée à cuire un coq dans une marmite Il lui demanda une corde pour se pendre parce qu'il était persuadé que le Christ devait réssusciter dans trois jours. Ce à quoi la femme du traître répondit que cette éventualité n'était pas plus possible que de voir le coq qui cuisait dans son bouillon s'en voler sain et sauf. Elle avait à peine enoncé cette imprudente affirmation que le coq bien vivant sortit de la marmite en battant des ailes. Il existe différentes versions de cette légende et on en trouve trace dans la littérature de nombreux pays orientaux et européens. En Irlande elle était très populaire et les vieilles ballades en font souvent mention Mais fait plus curieux à constater, cet épisode

prit place dans l'iconographie. On le retrouve sculpté dans les vieilles cathédrales irlandaises et surtout sur de nombreuses pierres tombales depuis le XVe siècle jusqu'au début même du XIXe siécle. On y voit un coq battant des ailes surmontant un de ces chaudrons si communs à cette époques montés sur trois pieds et accostés de deux anses. L'épisode folklorique jouait sur les pierres tombales le rôle d'emblême de la résurrection.

J'aurais encore à vous signaler de nombreuses indications relatives à l'histoire de la tapisserie. Revues, journaux, s'en occupent à l'envi. Ce serait encombrer outre mesure mon compte-rendu si je devais ici analyser ou simplement fournir de brèves indications sur tous ces travaux. Il y a quelque temps, j'ai redigé une note bibliographique spéciale au sujet des tapisseries. Si vous le permettez j'en rédigerai une seconde qui sera annexée à mon compte-rendu.

2 avril 1922. FERNAND DONNET.

Hommage à la mémoire de M. le chanoine Alfred Cauchie.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique ne pouvait pas ne pas s'associer aux revues et aux institutions scientifiques qui ont exprimé les vifs regrets que leur cause la disparition du chanoine Alfred Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, directeur de l'Institut historique belge à Rome, enlevé à la science le 10 février par un banal accident de voirie.

Le défunt ne faisait point partie de notre Académie. D'allure très indépendante, ne recherchant guère les honneurs, il avait très aimablement décliné l'offre que lui fut faite de devenir membre de cette association scientifique. Mais il s'intéressait vivement à nos travaux, il suivait de près notre activité, et il avait, à différentes reprises, collaboré à la formation des cadres en proposant la candidature de ceux de ses anciens élèves qui lui paraissaient dignes d'entrer dans ce corps savant. C'est à ce titre que nous devons un hommage à sa mémoire.

*
* *

Alfred Cauchie fut un professeur qui avait une très haute idée de sa mission. un savant aux connaissances étendues et variées, un organisateur incomparable, un homme bon et généreux, un saint prêtre.

L'on ne comprendrait guère l'influence qu'il a exercée à l'Université de Louvain, si l'on ne connait la conception qu'Alfred Cauchie s'était formée du rôle que doit jouer l'Université. Pour lui, l'Université est avant tout « un centre de production scientifique, une réunion d'hommes occupant les avant-postes de la science. C'est aussi une école de science où l'on forme des savants. Puis, enfin, mais en troisième lieu seulement, c'est une école de carrières, où l'on instruit les jeunes gens qui se destinent aux professions dites libérales ». (1)

Aussi le chanoine Cauchie dédaigna de suivre les pas de ceux qui, se contentant de donner, pendant trente ans et plus, le même cours, parcimonieusement tenu à jour, « retombent platement dans l'enseignement moyen ». Conscient du devoir qu'il avait à remplir, il choisit, pour ses nombreux cours théoriques et pratiques, chaque année une matière nouvelle. La robuste constitution dont il était gratifié et ses connaissances très variées lui permettaient d'accomplir ce tour de force. Il fut, en effet, chargé d'un très lourd enseignement : histoire ecclésiatique, introduction à l'histoire ecclésiastique, exercices critiques sur l'histoire ecclésiastique et conférences historiques à la Faculté de théologie; encyclopédie de l'histoire, critique historique et application à une période d'histoire, travaux pratiques sur le moyen âge, heuristique, institutions du moyen âge, à la Faculté de Philosophie et Lettres, tels sont les cours qui figurent sous son nom au programme des cours de l'Université de Louvain. Pendant les trente ans de sa carrière professorale, le chanoine Cauchie consacra un temps précieux et une somme énorme de travail à la préparation de ses cours théoriques, toujours basés directement sur les sources, avec des excursus nombreux. De la sorte, il

(1) Voir la lettre adressée par A. Cauchie au directeur du journal lyonnais *Demain*, sur l'enseignement supérieur libre, nº du vendredi 12 octobre 1906.

reculait toujours la possibilité de consacrer son temps à des travaux personnels qui lui auraient valu des louanges et des honneurs ; il se sacrifiait pour la formation de ses élèves et la préparation scientifique de leurs travaux à eux.

Mais, visant au rôle de créateur et de novateur que devait être, d'après lui, le professeur d'Université, il se donna surtout cœur et âme à ses cours pratiques. Fondant en un organisme unique et puissant les cours pratiques qui existaient avant lui et ceux qu'il avait créés lui-même. il mit sur pied. en 1896, le *Séminaire Historique*, ce laboratoire de recherches historiques d'où sont sortis tant de bons travaux et où se sont formés tous ceux qui constituent aujourd'hui ce que l'on appelle l'« Ecole historique de Louvain ».

Il ne m'appartient pas de décrire ici en détail le mécanisme du *Séminaire* : la plaquette « Le Séminaire Historique de Louvain », que le chanoine Cauchie publia lui même en 1905, renseignera pleinement ceux qui désirent des informations à ce sujet. Laissez-moi plutôt insister sur les résultats obtenus : c'est aux fruits que l'on juge l'arbre. Il existe trois genres de publications où l'on peut se rendre compte de l'activité déployée par le « Séminaire » du chanoine Cauchie et de l'excellence de sa méthode. C'est d'abord le « Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie » de l Université de Louvain, qui compte aujourd'hui 47 fascicules, et dont les volumes — souvent gros de 300 à 400 pages — ont, à 5 ou 6 exceptions près, été preparés sous le contrôle et la direction du regretté défunt Les sujets les plus variés de l'histoire générale et de l'histoire spéciale y sont traités et l'histoire d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne, d'Italie, de France y est abordée aussi bien que l'histoire nationale.

C'est ensuite la *Bibliographie* des anciens membres du Séminaire Historique, publiée en 1911, et qui compte 115 pages de titres d'ouvrages et d'articles de revues, dûs à des élèves d'Alfred Cauchie.

C'est enfin « Les Mélanges Charles Moeller », dont les deux gros volumes, publiés en 1914, à la veille de la guerre, comptent un total de 152 articles ou mémoires. De ces contributions, la très grande majorité est due aux élèves du Séminaire Historique.

Ce sont là des preuves éclatantes, comme peu d'instituts scientifiques de notre pays et même de l'étranger seraient en état d'en

produire. Aussi, peu de temps avant la mort du chanoine Cauchie, le Général des Jésuites à Rome disait au R. P. d'Herbigny, à l'occasion de l'ouverture des cours d'histoire de la théologie : « Tachez de faire avec vos élèves ce que le professeur Cauchie a fait avec les siens, à Louvain ».

Dans la création et le développement de ce « Séminaire » le chanoine Cauchie révéla de grandes qualités d'organisateur : il en montra peut-être encore plus dans la fondation d'une œuvre qui est d'ailleurs en relation étroite avec le « Séminaire » : la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

Qui d'entre nous ne connaît cet organe scientifique de première valeur, avec ses articles toujours intéressants, ses comptes rendus étendus, profonds et objectifs, sa chronique bien informée, sa bibliographie si riche et si utile? Cette *Revue* était destinée à recueillir les meilleurs articles et les meilleures monographies préparées au Séminaire historique, à créer un lien entre les « anciens », à leur fournir le moyen de maintenir le contact avec Louvain. Elle avait aussi pour but de créer et d'entretenir dans les rangs du clergé belge l'esprit scientifique, l'amour des recherches et le culte de la vérité. Elle devait enfin fournir aux érudits et aux historiens de tous pays un organe central d'information concernant l'histoire de la vie interne et externe de l'Eglise.

Ce but a été atteint : je n'en veux pour preuve que les appréciations flatteuses, anciennes et récentes, qui sont venues de la part des revues les plus autorisées de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Pour alimenter continuellement ces deux œuvres et les faire progresser, il fallait, outre les nombreux dévouements qu'Alfred Cauchie sut susciter et surtout organiser, un fonds de connaissances approfondies et variées. Le chanoine Cauchie était, en matière d'histoire, une véritable encyclopédie. Il avait étudié et connaissait à merveille la méthodologie : la base philosophique de la science historique, le caractère scientifique de l'histoire, le programme des différentes écoles, matérialiste, spiritualiste, narrative, explicative, la conception et la synthèse en histoire, toutes ces grandes questions, le professeur Cauchie s'en était occupé et dans l'*Introduction à l'histoire ecclésiastique* et l'*Introduction à l'étude des institutions du moyen âge* qu'il avait fait autographier à l'usage de ses élèves, il

en parlait longuement et avec compétence. De même, les livres comme ceux de l'historien roumain Xenopol et de M. H. Berr retenaient son attention et il y consacrait de petites notices dans la chronique de la *Revue*. Dans son « Introduction » à l'histoire ecclésiastique et dans celle consacrée aux institutions médiévales, Alfred Cauchie touchait aussi à toutes les sciences auxiliaires, sans exclure des disciplines aussi neuves que la sociologie, la métrologie, la démographie et la géographie humaine. Il abordait, dans ses cours théoriques et au Séminaire historique, toutes les divisions de l'histoire spéciale : histoire du dogme, du droit et des institutions, du culte, de la liturgie, des sciences et des lettres, l'histoire économique, l'histoire sociale, l'hagiographie. Le « Recueil » des travaux sortis du « Séminaire » est un miroir exact de cette variété d'études et d'enseignement.

Toutefois, je ne voudrais point créer ici l'impression que le chanoine Cauchie fut un de ces touche-à-tout superficiels, traitant avec la même inconscience les sujets les plus divers, qui sont le fléau du monde intellectuel, surtout historique, de nos jours. Dans toutes ses études, Alfred Cauchie appliquait également sa méthode rigoureuse, impitoyable, et il forçait ses élèves à l'appliquer. Sa technique fut parfaite, sans présenter le caractère essentiellement mécanique des productions allemandes ou des travaux sortis de « Seminäre » allemands.

L'activité personnelle du professeur Cauchie se concentra sur quatre sujets d'étude, en ordre principal : la querelle des Investitures en Belgique, l'histoire religieuse de la France, le Jansénisme, l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Toutes ses publications peuvent se ramener à ces quatre sujets. Lorsqu'il abordait une étude nouvelle ou lorsqu'il avait découvert une filon particulièrement riche, le chanoine Cauchie avait l'habitude d'en indiquer les grandes lignes ou l'importance dans une courte note destinée à exciter la curiosité des historiens ou à tracer la voie dans un domaine encore inexploré. Après cette entrée en matière, il consacrait au sujet l'une ou l'autre étude approfondie pour montrer de quelle façon le filon était à exploiter ou quelle était la méthode à suivre, et il finissait toujours par abandonner à ses élèves les matériaux qu'il avait amassés pour qu'ils en fissent le sujet d'un dissertation doctorale ou

d'un mémoire déstiné à être présenté aux concours organisés par le Gouvernement.

Ce qui est inconnu, c'est le plan conçu par le chanoine Cauchie d'écrire une histoire de « l'Eglise et les gouvernements d'ancien régime » : l'on me permettra de m'y arrêter un instant. C'était, il faut le dire, une entreprise de grande envergure pour la réalisation de laquelle une vie d'homme n'aurait pas suffi. Dans la pensée du chanoine Cauchie, le livre sur l'*Eglise et les gouvernements d'ancien régime* aurait compris tous les pays de l'Europe sous l'ancien régime. Le regretté défunt commença par l'étude de la France et consacra à cette matière son cours d'histoire ecclésiastique, pendant de nombreuses années Au moment où la guerre éclata, le chanoine Cauchie allait aborder l'histoire de la Paix de Clément IX en 1669. Il avait donc couvert le champ très étendu qui allait de 1517 à 1668. Il reste des traces de ce travail énorme dans l'article publié sur *Les assemblées du clergé de France* et dans les Rapports du Séminaire historique de Louvain, où l'on trouve des études sur la question protestante, le Concile de Trente, la réception du Concile de Trente, la restauration religieuse en France, les assemblées du clergé, les théories politiques sur le pouvoir royal et le tyrannicide, Port-Royal, l'*Augustinus* de Jansenius et toutes les questions qui se rattachent au jansénisme, les luttes des jésuites et de l'Université de Paris, etc. En 1914, l'intention d'Alfred Cauchie était de pousser l'étude de la question janséniste jusqu'en 1669, de revoir alors l'ensemble de la matière — tout en continuant l'étude des autres questions pour arriver à la Révolution française —, de la mettre au point pour l'impression et de commencer la publication, dans la «Bibliothèque de l'Enseignement de l'histoire ecclésiastique» éditée par Lecoffre, à Paris, d'une série en plusieurs volumes, sous le titre *L'Église et les gouvernements d'ancien régime en France*. Le défunt était aussi en pourparlers avec Lecoffre pour donner, en guise d'introduction, son *Introduction à l'histoire ecclésiastique*, qui n'existe qu'à l'état de cours autographié à l'usage des élèves.

J'ai donné cet exemple pour montrer la hardiesse de conception, l'ardeur au travail, les vastes connaissances du défunt.

Ce qui distingue aussi l'activité scientifique d'Alfred Cauchie, c'est que la plupart de ses études et de ses travaux étaient basés sur

des sources inédites, qu'il avait trouvées, copiées, ou analysées lui-même au cours de ses missions et de ses voyages à l'étranger.

En effet, Alfred Cauchie fut un infatigable explorateur d'archives. Depuis 1888, année où son évêque, Mgr Du Rousseaux, l'envoya faire des recherches dans les Archives et la Bibliothèque vaticanes, il ne cessa, lorsque ses rares loisirs dont il disposait le lui permettaient, d'examiner les dépôts publics et les archives privées d'Italie pour y retrouver les sources diplomatiques de notre histoire nationale. Il en rapporta une abondante moisson de documents, qu'il fit connaître ou qu'il publia dans diverses revues, comme les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* et les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.*

Il en rapporta aussi la conviction que la Belgique devait, à l'instar des autres nations, établir dans la métropole des études historiques qu'était devenue Rome depuis que Léon XIII ouvrit les Archives du Vatican, une « Ecole », où « l'on trouverait matière à des travaux considérables », un « milieu scientifique éminemment salutaire au jeune historien, qui tout en s'adonnant au travail personnel, désire se préparer soit aux fonctions d'archiviste, soit à la carrière professorale dans l'enseignement supérieur». Dès 1889, Alfred Cauchie ne cessa de défendre cette idée et d'appeler sur ce projet l'attention des pouvoirs publics. La publication de la brochure *De la création d'une école belge à Rome* (Tournai, 1896) contribua beaucoup à vaincre l'inertie du gouvernement. En 1902 Jules de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, créa enfin l'« Institut historique belge de Rome ».

L'expérience que le chanoine Cauchie avait accumulée au cours de ses voyages le poussa aussi à réclamer, sous les auspices de la Commission royale d'histoire, des missions scientifiques destinées à répertoriser les documents diplomatiques concernant notre histoire, qui se trouvent dans les dépôts de Vienne, Paris, Lille, Simancas, Parme, Naples et Rome. Ici encore, Alfred Cauchie obtint gain de cause : ces missions furent organisées en 1905 et donnèrent lieu à de remarquables rapports et eurent des résultats très fructueux.

Le défunt avait examiné lui-même les riches Archives farnésiennes de Naples, le fonds des Nonciatures aux Archives du Vatican et les papiers de Botta Adorno et de Belgiojoso à Milan. Il en

tira la matière de publications importantes et lança sur cette piste plusieurs de ses élèves, qui s'aidèrent de ces sources particulièrement riches pour publier de remarquables dissertations sur l'éqoque d'Alexandre Farnèse, celle des Archiducs, celle de Marie-Thérèse et Joseph II.

* * *

Il me reste à dire quelques mots de l'homme. Alfred Cauchie était d'une bonté et d'une délicatesse exquises : tous ceux qui l'ont connu intimement vantent son « cœur d'or ». Mais l'homme était tout en contrastes. Il se montra quelquefois bourru, colérique, violent : c'est que son cœur s'était serré à la vue d'une injustice, qu'on avait osé mettre en doute la sincérité de ses convictions sacerdotales, ou qu'il fallait décourager le « raseur » qui, sous prétexte de science, venait voler au professeur des minutes précieuses ou compromettre le résultat d'un travail en cours. Alfred Cauchie apparut aussi à quelques âmes simples sous le traits d'un iconoclaste, grand destructeur de légendes et homme « dangereux pour la foi » : en réalité, il n'y avait pas de croyant plus sincère et de plus saint prêtre que lui. Mais au culte du Christ crucifié et de la Vierge Marie, au culte « quelque peu clandestin » pour Sainte Thérèse, le chanoine Cauchie ajoutait le culte de la vérité : bien plus, ces deux cultes pour lui ne faisaient qu'un. La vérité, belle en elle-même et belle comme reflet de la Divinité, était son unique préoccupation : la loyauté scientifique de cette homme fut toujours sans aucune tâche.

Le professeur Cauchie était gai et jovial de nature : c'est ce qui faisait le succès de ses cours. Au Séminaire Historique, il amusait les élèves en traitant des questions les plus arides. Lors de la manifestation qui fut organisée en son honneur en 1906, à l'occasion du 10e anniversaire du Séminaire Historique, Godefroid Kurth, qui le connaissait bien, attribua le succès de son enseignement à son humeur naturellement gaie et à son esprit caustique : « Le soleil de Binche, dit-il, a lui sur votre tête ! »

Alfred Cauchie était à la fois cosmopolite et obstinément attaché à son coin de terre natale. Lui qui avait voyagé en Italie, en

Espagne. en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre et qui avait visité les Etats-Unis,se révélait toujours enfant du terroir dans les réunions intimes où il pouvait se laisser aller aux inspirations de son cœur. Ce sont ces contrastes qui ont rendu sa figure si intéressante, si pittoresque, et c'est en partie le secret du charme qu'il exerçait sur tous ceux qui furent ses amis.

Ce grand savant était aussi un amis des enfants. A Louvain et à Rome, il avait toujours, dans ses poches profondes, une série d'images qu'il distribuait aux mioches qu'il rencontrait en rue ou aux enfants des collègues et des amis qu'il visitait. A Rome, dans les ruelles des quartiers populaires, la marmaille le poursuivait en clamant en chœur « Un Santo ! » (Une image !) et il n'était pas toujours facile pour le bon chanoine de contenter les exigences de ces petits tyrans.

C'est à Rome, la ville de ses rêves. qu'il est mort ; c'est là aussi qu'il reposera au *Campo santo dei Tedesci e Fiamminghi*, à quelques pas de l'Institut historique, à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre. N'est-ce pas une belle place de repos pour celui dont l'amour se partagea entre deux causes : la science et l'Église ?

Qu'il y dorme en paix ! Lorsqu'ils seront de passage dans la Ville Éternelle, les Belges s'inclineront bien bas sur la tombe de celui qui fut une de nos gloires nationales et dont l'Université de Louvain, l'Église et la patrie conserveront toujours l'impérissable souvenir.

Louvain. LÉON VAN DER ESSEN.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 9 AVRIL 1922.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures à Bruxelles, au palais des Académies sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier, MM. baron Holvoet, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Tahon, baron de Loë, vicomte de Jonghe, Visart de Bocarmé, Fris, Casier, Destrée, lieutenant-colonel de Witte, de Behault de Dornon, membres.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril 1921 qui est approuvé sans observations.

Il est procedé aux élections statutaires annuelles :

M. le lieutenant-colonel de Witte est nommé à l'unanimité vice-président pour l'année 1922.

Le mandat de M. Fernand Donnet, comme secrétaire et bibliothécaire, est renouvelé pour un nouveau terme de deux ans.

Les six conseillers sortant en 1922, MM. De Ceuleneer, Dilis, Goovaerts, Hulin de Loo, Bergmans et lieutenant-colonel de Witte sont réélus.

Il est ensuite procédé aux nominations suivantes :

Membres honoraires étrangers : S. Exc. M. de Margerie ambassadeur de France et S. Exc. M. le marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne, tous deux à Bruxelles.

Membres correspondants étrangers :

MM. Christian Pfister, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

Samuel Rocheblave, professeur d'histoire de l'art à la même Université.

Charles Matthis, correspondant du Ministère de l'instruction publique à Niederbronn (Alsace).

Affonso de Dornellas, de l'Association des archéologues portugais à Lisbonne.

Par suite du décès de M. J. Vanden Branden une place de membre correspondant regnicole est devenue vacante ; diverses candidatures sont présentées.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1922.

La séance s'ouvre à 11 heures à Bruxelles, au palais des Académies, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : MM. le l[t] colonel de Witte, vice-président, Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. baron Holvoet, Stroobant, D[r] Van Doorslaer, Tahon, baron de Loë, vicomte de Jonghe, Visart de Bocarmé, Fris, Casier, Destrée, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. Van der Borren, Terlinden, Bautier, Fierens-Gevaert, Hasse, Macoir, Van der Essen, Siebenaler, Poupeye.

M. Rocheblave, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Kintsschots, Geudens, chanoine Van den Gheyn, chanoine Maere, Comhaire, dom Ursmère Berlière, O. S. B., Coninckx, Van Heurck, membres titulaires.

Mgr Lamy, M. Gessler, abbé Philippen, membres correspondants regnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 1922 ; il est approuvé sans observations.

L'Université royale de Padoue invite l'Académie à désigner des délégués pour la représenter lors de la célébration au mois de Mai prochain, du septième centenaire de sa fondation. MM. Vander Essen et Fierens-Gevaert qui acceptent cette mission, sont désignés à l'unanimité.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces documents seront insérés dans le Bulletin.

M. le président annonce le décès de M. Jos Vanden Branden, membre correspondant regnicole, survenu à Anvers le 22 mars 1922.

Il adresse les félécitations de l'Académie à M. Buschmann, qui a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Il fait connaître le résultat des élections qui ont eu lieu en la séance préalable des membres titulaires.

S'adressant ensuite à M. Rocheblave qui, sur son invitation, a pris place au bureau, il lui souhaite la bien-venue :

« Nous avons le bonheur, dit-il, de posséder parmi nous, à titre d'invité et, depuis quelques instants, à titre de membre correspondant regnicole, un représentant de l'Université française qui a, en outre, pour nous un titre tout aussi cher, c'est d'appartenir à l'Alsace et à la Lorraine, d'être une des illustrations de la science de nos amis et alliés. Tant d'amour nous rattache à la France, tant d'affinités et de sympathie nous rapprochent de ces terres si françaises, que vous acclamerez avec moi la présence parmi nous de M. Samuel Rocheblave, professeur à l'Université de Strasbourg, archéologue savant et renommé et un des chercheurs les plus avertis des trésors d'art de la Vieille France. »

M. Rocheblave se déclare très ému de la réception qui lui est faite, et fort reconnaissant pour le titre qui vient de lui être conféré. Il est heureux de se trouver en Belgique et de pouvoir témoigner de toute la sympathie et de toute l'admiration que ses compatriotes et lui ressentent pour ce pays ami et allié. Il assure que c'est pour le corps universitaire Alsacien un honneur de pouvoir nouer des relations intimes avec les savants de Belgique.

Il donne ensuite connaissance de notes sur les élèves flamands inscrits à l'école académique de Paris entre les années 1765 et 1812. Il a pu relever dans les registres conservés à l'École des Beaux-Arts, de nombreuses et intéressantes mentions qui se rapportent aux jeunes peintres et sculpteurs originaires des principales cités belges, qui vinrent achever leurs études artistiques à Paris. Leur intervention fut même si importante que l'on peut dire que, vers le milieu du XVIIIe siècle, l'art français a plus reçu que donné à l'art flamand.

M. Fierens-Gevaert souligne l'importance de ces renseignements qui permettront de rectifier des erreurs dans le genre de celle qui récemment était imprimée dans une revue saxone. Celle-ci revendiquait pour le sculpteur Godecharle, la nationalité allemande parce qu'il avait fait un court séjour à Anvers. Il rappele aussi le rôle qu'a joué Suvée en contribuant à la restitution des œuvres artistiques, enlevées à la Belgique par les republicains français, et insiste sur la part importante prise par Van Brée dans le renouveau de l'art national.

M. Van der Essen rend un hommage ému à la mémoire de

M. le chanoine Cauchie, décédé récemment à Rome d'une manière si malheureuse. C'était un professeur qui avait une très haute idée de sa mission, un savant aux connaissances étendues et variées, un organisateur incomparable, un homme bon et généreux, un saint prêtre. Ses publications furent nombreuses et partout font autorité.

M. Ch. Terlinden fournit d'amples détails sur les collections artistiques réunies par les souverains et les gouverneurs généraux de nos provinces, notamment au château de Tervueren. La plupart n'existent plus. Des collections réunies par l'archiduc Albert, bon nombre de toiles sont encore conservées dans des collections publiques ou privées. Grâce à des inventaires inédits que M. Terlinden analyse, il parvient à en identifier une importante série.

M. Fris fait connaître un fonctionnaire important de l'administration gantoise sous l'ancien régime : le clerc du sang. C'était le greffier criminel dont les fonctions depuis le haut moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle gagnèrent peu à peu une grande importance et finirent par être héréditaires dans la famille des Bette, marquis de Lede. M. Fris étudie leurs fonctions et les privilèges dont ils jouissaient. Il a réussi à établir la liste complète de tous les personnages qui remplirent cet office.

Ces divers travaux trouveront leur place dans les publications de l'Académie.

L'heure étant trop avancée, la communication de M. Destrée est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et de Mai 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

CH. TERLINDEN.	La Belgique aux conférences interalliées.
ID.	La politique économique de Guillaume I, roi des Pays-Bas.
ID.	Le chanoine Cauchie.
ID.	Le régime politique et économique de l'Escaut à travers les âges.
ID.	L'archiduc Albert et la guerre contre les Provinces-Unies.
GEORGES HASSE.	Un problème géologique et historique dans le polder d'Ettenhoven.
ID.	Les barques primitives de Hoevenen.
EMILE DILIS.	L'orfèvre ciseleur anversois Guillaume vander Mont.
ID.	Eene reeks gechiedkundige oorkonden in betrek met het land van Waes.
PAUL BERGMANS.	L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (Musique, Sciences & Lettres.)
F. A. GARCEZ TEXEIRA.	A lenda do pintar Dralia.
CH. VANDEN BORREN.	The genius of Dunstable.
ID.	Compositions inédites de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois.

F. LEURIDANT.	Le Journal de Franquet.
FERNAND DONNET.	Compte-rendu analytique des publications. (Février-Mars 1922)
VICTOR FRIS.	La citadelle de Charles-Quint et le château des Espagnols à Gand.
S. ROCHEBLAVE.	Notes sur les élèves flamands inscrits à l'Ecole académique de Paris entre les années 1765 et 1812.
AD. DE CEULENEER.	Les épreuves de Job. Triptyque d'un peintre flamand de la fin du XVe siècle conservé à Turin.
ID.	Note sur les antiquités conservées à Deynze.
L. VANDER ESSEN.	Hommage à la mémoire de M. le chanoine Cauchie.
J. B. SIBENALER.	Vase aretin à sujets macabres.
L. STROOBANT.	Portrait gothique malinois identifié.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES.	Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin Ve Série, tome II, nos 3 et 4.
ID.	Société royale belge de géographie. Section de géographie commerciale. Renseignements commerciaux 1922, n° 2.
ID.	Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Bulletin 5e série, tome VIII, nos 3 et 4. Mémoires. Collection in 4°, 2e série, Tome VIII, fasc. 2.
ID.	Mémoires. Classe des Beaux-Arts. Bulletin. Tome IV. Nos 3-4.
ISEGHEM.	Franciscana. Vol. V. Nos 2-3.

GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en Mededeelingen. Januari en Februari 1922.
GAND.	Gand artistique. 1e année. N° 2.
MALINES.	Mechlinia. Nos 1 à 4 et 8 à 12.
LIÉGE.	Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique du pays de Liége. 13e année n° 2.
PARIS.	L'amour de l'art. 3e année nos 3 et 4.
ID.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année nos 4 et 5.
ID.	Polybiblion. Partie littéraire. CLIVe vol. 4e livr. Partie technique. CLVIe vol. 4e livr.
ID.	Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1922. Bulletin Janv.-Févr.
ID.	Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin. 3e et 4e trim. 1921.
SAINT-OMER.	Société des Antiquaires de la Morinie. Bultin historique, 257e et 258e livraisons.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Bulletin ; année 1922, 213e, 213e livr.
AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie. Bulletin trimestriel. Année 1921 nos 1 et 2.
SAINTES.	Société des archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis, XXXIXe vol. 8e livr.
BEZIERS.	Société archéologique, scientifique et littéraire. Bulletin, 3e série, tôme XI, 2e livr.
ORLEANS.	Société archéologique et historique de l'Orleanais. Bulletin tome XIX n° 219.

AIX EN PROVENCE. Université d'Aix.
Facultédes lettres. Annales, tome XI nos 1-4.
Faculté de droit, Annales, nouvelle série, nos 7 et 8.

PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin tome XLIX. 2e livr.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti Marc-Abril-Maig de 1922.

MILAN. Reale institute lombardo di scienze e lettre.
Rendiconti, vol. LII et LIII.

PISE. R. Universita di Pisa.
Annali delle Universita toscane. Nuova serie. vol. IV et V.

LA HAYE. Geneologisch-heraldisch genootschap « De Nederlandsche leeuw ».
Maandblad. XLe jaargang. Nos 4 et 5.

LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden te Leiden.
Oudheidskundige mededeelingen. Nieuwe reeks II².

GRONINGEN. Tijdschrift voor geschiedenis.
37ste jaarg. Afl. 2.

ROTTERDAM. Museum van Oudheden.
Verslag 1921.

HELSINGSFORS. Suomen Muinaismuistoghdiotys, Finska fornminnesföreningen.
Suomen Museo. Finskt Museum XXVII-XXVIII-XXXII.

GOTENBOURG. Goteborgs och bohusläus fornminnesförenings. Tidskrift 1920 & 1921.

STOCKHOLM. K. Vitterhets historie och antikuiteh Akadémien. Fornvännen 1918 & 1919.

WASHINGTON. Smitsonian Institution.
Bureau of ethnology. 35 & 36 th. Annual reports.
National Museum. Report on the progres 1921.
Publications nos 2601-2609-2612-2614.

PHILADELPHIE.	American philosophical Society.
	Proceedings. Vol. LX, n° 2.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings. Vol. 57, n°s 1 & 2.
CAMBRIDGE	Havard University.
	Peabody Museum of American archaeology and ethnology. 55th report.
DAMAS.	Académie Arabe.
	Revue mensuelle. 1922. N°s 3 & 4.
BONE.	Académie d'Hippône.
	Bulletin. N° 34.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India.
	Memoirs n° 6.
BATAVIA.	Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
	Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LXI, afl. 2.
	Oudheidkundig verslag 1921. 3e kwartaal.
MEXICO.	Museo nacional de arqueologia, historia y etnographia.
	Plano de l'as ruinas de Cempvala.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX

BRUXELLES.	Peut-on dire ? Oui !
	1e année. N° 1.
ID.	La Griffe.
	N° 2. 3e édition.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE
de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1922.

—

MESSIEURS,

Qu'il me soit permis, une fois encore, en une poignée de notes rapidement résumées, de vous fournir quelques indications succintes au sujet de certaines publications récemment parvenues à notre bibliothèque et que j'estime à plusieurs points de vue mériter votre attention.

Notre confrère M. Ch. Terlinden nous a offert une série de ses plus récentes brochures. Il me serait difficile de toutes les analyser ici, je me bornerai à en signaler sommairement quelques unes. Dans celle qu'il consacre à l'*archiduc Albert et la guerre contre les Provinces-Unies*, il rappelle que l'Espagne avait espéré provoquer la paix avec les Provinces-Unies en cédant la souveraineté des Pays-Bas aux archiducs. Mais ces illusions furent de courte durée. Les Provinces-Unies tenaient absolument d'une part à faire définitivement reconnaître l'indépendance dont elles jouissaient depuis 1579, et d'autre part il leur fallait obtenir que le port d'Anvers ne pût plus à l'avenir faire la moindre concurrence à leurs cités commerciales. Malgré les efforts de l'archiduc Albert, Maurice de Nassau prit l'offensive au mois de juin 1600. La prise d'Ostende compensa le résultat malheureux de la bataille de Nieuport. Mais le manque de ressources força l'archiduc en 1607 à signer un armistice qui aboutit en 1609 à une trêve de douze ans. Les Provinces-

Unies obtenaient la reconnaissance entière de leur liberté et de leur souveraineté. Mais peu satisfaites de ce résultat, elles rouvrirent les hostilités après la mort de l'archiduc Albert et finirent par obtenir en 1648 le fatal traité de Munster qui devait consacrer la ruine d'Anvers.

En corrélation avec cet événement désastreux on trouvera des précisions intéressantes dans le travail que M. Terlinden consacre au *régime politique et économique de l'Escaut à travers les âges*. Il résume l'histoire du fleuve pendant les premiers temps de l'existence d'Anvers, rappelle les progrès commerciaux dont il fut l'instrument et qui devaient aboutir à la splendide prospérité du milieu du XVIe siècle. Le traité de Munster mit fin à cette situation brillante et malgré de timides efforts tentés à diverses reprises, ce ne fut qu'à fin du XVIIIe siècle que la liberté de la navigation fut proclamée par les Français. Celle-ci, toutefois, ne produisit des résultats tangibles que quelques années plus tard, lors de la réunion sous un même sceptre de la Belgique et de la Hollande Malgré les difficultés que nos voisins nous suscitèrent à la suite de la proclamation de l'indépendance de nos provinces en 1830, la liberté de l Escaut resta acquise et fut consacrée d'une manière définitive en 1863 par le traité qui proclamait l'affranchissement du fleuve. Il a fallu les événements de la grande guerre pour faire naître de nouvelles difficultés qui, espérons-le, seront rapidement aplanies.

Je signalerai enfin la brochure dans laquelle M. Terlinden étudie *la politique économique de Guillaume I, roi des Pays-Bas en Belgique*. La situation financière, les circonstances difficiles forcèrent le monarque à décréter souvent des mesures vexatoires et malheureuses ; la dette publique s'accrut, les abus du fonctionnarisme se multiplièrent, des impôts de consommation furent décrétés. La force des choses le contraignit à créer ainsi une situation malheureuse, mais ses intentions étaient bonnes. Et c'est ainsi qu'il faut reconnaître qu'en compensation il multiplia les efforts dans le but de raviver l'activité de toutes les branches de la vie économique du pays. L'industrie, l'agriculture, le commerce, la navigation connurent une ère de prospérité indéniable, et il faut avouer que si, au point de vue politique, le peuple belge n'avait pas eu à produire des griefs

nombreux et importants, il n'aurait pu, au point de vue économique, justifier la révolution de 1830.

Avec une inlassable persévérance, notre confrère Mr Hasse s'efforce d'arracher au sol anversois le secret des premières heures de son histoire.

Les travaux entrepris en vue de la dérivation des eaux des Schijns, au nord d'Anvers, lui permettent d'étudier *un problème géologique et historique dans le polder d'Ettenhoven.* Il a pu constater en ces parages, à divers endroits, des vestiges protohistoriques, dont l'âge archéologique peut difficilement être établi ; ce sont des épaulements et des rectangles isolés en tourbe ainsi que des traces de travaux considérables ayant amené un remaniement complet des couches géologiques. A Hoevenen il a pu reconstituer une nouvelle partie de l'ancien tracé des rivières primitives et dans le lit de l'une d'elles découvrir deux pirogues en chêne datant de l'époque néolitique ; l'une d'elles était encore en voie d'exécution. A Anvers, au marché St-Jacques, il mit au jour des restes de foyer primitif ; au bord d'une rivière qui, à la période préhistorique, coulait en cet endroit, il dégagea une plate-forme en branchages ayant servi de refuge. Enfin, au bassin de la Campine, il a retrouvé les traces d'une nouvelle station lacustre au milieu des nombreux bras des anciens Schijns. Ainsi peu à peu se complètent les découvertes qui permettront un jour de retracer avec sûreté la physionomie du site primitif où s'éleva plus tard la ville d'Anvers et l'histoire des premiers habitants qui s'y fixèrent.

Notre confrère M. Van Heurck possède, on le sait, une splendide collection de drapelets de pèlerinage. Il était donc particulièrement désigné pour écrire l'histoire de ces souvenirs pieux. Il s'est acquitté de cette tâche dans un important volume d'une exécution typographique irréprochable, se distinguant surtout par une illustration abondante et artistique. Il est probable qu'à la suite de l'invention de l'imprimerie, on remplaça les souvenirs de pèlerinage en métal qui, jusqu'alors, avaient été en usage, par des images imprimées et souvent coloriées. D'anciens comptes, des œuvres de peinture permettent d'affirmer que les drapelets étaient déjà en usage dans nos provinces aux XVe et XVIe siècles. Des images du même genre furent aussi employées au sein de confréries ou furent

mêmes imprimées en certaines circonstances sans but religieux. La fragilité de ces images pieuses en a rendu la conservation malaisée; on a pu heureusement recueillir nombre de cuivres ou de bois, qui avaient servi à les imprimer et en obtenir ainsi des empreintes nouvelles. Presque toutes les localités belges possédaient des drapelets; tous les lieux de pèlerinage, tous les sanctuaires religieux en distribuaient. Dans son ouvrage, M. Van Heurck s'applique à les décrire et parvient ainsi à former un répertoire général dans lequel-on peut puiser de nombreux détails non seulement sur les drapelets eux-mêmes, mais aussi sur les dévotions qui les firent naître ou les lieux de pélérinage qui les distribuèrent.

On connait les péripéties diverses du séjour si mouvementé que fit dans nos provinces en 1681, le religieux capucin, le P. Marc d'Aviano. Sa prédication souleva partout un enthousiasme religieux incomparable; des foules immenses de fidèles et d'auditeurs se pressaient sur ses pas; des événements extraordinaires survenaient à la suite de son intervention. Lors de son voyage d'Anvers à Bruxelles, il s'arrêta à Malines le 23 et le 24 juin. Les habitants l'attendaient le soir aux portes de la ville pour solliciter sa bénédiction. Le lendemain il dut répéter ce geste trois fois en la même journée : au pied du maître autel de l'église St-Rombaut, à la porte de l'église, et finalement à une fenêtre de l'hôtel de ville. A la suite de cette intervention, un grand nombre de faits surprenants et de guérisons se produisirent. Divers documents les relatent. L'autorité religieuse fit une enquête soigneuse et interrogea nombre de témoins afin de s'assurer de la véracité des événements qui s'étaient produits. Ce sont les diverses péripéties du séjour du père d'Aviano à Malines et les éléments principaux de l'enquête qui s'en suivit que le P. Hildebrand expose dans la notice qu'il consacre à *Marcus van Aviano te Mechelen (1681)*, dans le fascicule 2-3 du volume V de *Franciscana* (page 194).

Haupt, Carl Justi, Melle Errera, Schwarz, Benezet, von Wurzbach, d'autres auteurs encore, dans leurs ouvrages artistiques, font une courte mention, identique en ses détails, de Jean Dralier de Bruges, peintre, mort en 1504 à Tomar, en Portugal, où existerait encore sa pierre tombale. M. Garcez Texeira a voulu connaître, avec plus de précision, la vie de cet artiste flamand, émigré en Lusi

tanie. Il a réuni le résultat de son enquête en une brochure intitulée : *A lenda do pintor Dralia.* Il résulte de ses recherches que toutes les mentions relatives à Dralia ou Dralier ont une source commune, une notice parue en 1877 dans la « Revista critica de bellas artes » et qui a pour auteur le vicomte de Juromenha. Celui-ci fournit quelques indications au sujet du peintre Dralia et reproduit l'épitaphe qui se lisait sur son tombeau et qui était conçue comme suit :

Ossa. venerabilis. pictoris.
flandiensis. y. Brugts.
oriundi. Joannis. Dralia.
hic. requiescunt. qui. viam.
diu. versam. carnis. egrediens.
obiit. anno. Domini. mill. 6°.
IIII. 3ª Januarii.

Joaquim Mareira dans sa « Coleccao de epitaphias inscripeões et lettreiros, » reproduit cette inscription avec quelques variantes. On y lit : *metorii* au lieu de *pictoris*, *Drabe* au lieu de *Dralia*, *V°* au lieu de *6°*. Il ajoute que la pierre tombale était ornée à ses angles des symboles des évangélistes.

Aujourd'hui la pierre sépulcrale a disparu. M. Garcez Texeira l'a vainement recherchée dans les diverses églises de Tomar. Toutefois, les deux copies qui ont été faites de l'inscription attestent évidemment qu'elle existait il y a quelques années. M. Texeira propose quelques corrections qui sont évidentes, telles *Brugis* au lieu de *Brugts*, *Flandriensis* au lieu de *Flandiensis*. Il est clair qu'une mauvaise lecture a fait prendre le 5 gothique pour un 6 et qu'il faut lire dans la date *V*ᵉ.

Par contre, il propose de remplacer *pictoris* par *rectoris* au lieu de *metorii*, qui est sans signification. Se basant sur le qualificatif *venerabilis* et sur la présence des symboles évangéliques, qui, d'après lui, décèlent la qualité ecclésiastique du défunt, il propose d'en faire au lieu d'un artiste, le recteur d'un établissement réligieux. J'avoue que la qualification de *venerabilis* me déroute quelque peu, à moins que l'on se trouve en présence d'un ecclésiastique qui se soit adonné à la peinture. Ce ne serait pas un cas unique. Mais l'existence des symboles évangéliques ne constitue pas une preuve ;

dans nos provinces on les retrouve très fréquemment employés et occupant les quatre angles de pierres tombales qui recouvrent les restes de personnages n'ayant aucun caractère réligieux.

Reste le nom du défunt ; le vicomte de Juromenha l'a lu Dralia ; M. Moreira, Drabe ; M. Texeira propose Draba. Or, si l'on veut parcourir les listes des membres de « la Corporation des peintres de Bruges » qu'a publiées M. Charles Vanden Haute, on retrouvera un peintre Jean Drabbe, fils de Jean, reçu dans la corporation le 13 Décembre 1485, dont le nom se retrouve plus tard sur une liste de membres décédés, liste probablement dressée en 1490. Les mêmes listes, en 1474-75 renseignent l'inscription d'un apprenti Haernekin Drabbe, fils de Jean, peut-être le même que le précédent.

Il en résulte qu'il existait à Bruges un peintre du nom de Jean Drabbe, et qu'il ne serait donc pas impossible qu'un de ses parents ait émigré au Portugal. Sans vouloir pousser cette étude plus loin, je suis d'avis qu'on doit conserver la qualité de peintre au personnage enterré à Tomar et voir dans le nom Draba une équivalence du nom brugeois de Drabbe. Des indications d'archives permettront peut-être d'identifier ce personnage d'une façon certaine. Espérons que M. Texeira aboutira dans cette tâche. En attendant je crois prématuré de se rallier à la conclusion de son travail par laquelle il propose de rayer le nom de Dralia ou Dralier de la liste des peintres flamands.

Depuis de nombreuses années, M. le comte Durrieu a pérégriné à travers toutes les bibliothèques d'Europe à la recherche de manuscrits illustrés d'origine française. Ses recherches n'ont pas été vaines et les découvertes qu'il a faites ont, en maints cas, été au point de vue artistique, d'une importance capitale. C'est ainsi qu'il a pu étudier à Vienne, un manuscrit du XVe siècle, qui fut peint originairement pour Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et pour sa femme Marguerite de Valois, la seconde des filles naturelles que le roi Charles VI eut d'Agnès Sorel. Les blasons qui parsèment le volume, permettent d'établir qu'il fut exécuté entre les années 1458 et 1473. Les miniatures qui ornent ce précieux livre d'heures sont de différentes mains. Un des artistes qui l'illustra est sans contredit le même qui peignit les miniatures du manuscrit de « l'histoire universelle jusqu'à la mort de Jules César », de la Bibliothèque

nationale à Paris, et d'un second qui vient d'entrer dans la Bibliothèque de la Chambre des députés de Paris et contient une « traduction française de Tite Live » par Berceure. D'autres manuscrits encore sont illustrés de miniatures sorties de la main du maître des Heures du Coëtivy ou tout au moins exécutées dans son atelier et d'après ses principes. Une récente découverte permit à M. le comte Durrieu de ranger un nouveau manuscrit dans la même catégorie. Il s'agit d'un exemplaire du texte italien de la « Divine Comédie » de Dante, de la Bibliothèque nationale. Celui-ci a été enluminé à l'intention du fils cadet du roi de France, Charles VII, Charles de France, frère de Louis XI, successivement titré de duc de Berry, de 1461 à 1465, duc de Normandie de 1465 à 1469, et duc de Guyenne, de 1469 à 1472. Chaque fois qu'il échangeait un titre contre un autre, il modifiait la disposition héraldique de son blason. Or les armoiries peintes sur le Dante sont celles que le prince porta en tant que duc de Berry de 1461 à 1465. Il fallait donc rechercher pour identifier l'artiste qui avait exécuté les miniatures des Heures de Coëtivy et des manuscrits analogues un peintre dont le nom figurait pendant ces quatre années, dans des documents d'archives. Dans son livre consacré à Charles de France, M. Stein prouve que ce prince a, comme peintre enlumineur, attaché à sa personne depuis 1464 jusqu'à 1468, un certain Jean de Laval. D'autre part, les comptes d'octobre 1463 à septembre 1464 prouvent que le prince payait une pension à un autre artiste, Henri de Vulcop, précédemment enlumineur en titre de la mère du prince, la reine Marie d'Anjou. Mais certaines miniatures d'autres manuscrits qui peuvent être attribuées à Jean de Laval, ne correspondent pas du tout par leur facture à celles des Heures de Coëtivy. Par suite de ces déductions, M. le comte Durrieu en arrive à cette conclusion que l'auteur des miniatures de Coëtivy est Henri de Vulcop. Cette affirmation est encore confirmée par d'autres indications d'ordre historique. Quel était cet artiste ? Rien de précis n'est connu a cet égard. On sait qu'il avait un frère appelé Conrart et qui fut également peintre. Les comptes permettent d'établir que d'autres travaux leur furent confiés ; M. le comte Durrieu suppose que les frères Vulcop étaient d'origine étrangère, probablement flamande. Le prénom de Conrart me ferait plutôt pencher vers une origine

allemande. L'intéressante étude que je viens de résumer a été présentée par notre confrère M. le comte Durrieu à la « Société nationale des antiquaires de France » ; on pourra en prendre connaissance dans le Bulletin de cette société » (3e et 4e trimestres 1921. p. 301.)

« La renaissance de l'art français et des industries de luxe » (5e année n° 4) consacre un numéro spécial aux *richesses de la France coloniale*. Dans une série de courtes et substantielles notices signées de noms autorisés, sont décrits les trésors artistiques et archéologiques, heureusement conservés ou précieusement réconstitués dans les diverses colonies où flotte, à travers tous les continents, le drapeau français. Ce sont les vestiges si importants de l'antique civilisation romaine qui parsèment de toutes parts le sol brûlé des contrées de l'Afrique septentrionale ; ce sont les monuments somptueux et si caractéristiques qui peuplent encore si nombreux les plaines boisées de la Chine,ou bien encore les temples mahométans ou les ruines antiques que conservent la Syrie et le Liban. D'autre part la note moderne ne fait pas défaut et l'art particulier de peuples divers : des indigènes de la Tunisie, des noirs de la région équatoriale, des habitants des îles africaines et de ceux des Antilles, des insulaires du Pacifique, est analysé en ses manifestations les plus typiques. Une illustration abondante souligne et éclaire ces diverses descriptions et de belles planches sont encore consacrées hors texte aux monuments ou aux paysages les plus importants.

Une nouvelle exposition retrospective a été organisée récemment à Paris, au Petit Palais ; c'est celle de l'œuvre de P. P. Prudhon. La même revue de « La Renaissance de l'art français et des industries de luxe » consacre à cet événement artistique un numéro spécial (5e année n° 5). Tour à tour, Arsène Alexandre analyse l'âme de Prudhon, Pol Dirion détaille sa carrière, Charles Saunier analyse ses dessins, Clément Janin fait connaître ses gravures. Une très abondante illustration permet de se rendre compte de l'importance de cette exposition où voisinaient les tableaux, pastels, dessins ou gravures appartenant aux grands musées ou aux principales collections particulières. Né en 1758 à Cluny, Pierre Prudhon étudia à Dijon, puis à Paris, il visita Rome et vint se fixer à Paris où bientôt le succès couronna ses efforts. Sa carrière qui fut brillante ne se

termina qu'en 1823. Dans l'exposition ouverte en ce moment de l'œuvre de l'artiste, M. Alexandre voit plus qu'une circonstance accidentelle, il y croit découvrir un besoin secret des esprits et des cœurs. Peintre raffiné de toutes les grâces mythologiques, l'œuvre de Prudhon est, en effet, en opposition complète avec les théories artistiques extrêmes qu'on préconise aujourd'hui ; il s'en exhale un parfum de poésie suprême et de beauté antique qui caractérise une époque. Cette vision ne correspond peut-être plus aux tendances actuelles, mais témoigne cependant du talent du grand artiste qui l'interprêtait.

Le culte de St-Augustin a de tous temps été très populaire dans beaucoup de localités belges et notamment à Anvers, où le collège, autrefois si réputé que dirigeaient les religieux, appartenant à la congregation érigée d'après la règle arrêtée par le grand docteur africain, contribua grandement à sa diffusion. Les reliques du saint étaient en grand honneur. Celles-ci coururent, toutefois, à maintes reprises, de sérieux dangers. Leur histoire constitue une page d'iconographie pleine d'intérêt, que M. le chanoine Leroy développe dans le «Bulletin de l'Académie d'Hippone» (1914-1921, p. 17.). St-Augustin mourut à Hippone le 28 août 430 au cours du siège de l'antique cité par les Vandales. Son corps fut enseveli dans la Basilique de la paix. En 497 les évêques de Carthage et de Numidie l'emportèrent en exil à Cagliari ; il y resta jusqu'en 722, quand le roi des Lombards Luitprand voulant le soustraire aux profanations des Sarrasins, leur acheta l'autorisation de l'enlever ; il le fit transporter à Pavie où il le plaça dans la Basilique de St-Pierre. Pendant l'attaque de cette ville par Charlemagne, les reliques furent cachées dans un oratoire voisin où elles reposèrent jusqu'en 814 ; elles furent alors réintégrées dans leur premier asile ; elles y reposèrent pendant plusieurs siècles sous la garde alternative des Bénédictins et des chanoines réguliers de St-Augustin. En 1397 fut édifié le superbe tombeau en marbre, dessiné par Giovanni de Balduccio ; les reliques n'y furent, toutefois, placées qu'au début du XVIIIe siècle. A la révolution elles furent cachées et le restèrent jusqu'en 1833, quand elles furent transportées dans la cathédrale. Enfin, en 1900 elles reprirent leur place dans la Basilique de St-Pierre, récemment restaurée. Le pape Léon XIII composa, pour la circonstance,

une magnifique poésie latine. L'église d'Hippone, siége de l'évêché qu'illustra le grand docteur africain, obtint, toutefois, en 1842, une notable partie des reliques, le bras droit du saint ; celui-ci est aujourd'hui conservé avec grand honneur dans la basilique insigne qui s'élève sur les ruines de l'antique capitale carthaginoise. En relatant *l'histoire des reliques de St-Augustin*, M. le chanoine Leroy a réussi à dissiper pas mal de légendes et à fixer définitivement les circonstances qui signalèrent, au cours des siècles, les pérégrinations qu'elles eurent à subir.

Ce sont encore des reliques qui m'ont permis, dans une toute autre direction et à une autre époque, de recueillir certaines indications qui ne manquent pas d'intérêt. En feuilletant le fascicule de 1919 des « Fornvännen », de la « K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien de Stockholm », mon attention a été attirée par une planche qui illustre une notice de M. Isak Collyn, intitulée *Stockholm Starkyrkas aterfunna reliker jamte nagra arkivaliska bedrag till St-Göranstatyns datering*. Cette planche reproduit un fragment d'un très intéressant reliquaire. C'est le buste couvert d'une armure très typique, surchargée d'ornementation, d'une statuette de St-Georges. La tête découverte ornée d'une chevelure abondante est pleine de caractère et de mérite artistique. Le geste du bras droit et la position du corps font supposer qu'il s'agit ici d'une statuette équestre et que le saint y est représenté transperçant de sa lance le dragon qu'il vient de vaincre. L'aspect de cette figure remarquable du XVe siècle l'apparente évidemment aux nombreuses œuvres du même genre qui sont encore conservées dans nos provinces. Sur la poitrine de la statuette est ménagée une cavité vitrée qui renfermait des reliques. Celles-ci ont été enlevées et sont encore conservées ; elles étaient renfermées dans des sachets qui portaient des étiquettes d'identification : *De Sancto Georgio — De Sancto Blasio et Sancto Germano epō et martiribus. De Sancto Giorgio et Sancto Blasio et scto Germano.* Un petit parchemin accompagnait les reliques. L'écriture était frappante de ressemblance avec celle que l'on retrouve dans nos archives dans des documents de cette époque. Voici le texte de cet écrit :

A^o^ dm̄ mille^mo^ LXXXX die vrō sci Silvestri p̄pe ego Anto^us^ Mast ap̄lice sedis pth̄o noris et in h^o^ regno swetie nūti^s^ sive legatus cū anno jubilei missus ac destinatus ı̄clusi has venēbiles religās in

istœ immagīe Sti Georgi q̄ eti eodem die erectū fuit in pn̄to loco strenn⁹ autē miles et dn̄s steno sture īcliti regno swetie gubnātor ac eius cōtoral nobilis et gnosa dn̄a dn̄a Inghelborchg salute posuerunt feliciter.

(Anno Domini millesimo quadringentesimo) LXXXX die vero sancti Silvestri pape ego Antonius Mast apostolice sedis protho notarius et in hoc regno Swetie nuntius sive legatus cum anno jubilei missus et destinatus inclusi has venerabiles reliquias in ista imagine sancti Georgi qui etiam eodem die erectus fuit in presento loco. Strenuus autem miles et dominus dominus Steno Sture incliti regni Swetie gubernator ac eius contoralis nobilis et generosa domina domina Inghelborgh pro eorum salute posuerunt feliciter).

De ce document il résulte que le jour de la St Silvestre de l'année 1490, Antoine Mast, protonotaire apostolique, nonce et légat apostolique, chargé en cette année jubilaire d'une mission en Suède, a placé les reliques adjointes dans ce reliquaire dont venaient de faire don à l'église de Stockholm le gouverneur royal et sa femme.

Divers historiens suédois se sont occupés de la personnalité de l'envoyé pontifical, Antoine Mast, qu'ils s'entêtent à appeler Masth. Des renseignements qu'ils fournissent il résulte que le légat remplit sa mission dans le Nord, au Danemark et en Suède, de 1488 à 1491, peut-être même jusqu'en 1493, qu'il fut chargé, d'accord avec un autre légat, le cardinal Raymond Peraudi, de placer des indulgences jubilaires et de prêcher une croisade contre les Turcs. Ce fut en 1489 qu'il arriva en Suède ; on le trouve en cette année installant l'abbesse Marguerite dans le cloître d'Askaby, officiant dans l'église St-Olaf à Norrköping, prêchant à Stockholm et proclamant le jubilé ordonné par le pape Innocent VIII. Détail intéressant, il commanda en 1462 une cloche à Malines, chez le fondeur Simon Waghevens, pour compte de l'archevêque Jakob Ulfssons, pour l'église decanale d'Upsala. Lors de la signature du contrat relatif à cet achat, Mast prend le titre de *canonicus ecclesiae collegiatae B. Mariae Virginis Antverpiensis.*

Cet important personnage ecclésiastique, honoré d'une mission de confiance par le pape, aurait donc été originaire de nos provinces. Les indications puisées dans les archives de la cathédrale

d'Anvers, m'ont permis de confirmer cette origine et de fournir à son sujet des indications qui ne manquent pas d'intérêt.

Je ne possède malheureusement pas de détails au sujet des parents et du lieu d'origine d'Antoine Mast. Les documents sont muets sous ce rapport.

Mais d'autre part j'ai pu apprendre que ce fut le 29 janvier 1479 qu'il fut nommé chanoine de l'église de Notre-Dame. Je ne sais pas quand il obtint le titre de protonotaire apostolique. Mais, par contre, je sais que le pape Alexandre VI le nomma le 8 juillet 1497, titulaire de l'une des deux plébanies de l'église Ste-Walburge à Anvers, plébanie devenue vacante par suite de la démission de Michel de Beringen. Le 24 novembre de la même année, le duc de Bourgogne, Philippe-le-Beau, confirmait cette nomination. Il stipulait, toutefois, que le cumul de cette plebanie avec d'autres bénéfices n'était plus toléré que pour le seub Mast et cesserait après lui. Une note nous apprend qu'à cette époque cette plébanie rapportait à son bénéficiaire un revenu de 60 ducats d'or de Cambrai; le canonicat de l'église Notre-Dame ne valait que 24 ducats.

Mais Mast cumulait encore d'autres et importants bénéfices. C'est ainsi qu'il appert qu'il possédait aussi le rectorat de l'église de Ranst (près d'Anvers), la chapellenie des Cinq plaies de Notre-Seigneur dans l'église de St-Gommaire à Lierre et une chapellenie dans l'église de Welle, plus un canonicat dans l'église de Hoegaerden.

J'ai encore pu relever l'intervention d'Antoine Mast dans divers actes importants. C'est ainsi que le 29 janvier 1497 il reçut la procuration de Louis Brunus, chanoine de Liège, conseiller du duc de Bourgogne et de l'empereur, décoré du titre de *pœta laureatus*, qui le chargea de revendiquer en son nom un canonicat vacant dans l'église St-Servais à Utrecht, à la suite de la mort de Christophe Martens, ainsi qu'un second canonicat dans l'église de Notre-Dame d'Anvers. La même année, le 30 mai, il figura parmi les témoins qui représentèrent Philibert Naturelli prévôt de l'église St-Anatole de Salins, lors de la prise de possession d'un canonicat qu'il avait obtenu dans l'église de Notre-Dame à Anvers, à la suite de la démission du chanoine De Venray.

Antoine Mast dut mourir à la fin de l'année 1498 ou au début de

l'année 1499, car, par un decret de 5 des Kalendes dejuin 1499, le pape Alexandre VI accordait à Lievin Nilis, doyen de l'église de St-Géry, du diocèse de Besançon, le canonicat et les autres bénéfices devenus vacants par suite du décès de Mast. Le 17 juin le duc Philippe-le-Beau confirmait cette nomination.

La reconstitution d'une figure intéressante de l'histoire ecclésiastique de la fin du XVe siècle, me fera pardonner, je l'espère, les développements un peu plus considérables que j'ai cru devoir donner à la notice de M. Collyn, dans les Annales de l'Académie suédoise.

11 juin 1922. FERNAND DONNET.

Le Baptême du Christ et la sainte ampoule.

(Note iconographique).

Il est à l'abbaye de Maredsous, près de Dinant, trois bas-reliefs bien curieux, retrouvés en 1883 dans une ferme, à Florennes, et dont les sujets qu'ils représentent : le *Baptême du Christ, saint Michel archange* et un *saint abbé* ne laissent guère douter qu'ils ne proviennent de l'ancienne abbaye du dit lieu, maintenant détruite. Les Bénédictins de Maredsous les recueillirent et l'un d'eux, dom Van Caloen, les publia (1).

J'ai eu moi-même l'occasion d'en parler au Congrès archéologique de Tournai, en 1921. Ce sont trois panneaux sculptés en calcaire bleu du pays, aux dimensions sensiblement égales : 1,06 × 0,490 ; 1,07 × 0,485 ; 1,07 × 0,490. Comme les panneaux analogues de Moissac, ils décoraient probablement des piliers du cloître. On ne peut les considérer sans avoir l'impression d'ivoires agrandis et, de fait, pour deux au moins d'entre eux, le Baptême et Saint Michel, il est certain que des ivoires syro-égyptiens ont servi de modèles, soit qu'ils aient été mis réellement sous les yeux du sculpteur, soit que des ivoires caroligiens aient servi d'intermédiaires. Leur date, qui résulte de divers indices, sa place vers 1140-1150. Par certaines particularités, ils appellent la comparaison avec des figures repoussées en haut-relief de Godefroid de Claire. Il est donc

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XVI, p. 86.



permis d'affirmer qu'ils furent exécutés, là où ils furent retrouvés, dans la vallée de la Meuse.

Mais tout cela sera exposé ailleurs (1). Je ne veux m'occuper ici que de l'un d'eux, le Baptême du Christ, et au seul point de vue iconographique.

Jésus est debout dans l'eau du Jourdain, Jean lui impose les mains : c'est la première partie du rite sacramentel. La seconde, selon la liturgie, était l'onction par le saint chrême et ce saint chrême, le voici précisément contenu dans une ampoule qu'apporte en son bec la colombe céleste : détail intéressant, en vérité, et qu'on ne rencontre pas, semble-t-il, dans l'art chrétien primitif.

Sans doute l'iconographie a brodé, dès les premiers siècles du moyen-âge, sur la simplicité du récit évangélique : il y a, par exemple, des monuments où la colombe tient une couronne suspendue au-dessus de la tête de Jésus pour signifier sa royauté messianique ; on la voit encore, cette colombe, émettre de la pointe du bec des auréoles, des ruisseaux ou faisceaux de rayons qui enveloppent le Christ de lumière et symbolisent l'effusion divine ; mais apporter l'ampoule nécessaire au Baptême, participer à l'action d'une façon si directe et si restreinte à la fois, jamais. (2).

Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, l'ampoule n'apparaît dans les représentations du Baptême de Jésus qu'au cours du IXe siècle. Qu'on feuillette le grand recueil de Goldschmidt contenant tous les ivoires — ou peu s'en faut — des périodes carolingienne et othonienne : on l'y rencontrera deux fois, la première dans un ivoire (IXe siècle) dérivant du groupe de Liuthard et faisant partie de la collection Mayer Van den Berg, à Anvers (anc. collection Micheli), la seconde dans un ivoire de Metz (IXe-Xe siècle), au musée de Brunswick. (3).

(1) Dans les *Mémoires* à paraître de la Fédération archéologique de Belgique. Congrès de Tournai, 1921.

(2) Exemples et reproductions nombreuses dans dom Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, article *Baptême du Christ.* WESTWOOD, *Fictile ivories*, n° 126, pl. VI ; GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen*, tome I, fig. 6.

(3) GOLDSCHMIDT, *idid.*, tome I, pl. XXVII, n° 66, pl. XLIV, n° 96a, cf. pp. 35, 53.

Or, le IX[e] siècle est l'époque où se répandit la légende de la sainte ampoule de Reims, l'époque où Hincmar, archevêque de la cité du sacre, la recueillit avec allégresse pour en orner la vie qu'il écrivait de saint Remi (1). Ceci n'explique-t-il pas cela ? Je veux dire que si l'ampoule ne se rencontre pas dans le Baptême du Christ avant la IX[e] siècle, il y a bien des chances pour qu'elle s'y soit introduite à la faveur des merveilles qui avaient eu lieu, disait-on, lors du baptême de Clovis.

Hincmar racontait, selon la tradition populaire, comment le prêtre qui devait apporter l'huile des onctions ayant été empêché d'arriver à temps, saint Remy vit soudain une colombe descendre du ciel tenant au bec la sainte ampoule.

Que la légende de Reims se rattache assez étroitement au Baptême dans le Jourdain, qu'elle en soit une sorte de provignement lointain, voilà qui est assuré, car des deux côtés, une colombe vient indiquer celui que le Seigneur a distingué, l'élu sur lequel il abaisse son regard avec une affection particulière. Clovis, comme Jésus, attire sur sa tête, au jour de son baptême, le signe de l'oiseau divin, révélateur de sa grandeur et de sa destinée. Des images familières suggéraient à l'imagination populaire ce rapprochement audacieux. Le détail de l'ampoule, d'autre part, provenait du réel emploi qu'on faisait d'un vase de cette sorte, lors de l'onction baptismale. Ainsi se trouva composé le tableau qui devait solliciter à la fois les imagiers et les chroniqueurs. Des uns ou des autres qui furent les premiers à traduire la légende ? Il serait difficile de le dire. La *vita* d'Hincmar fut composée vers 878. Un ivoire du haut moyen-âge ne peut guère se dater avec précision.

Le miracle de Reims est figuré sur une feuille de diptyque du musée d'Amiens (2). On n'en connaît pas d'autre représentation, ce qui n'étonnera pas, car il était dans la nature d'un tel sujet de ne pas être souvent reproduit. L'effet le plus intéressant de la légende

(1) *Vita Remigii*. Voir *Acta sanctorum*, octobre tome I ; S. R. M., t. III (ed. Krusch).

(2) Reproduit par dom Leclercq, *op. cit.*, article *Clovis (Baptême et sépulture de)*.

(3) Demay, *Le costume d'après les sceaux*, Paris, 1880, p. 326.

sur l'iconographie serait donc — sous réserve de contraires indications — d'avoir ajouté aux figurations traditionnelles du Baptême du Christ un détail proprement français, rémois : l'ampoule contenant le saint chrême.

Il ne faut pas s'y tromper d'ailleurs : cette ampoule restait, comme la liturgie le demande, un accessoire rituel propre au sacrement de baptême. Ainsi, dans un des hauts-reliefs repoussés de la châsse de Notre-Dame, à la cathédrale de Tournai, œuvre exécutée par Nicolas de Verdun en 1205, saint Jean-Baptiste verse au moyen de l'ampoule l'huile baptismale sur la tête du Christ. Plus tard, sur un sceau de l'abbaye de Chocques (1305), le Précurseur tend la main pour recevoir l'ampoule que la colombe lui apporte du ciel. Les images restèrent donc fidèles, pour le fond, au récit évangélique.

Il est curieux de constater qu'au lieu même où la légende avait pris naissance, là où l'on se flattait de conserver la sainte ampoule, la vieille légende fut bientôt dénaturée, ou, tout au moins, détournée de sa signification primitive.

On oublia, ou se plut peut-être à oublier, que l'huile de l'onction avait été envoyée des cieux non pour le sacre, mais pour le baptême de Clovis. Le présent, comme il arrive tant de fois, rejaillit sur le passé et le transforma ; si bien qu'on finit par croire, ainsi que Kurth en a fait l'observation (1), qu'en se servant de la sainte ampoule à l'occasion du sacre des rois, on répétait exactement ce que saint Remy avait fait à l'égard du fondateur de la monarchie française. Le prestige de Reims et surtout le prestige de la royauté s'en trouvèrent accrus sensiblement.

MARCEL LAURENT.

(1) G. Kurth, *Clovis*. t. I, p. 332.

Archéologie préhistorique de l'Alsace.

Mégalithiques et Folklore de la région de Niederbronn, dépt. du Bas-Rhin

par CH. MATTHIS
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

PRÉFACE.

J'ai l'honneur de présenter à votre attention un travail sur les Mégalithiques et le Folklore de la partie montagneuse de l'Alsace septentrionale, avoisinant le Rhin et le Palatinat, une région qui fut par ce fait exposée aux invasions.

La plaine fut ravagée, mais la montagne sut conserver ses monuments et le peuple ses traditions ; j'ai découvert les uns et approndi les autres.

Ces Mégalithiques sont des pierres aux formes bizarres, aux noms mystérieux et qui se trouvent autour de Niederbronn, sur la crête de nos montagnes, aux endroits les plus inaccessibles ; ces objets, je les fuyais dans mon jeune âge à cause des légendes parfois horribles, qu'on m'en racontait ; je les recherchais plus tard, pour en faire le sujet de mon travail d'aujourd'hui.

Une récente découverte que je fis en Espagne (¹), de pierres pré-

(1) Basses-Vosges et Sierras Ibériques, Monuments similaires par Ch. MATTHIS 1921-22. Revues et journaux d'Alsace.

sentant les mêmes formes, sur lesquelles se conservaient des légendes semblables aux nôtres, en réveillant mon attention, rehaussèrent la valeur de mes découvertes d'ici.

La ressemblance frappante existant entre des objets et des usages dans deux pays, si différents (Espagne-Alsace) et si éloignés l'un de l'autre, m'ont suggéré l'idée d'une origine commune et devant être du plus haut intérêt à être examinés et étudiés ; à cet effet, et pour en faciliter la visite, j'ai établi un plan dessiné d'après la carte de l'état-major au 1/25000e (1), sur lequel j'ai indiqué l'endroit où ces monuments se trouvent en désignant leur genre par les signes admis par la S. P. F. (2)

Dans tous ces lieux se sont conservées des inscriptions préhistoriques, on y voit des signes symboliques affectés à un culte remontant à l'âge de la pierre ; il s'en est conservé des noms, qui sont autant de précieux documents sur les idées des hommes de l'époque, sur les traditions locales, les usages, les croyances et les divinités qu'adoraient nos ancêtres.

De tous ces vestiges des temps les plus primitifs, vestiges que je rassemble et étudie depuis des années, j'ai essayé de tirer le sens qu'on s'en racontait mystérieusement.

LE WASGAU (3)

De tous temps la région montagneuse située entre les rivières de la Zinzel à l'Ouest et de la Schwarzbach à l'Est (I) a porté le nom de Wasgau, du mot Wasen, synonyme de herbages, dont on a également tiré les noms de Wasenbourg, Wasenkopf et Wasenberg.

Au sommet du Riesberg (Mont des Géants) se trouvent encore de nos jours deux prairies qui seules subsistent des immenses pâturages où, durant la belle saison, les paysans de la vallée menaient paître leurs troupeaux.

(1) Voir la carte au 1/25000 des Mégalithiques de la région de Niederbronn du même auteur 1922 en préparation à l'imprimerie strasbourgeoise.

(2) Manuel des recherches préhistoriques, Paris, Schleicher frères, 1900.

(3) Dr. Helisaeus Rösslin, description de Nieder-Burne et du Wasgau Strasbourg 1593 Jobin.

Dans cette région de la Wasgau on trouve sur presque chaque hauteur et plus souvent en groupes. des autels à cupules et à rigoles entourés de Menhirs et d'autres Mégalithiques.

LIEUX OU SE TROUVENT LES MÉGALITHIQUES.

Les massifs montagneux, dont il s'agit, sont situés à proximité de Niederbronn et rendus accessibles par des chemins et des sentiers bien indiqués. Les forêts que l'on trouve sont en partie domaniales ou sont la propriété des villes voisines de Niederbronn et de Reichshoffen.

La ville de Niederbronn est adossée aux Vosges ; à l'angle formé à cet endroit par la ligne des montagnes, s'ouvre la vallée de Bitche dans laquelle passe l'ancienne voie gallo-romaine, reliant l'Alsace à la Lorraine. A gauche de l'entrée de ce défilé. s'élève le massif du Wasenkoepfel (I) (1) de 521 m. d'altitude, et sur les hauteurs du Burgberg, (II) du Riesberg, (III) du Sonnenberg (IV) et du Pfaffenberg (V), on voit une variété de pierres d'un travail très fruste, mais d'une grande richesse de formes, ce sont là des monuments Mégalithiques.

Sur la droite du passage s'élève à 580 m. d'altitude, le Wintersberg. (VI) où l'on rencontre des monuments semblables, à la Liese, (VII) à la Zickeburi (VIII) (Camp celtique), au Rockenberg (IX), au Bildstoeckel (X), au Lichteneck (XI), au Heidenkopf (XII). C'est aussi sur ce massif que se trouve l'autel du Burneberg (XIII) avec son bassin, ses galeries, ses graffiti et son menhir.

En suivant la crête dans la direction du Sud-Est on voit sur le Weyerkopf (XIV) un autel, des piscines, des tombes, des menhirs, des fonds d'habitations néolitiques et sur le sommet de l'Ochsenkopf (XV), un cimetière sémite figurant sous ce nom sur une carte du XVIe. (2) A l'ouest de cette montagne se groupent les trois collines de la Hochscheid, (XVI) du Taegelsbusch (XVII) et du Hagelsbusih, (XVIII) qui sont couvertes des ruines d'une acropole,

(1) Ces chiffres se rapportent à ceux indiqués sur la carte.

(2) Archives de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Palais Rohan.

derniers vestiges d'une immense cité fortifiée que j'ai découverte en 1914 (1).

NIEDER-BURNE, SES SOURCES ET LEURS LÉGENDES.

Au pied de ces montagnes, dans une vallée étroite et profonde qui s'ouvre sur la plaine d'Alsace, se trouve la plus ancienne station balnéaire de la région, l'antique Burne (fontaine), 1 encore nommée Engelstadt (Cité des Anges), probablement en raison de la légende qui se rattache à sa source, laquelle portait le nom de Kindels-brunne. D'après cette légende on racontait aux enfants que leurs parents les trouvaient là sous forme de petits anges. 2

L'eau de cette source était recommandée aux femmes désireuses d'êtres mères, (3) et l'on racontait qu'après la Saint-Jean, ces dernières allaient puiser de l'eau de la source miraculeuse, et, à la dérobée, la portaient sur les hauteurs pour en arroser les autels et déposer une offrande dans les cupules destinées à cet effet. 3

La source était dédiée à St-Jean-Baptiste, et à partir du 24 juin, fête du Solstice d'Eté, les habitant des villages environnants venaient à Burne pour se baigner dans l'eau de la source, persuadés que son eau bienfaisante les préservait de toute maladie pendant le courant de l'année. 4

A l'extrémité Sud de la ville, en venant de la plaine, se trouvent deux collines qui portent encore les noms des divinités auxquelles elles étaient consacrées. A droite est le Beels-Boden 5 ou terre de Bel (Apollon) ? et à gauche le Froo-6 Vald (4). Fouvra-Frau. Au pied du Bels-Boden coule le ruisseau de la Busenbach 7 (expiation) et au Froo-Wald coule le Himmelsbach 8 (Ruisseau de la rédemption).

(1) Ch. Matthis. Découverte d'une grande enceinte fortifiée près de Niederbronn. Bulletin de la S.P.F. 20-11-1918 Paris, du même Etablissement Gallo-romain près de Niederbronn. Bulletin de la Société des Monuments historiques, Strasbourg 1921.

(2) Dr. Helisaeis Rösslin. Description de Nieder-Burne et du Wasgau Strasbourg 1593 Jabin.

(3) Voir le même auteur, pages 90 et suivantes.

(4) Dont le nom rappelle peut-être celui de Freia, la Vénus germanique.

Les chiffres correspondent aux du petit plan.

Gardons-nous de vouloir tirer de conclusion de l'éthymologie de ces noms, mais il est indéniable que leur conservation jusqu'à nos jours est une curieuse coïncidence et vient à l'appui d'autres déductions que l'on a pu tirer des légendes, des habitudes de la région et des découvertes diverses qui y ont été faites.

La vallée de Burne était à l'époque préhistorique beaucoup plus resserrée que de nos jours. Des rochers s'avançant de chaque côté formaient de profondes cavités qui servirent d'habitations aux premiers habitants de la vallée. Plusieurs sources jaillissaient des flancs de la montagne et chacune d'elles avait son nom, son histoire et sa légende.

Les noms, conservés jusqu'à nos jours, rappellent les propriétés attribuées à chacune d'elles. Nous nous bornerons à citer : le Dierbrunnel 9 ou fontaine aride (la disparition de son eau annonce une année de grande sécheresse) ; le Matzebrunnel 10 à l'eau froide et lourde qui donne la fièvre aux imprudents qui se laissent tenter par sa fraîcheur ; enfin, la troisième, encore vénérée, s'appelle « s'gut Brünnel » 11 ou « La bienfaisante ». Elle prend naissance sous un rocher placé sur le versant méridional de la montagne et sur lequel on voit 2 empreintes de sabot de cheval, ainsi qu'un cadran solaire. C'est le Kellermannsfels.

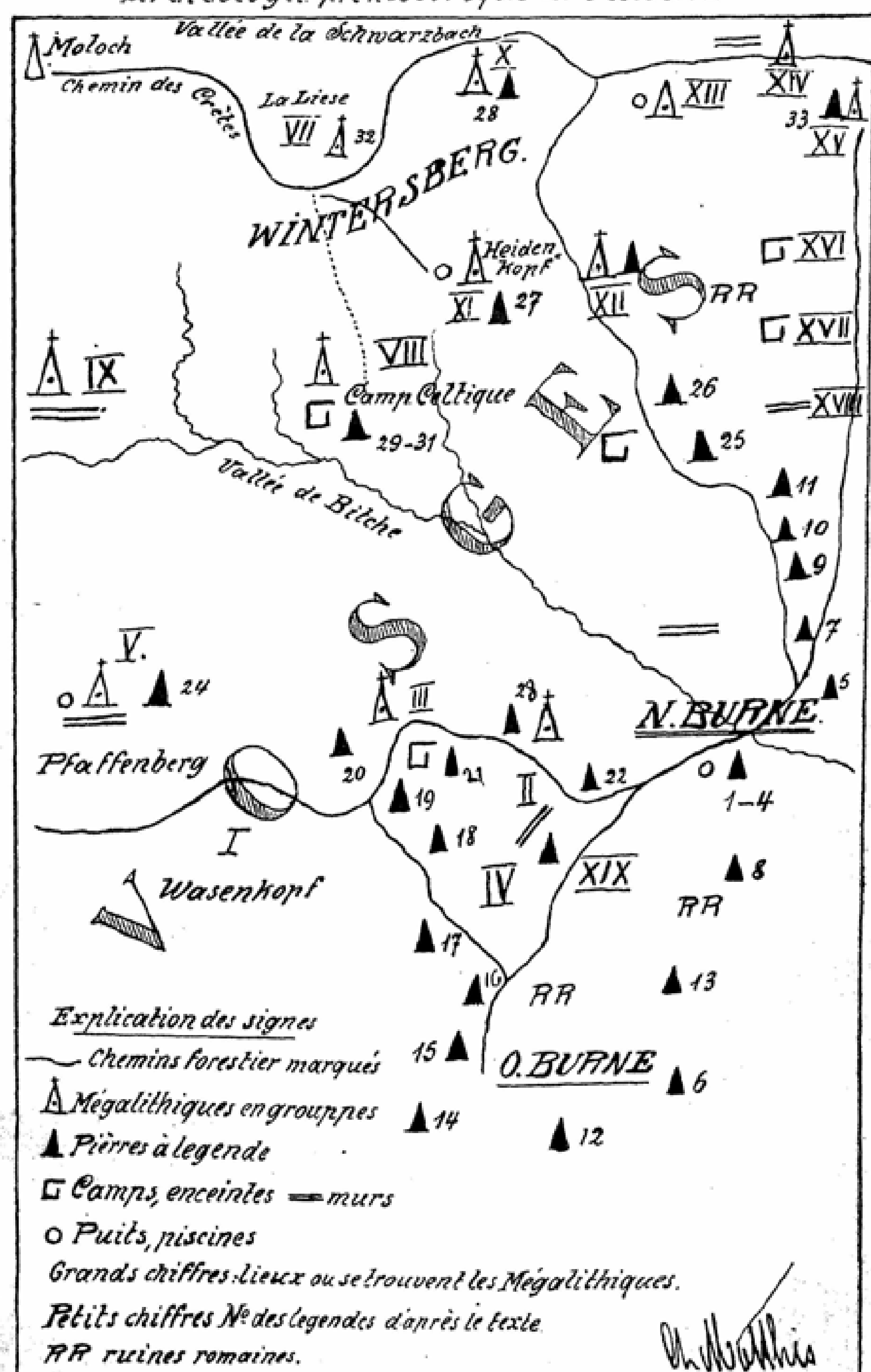
OBER-BRUNN ET SES LEGENDES.

En venant de la plaine d'Alsace, si l'on quitte la vallée pour prendre sur la gauche l'un des nombreux chemins qui conduisent vers les hauteurs, on arrive à Oberbrunn (source du haut), petit bourg situé sur le versant Sud du Sonnenberg ou Mont Soleil. Ce village était autrefois célèbre par sa source : le Heilbrunnel, 12 dont les eaux opéraient des miracles. De très loin, on avait recours à ses propriétés curatives pour les maladies des yeux.

Après la Révolutiou, la source perdit ses propriétés et on ne lui attribua plus de nouveaux miracles.

Toute une série de légendes se rattachent à ce petit coin de nos montagnes si riches en vestiges de l'époque préhistorique. Il n'est pas un rocher, une source un coin de la forêt sur lesquels les vieux

- -Archéologie préhistorique de l'Alsace.-





habitants du pays ne puissent vous raconter à voix basse quelque mystérieuse histoire.

A proximité d'Oberbronn, dans la forêt de Froo-Wald, non loin de l'endroit où furent trouvés les restes d'un bain romain, on voit au printemps apparaître la dame blanche qui chaque jour, accompagnée de ses nymphes, descend de la montagne pour venir se baigner au Lauter-baechel (ruisseau à l'onde pure). 13

LE SONNENBERG ET SES LEGENDES.

Sur le versant occidental du Mont Soleil on voyait, il y a 30 ans encore un mur de construction cyclopéenne bordant un espace appelé « Der Steinere Garte 14 » (le jardin des pierres) où se trouvaient une quantité de pierres en forme de prisme triangulaire que le peuple appelait « Grabsteine », en raison de leur ressemblance avec les tombes gallo-romaines du Wasserwald de Saverne. Toutefois, les pierres du Steinere Garte ne possèdent aucune ouverture et ne sont pas ornées de dessins et signes gravés.

Le Steinere Garte était dominé par la Johanniskanzel 15 (rocher de St-Jean) sur laquelle un grand feu était allumé au Solstice d'Eté, fête d'Apollon. On dansait autour du foyer, après quoi la tradition voulait que les retardataires fussent chassés par l'apparition d'une femme, aux yeux hagards, au visage livide, habillée de noir et portant un suaire à la main. Elle descendait vers le lavoir situé dans la vallée, puis, après avoir lavé son linge, remontait vers la montagne. Son apparition était un signe de mort pour ceux qui la rencontraient.

A l'Est de la Johanniskanzel se trouve le Pickelstein, 16 rocher d'où l'on domine toute la plaine d'Alsace jusqu'au Rhin. A l'époque de la floraison de la vigne, on y entend parfois au milieu du silence de la nuit les strophes d'un vieux lied d'Alsace, tandis que dans une nuée éblouissante on voit une jeune fille assise sur un rocher, occupée à peigner sa longue chevelure. Au moindre bruit, le chant cesse et la vision s'évanouit.

LE HEXENPLAETZEL.

Cette place, encore dénommée de nos jours « Place des Sorcières »,
17 possède de nombreuses pierres disposées en forme de cercle, au centre duquel se trouve un monolithe portant une cupule et une rigole qui s'écoule vers l'Ouest. Du côté Nord sont une siège, des profondeurs et 2 Menhirs renversés.

On disait de cette place que, deux fois par an, des hommes, les traits cachés viennent s'assoier en rond autour de l'autel près duquel se tient un vieillard à barbe blanche, tandis qu'en dehors du cercle un captif est lié à l'arbre le plus proche. Le vieillard rendait un jugement, puis les hommes emmenaient le captif vers le sommet du Risberg pour y être exécuté.

DIE GRAEBER. — LES TOMBES.

On racontait encore que le Hexenplaetzel était le rendez-vous des sorcières du pays et qu'il existait en cet endroit des caveaux dont on ne pouvait découvrir l'entrée. En fait c'est que l'on y rencontre encore de nombreuses excavations appelées tombes, ainsi que des rochers à cupules et des Menhirs. On y a également découvert une image du dieu soleil gravée sur une dalle (1), une fort belle hache nordique, des objets en pierre taillée et polie, du bronze et des ossements (2). 18

La légende dit « Do han se d'lyt gekoepft », ce qui signifie que sur les autels du Risberg on immolait des êtres humains.

LE RIESBERG (MONT DES GÉANTS) ET SES LÉGENDES. LES CARRIÈRES ROMAINES, L'OPIDUM (3), LE GRASSBERG.

Ces lieux possèdent de nombreuses et très antiques légendes dont malheureusement la plupart tendent à disparaître. Il m'a cependant

(1) Conservée au Musée de Mulhouse et décrite par Beaulieu « Antiquités d'Alsace ». Paris 1851.

(2) Collection Eber, Oberbronn.

(3) Ch Matthis, Bulletin du C.V. N° 30 du même Camp et Enceinte, Bulletin de la S. P. F. 1919.

été possible dans mon enfance de recueillir les plus intéressantes dont quelques vieux bergers et paysans de la montagne détenaient encore le secret.

Bien que ces légendes soient une forme très dénaturée et obscure des évènements qui ont dû se passer dans le pays, elles possèdent un certain fonds de vérité qui s'adapte merveilleusement, comme nous le faisions remarquer à propos de l'éthymologie des noms, aux conclusions qui ont pu être tirées d'autre part. 19

Parmi ces légendes, les plus connues sont celles relatives aux festins gaulois, à Gudrun l'esclave germaine, aux rondes des femmes blanches, aux danseuses folles et à la lutte à la Bergsperre du Grassberg XIX. (1)

LE WACHFELSEN DANS LA LEGENDE. (2)

Au sommet du Wachfelsen on allumait des feux pour inviter les fidèles à célébrer le culte et pour prévenir les habitant de la plaine du danger immédiat venant du côté du Rhin.

Au pied du rocher, à l'emplacement même où fut construit plus tard le temple de Mercure, était cachée et abritée par des arbres une pierre grossièrement sculptée. C'était l'autel du dieu Soleil. 23

Sur le côté Nord-Ouest du rocher, taillé dans le roc, à une hauteur de 2 m. au-dessus du sol, se trouve l'autel du Grand-Prêtre. Des empreintes en permettent l'accès et des cupules destinées à recevoir des offrandes sont placées de chaque côté.

Un pont suspendu faisait communiquer cet endroit à l'autre côté de la vallée où était construit le camp celtique. Sur cette passerelle circulaient des femmes blanches portant les ordres des prêtres d'un lieu à l'autre.

LA GROTTE DE LA SORCIÈRE.

A mi-hauteur de la Wasenbourg se trouve la Grotte de la 22 Sorcière, ainsi appelée parce qu'elle servait de refuge à une femme borgne que l'on avait chassée de la vallée à cause de sa langue

(1) Sagen der Wargenwaldes, par Ch. Matthis; en dépôt Littérature populaire Strasbourg-Mulhouse. 46 pages, nombreuses gravures et 1 carte.

(2) Le Wachfelsen est un énorme monolithe situé à l'Est du Château de la Wasenburg et dominant la vallée de Bitsche.

fourchue et de ses relations avec les esprits malfaisants. Sur la montagne elle était prêtresse du dieu Soleil. Elle périt un jour en adjurant le démon.

L'ESPRIT DU RIESBERG.

Avant l'aurore, dans les ténèbres de la nuit, le voyageur passant près du Riesberg percevait, venant du caveau situé sous le rocher du château, 21 des plaintes, des appels et des gémissements. C'était la voix d'un damné, qui, dans les profondeurs de la montagne, est condamné à entretenir le feu qui réchauffe l'eau et brasser la boisson salutaire de la source miraculeuse qui jaillit dans la vallée. Le glouglou de l'eau était attribué aux pleurs de la fée protectrice de la source. Elle gémissait, elle implorait l'Esprit du Risberg de venir la rejoindre et de descendre avec elle dans son palais de cristal.

LE PFAFFENBERG OU MONT DES PRÊTRES.

On y trouve encore des ornières creusées dans le rocher par le passage des chars antiques, un cadran solaire, des restes confus de de substructions en pierres sèches, un puits, un autel avec cupule entouré de plusieurs allées et une tombe. 24

Les habitants de l'endroit disent : « Do homme han d'Pfaffe q'hust ». (Les prêtres en ces lieux dominaient et les jeunes filles, désireuses de se marier, venaient encore porter des offrandes au début du siècle dernier). Plus tard elles firent leur pélerinage à la petite chapelle du Wasenberg, située au pied de la montagne.

LE MASSIF DU WINTERSBERG.

Tout aussi riche en Mégalithiques que son voisin le Wasenkopf le Wintersberg l'est moins dans le Folk-lore. Il est plus sombre, plus froid. Apollon, le Dieu Soleil, lui manque. Il forme une sorte de crête placée en travers des vallées venant du Palatinat. Cette crête est barrée en de nombreux endroits par des murs de 50 à 100 m. de longueur, de 2 à 4 m. d'épaisseur, bordés de terrasses, comme au Weyerkopf.

On y trouve, le plus souvent en groupes, de nombreux Mégalithiques.

VORDERNBERG — HEIDENKOPF (Monuments et légendes). LE ROCHER DE KELLERMANN.

Sur le versant méridional du Vordernberg, en suivant l'antique chemin qui conduit de Burne dans la vallée de la Schwarzbach où se trouvent les demeures des Troglodytes(1), les gens de la montagne s'arrêtaient à trois reprises différentes pour faire leur prière (vieux chemin de Dambach). 26

La première étape était le rocher de Kellermann. Sur ce rocher, on relève deux empreintes de sabot, ainsi qu'une série de cupulettes disposées en demi-cercle. Tout le bloc est légèrement incliné de façon à être exposé au soleil, du matin au soir. A proximité, se voit un second rocher orné d'une croix et de signes gravés. Au pied de ce rocher vénéré, jaillissait une source qui elle-même était l'objet d'un culte particulier.

En gravant sur le Kellermannsfels 25 ces empreintes de sabot, les hommes de l'époque néolithique voulurent marquer les pas laissés par les coursiers d'Apollon à son passage sur la montagne, ce qui était très certainement une grande faveur du dieu Soleil. La croix est le signe par lequel l'église chassa l'idée du démon. 27

La deuxième étape était au sommet du Heidenkopf, auprès des Menhirs et des autels à cupules.

Enfin, les fidèles s'arrêtaient une troisième et dernière fois au Bildstoeckel. 28

De génération en génération, jusqu'au milieu du siècle dernier ces lieux furent l'objet d'une horreur superstitieuse. La forêt était sombre à cette époque et les grands arbres la rendaient plus mystérieuse encore. Sur ces hauteurs des hommes immolaient leurs semblables, racontait la légende. Ils furent chassés et leurs autels renversés. Ils se cachèrent dans les bois, mais de temps à autre, ils revenaient rôder autour de ces lieux maudits.

(1) V. Signes rupestres et grottes-abris des Vosges septentrionales, par CH. MATTHIS. Paris & Strasbourg 1921.

Du même auteur : Vorzeitliche Scheifwerkstätten aus den Niederbronner Bergen Anzeiger fur elsaenische Altertumskunde, Strassburg 1915.

Alors, la nuit, sur les sentiers et principalement aux carrefours où se trouvent les Mégalithiques, de mystérieuses mains redressaient les autels renversés, tandis que d'intermittentes lueurs laissaient apercevoir une foule pieusement recueillie implorant le dieu des ancêtres.

Avant l'aube, les ombres disparaissent et la forêt rentrait dans le silence.

Du Heidenkopf on se dirige vers le Burneberg (Mont du puits) dont le beau Menhir en forme de hache emmanchée se trouve à côté de la source qui a donné son nom à la montagne. Vers le Weyerkopf, le long du chemin de la crête, on voit des Menhirs, des puits, des bassins, des profondeurs, des autels que je n'ai découverts que dans ces dernières années.

La légende est muette sur ces lieux. La montagne, d'accès difficile, est peu fréquentée par les chercheurs d'herbes et de bois mort, gens qui détiennent les vieilles légendes. Il y a là un vaste champ de recherches pour essayer de trouver le but dans lequel furent creusés ces fossés immenses formant des lignes de circonvolution englobant tout une montagne pour s'aboucher aux ruines de la Cité gallo-romaine que j'ai découverte en 1914 et qui n'est pas encore datée.

LE CAMP CELTIQUE DE LA ZICKEBURI. (1)

En suivant à l'Ouest la crête du grand Wintersberg on arrive au camp celtique construit sur un mamelon rocheux. C'est une enceinte de murs cyclopéens. Dans la partie Sud-Est ces murs ont plusieurs mètres dépaisseur et sont formés de blocs irréguliers simplement juxtaposés, mais dont les angles s'emboîtent parfaitement les uns dans les autres.

Au Nord-Ouest, adossé au mur extérieur, j'ai découvert un dolmen à l'intérieur duquel j'ai retrouvé des fragments de poterie peinte, du fer, du bronze, des os, du charbon, une épaisse couche de cendres et des morceaux d'une meule en grès. Sur la table du dolmen, on voit encore les débris vermoulus d'un vieux

(1) V. Beaulieu « Antiquités » Paris 1851, page 173 et Bulletin de la Sté des Monuments historiques d'Alsace.

chêne : « d'verbrent Eich » ou chêne enchanteur. Au début du siècle dernier on brûlait encore des objets ensorcelés au pied de cet chêne. Pendant l'opération, on dansait autour de l'arbre, tandis qu'un sorcier prononçait des paroles magiques.

Il avait été décidé par les autorités que ce chêne devait disparaître, mais la superstition était tellement ancrée parmi le peuple, que personne ne voulut se charger de l'abattre ; la foudre le brisa et y mit le feu.

A l'angle Sud-Est une entrée se rétrécissant à l'intérieur en forme de souricière permet de pénétrer dans l'enceinte. Par cette entrée on arrive dans les galeries taillées à même le roc et découpant de large blocs à angles droits. Des empreintes de pieds facilitent l'accès de ces blocs sur lesquels on trouve en grand nombre des graffiti et des pétroglyphes.

Le vieux Schweri de Niederbronn que l'on consultait en cas de maladie et que l'on accusait d'avoir des relations avec les esprits, disait qu'au camp celtique il y avait sur une pierre des signes permettant de suivre la marche des astres et qu'il était à même, grâce au concours de ces signes, de prédire le temps et les évènements.

Personne n'ajoutait foi à ses prédictions. Toutefois, le siècle suivant devait lui donner raison, sur ce qu'il avait prédit.

De tous temps le camp celtique fut considéré comme un sanctuaire religieux et l'on disait aux personnes inutiles : « Geh nuff uff d'Zickeburi, d'Heide bäte lehre. » (1) « montez à la Zickeburi confessez les paiens ».

LA LIESE. (2)

Au Nord-Ouest du Wintersberg se trouve le Monolithe sculpté de la Liese orienté vers l'Ouest. Il représente une femme nue, assise, dont les genoux rapprochés et repliés forment une cavité servant de cupule ou de pierre à offrandes. La tête, fortement endommagée, porte encore des traces d'une couronne, les seins sont très dévelop-

(1) « Niederbronn aus alten Zeiten » CH. MATTHIS, Strasbourg 1901.

(2) V. BEAULIEU « Antiquités » Paris 1851. Page 173 et Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

pés, la poitrine est couverte de signes gravés, les bras bien dessinés reposent sur les genoux.

Sur toute la surface du monolithe on relève des croix, des étriers, des empreintes diverses, des cupulettes disposées en forme de signes célestes. Du côté Sud, se trouve une profonde glissière s'étendant du haut en bas du rocher. Des étriers, un signe phallique accompagné des lettres I Z I y sont gravés.

D'après la légende, les jeunes filles montaient sur le bloc et se laissaient glisser sur le sol. Des deux côtés de la vallée, jeunes gens et jeunes filles avaient choisi cet endroit comme lieu de rendez-vous. Pour consoler les amoureux évincés on leur disait : « Va faire la cour à la grosse Liese. »

OCHSENHOPF. (1)

Sur l'Ochsenkopf, qui termine au Sud-Est le massif du Wintersberg, la légende est muette, mais jusque vers le milieu du siècle dernier encore, on évitait de passer en ces lieux. On y voyait alors les débris d'une construction écroulée de plusieurs mètres de hauteur. A cet amas aboutissait une avenue formée de deux lignes parallèles de pierres et, tout autour, des auges de 2 m. de protondeur et des cavités circulaires pouvant se couvrir de branchages ou de dalles. En temps de guerre, au XVIIIe siècle encore, ce lieu servait de rassemblement aux israélites pour y prier.

CH. MATTHIS.
26 avril 1922.

(1) Cimetière sémite voir la carte du 16e siècle aux archives de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

PROCÈS-VERBAUX.

—

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 11 JUIN 1922.

—

La séance s'ouvre à 2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, sous la présidence de M. Jos. Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. Pâris, Destrée, chanoine van den Gheyn, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 1922 est lu et approuvé.

Diverses candidatures sont présentées pour la place de membre titulaire, vacante par suite du décès du baron de Pauw. Sont, après discussion, adoptées deux candidatures de membres correspondants regnicoles.

Pour remplacer le membre correspondant, qui sera élu en remplacement de M. de Pauw et pour pourvoir à la succession de M. Van den Branden, décédé, de nombreuses candidatures ont été proposées. Les titres des candidats ayant été discutés, cinq de ceux-ci sont maintenus définitivement sur la liste.

M. Balanos, inspecteur des travaux publics et directeur du service de conservation des monuments antiques et historiques de Grèce, à Athènes, est proclamé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
P. SAINTENOY.

SÉANCE DU 11 JUIN 1922.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, à l'Académie royale de Beaux-Arts d'Anvers, sous la présidence de M. Jos. Casier, conseiller.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier.

MM. le chanoine van den Gheyn, Pâris, Destrée, membres titulaires, MM. Buschmann, abbé Philippen, De Bruyn, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Saintenoy, président, et lt colonel de Witte, vice-président, Tahon, De Ceuleneer, Bergmans, bn Holvoet, Dr Van Doorslaer, Kintsschots, Fris, Van Heurck, Coninckx, membres titulaires.

MM. Brunin, comte d'Arschot, van der Borren, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 1922 est lu et approuvé sans observations.

M. le président annonce le décès à Tynemouth, de M. Robert Clephan, membre correspondant étranger.

Il est donné lecture de lettres par lesquelles M. de Margerie et marquis de Villalobar remercient l'Académie pour leur nomination de membres honoraires étrangers. MM. Ch. Matthis, Christian Pfister et José Lazaro, récemment élus membres correspondants étrangers, expriment également par lettre, leur reconnaissance.

Il est communiqué une lettre du Comité international de secours à la Russie, datée de Genève, et sollicitant des secours en faveur des intellectuels russes.

La commission historique du département du Nord, à Lille, dont la bibliothèque a été incendiée en 1915, sollicite l'envoi des publications de l'Académie, afin de contribuer à la reconstitution des collections perdues. Il sera, autant que possible, donné satisfaction à cette demande.

M. Destrée étudie la question de l'enluminure des manuscrits. Il est d'avis qu'il serait prématuré de vouloir, dès maintenant, tenter une histoire générale de cet art. On possède, il est vrai, de nombreux documents, on a décrit bon nombre de manuscrits, mais il reste encore énormément de recherches à faire. Tous les renseigne-

ments, recueillis jusqu'ici n'ont abouti, en général, qu'à des conjectures, à l'indication de vagues écoles d'enluminure. Il faudrait poursuivre les recherches, accumuler les documents, rédiger des biographies, procéder par comparaison, grouper les vraisemblances, multiplier les reproductions de miniatures. C'est le seul moyen de parvenir un jour à jeter les bases solides d'une histoire définitive de la miniature.

M. Dilis s'élève contre l'opinion qui a prévalu jusqu'ici et qui soutenait que les romanistes constituaient une société artistique composée d'artistes ayant fait le voyage d'Italie. Tout au contraire, cette association avait un but simplement religieux. Des nobles, des bourgeois, des ecclésiastiques, ayant visité Rome, se réunissaient pour échanger leurs souvenirs de voyage et pour accomplir œuvre pieuse. Des artistes furent acceuillis parmi eux, mais leur nombre fut très restreint. Fondée en 1572, sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul, l'association fut reconstituée en 1716 et subsista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

M. Laurent décrit trois bas-reliefs appartenant à l'abbaye de Maredsous ; ils semblent avoir été exécutés au XIe siècle, dans la vallée de la Meuse, par des artistes qui prirent pour modèles d'anciens ivoires carologiens. Sur l'un d'eux est figuré le baptême du Christ dans le Jourdain ; on y voit le St-Esprit, sous forme de colombe portant en son bec une ampoule contenant le Saint-Chrême consacré à l'onction. Cette donnée a été plus tard appropriée à la légende relative au baptême de Clovis. M. Laurent étudie la relation de la correspondance iconographique existant entre ces deux faits religieux.

M. Jos. Casier exhibe un dessin ancien représentant des stalles d'église. Une indication manuscrite les attribue au sculpteur Jean Claude de Cock. Ces stalles paraissent avoir été exécutées pour l'église primaire de Turnhout, mais d'autre part les dessins semblent avoir subi des modifications en vue d'une destination norbertine.

M. Ch. Matthis envoie un travail dans lequel il étudie l'archéologie préhistorique de l'Alsace et particulièrement du département du Bas-Rhin. Il énumère tous les monuments néolithiques qui existent encore nombreux en ces parages ; il en décrit les particularités et fait connaître les traces qu'ils ont laissées dans le folklore. Il fait

part aussi du résultat de fouilles d'un camp celtique et décrit les trouvailles qui y ont été faites.

L'impression de ces divers travaux dans les publications de l'Académie, est votée.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant
les mois de Juin et Juillet 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

SIR HERBERT G. FORDHAM.	Une piraterie littéraire au XVIIIe siècle.
ALPH. VERKOOREN.	Inventaire des cartes et cartulaires du Luxembourg V.
FERNAND DONNET.	Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. 8e Fasc.
ID.	Académie royale des Beaux-Arts. Rapport annuel 1922.
ROBERT FORRER.	Un char de culte à quatre roues et trône, découvert à Ohnenheim.
ID.	Elsässische meilen und lengensteine.
ID.	Archäologisches vom Odilenberg.
ID.	Eine gotische replik der mutter Anne zeugdrucks.
ID.	Un foyer de chasseurs de Mamouths, à Achenheim.
ID.	Zur bedachung der spätrönischen festungsturma in den Rheinländern.
ID.	Das neolithische gräbenfeld, bei Lingolsheim.
ID.	Glockenbecher und band keramick von Achenheim.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES.	Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin, Ve série, tome II, nos 5 & 6.
ID.	Société royale belge de géographie. Bulletin, 45e annee, fasc. 3. Renseignements commerciaux, 1922, n° 3.
TURNHOUT.	Taxandria. Cercle historique et archéologique de la Campine. Annales 1922, n° 1.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal en letterkunde. Verslagen en mededeelingen Maart en April. Jaarboek 1922.
LIÈGE.	Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique du pays de Liège, 13e année, nos 3 & 4.
NAMUR.	Société archéologique. Annales Tome XXXIV. Livre 1 & 2. Tome XXXV, livre 1.
MALINES.	Mechlinia, 2e année n° 2.
PARIS.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 5e année, n° 6.
ID.	L'amour de l'art. 3e année, n° 5.
ID.	Polybiblion. Partie littéraire, tome CLIV, 5e & 6e livr. Partie technique tome CLVI, 5e & 6e livr.
ID.	Académie des inscriptions et belles lettres. Comptes-rendus des séances, 1922, Mars-Avril
LYON.	Bulletin historique du diocèse de Lyon. Nouvelle série, n° 3.
EVREUX.	Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure. Receuil des travaux, tomes VII & VIII.
AMIENS.	Société des Antiquaires de Picardie. Bulletin trimestriel. Année 1921, nos 3 & 4.

BESANÇON.	Société d'émulation du Doubs.
	Mémoires, 10e vol.
DIJON.	Académie des sciences, arts et belles lettres
	Mémoires, tome III.
	Receuil mensuel, année 1922, Février et Mars.
MONTAUBAN.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
	Bulletin archéologique, historique et artistique, tome XLIX.
LILLE.	Société d'études de la province de Cambrai.
	Bulletin mensuel, tome XXI.
VALENCE.	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
	Bulletin, année 1921, 214e livr.
ANGERS.	Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
	Mémoires, tome XXIV.
BORDEAUX.	Société archéologique.
	Bulletin et mémoires, tomes XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII.
	Bulletin trimestriel XXXV.
BAR-LE-DUC.	Société des lettres, sciences et arts.
	Bulletin, 1921, nos 4 6.
DUBLIN.	Royal Irish Academy.
	Proceedings, vol. XXXV, title et table.
	Vol. XXXVI, 1, 2, 3, 4, 5.
CAMBRIDGE.	Cambridge antiquarian Society.
	Proceedings, n° LXXI.
ROME.	R. Accademia nazionale dei Lincei. Atti.
	Volume XVIII, fasc. 1 à 12.
LEIDEN.	Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
	Tijdschrift voor nederlandsche taal en letterkunde 40e deel, 1-2-3-4 afl.
	Handelingen, levensberichten, 1920-1921.
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw », XLe jaarg. n° 6/7.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana.
	Bolleti, Juny & Juliol de 1922.

DAMAS.	Académie arabe.
	La Revue, 2e année, nos 5-6.
PHILADELPHIE.	American philosophical Society.
	Proceedings, vol. LX, nos 3-4.
BERKELEY.	University of California.
	American archaeology and ethnology.
	Vol. XIV, index.
BOSTON.	American Academy of arts and sciences.
	Proceedings, vol. 57 n° 3-10.
CALCUTTA.	Archaeological survey of India.
	Memoirs n° 10.
MADRAS.	Archaeological department. Southern circle.
	Annual report 1919-1920.
BATAVIA.	Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
	Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel LXI, afl. 3.

3e CATALOGUES & JOURNAUX.

PARIS.	I. Gamber.
	Archéologie classique. Catalogue 106.
ID.	Marcel Rivière.
	Catalogue des ouvrages de fonds et en nombres.
NEW YORK.	Bar Ferree.
	Summary of the war collection.
HANNOVRE.	Heinz Lafaire.
	Kunst. Juni 1922.

Le Congrès archéologique français en Rhénanie.

1922.

LA PART ROMAINE DANS LA GENÈSE DE L'ARCHITECTURE RHÉNANE DU V[e] AU IX[e] SIÈCLE ET LE JUBÉ DE L'ÉGLISE DU CAPITOLE A COLOGNE ACHEVÉ EN 1520.

Rapport à M. Hubert, Ministre des Sciences et des Arts de Belgique.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Congrès de la Société française d'archéologie, qui se réunit tous les ans depuis près d'un siècle (1834), a été consacré cette fois à l'étude des monuments rhénans.

Vous avez très justement jugé que notre pays et son gouvernement devaient y être représentés afin d'y apporter l'amical hommage de la science belge pour l'admirable critique historique des savants historiens français et vous m'avez fait l'honneur de m'y déléguer en me priant de vous en faire rapport.

Voilà pourquoi en présence de M. Tirard, président du Conseil interallié et haut commissaire de la République Française, et de M. le baron Rolin Jacquemyns, haut commissaire royal de Belgique dans les régions occupées, votre délégué a présenté les

hommages de la Belgique à l'assemblée inaugurale du Congrès tenue à Coblentz.

Il a pu ajouter, aux applaudissements de l'assemblée, que la Belgïque y était aux côtés de la grande nation amie et alliée, sous la conduite de tant de savants distingués. M. Babelon, de l'Institut, et de l'érudit président de la Société française, M. Eugène Lefevre-Pontalis, assistés de M. Marcel Aubert et de toute une brillante élite d'archéologues et d'archivistes paléographes.

Le Congrès a surtout consisté en conférences dans les monuments.

Deux questions ont spécialement intéressé votre délégué, l'une, qui a trait à la genèse de l'architecture rhénane du V[e] au IX[e] siècle, et l'autre, à un monument malinois très important conservé dans une église de Cologne.

C'est de ces deux sujets qu'il va avoir l'honneur de vous entretenir.

I.

La part romaine dans la genèse de l'architecture rhénane du V[e] au IX[e] siècle.

Le Congrès rhénan a permis à ses délégués de vérifier combien profonde a été la civilisation romaine des régions du Rhin, combien elle fut persistante après les invasions et quelle importance capitale la pensée latine ainsi préservée, eut dans la genèse de l'art qui devait plus tard produire l'architecture carlovingienne d'Aix-la-Chapelle.

Les conquérants venus de Germanie furent conduits à accepter la pensée latine qui se développa, pendant que leur art co-existait, la fusion ne s'étant faite que postérieurement. On verra que cette idée, si évidente qu'elle apparaisse au premier abord, demande cependant à être appuyée par les faits que les récentes trouvailles archéologiques mettent, dès ce jour, à notre disposition.

La Société française d'archéologie a recherché ces preuves jusqu'au centre même des terres mérovingiennes, dans les villes de Cologne, de Trèves, pour aboutir à Aix, la ville de Charlemagne, et son Congrès si intéressant a montré comment les envahisseurs

furent tout d'abord conquis par la puissance de la civilisation romaine.

Rome avait sur le Rhin apporté ses trésors inestimables : la philosophie et le Droit, la science de gouverner, le sens de l'ordre, de l'unité, de l'universalité. (1) La pensée romaine était faite d'un juste équilibre entre la liberté et l'abus. Grâce à sa loi, les contrées du Rhin connurent la *pax romana* et une admirable prospérité qui, malgré les invasions, s'est prolongée pendant huit siècles, depuis les monuments de Trèves jusqu'à ceux d'Aquis Granus. Rappelons-nous que la préfecture des Gaules romaines était gouvernée par un préfet du prétoire, résidant à Trèves, qui était la capitale. Tibère en détacha les deux provinces de la *Germania superior* et de la *Germania inferior* avec Cologne *(Colonia Agrippinensis)* et Mayence *(Magontiacum)* comme chefs-lieux.

Voilà pourquoi le Congrès a débuté dans Trèves, l'ancienne capitale des Trévires, Trèves, l'antique *Augusta Treverorum*.

La basilique, la *Porta nigra*, (2) les majestueuses ruines des monuments romaines, étaient désignées pour lui servir de prologue. Le musée de Trèves et ceux de Mayence, de Wiesbaden et de Bonn, nous ont montré l'amplitude de la civilisation apportée le long du Rhin par les légions de Rome et la conclusion que l'on tire de leur étude, c'est que l'art rhénan médiéval dérive beaucoup plus de cette source latine que des antiquités barbares, vestiges des populations envahissantes. On en rapporte la conviction que c'est une erreur de faire remonter la culture artistique rhénane jusqu'aux fibules de Witislingen et d'Eslingen, aux antiquités de Dalmatie et d'Aquileja, aux objets trouvés dans la tombe du roi Childerich, à Tournai. (3) L'art rhénan est né pour la grande part des principes d'art amenés le long du *limes imperii romani* et du *vallum rhetiae* par les légions et qui se développèrent grâce à elles. (4)

(1) Imbart de la Tour. Hist. pol. de la France, Paris, 1920, p. 98.

(2) Rud Schultze. Die röm. stadttore, Bonn, 1910, p. 334; idem, Röm. stadttore in Kirchliche baukunst, Bonn, 1917.

(3) Georges Dehio. Geschichte des Deutschen Kunst, Berlin, 1921, vol. I, pl. I et II.

(4) Voir par ex. les fouiles de Vetera, Ausgrabungsberichte, Bonn, 1918.

Nous avons voulu refaire l'évocatif pèlerinage du Saalburg avant l'ouverture du Congrès. Nous avions le devoir (1) de retourner dans cet éloquent ensemble reconstitué de la vie de Rome en face de la Germanie. Les routes passant par Zugmantel, Heftrich-Alteburg, Feldberg (2) nous ont amené le long du *limes germaniæ* jusqu'à Saalburg. Toutes ces forteresses étaient distantes de 12 à 15 kil. les unes des autres.

Sur la route, des poteaux indicateurs portant : *Limite de la zône occupée*, nous ont montré que l'importance stratégique du Taunus n'a pas changé et que l'urgence d'y faire bonne garde, de nos jours comme au temps des aigles romaines, s'impose.

Il est bien intéressant, dans le Saalburg, ce musée du *limes* et de ses cent et quelques forteresses ! On y trouve tous les éléments pour juger de l'étendue et de la profondeur de la civilisation romaine en ces pays frontières. (3) On comprend les échanges commerciaux qui se faisaient devant le *limes* et combien ils ont dû contribuer à étendre au loin et profondément la culture de Rome. De plus, l'œuvre des légions s'est étendue par le commerce, avec un autre idéal évidemment, mais avec des résultats (4) qu'on ne peut négliger dans l'histoire de l'art, et l'assimilation des tribus germaniques continua à se faire par les effets d'une politique constante d'absorption.

Cela ne doit pas nous étonner.

Malgré l'absence de preuves absolues, on peut croire que la doctrine du Christ a été introduite dans les régions du *limes Germanie*, par les légions et les cohortes orientales qui y séjournaient.

(1) Paul Saintenoy. Saalburg. Bull. de l'Acad. R. d'Archéol. de Belg. W. Schoof, voir aussi Saalburg, Altkönig und Hohe Mark. 1921.

(2) Jacobi. Das Kastell Feldberg. Heidelberg 1905.

(3) Voir, par exemple, Franz Oelmann. Villa bei Blankenheim in der Eiffel. Bonn. 1916 ; Hermann Mylius. Legaten palastes in romischen lager Vetera, Bonn. 1921 ; idem Das pretorium von Vetera, Bonn. 1921.

(4) On observe sur de plusieurs objets de Saalburg, de nombreux trisocèles et swastika. Dans le musée de Mayence, il y a cinq boutons provenant des fouilles de Sprendlingen, ornés de swastikas et datant de l'époque franque. On trouve aussi à Saalburg, un magnifique bas-relief mithraique qui fait pendant au Mithraion du Musée de Wiesbaden.

On sait que dès le IIe siècle, les premiers évêchés y furent fondés et qu'au IIIe siècle, il en existait un à Trèves, la capitale de la Gaule romaine et peut-être à Cologne. Au début du IVe siècle, le siége épiscopal de Trèves, joue déjà un rôle dans le monde chrétien, puisqu'il figure au Concile d'Arles, réuni par Constantin, en août 314. A la même époque, il y avait aussi des évêchés qui ont leur histoire à Magontiacum et à Colonia Agrippina. Nombreuses sont les sépultures de cette première époque portant le Chrisme, l'Alpha et l'Omega, nombreux sont les autres restes de ces temps sur le Rhin.

On comprend que la romanisation s'était étendue au-delà du *limes Germaniae*, parmi les *freien Germanen*. C'est ce que démontrent les cartes du Musée de Wiesbaden, établies par le savant directeur de cet établissement, M. le professeur Ritterling. (1) Il a eu l'idée de montrer, tout d'abord sous Auguste, le commerce romain, prouvé par les trouvailles monétaires, à Augsbourg, à Strasbourg, à Worms, à Mayence, à Urmetz, Cologne, Xanthen et Vechten ; puis au 1er siècle, en 73 après J. Ch., les établissements romanisés, soit par le commerce, soit par la conquête, à Gonheim, Bingen, Wiesbaden, Bonn, Gellep, Nymêgue.

Une troisième carte montre, en 120, sous Claude, le *limes* construit et les populations échangeant des produits avec les romains, à Regensburg, Weissenburg, Gnotzheim, Walheim, Wimpfen. Cette latinisation se prolonge jusqu'au 3e siècle, lors de l'invasion des *Allemannen*. Cependant celle-ci n'arrêta pas la romanisation, à preuve que ce n'est qu'au IIIe siècle, qu'après ces premières incursions, les villes s'entourèrent d'un *vallum* et que furent multipliées les voies stratégiques convergeant vers la frontière.

La rive droite du Rhin fut enlevée à Rome ; en 260, la rupture de la frontière romaine était un fait accompli et les Allemannen, établis alors sur le Rhin, à l'embouchure du Mein. Presqu'en même temps, les Francs envahissaient le Nord de l'Empire et s'établissaient en Batavie (286) et au nord de la Campine, (2) où ils furent auto-

(1) Le profr Emile Ritterling a publié un bel ouvrage, Das Kastell Wiesbaden. Heidelberg, 1909, qui montre bien l'extrême importance d'*Aquis Matiacis*, à l'époque romaine et quel luxe de constructions, elle y avait amené.

(2) Pirenne. Hist, de Belg. I, p. 9,

risés à séjourner comme auxiliaires et alliés, ou comme fédérés par Maximin.

Vers 360, ils furent installés par Julien dans la Batavie et les plaines basses de l'Escaut. (1)

Bientôt on trouve des Francs dans l'administration romaine en Gaule, en Espagne, à Rome, à Constantinople, en Egypte, en Thébaïde, en Mésopotamie. Certains s'élevèrent aux honneurs de l'Empire, tels ce Mellobaud, ou Merobald, devenu *Comes domesticorum* de l'empereur Gratien, ce Richomer, qui fut maitre de la milice et consul, ce Bauto, qui fut consul en 385, sans oublier le Franc Arbogast, qui gouverna sous Valentinien II. (2)

Il faut bien observer qu'en 395, dans le grand empire, les nationalités étaient confondues comme les individus. (3) L'Eglise continua et amplifia cette politique d'assimilation de ces nouveaux venus et cet impérialisme niveleur des nationalités, tant en politique qu'en art.

En 406, les légions quittent le Rhin et les Allemannen, les Vandalen, les Sueben, les Hunnen, les Goten, les Burgunder, successivement émigrent sur ce qui restait de l'empire romain dans les deux *Germania*, la *Belgica prima* et la Gaule lugdunaise ; enfin en 486, la défaite de Syagrius, à Soissons, marque la disparition totale de la souveraineté romaine en ces pays.

On juge par ces dates de quel intérêt puissant sont les vestiges, qui peuvent être rapportés entre 360 et 486.

Ceux que l'Allemagne possède, prouvent que la culture romaine persista, malgré les invasions barbares. Les musées rhénans sont, à ce point de vue, très intéressants et celui de Worms *a fortiori*. Les cimetières du IVe au VIIIe siècles qui y figurent, les trouvailles de Loehnberg, d'Erbenheim de Kaltenberg, servent tout naturellement de transition entre les très nombreux vestiges de l'occupation romaine que l'on voit dans les musées de Saalburg, de Mayence, de Wiesbaden, de Trèves, de Bonn et de Cologne.

Le cimetière de Wiesbaden, (*Civitas Mattiacorum* ou encore

(1) Imbart de la Tour. Hist. pol. de la nation française. Paris, 1920, p. 121.
(2) Lavisse. Hist. gén. I, p. 117. — Imbart de la Tour, op. cit, p. 126.
(3) Idem, p. 387.

Aquis Matiacis) présente des pierres tombales dont les inscriptions relatent l'inhumation de Germains aux noms latinisés :

HIC QUIES
CET IN PACE
INGILDO
(trouvée en 1874, à Wiesbaden).
HIC JACET
IN PACE VOT
RILLO AN I
(trouvée dans la même ville).

La forme des chrismes a permis de les dâter et les a fait attribuer au VIe siècle. Ils sont accompagnés des deux colombes et de l'A et W. (1)

Le caractère des lettres, des ornements sont purement romains.

C'est aussi la tombe toute latine de Meteriola, qui ne peut être

(1) M. le professeur RITTERLING, directeur du Landes-Museum Nassauischer Altertümer, de Wiesbaden, nous a écrit à leur sujet :

« Wiesbaden, den 31 Mai 1922.

« Sehr geherter Herr !

» Die frühchristlichen Grabsteine aùs Wiesbaden, in ùnserem Mùseùm, die Ihr Interesse erregten, sind züsammengestellt in

« Annalen d Nass. Altert. Vereins

» XIII 1874 von Prof I. Berker

wo aùch aùf die alteren Veröffentlichùngen (zùm Teil mit Abbildùngen) verwiesen wird, Ein erst 1880 gefùndener weiterer Stein mit Skizze veröffentlicht Annalen XVII S. 143 f.

» Eine wohl erst dem späteren VII Jahrh. angehörende Platte aùs Tischbach, deren Abgüss sich ebenfalls im Mùseùm befindet, ist veröffentlicht Annalen XIII S. 192 ff.

. Die noch aùs römischer Zeit stammenden zwei Gräber von Wiesbaden (a, mit 9 Münxen des Magnentius b, mit gläsernem Fisch) werden Sie in Mùseum bemerkt haben.

» Zü weiteren Aùskünften gerubereit.

» Mit vorzüglicher Hochachtùng,

» RITTERLING. »

plus jeune que le Ve siècle, (1) provient de Remagen et est déposée au musée de Bonn, celle de Desideratus, (2) provenant de Gondorf sur la Moselle et de même dâte, dont l'ornementation est toute latine, et enfin celle du germain Rainwald, enterré au VIe siècle, à Leutesdorf, sous un monument romain déformé et avec une inscription latine :

HIC REQUIESCIT IN PACE RAINOVALDUS PUER AMATUS INTER PARENTES PLUERAM NUBELEM PRODUXIT IN GENTEM INVEDA MORS ABSTRAHIT DI SECOLUM, VIXIT QUOQUE ANNORUM XXXV OBIIT SUB DIÆ QUOD FACIT OCTUBER DIES UN DECEM.AMEN. (3)

Nous avons aussi relevé les caractères très latins de la tombe du franc Regintraut, *Rignedrudis*, (4) trouvée dans le district de Cologne, à Vochem, et qui prouve *a fortiori* la persistance de la culture romaine parmi les barbares romanisés.

Citons encore les tombes franques chrétiennes d'Andernach, de Moselkern, de Cobern, de Gondorf (5) conservées au Musée de Bonn et comparons-les à l'épitaphe du VIe ou VIIe siècle du cimetière de Langeais (Indre et Loire) (6) qui montre, elle aussi, l'art barbare implanté dans le domaine de l'art romain

Certes, à côté de ces monuments, les tombes de Nieder Dollendorf, d'Andernach (7) et de Leutesdorf, (8) présentent un caractère tout différent, qui prouve que les envahisseurs ne furent pas tous romanisés, mais l'exception ne confirme-t-elle pas la règle d'autant que d'autres tombes au musée de Bonn (nos 7693 et 2606) ont un caractère romain très prononcé bien qu'appartenant à l'époque franque ?

Le contraire serait seul étonnant.

(1) Bonner Jahrbücher, 93. Corpus inscriptionem latinarum. XIII. 7813
(2) Corpus cit. XIII, 7642.
(3) Idem. XIII, 7748.
(4) Non publiée. Voir Führer durch Antike 1915, p. 222.
(5) Toutes ces tombes sont figurées dans Prov. Museum in Bonn. Römischen und frankischen skulpturen, Bonn 1917, pl. XXXIV, fig 3 à 7.
(6) IMBART DE LA TOUR, op. cit., p. 171.
(7) Prov. Mus. Bonn. op. cit., pl. XXXV-VI.
(8) Idem, pl. XXXVII.

Au musée de Cologne, nous avons observé une admirable coupe eucharistique en verre bleu gravé et montrant dans cinq médaillons des scènes chrétiennes. Ce monument, qui doit remonter au Ve ou au VIe siècle, est tout romain et son ornementation est une véritable révélation, car il explique toute la genèse de l'Art Rhénan dans sa transformation médiévale. Un dicton populaire dit que tous les chemins conduisent à Rome. En histoire de l'art, l'inverse est aussi vrai. Le vase eucharistique du musée de Cologne, marque un des échelons de ces productions artistiques qui mènent depuis la cité des papes jusque sur les bords du fleuve en suivant une des grandes voies du monde antique.

Dès l'âge de fer, notamment à l'époque d'Hallstatt, la route de l'Ambre, partant du Nord de l'Adriatique, croisait celle du Danube et du Rhin. (1) La Gaule du Nord-Est, la Bourgogne, la Franche Comté, étaient en relation constante avec celle-ci. (2)

La pénétration romaine ne fut donc que la continuation de cette antériorité préhistorique. (3)

Si nous remontons le Rhin jusqu'à sa source, nous retrouverons d'autres échelons dans les monuments du haut Rhin, de l'antique Rhétie, dans le diocèse de Coire (Chur). Dès le IIe siècle, St-Lucien y prêchait l'Evangile et dès le début du IVe siècle, un évêché y était fondé. (4)

La crypte de San Luzi, à Coire, qui dâte vraisemblablement du VIe siècle, bien que modifiée au XIIIe, l'église basilicale de St-Jean à Mustair, les trois églises de Disentis montrent le type basilical au VIIe siècle et servent de transition avec les églises de l'Oberalp. Notamment avec ce clocher de St-Colomban, à Andermatt, qu'on fait remonter au VIIe siècle et qui mène à la descente vers l'Italie par une toute naturelle transition.

Le Col du St-Gothard franchi, la descente vers Airolo le long de

(1) Déchelette. Manuel d'Archéol, préhist. Paris 1913, II, p. 548.

(2) Idem.

(3) Voir les cartes dressées par le Dr Karl Schumacher dans Siedelungs und Kulturgeschichte der Rheinlande. — Mayence 1921, pl. 6-8.

(4) Adolf Gaudy, Die Kirch. baudenkmäler des Kantons Graubunden (les Grisons) Berlin 1922, p. 11.

la Ticino, mène vers les parapets sculptés de l'église San Abondio (IXe s.) à Come et tout naturellement au clocher de l'église San Satiro (an° 879) à Milan, qui fait se souvenir de celui d'Andermatt et à l'abside de San Vincento in Prato, à Milan (IXe s.) (1) qui rappelle toutes les données des églises du Rhin : Galeries absidales sous le chenau, arcatures le long des murs goutterots, pignon sur l'arc du chalcidique, pilastres le long des façades renforçant celles ci à l'endroit des formerets, etc.

Mentionnons seulement en passant les nervures des voûtes de San Ambrogio à Milan rencontrées dans l'Art rhénan.

Tout cela montre l'échange de thèmes qui se fit sur cette grande route historique qui, par la Via Cassia conduisait de Rome sur le Rhin.

Après avoir vu tous ces monuments de la période précarolingienne, on comprend la latinité des monuments rhénans du VIIIe siècle et l'on voit avec des yeux tout différents les arcatures de Lorsch (fin du VIIIe siècle, et la coupole du grand empereur à Aix-la chapelle. Alors on comprend quelle erreur est celle de cette prétendue « renaissance carolingienne » suivant l'expression de M. Lavisse et de quantité d'historiens. Renaissance de quoi ? Du latin ? Il n'a cessé d'être en honneur. Culture plus intensifiée des lettres et des arts serait plus rationnel et plus juste, mais renaissance que non pas !

On bâtissait avant Charlemagne *more romano*, on en fit de même sous son règne, d'après les principes de l'art latin, qui ne devait se modifier que plus tard dans les régions rhénanes.

A Aix-la-chapelle, la rotonde de Charlemagne est romaine et c'est bien à tort qu'on en a fait une œuvre byzantine. Nous avons entendu avec quelle autorité, M. Marcel Aubert, dont nous ne saurions assez vanter la critique éclairée, a proclamé cette vérité. Certes il ne faut pas être exclusif et oublier Ravenne en visitant Aix. Mais ici la technique constructive est bien plus latine qu'orientale. La structure des voûtes de l'*emporkirche* et l'épaulement de la coupole au-dessus des arcs doubleaux y sont démonstratives. C'est évidemment du contrebutement par masse compacte qu'a voulu faire le

(1) Raph. Cattaneo, Archit. en Italie, Venise, 1890, p. 53.

constructeur et c'est là un procédé romain. Admirons la façon dont il obtient cette buttée par seize arcs faisant passer l'octogone à un polygone extérieur de seize côtés.

Le texte du *Codex* de la Bibliothèqne de Vienne nous dit que cet architecte était Maître Odo, dont Metz, l'antique *Divodunum* réclame la paternité, *infra capella scriptum : Insignem hanc dignitatis aulam Karolus Cæsar magnus instituit. Egregius Odo magister explevit. Metensi fotus in urbe quiescit.* (1)

Il est vrai que des colonnes vinrent de Byzance et de Rome — *fuit quoque nobis sermo de columnis quœ in opere pulcherrimo et mirabili ecclesiae quam vestra dictavit sapientia statutae sunt*, dit un texte. (2) Einhard, dans sa *Vita Karoli*, ajoute : *plurimae pulchritudinis basilicam Aquisgrani extruvit..... ad cuius structuram cum columnas et marmora aliunde habere non posset Roma atque Ravenna devehenda curavit* (3)

Une intéressante question fut soulevée dans la rotonde par les critiques qui se firent entendre sur les revêtements de marbre et de mosaïques appliqués depuis 1909 sur les murailles et sur les voûtes. Commencée par les figures de la coupole, dues à notre compatriote Jean Bethune qui, soit dit en passant, ont été admirées à juste titre, cette décoration est maintenant complètée par H. Scaper, de Hanovre. Elle fut approuvée par les uns, regrettée par les autres. MM. Babelon, le savant membre de l'Institut et Lefebvre Pontalis, l'érudit directeur de la Société française d'Archéologie, se firent les tenants de ces deux idées, également défendables. Disons en passant que l'opinion se montra plutôt favorable à ce décor de marbre qui donne la sensation de ce qu'a pu être ce revêtement du temps du grand empereur franc. Somme toute on n'a pas trop regretté les anciens platras que l'on y voyait, il y a 15 ans et l'œuvre carolingienne a prouvé au Congrès, la persistance de la pensée latine.

Cela se conçoit si nous songeons qu'en l'an 800, un chef unique commandait à ce grand empire carolingien où les nationalités grou-

(1) Mss. IXe s. Cod. 969, p. 55, Bibl. de Vienne.

(2) Jaffe, *Mon. Alcuiniana*, Berlin 1873, p. 425.

(3) Einhard, *Vita Karoli*, cap. 26, p. 457. Mon. Germ. S. S. II. Kunst Denkmäler der Rheinprovinz, Aachen, 1916, p. 59.

pées dans les cadres géographiques renouvelés par l'invasion, commencaient à se connaître. D'autre part l'empire d'occident renouvelé, s'appuyait sur l'autorité universelle de l'Eglise de Rome qui tendait à conserver l'unité de la pensée. Le tout était bâti sur une hiérarchie bien surveillée (1) L'éveil du génie germanique n'eut lieu qu'après le traité de Verdun, en 843.

Il y avait alors, en Occident, trois puissances, la France où le latinisme a assimilé l'envahisseur franc, l'Allemagne où la pensée latine, plus germanisée, ne se conserva pas avec la même force et enfin il y avait la Lotharingie, terre aux races diverses qui ne trouvera son unité, ni en politique, ni en art, mais qui participera aux tendances voisines. La Lotharingie n'aura pas une longue existence politique, le mot ne sera bientôt plus qu'une expression géographique, mais la haute Lotharingie, tout comme la basse Lotharingie ou Lothier conserveront leur caractère de pays des marches, ce qui est bien visible à Toul, comme à Metz, à Liége comme à Tournai.

Si l'on étudie des églises comme celles d'Olley, de Mont St-Martin, de Ste Marie aux bois, de Mont devant Lassey (2), on aperçoit bien vite cette conjonction des deux cultures en haute Lotharingie. Le Congrès a pu voir à Maestricht, combien différent de l'architecture rhénane est l'art des églises St-Servais (3) et Notre-Dame.

C'est qu'entre le royaume de France et les régions du Rhin, la Lotharingie, si elle ne connut pas l'existence politique unifiée, vit s'épanouir un mouvement artistique parallèle. Partagée en haute Lotharingie, entre les centres de Strasbourg et de Metz, elle le fut en Lothier entre Liége et Tournai pendant les XIe et XIIe siècles.

D'autre part les établissements monastiques de saint Benoit se répandirent par tout le pays, à St-Pierre de Gand et à St-Bavon (631), à Soignies (640), à Nivelles (645), à Stavelot, filiale de l'abbaye de

(1) Lavisse. Hist Gén. I, p. 387.

(2) Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel par Heribert Reiners et Wilhelm Ewald, Munich, 1921.

(3) Rappelons ici l'érudite conférence qui fut faite au Congrès sur cet édifice par notre confrère M. l'architecte de la Collégiale de Maestricht.

Solignac (655), à Saint-Trond comme vassale du siège de Metz (657), à Andenne (692), à Saint-Ghislain (695), à Saint-Hubert et à Lobbes (698), etc. qui devinrent autant de centres d'art. C'est à cette culture que les Lotharingies devront les œuvres de Godefroid de Claire et de Nicolas de Verdun qui brilleront dans l'art en Rhénanie, le Lothier, celles de Renier, le fondeur des fonts de St-Barthélemy à Liége et du frère Hugo d'Oignies, l'admirable orfèvre du trésor de Namur.

Nos contrées cherchèrent ainsi une formule artistique différente de celle du Rhin. Là, au contraire, la latinisation de la région rhénane se continua même après 887 et malgré la création du *Regnum teutonicum*. Tout au contraire la crypte de l'abbatiale de Corvey sur le Weser, si romaine encore l'avère au XIIe siècle. La chapelle palatine de Nimègue, sur le Rhin, (1) celle de l'abbatiale de Mettlach sur le Moselle (987 à 1000) prouvent son influence immédiate, la Nonnenstiftskirche d'Ottmarstheim (1e moitié du XIe siècle) sa descendance et son atténuation sans oublier la rotonde de Saint-Jean à Liége, malheureusement disparue, et celle de Saint-Donat, à Bruges, si réellement ce fut une rotonde. Nous sommes arrivés au moment où la germination latino germanique va faire éclore l'architecture rhénane du XIe siècle La période othoniene lui servira de prélude et verra l'expansion venue de l'ouest vers la Rhénanie.

L'effort que le monde allemand a fait sur le Rhin, est parallèle de celui qu'il a fait sur l'Elbe, vis-à-vis des Slaves. Des deux côtés la germanisation perdura. Le résultat est visible dans les constructions et les sculpt ures du XIe siècle. L'art germanique s'y allie à la donnée latine et prédomine ensuite. Le bas-relief de Geysenheim (IXe siecle) et les entailles de Bierstadt au musée de Wiesbaden, en sont des exemples. Le temple à trois nefs et absidiole rectangulaire antique de Pesch, (2) a eu comme successeurs la première église St-Corneille, à Aix (anno 814), la première église du Sauveur, à Francfort-am Mein (anno 852), sans oublier la basilique de Michelstadt (anno 821). (3)

(1) Oltmans. Descr. de la chap. de Nimègue. Amsterdam, 1847.

(2) Hans Lehner. Der Tempelbezirk der matronae Vacallinehae bei Pesch-Bonn 1919, pl XXXII

(3) Dehio. op. cit. pl. 26-27.

Ne serait-ce pas le moment de nous arrêter au seuil du X[e] siècle et de nous demander si la terminologie créée par de Gerville et de Caumont par leur appelation d'*art roman*, répond encore aux faits que l'archéologie a dévoilé depuis leur temps. Des archéologues, comme Albert Lenoir, voulaient appliquer le terme depuis l'époque barbare qu'ils appelaient mérovingienne par un exclusivisme trop étroit. La co-existence des deux arts au même temps se vérifie par les trouvailles rhénanes ; Louis Courajod (¹) a eu raison de rechercher la part de l'apport barbare, mais la conjonction des deux arts, qui n'est pas encore visible à Aix la-Chapelle et d'où sortira l'art roman, ne se produira qu'au X[e] siècle. Il y adonc lieu de tenir compte d'une période intermédiaire entre l'art des deux Germanies romaines et l'art roman qu'il faudrait limiter au millénaire et qui se produisit sur le Rhin par la conjonction de l'art romain et de l'art barbare avec un courant continu d'apports byzantins.

En effet, la tradition des arts barbares, Rome et l'Orient continuèrent à exercer sur le Rhin, leurs influences (²) pendant que s'y faisait la fructification des principes artistiques romans. La basilique s'y développa.

A Gernrode (après 961) la forme cruciale se manifeste, tandis que la disposition à double transept se produit à Cologne dans l'église S[t]-Pantaleon (vers 970). Nous avons vu l'épanouissement de cet art dans l'abbatiale de S[t]-Maria Laach (³) (1[e] moitié du XII[e] siècle) avec son parti architectural si franc et sa rare perfection constructive et dans la belle église de Sainte-Marie du Capitole, à Cologne avec ses transepts et son abside sur plan treflé d'un parti si remarquable dans sa vigueur. On n'y retrouve pas les hésitations qui saillent dans le transept de la cathédrale de Tournai. A Cologne, on sent que, l'architecte de l'église du Capitole, n'hésite pas et se voit

(1) Leçon au Louvre du 7 décembre 1892.

(2) S'il en fallait une preuve qu'on regarde *das sechstagewerk*, ces dessins exécutés à la plume dans l'abbaye de Regensburg, qui datent du XII[e] siècle et qui sont d'un caractère oriental si prononcé. Munchen, F. Smidt, éd. 1921.

(3) AD. SCHIPPERS, O. S. B. Das erste Jahrzehnt der bantactigkeit in Maria Laach, Berlin, 1917.

maître de sa formule monumentale. Il en est de même à l'abside du Dom de Mayence, à l'église abbatiale de St-Martin (fin du XIIe s.) et à l'église des SS. Apôtres, à Cologne commencées toutes deux vers l'an 1200.

Le parti trèflé est dans tous ces exemples très nettement accusé en plan sans qu'on puisse douter un instant d'un autre parti initial comme on le fait à Tournai.

Ce qui frappe l'esprit d'un architecte dans ces édifices, c'est la sûreté du procédé des voûtes d'arêtes. Evidemment, l'emploi des pierres volcaniques de l'Eiffel, a permis les hardiesses qu'on y remarque et les voûtes des hautes nefs sur travées bigéminées, doit avoir eu comme cause l'emploi de ce matériau exceptionnellement léger et résistant.

Cologne est alors la métropole religieuse de l'Allemagne du Rhin, ce fleuve qui a mérité le surnom de *Pfaffen gasse*, la rue des prêtres qui va de Bâle en passant par Spire, Worms, Mayence et Bonn pour aboutir à la ville des rois mages. Dans celle-ci est le grand centre de civilisation de l'Europe occidentale, suivant la juste expression de M. Louis Réau, (1) c'est aussi le point terminus de la navigation fluvio-maritime, donc une métropole considérable du commerce mondial, à tel point qu'on pouvait dire *Qui non vidit Coloniam, non vidit Germaniam.* Ce vaste centre devait abriter une puissante école de constructeurs. Celle-ci le fut au point de maintenir ses principes longtemps après que la France créa la voûte d'arêtes et tout le système de contrebutée par arc boutant.

Ce n'est que vers 1220 qu'on les observe à l'église St André de Cologne et un peu plus tôt à la belle église d'Andernach, à la partie occidentale de la cathédrale de Mayence (2) (1220 à 1239), enfin à la belle église de St-Géréon à Cologne, achevée en 1227 et à l'admirable église de St-Georges à Limburg sur la Lahn commencée en 1220, achevée en 1235; (3) M. Dehio, l'érudit letton a justement et il faut le mentioner affirmé la parenté de cette dernière avec la cathédrale de Laon. De même, il a rapproché l'église Notre Dame de Trêves (1240-1250) de Saint Yved de Braisnes.

(1) Louis Reau, Cologne (villes d'Art). Paris 1908, p. 25.
(2) Rudolf Kautzsch et Ernst Neeb. Der Dom zu Mainz, Darmstadt, 1919.
(3) Leo Sternberg, Limburg als kunststätte, Dusseldorf, 1911.

Que prouvent ces emprunts ? Ils vérifient un fait historique, c'est qu'à la fin du XII[e] siècle, l'école de l'Ile de France et Paris rayonnent sur l'Europe continentale. La France a alors fait sa centralisation et son importance politique est telle qu'elle prédomine aussi par la puissance de sa pensée. Les Othoniens n'avaient pas réussi à unifier l'Allemagne. Leur dynastie n'avait été qu'une succession de règnes, chacun d'eux s'était montré impuissant à centraliser cette contrée, morcelée par la féodalité et à lui donner l'unité politique par une constitution. L'an 1056 marque l'apogée de l'Allemagne othonienne ; le règne de Louis VII, le milieu du XII[e] siècle, coincident avec l'unification de la France et préludent au grand siècle de St-Louis et de Philippe-Auguste.

Presqu'en même temps Citeaux, sous l'énergique impulsion de St-Bernard, essaime à travers toute l'Europe, ses 350 maisons filles (1152), qui devaient devenir 530 à la fin du XII[e] siècle et chacune d'elles un centre d'expansion de l'art français.

C'est désormais, en France, que les constructeurs rhénans vont chercher l'inspiration. Ils avaient d'ailleurs raison de le faire. La vue de leurs constructions romanes dévoile l'unité, le manque de variété, la conformité de leur pensée. La traditionalisme est souvent un obstacle au progrès.

Au contraire, dans la Gaule, pendant tout le moyen-âge, on sent la gestation de l'idée nouvelle, l'effervescence d'une pensée toujours en éveil, la recherche incessante du parti meilleur, de la méthode en perfectionnement, bref une volonté de créer une œuvre nouvelle personnelle et supérieure.

On n'a pas de sentiment de lassitude en parcourant une contrée comme l'Ile de France, la Bourgogne ou la Guyenne. Là, l'idée bouillonne et la pensée frémit ; la vie se montre et chante l'effort de la race.

Aussi lorsque le Dom de Cologne eut été la proie des flammes, le 30 avril 1248, c'est vers l'art français d'Amiens qu'allèrent les artistes chargés de le réédifier, et à leur tête Maître Gerhard, *Magister, rector et lapicida fabricæ Ecclesiæ Coloniensis*, qui a la gloire d'avoir commencé l'œuvre.

Le génie créateur des régions rhénanes ne se reveilla plus après sa magnifique efflorescence romane.

Vienne le XIV[e] siècle, celui de la grandeur communale de nos cités et le centre artistique passera dans nos provinces pendant que nos deux grands voisins sentiront leur sève artistique décroître et diminuer. Le XV[e] siècle verra l'efflorescence de notre art sous la puissante impulsion des Valois de Bourgogne. Plus tard également la Renaissance s'épanouira chez nous avec plus de magnificence que sur le Rhin. Ni Dürer, ni Holbein n'étaient de ses bords et son peuple ne fit que suivre le mouvement. Son heure de diriger la pensée allemande n'était plus. (1)

Alors ce sera dans les provinces de notre pays que se trouvera le centre artistique où les artistes rhénans trouveront l'inspiration. L'Ecole brabançonne en architecture imprimera sa prédominance et son influence s'étendra jusqu'au Rhin ; en peinture, la Flandre y prendra la place de l'influence latine (2) et en sculpture, les maîtres de Mayence et de Cologne s'inspireront de ceux de l'école brabançonne. Ce sera alors la grande heure de l'ancien Lothier.

Vienne le XVIII[e] siècle, (3) et c'est dans le rayonnement de Versailles que l'architecture du Rhin verra s'élever (1725-1770) le château de Brühl par Robert de Cotte et nombre d'autres constructions comme le palais de Bonn (par le même Robert de Cotte), le palais de Coblentz, (par Michel Leveillé et Dupuis) et *tutti quanti*.

Le congrès français avait donc les meilleures raisons de visiter Brühl, exemple d'un art français très provincial, exécuté par une sous-œuvre rhénane à laquelle on ne peut qu'appliquer le dicton italien

Traduttore traditore.

(1) L. Réau. op. cit.

(2) Signalons dans la cathédrale de Francfort, le tombeau de Louis-Charles, comte de Lameth, mort le 12 mai 1761, âgé de 39 ans, maréchal des camps et armées du roi de France, chevalier de St-Louis. Si sa naissance fut illustre, son courage et ses talents distingué comme le dit son épitaphe, celle-ci ajoute qu'il fut bon citoyen, bon fils, bon époux et tendre père, que ses mœurs furent douces et aimables. Sa veuve, née de Broglie y ajouta que ceux qui prétendent que les vertus chrétiennes sont incompatibles avec les talents militaires, regardent se taisent et imitent.

Il laissa cinq fils.

(3) C'est ce qu'a constaté M. Louis Reau, dans une érudite causerie sur la peinture rhénane au moyen-âge, donnée au Congrès, à Coblentz.

Aussi, sans autrement en parler, abordons une œuvre des Pays-bas qui doit trouver sa place d'honneur parmi ses ouvrages dispersés par toute l'Europe et que dans notre richesse ou notre indifférence, nous avons trop peu étudié.

II

Le Jubé de l'Eglise de Ste-Marie du Capitole, à Cologne.

Charles-Quint eut à son service Nicaise et Georges Hacqueney, ses maîtres d'hôtel.

Tous deux habitaient Cologne et on montre encore de nos jours, dans le Neumarkt, la tourelle seigneuriale de leur hôtel.

En 1515, lors de l'émancipation du jeune prince, Nicaise y employa ses bons offices, en même temps que Frédéric de Bavière et Félix de Wurtemberg. A cette occasion, une somme de 10.000 florins leur fut attribuée par ordonnance du 29 septembre 1515. (1)

L'an suivant, devenu maître d'hôtel du roi de Castille, il reçut le 28 mars 1516, sa part dans la Rose d'or, envoyée par le Pape et pesant 2 marcs 7 onces et 2 esterlins. (2)

Quant à Georges Hackeney, il reçut le 1er juin 1521, 48 sols du chef de son emploi de maître d'hôtel de l'empereur Charles. (3)

Les membres de la famille Hacqueney ont enrichi plusieurs églises de Cologne de leurs dons, notamment l'église du Capitole, d'un tableau de Joos Van Cleef, alias VanderBeke, une réplique originale de la Mort de Marie. Ils répandirent ainsi le renom de l'école des Pays-Bas (4) et c'est aussi à un artiste flamand, qu'ils s'adressèrent pour sculpter le jubé de l'église du Capitole. Fonctionnaires de la Cour de Bruxelles et familiers de Marguerite d'Autriche à Malines, ils n'ont pu avoir à faire qu'á Jehan Monet ou à Conrad Meyt, tous deux employés par la Cour à Malines, à cette époque.

(1) Arch. de Lille. Carton, 375.
(2) d° d° 3497.
(3) d° d° 3473.
(4) Louis Réau, Cologne, ville d'Art, Paris, 1909, p. 87.

L'ouvrage fut achevé en 1520. De qui est-il ? Si l'origine est bien malinoise, ainsi que le signale le Docteur Heribert Reiners (1), c'est une œuvre qui est, peut être, des frères Conrad et Thomas Meyt.

Conrad fut à Malines depuis 1514.

Risquer de lui restituer pareil chef d'œuvre, mérite qu'on s'arrête à cette hypothèse et qu'on examine la biographie de l'artiste, quitte à résoudre plus tard le problème par un document probant.

Des recherches nous permettent de mieux préciser la vie du grand artiste.

Les graphies de son nom sont multiples : Conrat Meijt, Conrad ou Coenraert Myt, Meyt ou Meetz, Conrad Maistrée ou Maistres, Conrault Meit.

On en a fait ainsi que de son frère Thomas, des Suisses, des Allemands. Pinchart croyait Thomas tout au moins originaire de Worms, et Albert Dürer appelle Conrad, le prince des sculpteurs flamands.

Donc, dans l'état de nos connaissances, rien ne peut être affirmé quant à sa nationalité.

On croit que Conrad est né vers 1490. Il s'est marié le 7 mai 1514. Dès cette année, nous le trouvons travaillant pour la Cour de Marguerite d'Autriche, la gouvernante générale. Le jour de son mariage, il reçoit cinquante livres de 40 gros de Flandre à titre de tailleur d'images de la Cour, et tant en récompense de ses services « que en avancement de son mariage ». (2)

Ce serait alors qu'il aurait commencé à tailler le *lettner* de l'église de Ste-Marie du Capitole de Cologne, puisque ce jubé fut achevé en 1520.

En 1518, d'autres travaux lui furent payés 40 philippus d'or, (1) sans que nous sachions de quoi il s'agit. Heureusement, un autre

(1) Kölner Kirche. Köln, 1921, p. 180.

(2) 23 mai 1513 à 17 8bre 1515.

à Conrard Maistres (Conrad Meyt) nostre tailleur d'imaiges, la somme de cinquante livres de XL gros monnaye de Flandres la livre tant en faveur et recompense des services qu'il nous a fais que en avancement de son mariage, le VIIe jour de may, l'an de grâce 1514.

Arch. de Lille. Reg. 2230. Inv. som. IV p. 333.

compte nous renseigne davantage. [1] Il s'agit de deux hercules de cuivre, un de bois et de deux « visaiges de bois à nostre semblance », qui furent payés, le 5 janvier 1518, quarante, vingt et douze philippus d'or. [2] Il est probable qu'il s'agit des figures du duc de Savoie et de Marguerite qui, taillées en marbre, figurent dans l'inventaire des joyaux, etc., de la « gentil demoiselle ». [3]

Le 7 mai 1519, il lui est payé 50 philippus d'or pour une figure de Notre-Dame de pitié, destinée au « couvent de Bruges », [4] et le 4 août de la même année, vingt-cinq livres de 40 gros de Flandre pour des figures d'Adam et d'Eve. [5]

Lorsqu'en 1520, Albert Dürer vint à Malines, il fit visite à Coenraert Myt, qu'il appelle « le prince des sculpteurs flamands ». L'année suivante, après la fête du *Corpus domini*, il repassa par

(1) 14 nov. 1516 — 19 juillet 1518.

Mandement par lequel madame octroie à Courault Meit, son tailleur d'ymaiges la somme de 40 philippus d'or pour aucunes pièces qu'il a livré à madicte dame, donné le Ve jour de janvier 1518, stil de Romme.

Arch. de Lille, Reg. 2252, fo 39. Inv. som. IV, p. 345.

(2) 5 janvier 1518.

à Conrad Meit, nostre tailleur d'imaiges, la somme de quarante philippus de cinquante gros de Flandres, laquelle somme lui avons ordonné de prendre.... pour deux Hercules de cuyvre.... vingt philippus pour ung autre Hercules de bois, douze philippus et pour deux visages debois à nostre semblance, huit philippus, le Ve jour de janvier l'an de grâce 1518 stil de Romme.

Arch. de Lille, Reg. 2278, Inv. som. IV, p. 354.

(3) Premiers, la représentation de feu Mongr le Duc de Savoye que Dieu pardonne mary de feue Madame Marguerite, Archiduchesse d'Autrice, faict dès le milieu de l'estomach en hault de marbre blancq, de la main de Mre Coenraert Meetz.

La representation de feue Madame Marguerite, faicte de la mesme main et oussy de marbre comme la précédente.

Michelant, Inventaire des joyaux etc. de Charles V, dressé à Bruxelles au mois de Mai 1536 et 6 Novembre 1560, p. 366, Bull. C. R. d'hist, XIII, 3e serie.

Id. Invent. des joyaux de Marguerite d'Autriche, idem 1870, p. 58.

(4) 50 philippes d'or à Conrad Meyt, tailleur d'images pour Madame pour une image de bois à la ressemblance de N. D. de pitié.. pour le couvent de Bruges. Archives de Lille, Marquet de Vasselot, histoire des sculpteurs franç., Paris 1888, p. 301.

(5) Marquet de Vasselot, op. cit.

Malines et invita deux fois Conrad à dîner, la seconde fois avec sa femme, ce qui lui coûta 29 sous.

A cette occasion, il fit le portrait de Conrad, qui était arrivé au sommet des honneurs.

Sauf les figures, les tombes de Philibert de Savoie et de sa mère Marguerite de Bourbon, à Brou. étaient achevées. Le 18 juillet 1517, Pierre de Backer, orfèvre à Bruxelles, avait été payé pour la dorure de la sépulture de Marguerite de Bourbon. (¹)

Le 14 avril 1526, Conrad Meyt passe contrat pour la sculpture des figures des trois tombes.

« Il fera lui même de sa main, les visages, mains et les *vifz*, quant » au surplus pourra se faire aider par son frère Thomas ou autres » bons et experts ouvriers que Loys Van Buedeghem lui baillera.

» premièrement du duc Philibert reposant avec le lion couchant » aux pieds et six enfants donc quatre porteront les armes et épi- » taphes, l'un ses gantelets et l'autre son timbre.

» ensuite la figure de la duchese avec le lionne couchant aux pieds » et quatre enfants tenant les armoiries.

» en dessous la représentation de la mort; enfin la figure de Madame » Marguerite de Bourbon et quatre enfants tenant les armoiries. »

Le travail devait être terminé le 15 mai 1530, pour la somme de 1100 livres de 40 gros. (²)

Il paraîtrait qu'en 1531, Conrad conclut un traité pour l'exécution d'un tombeau dans l'église des Minimes de Lons le Saunier; (³) cela n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable, cette ville restant terre de l'héritage bourguignon.

L'achèvement de cette œuvre coincide avec la mort de l'Archi-duchesse, sa bienfaitrice. Faut-il croire qu'après cet évènement, il ne trouva plus, à Malines, le milieu favorable? Toujours est-il qu'il s'en alla habiter Anvers. Neefs note une dernière fois sa présence à Malines, le 27 Juillet 1534. (⁴) Puis c'est le départ. Chose à noter,

(1) Papiers d'Etat et de l'audience nº 1235.

(2) L'acte est aux arch. de Lille.

(3) F. Bourquelot, cité par Marquet de Vasselot. hist. des sculp. franç, Paris, 1888, p. 300.

(4) Op. cit. p. 79.

cet événement coincide avec les grandes commandes passées à Jean Money. Meyt en aurait-il pris ombrage ? Son art plus traditionnel, plus gothique avait-il cessé de plaire à la Cour ? C'est probable.

Toujours est-il que Meyt se fait inscrire dans la corporation de St-Luc, à Anvers, en 1536, à titre de *meester-beeltsnyder*. Coenraeds Meyt y habite et il y continue ses importants travaux. Il fait de 1536 à 15 ,8, sur les plans de Philippe Lammekens, d'Anvers, le tabernacle de Tongerloo. Pour 200 florins du Rhin, il fit les agneaux couchés au pied du tabernacle et les trois sibylles. (1) Il possède une maison à Malines, qu'il vend en 1543-44 et pour laquelle il paye un droit de 38 sculden (2)

La date de sa mort reste inconnue.

Quant à Thomas Meyt, son frère, il ne nous est connu que par les angelots de marbre, aux pieds de la statue gisante de Marguerite d'Autriche, à la Chartreuse de Brou. Son rôle semble avoir été secondaire auprès du grand artiste que fut Conrad.

Tels sont les artistes auxquels on peut attribuer l'admirable jubé de l'église du Capitole. Le Dr Reiner dit que c'est une maîtresse œuvre de la premiere renaissance flamande avec de notables souvenances gothiques. Typique, dit-il, en est l'illogisme technique et la complication voulue des formes, dans une exhubérante expression de couleur. L'artiste s'est attaché à obtenir celle-ci par l'opposition de pierres noires et blanches, par le contraste des niches sombres avec l'albe couleur de ses figures, et surtout par la complication des formes et de la modénature, excluant la ligne tranquille et reposante. Les colonnettes sont fuselées, moulurées, balustrées comme celles du palais des princes-évêques à Liége et nous aurions pensé à une œuvre liègeoise n'était l'affirmation de Mr Reiner.

(1) Malines. Compte communal 1543-1544 f° 6 vsus.

Ontf. van yssuen van Mr Coenraerdt Meyt wonende te Antwerpen van eenen vercochte huyze XXXVIII sc.

Note communiquée par M. le Dr van Doorslaer, que nous remerçions vivement de son érudite obligeance.

(2) Marchal. Hist. de la sc. p. 236. — Adrien Heylen. Historische verhanling over de Kempen, 1790. (Nouv éd. Turnhout 1837).

L'œuvre est inconnue, en Belgique; elle ne figure dans aucun de nos traités d'art.

Nous émettons le vœu que le service des Moulages du Musée du Cinquantenaire (Musée des échanges), profite des circonstances actuelles pour en prendre un moulage,qui viendra prouver *a fortiori* la grandeur de notre école sculpturale du XVI[e] siècle et peut-être quelqu'un d'ici là aura-t-il trouvé le document qui déterminera le nom de l'auteur, Meyt ou un autre, de cet important monument.

D'autres œuvres colonaises se rattachent à l'école des Flandres, notamment Sta-Maria in der Schnurgasse. Des Carmélites venues de Belgique vers 1640, la fondèrent en 1643.

L'an 1649 en vit l'achèvement. Son architecte a dû passer par l'école de Jacques Francquart, car on y retrouve son style et sa manière.

C'est encore l'église des Jésuites de Cologne (1618-1629) où les emprunts à la Flandre et au Brabant sont visibles et enfin le joli monument du prince-évêque de Croy (1517,) conservé dans le Dom et qui est universellement connu.

Et n'oublions pas la loggia de l'hôtel de Ville de Cologne, dont maître Wilhelm Vernuycken fit la sculpture de 1569 à 1573, qui se rattache par tant de liens à l'art des Pays-bas, et qui est exécutée en pierre bleue de Namur.

Elle est attachée au *rathaus* colonais (1) dont on méconnait trop l'intérêt et le caractère depuis qu'une restauration intégrale est venue lui enlever le charme et la poësie.

Telles sont mes impressions recueillies à ce Congrès.

Je vous les remets, Monsieur le Ministre, en vous exprimant mes respects et mes remerciements de m'y avoir délégué.

15 juillet 1922. PAUL SAINTENOY.

(1) Voir au sujet des Hotels de Ville, en Allemagne, l'ouvrage de O. STIEHL, *Das deutsche rathause*, Leipzig, 1905.

Van Eyck et Dalmau

Etude sur l'influence du polyptyque gantois

Au Musée des Beaux-Arts de Barcelone, au fond d'une enfilade de salles, on voit de loin le chef-d'œuvre de l'école catalane : *El Retablo de los Concelleres,* ou le rétable des conseillers de Barcelone. L'auteur est Luis Dalmau : « un nombre hoy europeo (dit *Sanpere y Miquel)* «un pintor, un grand pintor, un revolucionario en la pintura, un modernista, un hombre que rompia con las tradiciones y empujaba à la escuela catalana por carminos abiertos à la pintura en Flandres.»

Dalmau est le créateur et le maître incontesté de la *escuela flamenca catalana.* Grâce à lui, le *flaminquismo* domina l'art catalan du 15e s. et atteignit son apogée dans le chef-d'œuvre précité : *La Vierge avec les conseillers Barcelonais.*

Cette œuvre est inspirée par l'art des Van Eyck et plus spécialement par le rétable de l'Agneau Mystique.

Point n'est besoin d'une étude comparative approfondie : la ressemblance saute aux yeux les moins avertis ; en particulier, les DEUX GROUPES D'ANGES du rétable catalan sont directement empruntés au polyptique gantois ; c'est le côté le plus saillant et le plus typique de la ressemblance entre les deux œuvres, mais celle-ci ne s'arrête pas là.. .. comme nous verrons plus loin, et comme d'autres l'ont fait remarquer avant nous.

Citons. e. a. CROWE et CAVALCASELLE. Les Anciens peintres flamands II p. 107, Bruxelles, 1863.

H. HYMANS, dans sa monographie sur les Van Eyck, p. 76. Paris, s. d.

MARCEL DIEULAFOY, dans son histoire de la peinture espagnole, parue dans la collection : Ars una, species mille, p. 187.

SANPERÈ Y MIQUEL, dans son magnifique ouvrage : *Los Quatrocentistas Catalanes*, I p. 236, Barcelone, 1906.

Voyons ce que dit à ce sujet l'historien français de l'art espagnol :

Le 6 juin 1443, le Conseil des *Cent* (1) de Barcelone décida de placer un rétable sur l'autel de sa chapelle et d'en confier l'exécution à Luis Dalmau «comme au meilleur et plus habile peintre qui se puisse trouver.» L'œuvre fut terminée en 1445 : *Sub anno MCCCCXLV per Ludovicum Dalmau fui depictum*, lit-on sur la chaire de la Vierge. Telle est l'origine du célèbre rétable des Conseillers (de los Concelleres). Le souci de rendre la nature sans convention, le modelé et les qualités supérieures de la technique rappellent les œuvres des grands maîtres flamands. La Vierge serait flamande aussi par son attitude solennelle, si elle n'avait la grâce plastique et le type des jeunes Catalanes. Il en est de même des chanteurs angéliques dont Dalmau emprunta l'idée au polyptique de Gand, mais dont la chaude coloration rappelle le teint doré des filles de Barcelone».

A première vue, on constate chez l'écrivain français le parti-pris de diminuer l'influence des van Eyck.

« La Vierge serait flamande — dit-il — si elle n'avait pas la grâce catalane », ce qui revient à prétendre que la vierge n'est pas flamande. Pour les anges, l'idée est des Van Eyck — Mr Dieufaloy le reconnaît — mais la chaude coloration rappelle l'Andalouse au « teint » bruni que Musset devait rencontrer plus tard à Barcelone. Donc rien que *l'idée*, retenons-le : une inspiration, mais pas un modèle.

A l'encontre de M. Dieulafoy, j'ose affirmer que les chantres célestes de Dalmau sont des copies fidèles — je dirai même des SOSIES — des anges de van Eyck.

D'après Crowe et Cavalcaselle, Dalmau *paraît* avoir travaillé

(1) *Sic* (p. 187) pour : le Conseil des *Cinq*.

dans l'atelier de van Eyck. A l'appui de leur supposition, ils ajoutent : « Le type flamand de la Madone et de l'Enfant en offre la preuve, ainsi que les portraits des magistrats qui ressemblent à la même classe de personnes que l'on voit sur les panneaux belges de la même époque. » Ils ajoutent, mais à tort, que cette peinture est à l'huile, et KARL JUSTI l'a répété après eux. Cependant Mr. DEVRIENDT a constaté que le panneau est peint à la détrempe, comme l'a fait remarquer JOSEPH NÈVE dans la notice parue en 1899 dans le Bulletin de notre Académie. (1)

Feu Henri Hymans, dans sa monographie, constate les *emprunts directs* faits par Dalmau à *l'Adoration de l'Agneau*, mais sans les énumérer. Nous allons le faire à sa place, aussi exactement et aussi complètement que possible.

Le personnage principal du rétable catalan est la Vierge. Or, que dit l'historien espagnol : « *conocidas las virgines de van Eyck, conocida la Virgen de los Concelleres*, c à d. si vous connaissez les vierges de van Eyck, vous connaissez aussi la vierge de Dalmau.

De fait, la Madone catalane présente le type de la vierge flamande du rétable, avec sa figure idéalement belle, ses magnifiques cheveux bouclés répandus sur les épaules, son ample manteau aux plis majestueux. Plus grande me paraît encore la ressemblance avec la vierge du triptyque de Dresde. et cette similitude frappe davantage quand on compare les deux enfants divins : même aspect général, même figure, même sourire. Quant à la pose des jambes, elle est absolument identique dans les deux tableaux. Faut-il conclure de là que l'enfant du triptyque eyckien a servi de modèle à Dalmau et que celui-ci a étudié sur place les *Vierges-mères* de van Eyck, comme il est venu le faire pour la madone du polyptique gantois ?

Pas nécessairement ; il me semble en effet que, dans ce cas, le maître catalan eût peint avec plus de facilité la main tenant l'enfant au lieu des vilains doigts crochus dont il a doté la mère de Dieu.

Les historiens catalans le reconnaissent, quand l'un d'eux écrit : « Las manos no tienen la exactitud y perfeccion flamencas ».

Quoi qu'il en soit, la vierge de Dalmau procède de celle de van

(1) Cfr *Bulletin* 1899, IV p. 145 ss., où l'on trouvera également une reproduction, malheureusement très imparfaite, du célèbre rétable catalan.

Eyck : elle est — d'après l'historien de la peinture catalane — la sœur cadette de celle de Gand, que Dalmau a copiée et reproduite.

« La Virgen de Dalmau procede del altar de Gand, *es la misma.* » (Sanpere y Miquel I p. 242.)

Après cet aveu significatif, nous ne chicanerons pas l'auteur sur les restrictions qu'il y apporte, et qui me semblent dictées par l'orgueil national. A titre de curiosité, je transcris un passage typique que je traduirai littéralement, sans souci d'élégance :

« ... pero la *Virgen de los Concelleros* es algo como una creación de Dalmau, pues por todo lo que ésta deja ver de su cuerpo, por llevar ceñida la cintura, cobra la *Virgen*, en el *retablo de los Concelleres*, un continente más plástico, un mayor donaire del que presentan las virgines flamencas ; es más joven ; pero... él no se emancipa del tipo flamenco » (Ibid. p. 242).

« ... Cependant la *Virgen de los Concelleres* est quelque chose comme une création de Dalmau, puisque, par tout ce qu'elle laisse voir de son corps, par le fait d'avoir mis une ceinture, la vierge catalane acquiert une contenance plus plastique, une grâce plus grande que celle des vierges flamandes ; elle est plus jeune ; cependant Dalmau ne s'émancipe pas du type flamand. »

Ces trois remarques, faites pour différencier la copie du modèle, ne résistent pas à un examen attentif. La Vierge catalane est aussi abondamment vêtue que celle de van Eyck ; elle ne montre pas plus de son corps et n'en laisse pas deviner davantage ; la ceinture se retrouve chez la Vierge de l'Annonciation, à Gand et à St.-Pétersbourg ; elle rappelle exactement la vierge de Berlin ou la Ste-Barbe d'Anvers ; quant à la figure, prétendûment plus jeune, je remarque qu'elle est plus allongée que celle des vierges eyckiennes ; or, cet allongement, résultat fréquent de la maternité, n'est certainement pas un signe de jeunesse.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain, incontestable et incontesté : la vierge de Dalmau est copiée sur celle de van Eyck.

* * *

Si nous poursuivons notre étude comparative, nous pouvons supposer encore que les donateurs — qui figurent pour la première

fois sur un rétable catalan et pour lesquels Dalmau manquait de modèle — ont emprunté à Josse Vyt et à sa femme leur pose rigide.

En tout cas, la présentation est absolument eyckienne ; sans vouloir affirmer avec C. Justi que sainte Eulalie rappelle la vierge du rétable plutôt que la figure correspondante dans la Vierge du Chartreux, nous insisterons avant tout sur l'étroite ressemblance entre le St André de Dalmau et le St-Jean de l'intérieur du polyptyque : même face hirsute et barbue, même manteau en mêmes détails, comme le cabochon qui boucle le manteau ; mais surtout, l'expression des deux figures est absolument identique, bien que le saint catalan paraisse un peu plus âgé que son « frère » ou *hermano* flamand.

Pour peindre son St André, Dalmau est venu à Gand *copier* — le mot n'est pas trop fort — le St Jean Baptiste de l'intérieur du polyptique, alors qu'il avait dans le St Jean de Borassa (Sanpere I p. 130 et 170) un magnifique modèle. C'est que — la constatation banale a toujours été vraie — personne n'est prophète dans son pays, et que l'art flamand rayonnait avec un éclat extraordinaire et exerçait une irrésistible attraction sur les étrangers.

Enfin, l'influence absorbante du chef-d'œuvre gantois sur le rétable catalan est démontrée victorieusement par la présence, dans le fond de celui-ci, de deux groupes d'anges chanteurs *qui ne devaient pourtant pas y figurer* — j'insiste sur ce point — d'après la conception primitive de l'œuvre.

L'idée du double groupe et la composition des deux ensembles est empruntée au rétable de Gand ; la disposition des éléments qui le composent et l'exécution de ceux-ci est copiée sur les Anges Chanteurs de Jean Van Eyck ; même le fond rappelle la cité merveilleuse de l'Adoration de l'Agneau.

En résumé, le rétable de Dalmau, tant par la composition que par l'exécution, s'inspire du chef d'œuvre eyckien ; c'est le spécimen le plus admirable du *flaminquismo* intégral ; c'est de l'art flamand, pourrions-nous dire avec l'historien des quatrocentistes catalans : « En los *Concelleres*, no hay más técnica que la flamenca. » Dans le rétable de Dalmau, la technique est purement flamande (I p. 255.)

* * *

Après cet aveu, on ne peut que s'étonner d'une assertion du

même auteur, concernant *l'originalité* du rétable catalan, là où il établit une distinction subtile, assez vaine d'ailleurs, entre la composition et l'invention. Ecoutez plutôt :

« La entera composicón también la creemos propia de Dalmau... sin embargo, la invención tampoco es flamenca.» (I 242) Donc. la composition serait propre à Dalmau, et la conception nullement flamande. Voyez pourtant ce qu'il dit à la fin de son ouvrage fondamental (II 265) : «Dalmau, en la *tabla de los Concelleres*, podrá merecer con razón el calificativo de compilador. En ella están compilados la Virgen y las doncellas cantoras del retablo de Gand. » (On voit qu'il ne dit pas tout.)

Pour prouver l'influence du chef-d'œuvre gantois sur la composition catalane, il suffira de rappeler l'introduction des deux groupes d'anges chanteurs, dont la présence, comme nous l'avons déjà dit, n'était pas prévue dans le projet primitif de la composition, mais qui y furent introduits par Dalmau après le voyage qu'il entreprit en 1444 pour venir étudier sur place le célèbre polyptyque et modeler sur lui le tableau dont l'exécution venait de lui être confiée par le Conseil de Barcelone.

Voilà comment s'explique, d'après nous, l'influence extraordinaire des Van Eyck et de leur chef-d'œuvre sur le rétable de Dalmau. Il nous reste à prouver ce que nous venons d'avancer. Voyons d'abord comment d'autres ont expliqué cette influence.

D'après Mr V. Fris, *De Altaartafel...* p. 39, Anvers, 1921 (Lectura-reeks VII). Dalmau aurait entrepris en 1432 le voyage de Flandre, pour venir y admirer et étudier le nouveau chef-d'œuvre.

Mr Marcel Dieulafoy pense que l'artiste catalan a passé quelques années en Flandre après la date précitée, et Henri Hymans affirme « la présence de ce peintre dans l'atelier même de van Eyck, à Bruges. » (p. 79).

Avant lui, Carl Justi avait soutenu « dass Dalmau den persönlichen Unterricht des Meisters genossen haben muss », et Max Dvorak trouvait « dass Justi gewiss recht hat mit der Ansicht ». (1)

(1) Justi, C., *Miscellaneen aus drei Jahrhunderten Spanischen Kunstlebens*, I p. 308 ss. Berlin, 1908. — Dvorak, M., *Das Rätsel der Kunst der Brüder van Eyck*, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses XXIV* (1903) p. 161 ss. Vienne et Leipzig.

Nous n'en croyons rien : si Dalmau avait été l'élève des van Eyck, il leur aurait emprunté le procédé de la peinture à l'huile, qu'Hubert pratiquait dès les environs de 1400. Or, comme nous l'avons déjà dit après Nève, le rétable catalan est encore peint à la détrempe.

Notons en passant — pour qui ce détail présente de l'intérêt — que Henri Hymans commet une autre erreur : pour corser l'influence de van Eyck sur Dalmau, il attribue à l'artiste catalan le célèbre *Fons Vitae* du Prado à Madrid, sur la foi de Sanperé y Miquel, ajoute-t-il. Or, l'historien catalan repousse cette attribution et refuse de voir, dans *la Fontaine de la Vie*, une œuvre de Dalmau.

Les données chronologiques de Dieulafoy sont intentionnellement vagues : Dalmau aurait passé quelques années en Flandre après 1432.

On comprend aisément la raison de cette date qui est celle de l'achèvement et de l'exposition du rétable à Gand : « Versu sexta... » Nous allons préciser ces indications trop générales, en prouvant que les années se réduisent à quelques semaines et qu'il faut placer celles-ci dans le courant de l'année 1444.

* * *

Le 6 juin 1443, *le Conseil de Barcelone* décida de placer un rétable sur l'autel de sa chapelle. Le tableau devait reproduire les traits des 5 donateurs, présentés à la Mère de Dieu par Ste Eulalie et St André, patrons de la cité.

Les maîtres de la cité résolurent de s'adresser à Louis Dalmau, comme étant *el pintor más apto del pais*, et l'invitèrent à leur soumettre un projet.

Dalmau s'empressa de répondre à cet appel. Il dessina un croquis de rétable avec nombreuses indications manuscrites. Ce document intéressant se trouve aux Archives de Barcelone — le plus ancien dépôt du monde — et a été publié à plusieurs reprises, e. a. en 1870 avec traduction en espagnol. La photographie du croquis et la

transcription des notes sont exposées au Musée de Barcelone, à côté du rétable; une reproduction au trait figure dans l'excellent ouvrage de Sanpere y Miquel, qui a servi de base à cette étude.

Le projet fut adopté sans changement, comme il ressort du contrat conclu, le 29 octobre de la même année, entre le peintre et les cinq conseillers, et confirmé, à deux reprises, le mois suivant. Pour les deux coins de la prédelle, dont la décoration était laissée au choix des conseillers, ceux-ci indiquèrent « la imatge de sanct Johan Evangelista » et celle de Ste-Marie-Madeleine.

Une indication beaucoup plus importante est celle concernant le fond du tableau, qui, des deux côtés du trône de la vierge, sera doré comme dans tous les rétables catalans antérieurs. L'artiste avait un an pour terminer son œuvre. Celle-ci ne fut pas prête à la date fixée, mais seulement l'année suivante, en 1445, à cause des changements introduits dans le projet primitif et du déplacement que le peintre s'était imposé.

En effet, au lieu du double fond doré, nous voyons deux groupes d'anges Chanteurs se détachant sur un double paysage.

Voilà l'effet principal de l'influence de Van Eyck, et c'est cette influence qui a poussé le peintre à changer son projet et à remanier de sa propre autorité le contrat passé avec la ville. C'est de cette constation que je conclus que Dalmau a subi l'influence des Van Eyck entre la conception de son œuvre et l'achèvement de celle-ci; en d'autres mots, que la renommée du polyptyque Gantois s'étant répandue en Espagne, l'artiste, chargé de l'exécution du rétable, s'est décidé à aller étudier à Gand le chef-d'œuvre des chefs d'œuvre.

Ainsi se justifie le retard dans l'achèvement du rétable.

Comment expliquer ce voyage?

C. Justi, dans son article très documenté, suppose une mission aux frais de la ville.

L'historien de l'école catalane n'admet pas cette hypothèse, que ne justifie aucun document d'archives, alors que tous les comptes de la ville sont conservés. Il rappelle que le premier des conseillers, *messer* JUAN LLULL, marchand important, est allé plusieurs fois avec ses navires en Angleterre et en Flandre et suppose qu'il a

emmené Dalmau dans un de ses voyages pour lui montrer le rétable de Gand qui devait lui servir de modèle. (1)

* * *

L'art est immortel et les vrais artistes ne meurent pas : depuis des années, Hubert dormait sous la dalle noire, en face du polytyque ; Jean venait de s'éteindre à Bruges, mais leur impérissable chef-d'œuvre continuait à attirer de toutes parts les peintres et les amants de la beauté et, au loin, à des centaines de lieues, leur art fécond faisait éclore cet autre chef-d'œuvre, qui fait l'orgueil de tout un peuple : *la Virgen de los Concelleres*, de Luis Dalmau, ce génial imitateur des VAN EYCK.

JEAN GESSLER.

BARCELONE-MAESEYCK-HASSELT, 1920-1922.

---

(1) S. SANPERE Y MIQUEL, *Los Cuatrocentistas Catalanes* I p. 234. — Sur les voyages des artistes, voyez MICHEL, E., *De l'importance des voyages au Moyen Age*, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles* V (1891) p. 38 ss.

PROCÈS-VERBAUX.

—

SÉANCE DU 6 AOUT 1922.

—

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : MM. Donnet, secrétaire, Dilis, trésorier; MM. Geudens, Stroobant, Van Heurck, Kintsschots, Dr Van Doorslaer, membres titulaires.

Mgr Lamy, MM. l'abbé Philippen et Gessler, membres correspondants regnicoles.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. le lt-colonel de Witte, vice-président, baron Holvoet, Coninckx, Casier, Soil de Moriamé, Tahon, de Behault de Dornon, Destrée, membres titulaires.

MM. le comte d'Arschot, Buschmann, Hocquet, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 1922 est lu et approuvé.

M. le président annonce que, depuis la dernière séance, l'Académie a perdu deux de ses membres : MM. Paul Errera, membre titulaire, décédé le 12 juillet 1922, et Ed. Gaillard, membre correspondant regnicole, mort le 30 juillet 1922. Il paye un juste tribut de regrets à leur mémoire et rappelle les services qu'ils ont rendus à notre Compagnie. Il félicite ensuite M. Van Heurck qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Il est donné lecture de lettres reçues de MM. de Margerie, marquis de Villalobar, Pfister et Matthis, qui accusent réception du diplôme de membre qu'ils ont reçu.

L'Académie royale de Belgique remercie l'Académie de s'être fait représenter par une délégation à la célébration de son 150e anniversaire.

La Societa reale di Napoli communique le programme d'un concours pour un ouvrage descriptif de la Basilique de St-Félix.

Le comité organisateur du Congrès international de géographie et d'ethnologie, qui aura lieu au Caire en 1925, sollicite la participation de l'Académie.

Le comité organisateur du Congrès archéologique de la Campine demande à l'Académie de nommer des délégués pour la représenter au cours de ses travaux. Mgr Lamy et M. Stroobant sont désignés à cet effet.

Le Congrès international des américanistes tiendra ses assises au mois d'août prochain à Rio-de-Janeiro. Il invite notre Compagnie à y participer. Il est trop tard pour répondre à ce désir.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque, liste qui sera insérée dans le prochain bulletin.

M. Gessler fait don à l'Académie, au nom de son oncle, M. Vaerewyck, de divers documents manuscrits concernant le peintre Van Brée.

M. le président le remercie vivement de ce geste généreux.

M. Gessler s'occupe du beau tableau de Dalmau que possède le msuée de Barcelone. Cette œuvre est évidemment inspirée par l'art flamand du XVe siècle. Il démontre que l'artiste en exécutant ce tableau, a connu et s'est inspiré dans diverses parties du polyptyque de l'Agneau de Van Eyck. Les dates permettent de confirmer cette supposition. L'œuvre fut commandée en 1442 ; elle aurait dû être exécutée, d'après un contrat très précis, une année plus tard. Elle ne le fut qu'en 1445. Dans l'entretemps Dalmau avait été à Gand, avait admiré le chef-d'œuvre de Van Eyck, et c'est ainsi que les parties de son œuvre qui ne répondent pas au contrat stipulé, sont justement celles qui sont inspirées par le polyptyque de l'Agneau.

M. Stroobant communique la première partie d'un recueil consacré au Brabant protohistorique et légendaire. Dans ce travail, conçu en forme de dictionnaire, il a réuni tous les renseignements

qu'il a pu recueillir concernant la préhistoire, le folklore, les fouilles, les trouvailles dans toutes les localités de l'ancien Brabant.

M. Saintenoy donne connaissance du rapport qu'il a dressé à la suite du Congrès, tenu en Rhénanie par la Société française d'archéologie. Les constatations faites en étudiant les monuments anciens et en visitant les musées, permettent de se rendre compte combien a été prépondérante, en ces contrées, l'influence latine. Malgré las invasions des Francs, celle-ci s'est maintenue, et Charlemagne n'est pas l'auteur d'une renaissance, mais s'est borné à achever et à compléter des tendances qui, malgré tout, avaient victorieusement persisté.

M. Fernand Donnet fait connaître les circonstances d'un vol de tableaux de Rubens, commis en 1794, à Anvers, chez la douairière Peeters d'Aertselaer. On en accusa le général Noël, qui y avait logé; celui-ci rejeta la faute sur une marchande de vin de Lille. Or, les magnifiques Rubens, qui faisaient partie de la riche collection de Peeters d'Aertselaer, avaient été mis à l'abri en Amérique. Les tableaux volés n'étaient probablement que des œuvres d'une valeur relative.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juillet et Août 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

COMMANDANT LALANCE. Trois questions d'histoire messine.

CH. MATTHIS. Monuments préhistoriques dans le département de la Moselle.

LUIS LEDON. Mascara con mosaico de turquesas.

FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. Famille Bode.

ERNEST MATTHIEU. Châteaux wallons. Sars-la-Bruyère.

D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Namur, V.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique.

Compte-rendu de la célébration du 150e anniversaire.

Classe des Beaux-Arts. Bulletin, tome IV, nos 5-7.

Classe des lettres et des sciences morales et politiques.

Mémoires in 4°, tome IX fasc. 1.

Bulletin, tome VIII, nos 5 et 6-7.

Mémoires in-8°, tome XVII. fasc. 1.

ID. Académie royale de médecine.

Bulletin Ve série, tome II n° 7.

BRUXELLES.	Société royale belge de géographie.
	Renseignements commerciaux 1922, n°s 4, 5. 6.
	Bulletin, 46e année, fasc. 1.
ID.	Société royale de numismatique et de sigillographie, LXXIVe année, 1e et 2e livr.
ID.	Commission royale des monuments et des sites.
	Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, LXIIIe année.
MALINES.	Mechlinia.
	2e année, n°s 2, 3.
ID.	Cercle archéologique, littéraire et artistique.
	Bulletin, tome XXVII.
GAND.	Koninklijke Vlaamsche Academie.
	Verslagen en mededeelingen. Mei en juni 1922.
ATH.	Cercle archéologique.
	Annales, tome VIII, 1922.
LIÈGE.	Institut archéologique liègeois.
	Chronique archéologique, 13e année, n° 5.
HUY.	Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
	Annales, tome XIX, 2e livr.
MONS.	Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
	Mémoires et publications, 66e volume.
PARIS.	L'amour de l'art.
	3e année, n°s 6 et 7.
ID.	La renaissance de l'art français et des industries de luxe.
	5e année, n°s 7 et 8.
ID.	Société nationale des antiquaires de France.
	Bulletin, 1^{r} trimestre 1922.
ID.	Société française d'archéologie.
	Bulletin monumental, vol. 81.
ID.	Polybiblion.
	Partie littéraire, vol. CLV, 1e livr.
	Partie technique, vol. CLVI, 7e livr.
PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Périgord.
	Bulletin, tome XLIV, 3e livr.

POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest.
	Bulletin, 4e trim. de 1921 et 1r trimestre de 1922.
MONTPELLIER.	Académie des sciences et lettres.
	Bulletin, juillet 1921-mai 1922.
MADRID.	Revista de archivos, bibliothecas y museos.
	Ano XXVI, Enero a Marzo de 1922.
PALMA.	Societat arqueologica Luliana.
	Bolleti Agost-Septembre 1922.
DUBLIN.	Royal Society of antiquaries of Ireland.
	Journal. Vol. LII, part. I.
ROME.	R. Accademia Nazionale dei Lincei.
	Notizie degli scavi di antichita. Vol. XIX, fasc. 1, 2, 3.
STOCKHOLM.	Kungl. Vitterhets historie och antikvitets akademien.
	Handlingar, XXXIV Delen 1, 2.
SOLEURE.	Schweiz gesellschaft für urgeschichte.
	XIIIer jahresbericht
LA HAYE.	Genealogisch heraldisch genootschap « de Nederlandsche Leeuw ».
	Maandblad XLe jaarg. no 8/9.
GRONINGEN.	Tijdschrift voor geschiedenis.
	37e jaargang, aflevering 3.
ZAGREB.	Narodna Starina.
	No 1.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'août et de septembre 1922.

—

MESSIEURS,

La tâche de votre bibliothécaire n'est guère aisée. Les publications affluent à notre bibliothèque. Toutes les sociétés scientifiques ont regagné leur activité d'avant guerre, et il est en vérité malaisé de faire un choix parmi tant d'ouvrages intéressants, et de résumer en quelques pages ceux qui paraissent devoir particulièrement attirer votre attention.

Récemment nous avons eu le regret de perdre un de nos membres honoraires étrangers des plus méritants, M. Oscar Montelius. Dans mon rapport annuel, j'ai très brièvement résumé ses mérites scientifiques. Pour ceux qui devraient avoir de plus amples détails sur sa carrière et ses travaux, je signalerais le *Handlingar*, de la *Kungl. Vitterhets historie och antikvitets akademiens* (34 Delen 1. 2.), qui fournit une biographie complète, illustrée d'un portrait de ce savant. Né à Stockholm le 6 septembre 1843, Oscar Montelius est mort le 4 novembre 1921. Il s'adonna surtout à la préhistoire, sans négliger l'histoire de sa patrie et les fastes des peuples anciens. Ses écrits, dans ces divers domaines, sont excessivement nombreux. Sa bibliographie, qui débute en 1866 pour se clôturer à la veille de son décès, ne compte pas moins de 397 publications, dont on trouvera les titres dans la revue suédoise que je viens de citer. Depuis son décès, onze nouvelles études, récemment imprimées, sont venues s'ajouter à ce total. Montelius collaborait aussi à de nombreuses revues suédoises,

allemandes, françaises, italiennes et autres, parmi lesquelles je citerai les Annales de nos Congrès d'histoire et d'archéologie et la Revue d'anthropologie de Bruxelles.

Le conservateur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, M. Robert Forrer, a bien voulu nous faire hommage d'une série de publications qui, pour la plus grande partie, ont trait à la préhistoire alsacienne et aux fouilles effectuées dans divers parages des provinces redimées. Il me serait difficile de les résumer toutes ; je me bornerai à en citer quelques-unes.

Sur les territoires des villages de Ohnenheim, Heidolsheim et Mussig, sur une espace de 500 mètres de largeur et sur une longueur de huit kilomètres et demi. sont accumulés en quantités extraordinaires, d'antiques tumuli. L'une de ces tombes, entourée d'un cercle en gravier, rapporté à la suite de travaux militaires, fut ouverte en 1917. On mit au jour un squelette et bon nombre d'objets en bronze et en fer. Ce ne fut, malheureusement, que cinq mois plus tard que ces objets furent recueillis et les fouilles complétées. Le résultat de ces trouvailles est consigné dans l'ouvrage que M. Forrer leur consacre, sous le titre de *Un char de culte à quatre roues et trône découvert dans un tumulus gaulois à Ohnenheim en Alsace.* Dans cette tombe furent découverts les restes de deux squelettes dont l'un était sans tête. Mais, au milieu d'autres débris furent ramenés au jour des fragments d'un char à quatre roues, à caisse carrée avec siège, en même temps que des vestiges de son ornementation et du harnachement des chevaux. Ces éléments divers permettent de reconstituer l'aspect de ce char. Pour s'aider dans ce travail, l'auteur utilise fort judicieusement les trouvailles qui, antérieurement, ont été faites ailleurs de chars de cette époque. Des indices permettent de présumer et même d'affirmer que celui qui occupait le char, était un personnage de rang fort élevé et qui, probablement, appartenait à la caste religieuse.

Restait à fixer l'âge approximatif du tumulus et de son mobilier. M. Forrer se croit autorisé à attribuer le char d'Ohnenheim à l'époque de transition entre le Hallstatt II et la Tène I, datant entre 500 et 400 avant J.-C. Il croit encore, en étudiant la caractérisque de l'ornementation du char, pouvoir en attribuer la construction à l'industrie gauloise, dont il faudrait chercher le centre dans la Gaule

septentrionale ou dans les provinces belges. Il conclut son intéressant travail, en constatant qu'on serait donc « en présence d'un grand tumulus, érigé en l'honneur d'un prêtre druide de rang élevé, prêtre de l'Apollon gaulois, enterré à côté de son char, riche char de parade et de procession, sorte de trône roulant, et accompagné de son esclave conducteur, immolé pour servir son seigneur dans l'autre monde. »

Citons encore, du même auteur, sa notice consacrée aux bornes millénaires : *Elsässiche mielen und lengensteine*, travail dans lequel il décrit les nombreux monuments de ce genre, qu'on retrouve encore en Alsace. Quelques-uns sont anciens ; de beaucoup, il ne subsiste plus que des fragments plus ou moins importants. Mais la plupart d'entre eux portent encore des indications chiffrées ou de fragments d'inscriptions. Malgré l'état rudimentaire dans lequel se trouvent souvent ces dernières, M. Forrer parvient généralement à en reconstituer le texte primitif Sous ce rapport, les résultats acquis sont réellement dignes d'attention.

Notre confrère M. le docteur Van Doorslaer, dans le Bulletin du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (tome XXVII p. 117) publie un nouveau chapitre de son important travail relatit à *l'ancienne industrie du cuivre à Malines*. Il le consacre entièrement à la fonderie du laiton et du bronze. Déjà au XIII[e] siècle, l'industrie du cuivre était exerçée à Malines ; elle fut plus tard perfectionnée par des artisans venus du dehors. Dinant, qui constituait le centre le plus ancien et le plus important de cette industrie, y contribua et c'est ainsi que la première mention d'une œuvre artistique, dont le nom de l'auteur soit connu, permet d'établir qu'en 1375, Lambert de Dinant, fondeur, établi à Malines, coula pour le perron de la maison échevinale de cette ville, deux lions et une rampe de cuivre. Mais déjà avant l'arrivée de cet artisan, il existait à Malines, une corporation de fondeurs de pots et au moins un fondeur de cloches.

Dès lors cette industrie se développe grandement et rapidement. Elle englobe bon nombre de branches spéciales, dont M. le D[r] Van Doorslaer fait connaître les caractères lui permettant d'en identifier les produits, la technique qui a présidé à leur fabrication, les marques et les poinçons qui en spécifient l'origine.

La perfection des œuvres, qui furent créées à Malines, est indéniable et leur caractère artistique s'affirme. Ce sont des fonts baptismaux, parmi lesquels il faut citer des pièces tout à fait remarquables, tels les fonts de Zutphen et de Bréda, de nombreux bénitiers, destinés non-seulement à être placés dans les églises à demeure fixe. mais en d'autres modèles, de proportions plus modestes, employés pour les services religieux ou utilisés dans les ménages. Viennent ensuite les lutrins ; il en est qui existent encore aujourd'hui, tels celui de l'église réformée de Haarlem et celui de l'église St-Rombaut, à Malines, qui date de la fin du XVI[e] siècle.

D'autres productions artistiques furent encore exécutées par les fondeurs malinois. Ce furent de véritables œuvres d'artistes, des figures, des statues. On peut ranger, dans cette catégorie, de nombreux crucifix, des figures de saints, des groupes religieux, des statuettes, des motifs divers d'ornementation A signaler encore des plaquettes. des tableaux historiés, qui ornaient les intérieurs bourgeois, servaient de prix dans les tombolas et qui étaient même adaptés à des porte-paix.

Cette nouvelle contribution du D[r] Van Doorslaer, au remarquable travail qu'il a entrepris, confirme davantage encore l'importance qu'occupait à Malines l'industrie du cuivre et du bronze, non-seulement au point de vue commercial, mais surtout au point de vue artistique.

Dans une publication qu'imprime l'abbaye de Tongerloo, l'*Algemeen Nederlandsch Eucharistisch Tijdschrift*, notre confrère M. De Ceuleneer, a publié sous le titre de *Het laatste Avondmaal in de Schilderkunst*, une étude très documentée sur la representation picturale à travers les siècles de la dernière cêne.

Après un coup d'œil sur les sources auxquelles les artistes puisèrent pour se documenter au sujet du premier repas eucharistique, l'auteur divise son étude en trois parties, se basant sur le moment précis que les peintres s'efforcèrent de traduire sur la toile. Les uns se bornèrent à reproduire le moment tragique au cours duquel le Sauveur annonça que l'un de ses apôtres le trahirait et qu'il laissa à entendre à Judas que ses intentions homicides lui étaient connues. Les autres préférèrent s'arrêter à l'institution elle-même du sacrement et reproduire le geste consécrateur du Christ. Enfin,

dans une troisième catégorie, sont rangés les artistes dont les compositions s'attachent à la communion des apôtres.

Dans toutes les écoles artistiques, des peintres ont abordé ce sujet sur l'une ou l'autre de ses faces. Des œuvres nombreuses témoignent de leurs efforts. Parmi celles-ci il s'en trouve de remarquables. Les peintres flamands, sous ce rapport, se distinguèrent particulièrement. Nos églises, nos musées renferment encore un grand nombre de toiles qui témoignent de l'engouement extraordinaire dont ce sujet sacré jouit pendant tant de siècles. M. De Ceuleneer analyse les principales de ces œuvres et les énumère dans les trois chapitres qui divisent son travail.

La mystérieuse hérétique, Heylwige Blommardine, dont Jean de Ruysbroeck combattit dans ses écrits, les idées subversives, et la poëtesse médiévale Hadewyck, étaient-elles une seule et même personne? Plusieurs auteurs le prétendent. Ils font remarquer la similitude de prénom. Toutes d'eux d'origine élevée, sont à la tête d'un mouvement intellectuel, ont des partisans, propageant leurs idées par des lettres et des écrits. Le R. P. Van Mierlo, jun. S. J. ne partage pas cette opinion. Il fait remarquer que l'une d'elle est hérétique et que l'autre ne pêche en rien contre l'ortodoxie. Il est vrai que, pour répondre à cette objection, des adversaires prétendent que l'orthodoxie de la dernière est quelque peu osée et que la tendance hérétique de la première aurait été exagérée, ce qui permettait aux deux tendances de se confondre et de pouvoir être attribuées à la même personne. Dans son étude intitulée : ***Hadewijck en de Ketterin Blommardine***, que publie le ***Tijdschrift voor Nederlandsche taal en Letterkunde***, de la ***Maatschappij der Nederlandsche letterkunde*** de Leyden (40ᵉ deel, 1ˢᵗᵉ aflevering, bl. 45) le R. P. Van Mierlo maintient son opinion ; il fait observer que les objections ou les assertions de ses adversaires ne reposent que sur des suppositions et qu'aucune de celles-ci ne peut s'appuyer sur un fait positif ou sur un document historique. Bien au contraire, les auteurs auxquels il se réfère, tel Pomerius, a puisé les détails de sa biographie de Ruysbroeck parmi les religieux de Rouge Cloitre et a utilisé les souvenirs des chanoines Van Schoonhoven et Van Hoylaert qui avaient parfaitement connu le mystyque brabançon.

Hadewijck, qui ne fut jamais connue que sous ce prénom, est

toujours nommée avec respect et ses écrits édifiants ont de la vogue jusqu'au XVIe siècle. Par contre, Blommardine, dont on ne cite jamais le prénom, malgré la polémique à laquelle ses doctrines ont donné lieu, dans les écrits qui la combattent, est toujours traitée d'hérétique. Cette divergence qui, d'après le R. P. Van Mierlo, indique clairement que les deux personnalités sont bien distingues, ne lui permet pas de se rallier à la thèse de ceux qui voudraient les confondre. Pour changer d'avis, il lui faudrait des documents positifs et jusqu'ici ceux-ci font défaut.

Le petit séminaire de Floreffe occupe actuellement les bâtiments de l'ancienne abbaye norbertine. La voûte d'une des salles, qu'on nomme « Salle des comtes de Namur », a conservé les restes d'une fort intéressante décoration héraldique. Celle-ci se compose d'une série de blasons. Beaucoup de ceux-ci sont plus ou moins détruits. M. Albert Huart a pu en reconstituer vingt-six, qu'il décrit dans une notice, insérée dans les « Annales de la Société archéologique de Namur » (vol. XXXIV, p. 169). Ces blasons datent du XIIIe siècle et sont destinés à perpétuer la mémoire du souverain et de ses compagnons d'armes, parmi lesquels devaient figurer les bienfaiteurs du monastère. M. Huart s'efforce d'identifier les armoiries que portent ces écus ; elles appartiennent presque toutes à des familles locales. Parmi celles-ci, on en remarque une qui porte d'argent (?) à un alérion de gueules ; il aurait appartenu à Gautier de Fontaine. Une planche reproduit ce blason et permet d'apprécier toute l'originalité de sa facture. L'alérion est stylisé d'une façon très typique. Cet échantillon de peinture héraldique du XIIIe siècle pourrait, avec bonheur, aujourd'hui servir de modèle.

Dans le même volume des Annales de la Société de Namur, nous trouvons encore une notice pleine d'intérêt, qui a pour auteur M. Ferd. Courtoy et qui porte pour titre : « *Les arts industriels à Dinant au début du XVIIe siècle*. (p. 217.) »

Au XVIe siècle, Dinant avait perdu presqu'entièrement le prestige artistique que lui avaient obtenu au moyen-âge ses batteurs de cuivre, ses tombiers, et plus tard, ses peintres et ses orfèvres. Toutefois, certaines industries artistiques devaient encore avoir un regain de prospérité au début du XVIIe siècle, pour s'éteindre complète-

ment à la fin de ce siècle, à la suite, principalement, de l'émigration de bon nombre d'artistes. Les archives locales fournissent d'intéressantes indications au sujet de ces dernières heures de prospérité ; elles sont résumées dans le travail de M. Courtoy. Nous apprenons ainsi à connaître Guillaume Tabaguet, qui fut frère des deux sculpteurs, dont les œuvres se retrouvent en divers endroits en Italie. Mort en 1643, il est simplement qualifié de marchand de marbre et maître de carrière. Toutefois, son rôle fut plus considérable que le feraient présager ces titres modestes. Il était, il est vrai, propriétaire de carrières et importateur de marbres, mais il entreprenait aussi les travaux artistiques les plus importants : des tombeaux aux figures sculptées, des motifs décoratifs pour architectes, et surtout le jubé en marbre, enrichi de riches sculptures, pour l'abbaye de St-Bertin, à St-Omer. Il est difficile de dire en quelles mesures Tabaguet contribuait à l'exécution des ces œuvres d'art. Il est à présumer, toutefois, que sa tâche ne devait pas être purement commerciale et qu'il devait être guidé par des connaissances sérieuses.

D'autres tailleurs de pierre dinantais, tels Gilles du Maisnil et les du Tilleux, s'étaient fait une spécialité de la fabrication et de l'exportation des pierres tumulaires et des monuments funéraires. Par contre, Jean Muselle et les Thonon étaient sculpteurs et de véritables artistes ; ces derniers étaient deux, le père et le fils. Jusqu'ici on avait, par erreur, attribué leurs œuvres à un seul artiste En 1615, Jean Thonon s'engage à exécuter des figures sculptées à Bois-le-Duc. Peut-être travailla-t-il au jubé de l'église St-Jean, qui fut exécuté vers cette époque et que possède aujourd'hui le musée de South Kensington, à Londres.

Des fondeurs, Jean de Franchimont et Nicolas Bello exécutaient des chandeliers, des colonnes, des panneaux de métal. Enfin un saintier Roch Grongnart, qui appartenait à la famille bien connue des fondeurs de cloches de ce nom, fondit pour maintes églises de ces parages, de nombreuses cloches, datées des dernières années du XVIe siècle et jusqu'en 1618.

Enfin, un peintre Lambert Garins, exécuta, en 1602, un retable pour l'église de Honnay et divers travaux pour l'hôtel de ville de Dinant. On connaît deux de ses élèves : André Ravelot, de Dinant et Nicolas Richard de Salins, en Bourgogne.

Le dimanche 5 juin 1921, la ville de Dijon inaugurait la statue d'un de ses plus célèbres enfants, l'illustre Bossuet. Des fêtes brillantes soulignèrent cette solennité. La gloire du grand orateur chrétien n'est pas locale, elle déborde éclatante loin au-delà des confins de de sa ville natale, et même des frontières de sa patrie. Sa personnalité supérieure s'impose, les manifestations de son immense talent ont laissé des traces inoubliables dans nos souvenirs classiques, dans nos études religieuses et littéraires. Toutes les particularités de son existence, de son caractère doivent nous intéresser. A ce titre, je dois vous signaler deux études, que M. le chanoine Jules Thomas publie dans les « Mémoires de l'Académie des sciences, lettres, arts et belles-lettres, de Dijon » (5e série, tome III, pp. 409 et 415). L'une a trait à *l'ascendance paternelle de Bossuet*, l'autre se rapporte à *l'âme des anciens Bossuet*.

Les premiers Bossuet connus, dont le nom s'ortographiait alors Boussuet, étaient fixés au village de Seurre, les uns étaient fabricants de roues, d'autres exerçaient la profession de drapiers. Au début du XVe siècle, leur situation sociale était déjà enviable; ils font des fondations; leur blason qui orne des œuvres d'art placées dans des églises, porte des meubles parlants : une ou plusieurs roues. Bientôt ils sont placés à la tête de la magistrature locale, d'autres embrassent la carrière médicale ou reçoivent l'onction sacerdotale. A la fin du XVIe siècle. ils émigrent à Dijon. Dès lors ils occupent des charges importantes; on les trouve membres de la Chambre des Comptes et du Parlement de Bourgogne, ce qui leur procure la noblesse ; ils contractent de belles alliances.

Dans sa seconde étude, M. le chanoine Thomas s'applique à analyser l'âme de la famille Bossuet, d'en montrer la formation et les manifestations diverses, avant qu'elle « n'ait rayonné avec le plus illustre de ses enfants, dans toute sa splendeur, grâce à son génie et à ses œuvres immortelles. »

Par la dignité de leur vie, par leur foi religieuse, par leur culture intellectuelle et littéraire, les ascendants du grand orateur ont constitué des tendances, des influences qui devaient puissamment aider à sa formation. Au milieu du XVIe siècle déjà, François Bossuet, qui est médecin, publie un ouvrage scientifique et s'occupe non sans succès de poésie. Ses descendants encouragent les arts, contribuent

à l'érection de monuments divers. Quant ils s'établirent à Dijon, leurs études les portèrent principalement vers la jurisprudence, sans pour cela abandonner les lettres. Et c'est ainsi que le grand Bossuet, héritant d'une situation longuement préparée, a pu, sans difficulté, pénétrer et briller dans les sphères de la religion, de l'intelligence et de l'art de bien dire.

Dans l'ancienne bibliothèque du duc d'Aumale, au Musée Condé, à Chantilly, est conservé un manuscrit du XVe siècle, qui n'est autre qu'un de ces livres comme en tenait dans la main «le meneur de jeu» ou metteur en scène des mystères médiévaux. M. le professeur Gustave Cohen désireux de l'identifier plus particulièrement, avait relevé dans le texte, une indication de couvent et deux noms de religieuses. Grâce aux renseignements qui lui furent fournis par l'archiviste de la ville de Liège, il a pu établir que le monastère dont il était ici question, était le couvent St-Michel des Carmélites chaussées, à Huy, qu'une religieuse de cette maison pieuse, Catherine Bourlet, aurait copié le manuscrit vers 1480, et qu'une autre religieuse, Eliis de Pothiers, y aurait apposé à la fin du siècle suivant, sa devise et sa signature. M. Cohen est d'avis que des pièces inscrites dans ce manuscrit, le mystère de la Nativité ainsi que trois moralités, peuvent être antérieures d'un ou de plusieurs siècles à l'époque où elles furent copiées. Elle n'appartiennent pas nécessairement au dialecte de Huy, mais ont pu passer de couvent en couvent dans le Nord de la principauté de Liège et subir ainsi une sorte d'adaptation dans la bouche des acteurs ou actrices d'occasion. Quoiqu'il en soit, le manuscrit que M. Cohen a identifié, est précieux non seulement pour *l'histoire du théâtre à Huy au XVe siècle*, mais encore pour les renseignements historiques et philologiques, que son étude fournit abondamment. Le travail que je viens de signaler, a été publié dans les Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts (tome XIX, 2e livraison, p. III).

On connait ces clochettes antiques que les premiers missionnaires, qui évangélisèrent la verte Erin, portaient au cours de leurs courses apostoliques et dont ils se servaient pour appeler les fidèles aux cérémonies saintes. Ces clochettes étaient enfermées dans des écrins; ceux-ci étaient richement ornés et décorés. C'est à trois de ces vénérables reliques, qui servirent aux clochettes de St-Cuilean, de St-Mura et

de St-Conall, que M. Henry S. Crawford consacre une notice dans le Journal de la Royal Society of antiquaries of Ireland. (Vol. LII part. I p. 1). La décoration de ces instruments liturgiques est des plus caractéristiques ; des incrustations émaillées, des pierres de colorations variées, des plaques de bronze ornées de motifs linéaires ou de scènes religieuses, permettent d'attribuer ces caractéristiques d'œuvres d'art au haut moyen-âge. Des légendes se sont attachées à ces reliques ; le peuple les croyait tombées du ciel, et quand il voulait assurer la véracité d'une affirmation, il prêtait serment sur la clochette. De fidèles reproductions illustrent ces notes *on the irish Bell shrines in the British museum and the Wallace collection.*

Pour l'inventaire descriptif d'un monument ou des richesses archéologiqucs d'une localité, rien ne vaut une abondante documentation photographique. Sous ce rapport, je dois vous signaler, dans les « Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, (66e volume 1920) l'étude contributive à l'architecture à Mons, que publie Mlle Bourlard, sur *les portes des maisons privées et des èdifices publics de 1400 à 1830 environ.* La ville de Mons, dans ses divers quartiers, possède encore bon nombre de portes intéressantes. Parfois elles font partie de l'ordonnance générale de l'une ou l'autre bâtisse à caractère artistique, le plus souvent elles subsistent seules, maintes fois inaperçues, s'ouvrant dans quelque façade défigurée ou entièrement transformée. Mlle Bourlard a recherché ces modestes monuments, les a fait photographier. Mais elle ne se borne pas à en présenter une sèche nomenclature illustrée, elle fournit en même temps le résultat de l'étude comparée à laquelle elle s'est livrée. Comme elle l'annonce, elle a adopté deux méthodes de classemement. L'une tient compte en première ligne des intentions décoratives et de la succession chronologique des « styles », l'autre des procédés reconstructifs et de la survivance des traditions locales. Cette méthode, judicieusement suivie, aboutit à un résultat qui, au point de vue archéologique et architechtonique, présente un indéniable intérêt.

L'Académie royale des « Lincei » de Rome, a repris ses travaux ou du moins a recommencé la publication des importants bulletins périodiques, dans lesquels elle renseigne régulièrement les résultats

des fouilles et des découvertes d'antiquités opérées dans les diverses provinces de la monarchie italienne. Dans cet ordre d'idées, nous trouvons dans le dernier fascicule de ses « Atti » (volume XVIII. fas. 10-11-12 p. 415) le compte-rendu des dernières fouilles exécutées à Pompei. Elles furent de la plus grande importance et permettent d'ajouter une page nouvelle et des plus intéressantes, à l'histoire de la vie intime de la cité détruite. Dans diverses maisons et villas, on a retrouvé des fresques et des mosaïques témoignant d'un art délicat. La récolte d'objets de toute nature, extraits de la lave, a été abondante ; meubles, ustensiles divers, statuettes en bronze, bustes de marbre etc., fournissent de précieuses indications sur le genre de vie et les habitudes des habitants de la ville morte.

A signaler encore la découverte importante faite dans les ruines d'une villa romaine, sur le territoire d'Ariccia. On y a exhumé du sol une statue colossale en marbre, relativement en bon etat, d'Artémis. Cette belle œuvre peut être comparée aux meilleures productions de l'art ancien.

Parmi les nombreuses notices architectoniques que contient le 81e volume du Bulletin monumental, publié par la Société française d'archéologie, nous remarquons (page 28) un nouveau chapitre de l'importante étude que consacre M. René Fage, aux *clochers murs de la France*. Ce genre de construction, qui n'est pas usité dans nos provinces, nous paraît bizarre. Quoiqu'il ne nous présente peut-être pas l'attrait de nos tours et de nos flèches, il ne manque, toutefois, pas d'intérêt. Le clocher mur consiste, comme son nom l'indique, en un mur isolé, plus ou moins élevé. surmontant la façade de l'église et percé d'une ou plusieurs ouvertures dans lesquelles sont suspendues les cloches. Des variétés diverses s'observent dans ce genre. Il y a d'abord les clochers murs rectangulaires, d'apparence solide et peu élégante. Cette fois M. Forge s'occupe des clochers murs à pignons, parmi lesquels on distingue des types très variés. De nombreuses illustrations permettent mieux que n'importe quelle description, de se rendre compte de l'aspect des bâtiments religieux pourvus d'ajoutes de ce genre, de l'originalité de certaines de ces constructions, et de la diversité de conception que les architectes mirent en œuvre dans leur emploi et dans leur ornementation.

Je m'arrête ici, messieurs, une visite à notre bibliothèque vous permettra de vous documenter mieux que je ne pourrais le faire, en étudiant les divers ouvrages que je viens de vous signaler ou ceux, plus nombreux encore, qui, faute de place, j'ai dû passer sous silence.

1 Octobre 1922. FERNAND DONNET.

Seconde note bibliographique sur les tapisseries.

—

Depuis le dernier article dans lequel j'avais résumé un certain nombre d'indications et de renseignements relatifs à l'histoire de la tapisserie et au sort de diverses tentures intéressantes (Bulletin de l'Académie royale d'archéologie, 1920 I p. 22) un des événements peut-être le plus important qui soit survenu et qui mérite d'être relaté, est sans conteste, l'exposition de tapisseries et de sculptures, qui eut lieu au mois de mai 1920, à Chicago. Nous en trouvons un bref compte-rendu dans le « Bulletin of the art Institute of Chicago ». (Vol. XIV, nº 5, p. 74). Les œuvres exposées appartenaient toutes à la période ogivale de l'art flamand et français et provenaient de diverses collections particulières.

C'étaient toutes pièces de choix et de grande valeur. C'est ainsi que, parmi les tapisseries, figuraient les tentures d'origine flamande, appartenant á la collection de J. P. Morgan, et représentant le « Credo », « le Vœu du Chevalier », « l'Ecce Homo ». Toutes dataient du début du XVIe siècle. On assure que cette dernière pièce aurait été tissée par le même hautelisseur qui exécuta les tentures représentant les scènes de la vie de la Vierge, appartenant à la cathédrale de Saragosse. Une autre pièce, provenant d'un atelier du XVe siècle, avait pour sujet : « Salomon et la reine de Saba ». On y trouvait aussi deux tentures de la série des triomphes de Pétrarque : « le Triomphe de la Renommée » et « le Triomphe du Temps », dans le genre de celles dont les musées impériaux de Vienne possédaient une suite complète; puis deux pièces, ayant longtemps été conservées dans un château anglais du Yorkshire, le Skipton Castle.

La Revue, à laquelle nous empruntons ces renseignements, fournit la photographie d'une des œuvres les plus remarquables, ayant figuré à cette exposition. Elle représente le « Crucifiement », et appartient à toute évidence à l'art du XV[e] siècle. Voici en quels termes concis cette pièce est décrite : *The subject is the crucifixion. Below the cross are Mary Magdalen and Joseph of Arimathia, the Virgin and St-John, and three kneeling figures, evidently representing the donors. The figures in this piece stand out against a mille-fleurs — « thousand flower design » — background which is often seen in those early figured hangings.*

Cette description manque d'exactitude.

Au centre de la composition est figurée la Croix à laquelle est suspendu le Sauveur du monde. A droite, se tient la Vierge, à gauche St-Jean. Quant à Joseph d'Arimathie et à Marie Madeleine, ils n'existent que dans l'imagination de l'auteur de la description. (1)

Les deux extrémités de la composition sont formées par deux groupes. Ce peuvent fort bien être des donateurs, comme le dit l'article de la revue américaine. A droite, se voit une femme agenouillée, les mains jointes et tenant un chapelet. Elle est vêtue d'une ample robe, recouverte d'une tunique plus courte et de couleur plus foncée. La tête est coiffée d'un voile blanc. Ce peut être une religieuse ; ce peut aussi être une veuve. Le costume m'inciterait même à accepter cette dernière supposition. Derrière elle, se tient debout sa patronne, Ste-Elisabeth.

Le second groupe est formé de deux religieuses. Cette fois, le doute n'est pas possible. Ce sont bien des moniales. Toutes deux sont agenouillées et joignent les mains; toutefois, leur costume n'est pas identique. La première est revêtue d'une robe blanche et coiffée d'un voile noir, la seconde, d'un vêtement noir ou de couleur foncée et d'une coiffe blanche.

(1) Le même article signale une des sculptures faisant partie de la même exposition. C'est une œuvre remarquable. Le même écrivain la présente comme étant le portrait du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, accompagné de St-Jean-Baptiste. Le groupe est composé d'un chevalier agenouillé, derrière lequel se tient le précurseur. Le geste est traditionnel. C'est bien le patron céleste qui présente celui qui, au baptême, a été placé sous sa protection. Or, s'il est prouvé que le personnage agenouillé est un duc de Bourgogne, ce que nous ignorons, ce ne peut être, en tenant compte de ces circonstances, que Jean-sans-peur.

La sainte qui, debout, les accompagne, est Ste-Marguerite. D'un geste collectif, elle présente ensemble les deux religieuses. Faut-il voir dans ces derniers personnages, deux religieuses, filles de la personne agenouillée en face d'elles ou des membres d'une même congrégation religieuse ayant Ste-Marguerite comme patronne : l'une sœur converse, l'autre novice ? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître l'origine de la tapisserie. Malheureusement, sur ce point l'article de la revue ne nous fournit aucune indication. Il se borne à faire remarquer la valeur de la tenture, qui appartient à une époque où florissait, dans les Flandres et en France, l'art de la tapisserie, Il en donne comme preuve que, en 1382, dans la seule ville de Louvain, travaillaient quinze mille hautelisseurs. Or, l'atelier de Louvain n'existe que dans l'imagination de l'écrivain américain et les 15,000 tapissiers n'étaient probablement que des tisserands.

Quoiqu'il en soit, l'œuvre est remarquable et, pour autant qu'on puisse en juger par une photographie plus ou moins réussie, semble provenir d'un atelier français du XVe siècle, probablement d'Arras.

* * *

On sait quels trésors artistiques possédait la maison impériale d'Autriche, trésors en grande partie composés d'œuvres originaires de nos provinces et qui, lors de la prise de possession des Pays-Bas, par les républicains français, furent précieusement emportés à Vienne. Parmi ces œuvres on compte surtout un grand nombre de tapisseries, chefs d'œuvres tissés, autrefois, dans les ateliers des Flandres.

Ces tentures, qui étaient conservées dans les magasins de Schönbrunn, sont au nombre de plus de neuf cents au moins, et sont toutes dans un état de conservation parfaite.

Récemment, une centaine de pièces ont été extraites de ces réserves et ont été exposées au palais du Belvedère, ancienne résidence du prince Eugène de Savoie.

La « Chronique des arts et de la curiosité » (1920, page 94) fournit quelques détails au sujet de cette exposition sensationnelle.

Elle comprenait surtout des tapisseries tissées aux XVIe et XVIIe

siècles, notamment la série consacrée à l'illustration des « Triomphes de Pétrarque », conçue encore d'après les principes de l'art gothique, puis des tentures en style Renaissance, produits d'une somptuosité remarquable, tissés dans les ateliers de Bruxelles et représentant surtout des scènes empruntées à l'ancien Testament et à la mythologie. D'autres tapisseries sont conçues d'après des cartons, dessinés par Rubens et Jordaens. A ces chefs d'œuvres de l'art flamand, sont mêlées quelques tentures d'origine française, telles surtout celles qui furent fabriquées à Fontainebleau, d'après les cartons du Primatice et qui étaient destinées à Diane de Poitiers.

On conçoit combien un trésor d'une valeur pareille, doit aujourd'hui exciter de convoitises chez un peuple dont la ruine est si lamentable.

La propriété même de ces œuvres d'art fut contestée aux Autrichiens. Les Hongrois prétendent que ces tapisseries étaient une propriété de la maison de Habsbourg et, qu'à ce titre, elles appartenaient en commun aux peuples divers qui formaient, avant la débâcle de 1918, la monarchie austro-hongroise. Ils réclamèrent, de ce chef, une indéniable co-propriété. L'Autriche oppose à ces réclamations une fin de non-recevoir absolue et refuse de faire abandon de la moindre parcelle des trésors artistiques qu'elle détient. En présence de ce refus catégorique, les Hongrois ont déposé une protestation auprès de la Conférence des ambassadeurs ainsi que de la Commission des réparations, donnant, en même temps, connaissance aux divers gouvernements européens de leur opposition contre toute mise en gage ou toute vente éventuelle des tapisseries de Vienne.

Sous certains rapports, ces précautions s'expliquent car, au mois de décembre 1920, des journaux viennois annonçaient que des négociations étaient entamées avec le gouvernement hollandais, pour la livraison de 80 000 tonnes de céréales, pour le paiement desquelles le gouvernement autrichien donnerait en gage une partie des tapisseries. Les milieux artistiques de Vienne protestèrent eux-mêmes contre cette éventualité, faisant observer qu'étant donnée la situation financière du gouvernement autrichien, une mise en gage équivaudrait fatalement à une aliénation définitive.

D'autre part, en 1920 encore, un syndicat offrit à l'Autriche une

somme de cent millions de francs en échange de l'abandon de tous les objets d'art appartenant à l'Etat. L'assemblée nationale, par un vote récent, avait approuvé cette opération. Heureusement, les alliés avaient eu connaissance de ces négociations et firent insérer, dans le traité de St-Germain, une stipulation défendant l'aliénation de ces trésors artistiques.

A la suite de ces événements, une Commission interalliée fut chargée de procéder officiellement à l'inventaire des objets d'art, conservés à Vienne, et spécialement de la collection Albertine. A la tête de cette Commission fut placé, un amateur d'art fort avisé, M. Raymond Koeclin, président de la Société des amis du Louvre.

Il résulte, heureusement, de l'enquête que fit cette Commission, que toutes les collections conservées dans les musées de Vienne, sont intactes et bien entretenues. Au château de Schönbrunn, on trouva une très nombreuse série de tapisseries, qui n'ont été utilisées que dans de rares occasions et sont fort peu connues. C'étaient des tentures provenant des ateliers de Bruxelles et exécutées d'après des cartons du Primatice, les mêmes sans doute dont nous parlons plus haut, car elles portaient les initiales du roi François Ir, accompagnées de la Salamandre, et sur un des panneaux figurait ce monarque entouré des seigneurs de sa Cour.

Dans cette collection étaient aussi conservées quelques tentures des Gobelins, notamment une splendide série de pièces, représentant diverses scènes de l'éducation hippique de Louis XIII, et exécutées d'après des cartons de Jordaens.

On y trouvait aussi des tapisseries, provenant d'un atelier lorrain peu connu, celui de Malgrange, près de Nancy. Ce fut François de Lorraine qui, lors son mariage avec Marie-Thérèse, les transporta à Vienne ; elles représentent les campagnes des ducs de Lorraine.

Mais l'Autriche appauvrie pourra-t-elle conserver ces trésors ? On avait crû que les alliés auraient empêché leur dispersion ou leur aliénation. Il avait même semblé que l'inventaire, dressé par la Commission interalliée que présidait M. Koeclin, avait pour but de les sauvegarder.

S'il faut en croire des rumeurs récentes, rien ne semblerait moins certain. Une dépêche de Vienne, en date du 18 février 1922, annonçait en effet que la France, l'Angleterre et l'Italie auraient chacune

consenti à mettre un important crédit à la disposition de l'Autriche, mais que ces crédits n'étaient accordés que moyennant la mise en gage des tapisseries. Ce serait, dans ce cas, dans un avenir prochain, la dispersion de ces admirables chefs d'œuvre.

Une correspondance de Vienne, datée du 18 février 1922 et insérée dans un journal quotidien de Bruxelles (*La Libre Belgique* du 23 février 1922) confirmait cette opération et spécifiait que l'Autriche, pour obtenir les crédits des puissances alliées, avait dû consentir à subir le contrôle financier du secrétaire du ministère des finances anglais et à donner en gage pour une valeur correspondant aux sommes allouées, les tapisserses de la Hofburg, parmi lesquelles surtout les splendides tentures du XVIe siècle, qui provenaient des Pays-Bas. La collection de ce qu'improprement le correspondant appelle « les Gobelins », est peut-être, ajoutait-t-il, « la plus belle du monde. On y admire surtout la fraîcheur conservée des couleurs. Ces tapisseries magnifiques sont intimement liées à l'histoire des Habsbourg. Elles ont vu la gloire de cette maison, elles ont assisté ici à des couronnements, à des mariages et à des fêtes sans nombre. Les voilà dans un fourgon qui les transporte à l'étranger ! »

Formons des vœux pour que, dans ce nouvel avatar, les précieuses tentures trouvent un asile où elles puissent être mises en valeur. L'œuvre de nos anciens hautelisseurs mérite d'être traitée avec tout le respect qu'à tant de titres elles méritent.

Heureusement, des renseignements pris à d'autres sources, nous tranquillisent quelque peu sous ce rapport. La Commission des réparations des alliés aurait, en effet, consenti, vu l'état critique des finances autrichiennes, à laisser le gouvernement tirer parti « des neuf cents tapisseries des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, conservées au château de Schönbrunn, en les mettant en gage, mais sans permettre que ces tapisseries quittent l'Autriche. » (*L'Illustration française*, 4 février 1922.)

* * *

La noble figure de Jeanne d'Arc fut, en France, au cours des siècles, l'objet d'une vénération unanime et tous les arts à l'envi : la peinture, la sculpture, la gravure, se plurent à la magnifier. La

tapisserie devait avoir également une part dans ces manifestations artistiques. C'est à la manufacture d'Aubusson surtout que les hautelisseurs exécutèrent des tentures ayant pour sujet des scènes de la vie de la sainte héroïne. Ces œuvres datent du XVIe et du XVIIe siècle surtout. Il en existe à la cathédrale de Rouen, chez le curé de l'église St-Ouen de la même ville, au château d'Espanel, ailleurs encore. Quolques-unes, toutefois, n'avaient pas, jusqu'ici, été suffisamment signalées. C'est à cette tâche que M. Banchereau s'emploie dans une *Note sur seize tapisseries d'Aubusson, représentant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc*, que publia le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orélanais (Tome XIX no 218, p. 106). Ce sont, d'abord, au Musée Jeanne d'Arc, six pièces copiées, avec une certaine liberté, sur les dessins de Claude Vignon. Trois autres pièces sont encore exposées dans un autre local du même Musée, et une dernière, qui fit probablement partie de la dernière série, est exposée au Musée de peinture. Toutes ces tentures représentent des scènes guerrières ou des épisodes de la carrière militaire de la Pucelle. Elles ne semblent pas, d'après la description, être d'une valeur exceptionnelle. Un amateur orléanais possède également six pièces qui, en majorité, sont plutôt consacrées aux débuts de la vie de la sainte, à sa mission et au sacre de Reims. Cette dernière série n'est plus exécutée d'après les dessins de Vignon, mais d'après des modèles empruntés à des sources diverses : des tapisseries de date antérieure ou des gravures connues.

* * *

Récemment, l' « Intermédiaire des chercheurs et curieux de Paris » insérait dans ses colonnes une question d'un abonné désireux de savoir si les détails fournis par une revue anglaise, au sujet de l'origine de la plus ancienne tapisserie flamande du South Kensington Museum, étaient bien exacts. Cette œuvre d'art représente un des épisode de la guerre de Troie : « Penthesilie à genoux devant le roi Priam. »

Un de nos confrères, M. le dr Raeymaekers, se basant sur les diverses publications spéciales et principalement sur le catalogue du

Musée, répondit à la question en confirmant et en précisant les détails de son histoire.

Il en résulte que cette tapisserie ornait primitivement le château où Bayard vit le jour, près de Grenoble. Plus heureux que d'autres œuvres du même genre, elle échappa aux déprédations des révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle. Elle fut acquise ensuite par un collectionneur, M. Jubinal qui, à sa mort, la légua à la Bibliothèque nationale, à Paris, à condition de la placer dans le grand escalier de cet établissement. Cet escalier ayant plus tard été démoli, la tapisserie fut restituée aux héritiers de M. Jubinal. Le Musée anglais l'acheta en 1887.

* * *

En 1912, le duc d'Arenberg, voulant donner au palier du premier étage de son palais, une ornementation en rapport avec la décoration de l'escalier et des colonnades qui l'encadraient, fit tisser à Bruxelles, dans l'atelier de Mlle Verdonck, quatre panneaux de tapisseries. Ceux-ci mesurent 4^m40 de haut sur 2^m20 de large. Chacun d'eux représente un balcon garni d'une balustrade et limité par deux colonnes ioniques qui soutiennent un riche entablement. Dans la baie simulée est représentée la vue d'un des châteaux appartenant au duc. A l'avant-plan des amours exhibent des emblèmes documentaires, tandis que dans la partie supérieure, d'autres amours soutiennent des blasons. La première tenture représente le château d'Heverlé et a été exécutée d'après le carton du peintre Edouard Thiebaud ; la seconde est consacrée au parc d'Enghien ; la troisième au château de Nordkirchen, la quatrième à celui de Clemenswerth. Ces trois dernières ont eu pour modèles des cartons peints par le peintre Georges Brasseur. Par leur riche ordonnance, par leur composition artistique, ces tapisseries rappellent évidemment les œuvres des ateliers bruxellois du XVIIIe siècle, et M. Ed. Laloire, qui les a vues et qui les décrit dans les *Documents concernant l'histoire de la seigneurie d'Enghien* (Annales du Cercle archéologique d'Enghien, tome VIII, 1e et 2e livr. p. 179), n'a pas hésité à les qualifier d'œuvre artistique de premier ordre.

* * *

Parmi les œuvres artistiques que l'Italie victorieuse put récupérer, à la suite de la dernière guerre, se trouvent les belles tapisseries connues sous le nom de « tapisseries des Gonzague. » A l'occasion de cet évènement heureux, une description, abondamment illustrée, a été consacrée à ces tentures. Elle a paru à Bergame, en 1919, sous le titre *Gli arazzi dei Gonzaga restituiti dall' Austria*, et a pour auteur M. Alessandro Luzio.

On ignore comment exactement ces tapisseries, qui sont connues depuis le XVIe siècle et renseignées comme représentant « les Actes des Apôtres », sont arrivées en Italie. Certains historiens prétendaient qu'elles auraient été tissées à la fabrique établie à San Georgio, à Mantoue, sous la direction d'un bruxellois, Niccolo Carcher.

Or on sait, qu'à la suite du décès de Fréderic, duc de Mantoue en 1540, cette fabrique avait été fermée, pour cause d'économies, et que Carcher était parti pour Florence, où il séjourna de 1546 à 1552. Il revint mourir à San Georgio, le 31 août 1562, à l'âge de 64 ans. Les dates rendaient donc cette supposition impossible.

D'autres historiens prétendaient que les tapisseries avaient été acquises par le cardinal Sigismond de Gonzague et étaient arrivées à Mantoue en 1525. Rien ne prouve l'exactitude de ce renseignement.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette suite a été fabriquée à Bruxelles et que, suivant certains renseignements, elle aurait été achetée à Anvers qui était, à cette époque, le grand entrepôt où se concentrait la vente des tapisseries. Il semble même qu'arrivées en Italie, elles n'auraient pas été agréées et que, le 14 mars 1559, elles auraient été renvoyées pour être corrigées.

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine, c'est que le cardinal Hercule de Gonzague, qui mourut en 1563, léguait par testament à son neveu Guglielmo Gonzaga, la *tapizaria nummate delli atti delli apostoli*, pour être placée dans l'église Sainte-Barbe, qu'il avait fait ériger. Elles y restèrent jusqu'en 1776, quand l'administration royale proposa au chapitre de les échanger contre le damas nécessaire à l'ornementation de l'église. Les chanoines acceptèrent la proposition. Les tapisseries furent alors placées dans les salles appelées « Appartamento verde, » du palais ducal de Mantoue. Elles y restèrent jusqu'en 1866. A cette époque, les Autrichiens, forcés

d'abandonner les possessions qu'ils détenaient en Italie, les emportèrent dans leur retraite et les transportèrent à Vienne, où on les exposa au Musée d'art industriel. Malgré les protestations du gouvernement italien, elles y restèrent. Il fallut la guerre mondiale pour les faire restituer à l'Italie.

Ces tapisseries représentent ce qu'on a appelé improprement les Actes des Apôtres et qui pourrait plus judicieusement s'intituler les actes, ou mieux encore, l'Apostolat des Apôtres SS Pierre et Paul. Ce sujet eut, au cours des siècles, un grand succès ; il fut tantôt servilement copié, tantôt quelque peu modifié et reproduit à de multiples exemplaires. Bon nombre de ces pièces subsistent encore. Elles furent tissées dans nos provinces, en Angleterre, ailleurs encore, mais surtout à Bruxelles. [1]

Quoi qu'il en soit, les tapisseries de Mantoue furent fabriquées à Bruxelles ; le doute n'est pas possible ; elles portent la marque de cet atelier : l'écusson entre deux B. On y retrouve de plus une série de signatures de hautelisseurs dont malheureusement, le plus grand nombre n'ont pû être identifiées. Ce sont, suivant l'usage, des monogrammes composés de lettres et de signes entremêlés, dont la lecture est fort difficile.

Les tentures sont au nombre de neuf ; les quatre premières se rapportent à l'apostolat de St-Pierre. Ce sont 1° (6^m10) la Pêche miraculeuse ; 2° (7^m40) la mission : 'Pasce oves meas ; 3° (7^m65) la Guérison du paralytique ; 4° (7^m45) la Mort d'Anania. Les tentures suivantes sont consacrées à la vie de St-Paul, à savoir : 5° (5^m81) la lapidation de St-Etienne ; 6° (7^m45) la Conversion de St-Paul ; 7° (7^m77) le Magicien Elimas combat l'apôtre ; 8° (7.72) St-Paul et St-Barnabé à Listra ; 9° (6^m45) la Prédication de St-Paul.

Tous ces sujets sont représentés en scènes de grand module, admirablement composées ; les figures sont très caractéristiques, tout l'ensemble a grande allure et provoque une émotion artistique entièrement justifiée. Les bordures, qui n'encadrent les tentures que de trois côtés, latéralement et dans la partie inférieure, sont très fournies de nombreuses figures ; des emblèmes, des motifs décora-

(1) ALPH. WOUTERS, dans son ouvrage sur *les Tapisseries bruxelloises*, en décrit les principales.

tifs les illustrent; toutes diffèrent. Dans la première on voit, outre le blason aux quatre alérions des Gonzague, des figures de déesses antiques ; dans la seconde, des scènes païennes, aux détails minutieusement traités, voisinant avec des armures; les compositions tissées dans la troisième. sont assez libres ; les médaillons de la quatrième, sont consacrés aux muses, aux travaux d'Hercule, aux saisons ; des motifs, rappelant les divers arts, parsèment celle qui représente le martyre de St-Etienne, tandis que des attributs caractérisant les sciences, illustrent l'encadrement de la conversion de l'apôtre des gentils Dans la bordure de la septième, ont été tissées des figures symboliques de femmes. Dans la suivante, on retrouve Hercule, Atlas et d'autres personnages mythologiques Enfin, la dernière est destinée à magnifier les vertus. Ces bordures furent tissées par Van Aelst.

Quant aux cartons, qui ont servi à l'exécution de cette admirable suite, on est généralement d'avis, qu'à la demande du pape Léon X, ils ont été peints par Raphaël. La plus grande partie de ceux-ci qui, originairement, étaient au nombre de dix, depuis 1623, se trouvent en Angleterre et appartiennent au Victoria et Albert Museum. Quelques-uns sont perdus Mais ces tapisseries nous l'avons dit, ont souvent été copiées. Van Dyck dessina d'autres bordures pour la fabrique anglaise de Mortlake pour remplacer celles qui avaient disparu ; on y voit les armes d'Angleterre, des petits amours nus, d'autres motifs décoratifs encore. Les hautelisseurs bruxellois, dans leurs répliques, ont tissé d'autres bordures dans lesquelles, à cause de la difficulté de reproduction, ils ont évité les grotesques qui illustrent les tentures du Vatican. Les armes des Gonzague ont été reproduites, après coup, dans la composition. Les tentures du Vatican, répétition de celles de Mantoue, étaient destinées à la chapelle Sixtine. (1)

* * *

Cosme III de Medicis, fils de Ferdinand II, grand-duc de Toscane et de Vittoria della Rovere, naquit le 14 août 1642. En 1661,

(1) The Connaisseur, 1920, fo 198.

il épousa Marguerite Louise d'Orleans, fille ainée de Gaston d'Orleans, petite fille d'Henri IV et de Marie de Médicis. Cette princesse était d'un caractère très exalté ; méconnaissant son mari, elle lui faisait une vie impossible. Celui-ci, pour se mettre à l'abri de ces tracasseries, entreprit de longs voyages à travers l'Europe. Une première fois il quitta Florence le 22 octobre 1667; par la Bavière et le Rhin, il gagna les Pays-Bas. Quoiqu'il voyageât incognito, accompagné seulement d'une petite suite, il y fut splendidement reçu. Il visita ensuite le Brabant, s'arrêtant à Anvers et Malines, pour rentrer par la Saxe et l'Autriche, le 12 mai 1668, dans sa ville natale. Une seconde fois, il se remit en route, en 1669, parcourut l'Espagne et le Portugal, passa tout le printemps en Angleterre, à la Cour de Charles II, prit, au mois de juin, la route des Pays-Bas et s'arrêta pour prendre les eaux à Spa, avant de réintégrer ses pénates.

En 1670, à la mort de son père, il monta sur le trône de Toscane, qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue en 1723. De son séjour dans nos provinces, il est resté diverses relations, rédigées par son maître d'hôtel et par d'autres encore. M. le d^r^ G. J. Hoogewerff les analyse dans une notice qu'il intitule : *De twee reizen van Cosmo de Medicis, prins van Toscane door de Nederlanden (1667-1669). Journalen en documenten.* (Werken uitgegeven door het historisch genootschap. Utrecht 3e série, n° 4, 1919).

Cosme de Medicis s'intéressait grandement aux œuvres d'art ; il visita les galeries de tableaux et se rendit acquéreur de diverses œuvres picturales. Mais ce n'est pas le moment de s'occuper ici de cette particularité de son voyage. Je ne veux retenir des détails des visites qu'il fit à Anvers et à Bruxelles que les faits qui se rapportent aux tapisseries.

Le vendredi 27 janvier 1668, étant à Bruxelles, Cosme consacra presque toute sa journée à visiter les ateliers de tapisseries. Il était conduit et conseillé par un peintre anversois, Henri-François Schilders. On lui soumit de nombreuses tentures ; elles représentaient des bocages, des chasses. Il acheta quelques pièces.

Deux jours plus tard, il est à Anvers. Cette fois, il est accompagné, encore une fois, par Schilders et par Jean-Etienne Spinola, qui lui soumettent, dans les ateliers et les magasins, bon nombre de tapisseries. Il ne semble pas avoir pris de décision, ce jour-là; il se borna à

entamer des négociations, qui se poursuivirent après son départ. C'est ainsi que le 29 juin 1668, Spinola lui écrivit, qu'après avoir fait de nombreuses démarches, il croyait avoir trouvé à Bruxelles, une tenture qui pût lui convenir. Le dessin en était noble et bien achevé; la bordure était agrémentée de personnages et de scènes mythologiques. Elle devait être prête en décembre et il aurait probablement pu l'obtenir à 12 florins, peut-être même 11 florins l'aune. Spinola ajoutait que si, toutefois, le prince voulait se contenter d'une tenture, tissée simplement en laine et représentant des bocages, on pourrait acquérir celle qui a été présentée à Anvers et dont les bordures étaient ornées de trophées militaires. Elles se composait de huit pièces, dont on demandait également 12 florins.

Le 17 juillet, Cosme répond qu'il préfère une tapisserie de Bruxelles, tissée d'or, représentant une composition avec de grandes figures. Toutefois, le prix global ne pourrait pas dépasser le prix de 3000 « pezze. »

A la suite de ces négociations, un contrat intervint le 20 août 1668, entre Spinola qui, dans cet acte, est nommé « Giovanni Steffano Spinola cavalliere dell' ordino di santo Giacomo signore di Rethye gentil' huomo inviato della serenissima republica di Genova fallo stati generali di Olanda etc. » et les hautelisseurs bruxellois Albert Auwercx et Guillaume van Leefdael. Ceux-ci s'engagent à fabriquer pour le prince de Toscane, quinze pièces de tapisseries, représentant diverses épisodes des chasses de Diane, d'après un modèle qui a été accepté. Ces pièces seront tissées d'or et d'argent et mesureront en hauteur, les unes 4 et les autres 6 1/2 aunes. Leur largeur sera respectivement de 10 2/3, 5 1/2, 5, 3 1/2, 6 3/4, 12, 6 3/4, 3 1/8, 6, 2 1/4, 6 3/4, 3 1/4 et 2 1/2 aunes. Les bordures seront uniformes. Le prix d'achat fut fixé à 11 florins par aune et les tapissiers s'engageaient à terminer leur travail avant le 16 avril 1669.

Dans l'entretemps, Spinola était mort à Anvers, le 18 janvier 1669, mais à la date fixée, le 16 avril 1669. sa veuve, Jeanne de Cotrel, écrivait au grand-duc pour lui annoncer que la commande était exécutée, que les tapisseries lui avaient été livrées et qu'elle attendait les ordres d'expédition. Ceux-ci furent donnés peu après, car le 7 juin Nicolas Spinola, fils de Jean-Etienne, prévenait Cosme de

Médicis que les tapisseries avaient été expédiées le 4 de ce mois pour Amsterdam, pour de là être dirigées vers l'Italie.

Albert Auswercx et Guillaume van Leefdael, à diverses reprises, avaient travaillé ensemble, notamment pour exécuter la tenture de l'Histoire de St-Paul, qui existerait encore en Italie. (1) Mais on n'avait pas renseigné, jusqu'ici, les tapisseries qu'ils tissèrent pour compte de Cosme de Medicis.

* * *

En Angleterre, les tapisseries flamandes jouissent d'une vogue non moins grande que celle que nous avons constatée sur le continent.

Si l'on parcourt seulement les dernières livraisons de l'importante revue « Burlington Magazine », on y relèvera mention de quelques enchères intéressantes. Nous citerons une tenture provenant de Ruthbrook Hall et représentant un martyr comparaissont devant ses juges; une série de quatre pièces, adjugées à 3 400 guinées et consacrées à la représentation de scènes des guerres de Darius et d'Alexandre; puis une suite de six pièces, ayant antérieurement meublé une des salles de Alnwick Castle, appartenant au duc de Northumberland, sur lesquelles sont tissées des scènes de l'histoire d'Esther et d'Assuerus; enfin, dans une vente plus récente, quatre pièces, datant du XVIIe siècle, représentant des scènes de chasses et des vues de jardins, ainsi qu'une autre pièce du XVIe siècle, furent respectivement adjugées à 4,500 et 1,000 guinées. Toutes ces diverses tapisseries provenaient d'ateliers bruxellois; les sujets qu'elles représentaient appartenaient, du reste, à ceux qui, à maintes reprises et en de nombreuses répliques, furent exécutés dans ces ateliers.

A signaler encore lors d'une récente vente, tenue le 12 juin 1922, à Londres, la présentation aux enchères de deux œuvres que le catalogue désignait comme « deux peintures de Rubens. » C'étaient deux cartons qui avaient servi à l'exécution de tapisseries. Ils représentaient deux scènes de l'histoire d'Achille; la première montrait le

(1) Alph. Wauters. Les tapisseries bruxelloises, p. 334 et 340.

héros parmi les filles de Lycomedes, la seconde le retour de Briseïs chez Achille. Ce sont d'importantes compositions, comprenant un grand nombre de personnages qui remplissent presqu'entièrement le champ de la tenture. Les encadrements sont fort riches; de chaque côté, une femme qui soutient sur la tête une corbeille de fruits; au-dessus, des guirlandes, dans lesquelles se jouent de petits amours, se rattachant à un médaillon central, tandis que dans la partie inférieure sont esquissés des motifs décoratifs.

D'après Alph. Wouters, Rubens aurait peint les cartons de l'Histoire d'Achille pour compte du roi d'Angleterre Charles I ; ils auraient été dispersés à la suite de la vente des collections de ce monarque. Cette série était composée de huit pièces. Mais le grand artiste aurait plusieurs fois traité ce même sujet, se bornant à en modifier plus ou moins la composition ou le nombre de pièces. (1) »

* * *

Les tapisseries de la Cour de Bruxelles sous Charles V étaient nombreuses ; leur valeur artistique était considérable ; beaucoup d'entre elles sont connues ; quelques-unes existent encore ; d'autres ont, malheureusement, disparu. Des recherches d'archives permettent à M. Paul Saintenoy de fournir sur toutes des renseignements inédits et pleins d'intérêt. Il les a résumés dans une notice qu'il a confiée aux « Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles » (tome XXX, pages 5-31).

Déjà, sous Marguerite d'Autriche, plusieurs de ces tentures, dont les sujets sont indiqués, ont dû être restaurées. On s'adressa, pour cette délicate besogne, à Pierre Van Aelst, « valet de chambre et tapissier. » Celui-ci était au service de la Cour depuis les dernières années du XVe siècle ; il vend à Philippe-le-Beau de riches tentures ; il en expédie d'autres en Espagne ; il est chargé de fabriquer pour compte du pape Léon X, d'après les cartons de Raphaël, la célèbre tenture des « Actes des Apôtres » dont, plus tard, de nombreuses répliques furent exécutées, surtout à Bruxelles ; il est également l'auteur des suites que lui commanda Charles-Quint, telles « l'his-

(1) Les tapisseries bruxelloises, p. 236.

toire de Troie », « l'histoire de Noë », « l'histoire Indienne », et d'autres encore.

Un autre tapissier bruxellois, Pierre de Pannemaeker, fournit aussi à l'empereur de riches tapisseries tissées d'or et d'argent ; il livra la suite de « la Passion », que possède encore le Musée de Madrid ; il restaura, avec succès, d'autres pièces non moins remarquables.

Un inventaire de 1544, fournit des détails d'une grande importance qui permettent, entre autres, de constater l'existence d'œuvres, dont on ne retrouve plus trace dans les documents postérieurs.

Nous avons déjà fait connaître les indications qu'antérieurement M. Saintenoy a découvertes dans les archives et qui lui ont permis de dater, approximativement, avec certitude, la célèbre suite des « Chasses de l'empereur Maximilien ». Dans sa note il donne des détails complémentaires forts intéressants au sujet de ces belles tentures et émet l'hypothèse que ces tapisseries, datant de 1527 à 1531, peuvent fort bien être celles dont parlent les comptes de 1527, dans lesquels on lit qu'il fut payé à « Jehan Herstienne, marchant de tapisseries, résidant à Anvers, la somme de deux cens quatre vingt douze livres, dix sols... pour les parties de tapisseries — lesquelles Madame (Marguerite d'Autriche) a fait prendre et acheté de luy... laquelle est à personnages et figures de chasses et voleries et toute de la profondeur de Vaunes ». Quant aux cartons, M. Saintenoy émet l'hypothèse, qu'attribués à Van Orley, ils auraient été, en réalité, exécutés par Jean Vermeyen, auteur de ceux de la suite bien connue de « la Conquête de Tunis ».

Cetre dernière tenture, qu'exécuta également Guillaume de Pannemaeker, est aujourd'hui encore conservée au palais royal de Madrid et a figuré, en partie, on s'en souviendra, à l'exposition de la Toison d'Or, en 1907, à Bruges.

* * *

Dans le dernier fascicule de la Revue d'art (19e année p. 112) notre confrère, M. Jos. Destrée, vient de publier une Notice au sujet de la *Tenture de la passion aux armes de Pietro Soderini*. Cette tenture, qui appartient à un parisien, est composée de quatre

pièces et remonte à la meilleure époque de la fabrication dela tapisserie. Elle témoigne, d'après M. Destrée, des très belles traditions de l'école brabançonne et telles têtes ne le cèdent à celles dues à Goswin van der Weyden, fils de Roger de la Pasture ; telles autres ne seraient pas indignes de Quinten Metsys ; d'autres font songer à d'excellents cartonniers : Jean van Room et maitre Philippe. Ces tentures sont tissées en soie, sans emploi de fils d'or. Elles sont consacrées à la représentation de la trahison du Jardin des Oliviers, du couronnement d'épines, du portement de croix et du crucifiement. Les scènes subdivisées en représentations de divers épisodes, se distinguent par la multitude des personnages qui y prennent part et par les mérites indéniables de la composition. Ces tapisseries sont intactes et n'ont pas subi de retouches; elles constituent des œuvres d'art absolument remarquables.

L'une d'elle est ornée d'un blason qui porte de gueules à trois massacres d'or, au chef du même chargé de deux clefs posées en sautoir. Ces armoiries appartiennent à Soderini, qui fut gonfalonier de Florence et joua un rôle politique important à la fin du XVe siècle et au début du siècle suivant. Ce détail héraldique permet de dater approximativement la tenture.

* * *

En 1543, le cardinal de Givry faisait don à la cathédrale de Langres, de huit pièces de tapisseries de haute lisse, représentant les actes du « Martyre de Saint-Mammès ». Deux de ces pièces, palies et restaurées, existent encore dans l'église ; une troisième est conservée dans une collection particulière. On avait, jusqu'ici, attribué les cartons de cette œuvre remarquable, à un élève de Raphaël. Quant à l'éxécution, on n'était guère d'accord et on crut, tour à tour, y retrouver un travail provenant des ateliers d'Arras, de Bruxelles ou de Fontainebleau Les découvertes que M. Maurice Roy a faites dans les minutes d'un notaire, au Châtelet, enlèvent tout doute à cet égard. En effet, le 14 juillet 1543, le cardinal de Givry commandait à Jehan Cousin « maistre paintre », demeurant à Paris, les cartons pour huit pièces de haute lisse, avec bordures à « compartiments » représentant le « Martyre de St-Mammès ». Et

par contrat du 29 janvier 1544, Pierre Blau et Jacques Langlois, maîtres tapissiers, à Paris, s'engageaient à exécuter ce travail en déans seize mois, au prix global d'environ 36,000 livres. L'origine entièrement parisienne de cette importante œuvre d'art, est donc établie à l'évidence.

(Compte-rendu des travaux de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome XVII, 1r fascicule, page XLIII).

* * *

L'église Notre-Dame-de-Pamele, à Audenarde, possède trois panneaux en tapisserie, provenant d'un atelier local. Le premier représente un paysage avec coqs de bruyère, le second, également un paysage agrémenté, à l'avant-plan, d'un groupe de femmes, portant des fleurs et, à l'arrière-plan, d'un château; enfin, le troisième montre un groupe de personnages champêtres avec animaux, illustrant un site agreste, au milieu duquel s'élève une ferme-château. Les délégués de la Commission royale des monuments, chargés d'examiner ces tentures, ont été d'avis qu'elles étaient remarquables par leur magnifique coloris et constituaient de très beaux specimens de l'industrie audenardaise. Le comité provincial de cette commission s'est rallié à cette manière de voir et a réclamé leur restauration. Le procès-verbal, renseignant cette décision, a été imprimé dans le Bulletin du Comité provincial de la Flandre Orientale de la Commission royale des monuments et des sites (tome X, 1921, page 12).

Si l'église de Pamele témoigne d'un respect judicieux pour les anciennes tapisseries qu'elle possède, on ne peut, malheureusement, pas rendre le même témoignage à certains particuliers, qui habitent la même ville d'Audenarde.

S'il faut en croire la nouvelle, transmise récemment par un journal de la capitale, l'un de ceux-ci viendrait de vendre, pour une grosse somme, une tenture composée de cinq pièces de paysages, probablement des verdures, agrémentées de motifs architectoniques et de groupes champêtres.

Aux reproches discrets et aux regrets qui furent adressés au vendeur, celui-ci ne trouva mieux que de répondre : que voulez-vous, quand je songe que je puis troquer ces quelques mètres carrés, pré-

cieux sans doute, mais si périssables, contre de beaux biens au soleil, des hectares boisés dont le décor, autrement prestigieux, variera avec les saisons, je ne résiste pas et c'est de gaieté de cœur que je consens à l'échange.

Que peut-on répondre à pareil aveu ? Simplement s'incliner avec tristesse devant cette déplorable caractéristique des temps nouveaux.

* * *

L'administration communale de Bruxelles a parfaitement compris combien les tapisseries offrent, au point de vue décoratif, de précieuses ressources. Aussi ne peut-on qu'applaudir à la décision intelligente que, récemment, elle a prise d'acquérir diverses tentures, provenant des anciens ateliers de la capitale Ce furent, d'abord, dans une récente vente, deux pièces du XVIIIe siècle, mesurant respectivement 2m30 et 2m48 sur 1m90. Elles représentent « l'Enlèvement de nymphes par des satyres » et « Pan poursuivant Syrinx ».

A la vente des collections Cardon, nouvelle acquisition. Il s'agissait, cette fois, d'une œuvre plus ancienne, datant du XVIe siècle et représentant « la Décollation de St-Paul ». Le carton, qui avait servi au hautelisseur, était attribué à Bernard Van Orley. D'autres voudraient, toutefois, y reconnaître la main de Pierre Coeck, dit Van Aelst. Cette tenture orne, actuellement, un des panneaux du grand vestibule du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-ville.

A propos de cette dernière tenture, notre collègue M. Jos. Destrée, dans une séance du Comité du Vieux-Bruxelles tenue le 6 juin 1922, à l'Hôtel-de-ville de Bruxelles, a rappelé qu'antérieurement déjà, il a pu établir que le carton, qui avait servi de modèle, avait bien été peint par Pierre Coeck et non pas par Bernard Van Orley.

Ce carton date du XVIe siècle, tandis que la tapisserie n'a été exécutée qu'un siècle plus tard. Elle était, autrefois, entourée d'une bordure, qui a été enlevée et sur laquelle on pouvait lire la signature du tapissier qui l'avait exécutée : Albert Auwercx.

Alph. Wauters assure que la « Décollation de St-Paul », appartenait à une série qui, en quatre pièces, représentait l'histoire de

St-Paul. Les unes portaient la signature de Auwercx, d'autres celle de G. Van Leefdael.

* * *

Dans une récente notice, Mme Roblat-Delondre a étudié *les sujets antiques dans la tapisserie de la renaissance*. Elle catalogue plus de 2200 pièces, antérieures à la fin du XVIe siècle. Une étude comparative des sujets, reproduits dans ces œuvres d'art, permet d'établir que les hautelisseurs, au début, cherchèrent leurs inspirations dans les manuscrits du moyen-âge. Ils y puisèrent des épisodes de la guerre de Troie, de l'histoire d'Alexandre, de l'évanouissement d'Esther. A la fin du XVIe siècle, ils empruntent aux ouvrages italiens des scènes allégoriques relatives aux triomphes, aux vertus et vices, aux moralités. Les ateliers bruxellois sont influencés, à partir de 1520, par les peintres de Rome ou de Fontainebleau ; ceux de Florence et de Ferrare, leur donnent pour modèles des épisodes de l'histoire de Psyché et des métamorphoses d'Ovide.

L'auteur ne parle pas des nombreuses tentures religieuses ni des verdures qui furent tissées dans les ateliers de nos provinces. Du moins, nous n'en trouvons pas trace dans le résumé de son ouvrage, que présente la « Chronique » clôturant le 81e volume du Bulletin monumental, publié par la Société française d'archéologie. (p. 238).

* * *

Les dernières livraisons du « Burlington magazine » nous fournissent quelques indications intéressantes relatives aux tapisseries.

M. Francis Birrell y décrit (vol. XXXVIII, number CCXIV, p 31) *a new Teniers tapestry at the Victoria and Albert Museum*. Cette tenture, que le musée anglais vient d'acquérir, est tissée de laine et de soie ; elle porte la marque de Bruxelles et la signature D. L., c'est à dire Daniel Leyniers Cette œuvre rentre dans la catégorie de celles qui, à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, jouirent d'une vogue générale et qui furent désignées sous le nom de Tenières. parce que beaucoup d'entre elles étaient exécutées d'après les cartons de Teniers. La tenture du Victoria and Albert Museum,

se distingue par l'harmonie de sa coloration et surtout par le pittoresque de sa composition. Au milieu d'un paysage accidenté, planté d'arbres verdoyants, aux abords d'une ferme, se presse un groupe nombreux de campagnards. Ceux-ci s'adonnent aux opérations variées du ménage et vaquent à leurs occupations champêtres. Des troupeaux, des groupes de cavaliers animent les lointains de la scène. Cette œuvre est presque entièrement identique à l'une des trois pièces, que M. de Clercx de Waroux exposa, il y a quelques années, à l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège et qui avaient été tissées, en 1725, par Urbain Leyniers, père de Daniel, pour le château d'Aigremont. Le carton en avait été exécuté par Van Orley, d'après Teniers Cette dernière attribution est indéniable. La meilleure preuve en est que le jardin, représenté sur ces tapisseries, n'est autre que celui du maître et se retrouve dans une de ses toiles de la « National Gallery ». De même les bâtiments de la ferme et la figure si caractéristique de la paysanne qui nettoye ses ustensiles de ménage, se retrouvent identiques dans d'autres œuvres de Teniers.

Il est à remarquer qu'on connait maintes autres tentures qui rentrent dans la même catégorie. Parmi celles-ci, il faut en citer quatre qui ornent les salons de l'ambassade anglaise, à Paris, et qui proviennent également de l'atelier de Daniel Leyniers.

Le même auteur, dans un autre fascicule de la revue anglaise (vol. XXVII. numb. CCXVII p. 166) rend compte d'une exposition franco-anglaise de broderies, qui a eu lieu récemment dans les salles du Victoria and Albert Museum. On y remarquait surtout les tapisseries et quelques-uns d'entre elles présentaient un intérêt capital. Parmi celles-ci il faut citer deux tentures précieuses du XVIe siècle, « la Fauconnerie », prêtée par le Musée des arts décoratifs et « la Chasse à l'ours », appartenant à un collectionneur parisien. Sur les planches qui illustrent le texte, ces œuvres d'art sont indiquées comme étant de provenance franco-flamande. Malheureusement, aucune précision n'est donnée à l'appui de cette qualification. Quoiqu'il en soit, ce sont des œuvres précieuses, tant au point de vue de la composition que de la richesse d'exécution. Une provenance identique est attribuée à deux autres pièces tissées un siècle plus tard et qui, en des scènes symboliques, représentent

l'amour charnel et l'amour spirituel. Le premier, qui est entouré de figures symbolisant la cupidité, la sensualité et la corruption, écrase la pudicité sous les roues de son char, tandis que, d'autre part, le vice est écrasé par l'amour décent qui, à sa suite, entraîne le zèle du bien, l'espoir déçu, la nature et la bonne affection. Ces pièces appartiennent au major Astor. Les grands ateliers français étaient richement représentés à cette exposition, tandis que les pièces de fabrication anglaise, présentaient un intérêt moindre. A citer encore quelques tapisseries dans le genre de celles qu'on surnomme Tenières, et une curieuse tapisserie flamande de la fin du XVIe siècle, qui appartenait au Roi, mais qui n'est pas autrement décrite. Les quelques indications fournies par M. Birrell, prouvent toute l'importance de la *textile exhibition at South Kensington*.

En Angleterre encore pendant ces derniers mois, ont été tenues quelques importantes ventes d'œuvres d'art. Dans l'une d'elles qui eut lieu au mois d'avril, à Londres, par les soins de M. Sotheby, Wilkinson et Hudge, fut présentée aux encheres, une série de six pièces de tapisseries flamandes du XVIIe siècle, provenant du château de Cobham Hall (Kent) et appartenant à Lady Leveson. Elles représentaient l'histoire de Cléopatre. Les diverses scènes dans lesquelles figurent un grand nombre de personnages sont d'une somptuosité rare. Dans la bordure, surchargée de trophées de fleurs et de fruits, se remarquaient des niches et des médaillons abritant des amours ou des bustes à l'antique.

Les mêmes vendeurs, au début de l'année, avaient été chargés par lord Willoughby de Broke, de présenter aux enchères, une précieuse tapisserie flamande du XVe siècle, représentant, entremêlées, diverses scènes de la passion du Christ : la déposition de la croix, l'ensevelissement et la résurrection.

* * *

En 1921, lors de l'exposition rétrospective franco-britannique de textiles, nous l'avons dit, plusieurs salles furent réservées aux tapisseries. La France avait libéralement répondu à l'invitation des organisateurs et avait envoyé de remarquables et nombreuses tentures.

M. Ernest Dumouthier, à ce sujet, consacre dans la revue « La Renaissance de l'art français » (4e année n° 5, page 104) une notice descriptive de *la tapisserie française à l'Exposition rétrospective franco-britannique*.

A noter dans cette rapide revue, de précieuses tentures du XVe siècle, puis de nombreuses pièces du XVIIIe siècle, provenant de l'atelier de Beauvais et exécutées d'après les cartons de François Boucher ou de Casanova ; on y voyait ensuite de riches suites, tissées aux XVIIe et XVIIIe siècles, aux Gobelins, d'après Coypel, Mignard, Jules Romain et d'autres. L'époque ogivale était représentée par des tentures de la cathédrale de Reims. Des tapis de la Savonnerie, des meubles garnis de tapisseries de Beauvais et d'Aubusson complétaient cet ensemble, au milieu duquel figuraient, j'ignore à quel titre, des tentures de l'histoire de Scipion, fabriquées au XVIe siècle, à Bruxelles.

* * *

M. Louis Lacrocq publie dans le Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin (tome LXVIII, p. 135) la troisième chronique qu'il consacre aux *tapisseries anciennes d'Aubusson et de Felletin*. Il y réunit une série de renseignements qui se rapportent directement à cet important centre de production artistique ou aux tentures qui y furent tissées. On y trouve, notamment, la description de tentures que possède le garde-meuble national, d'une suite qui est conservée au château de Comblat et dont les sujets sont tirés de l'histoire de Jeanne d'Arc, de détails biographiques au sujet du peintre Pierre Ranson, qui appartenait à une famille de tapissiers et qui fournit, au XVIIIe siècle, quelques cartons à la manufacture d'Aubusson. La seconde partie de la chronique contient la nomenclature de toutes les tapisseries, tapis et tentures d'ameublement, provenant d'Aubusson qui, pendant les années 1914 à 1918, furent offertes en vente, principalement à Paris, à l'hôtel Drouot. Enfin, quelques notes complètent cette revue ; elles fournissent des indications au sujet des tentures de l'Hôtel-de-ville et du cloître de Moulins, d'un panneau des arts décoratifs à Paris et de quelques

autres pièces qui probablement peuvent être attribuées aux ateliers d'Aubusson.

* * *

Les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (4e série, tome XII, p. 1) contiennent une très intéressante étude, que M. Picard consacre à *la Dévotion de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre.* Nous l'avons analysée dans le compte-rendu que nous avons communiqué en séance de l'Académie, le 3 avril 1921 ; qu'il nous soit permis d'y revenir un instant, pour signaler quelques postes des comptes ducaux, qui se rapportent aux tapisseries.

Et d'abord, une note nous apprend que lors de la naissance du premier né d'Antoine de Bourgogne, fils du duc et de Mademoiselle de Saint-Pol, la chambre de gésine était ornée de tentures « de brodeure de quatre Evangélistes ».

Mais voici quelques détails plus précis. En 1394, le duc acheta trois tapis de haute lisse, « ouvrés à or de Chypre, l'un du crucifiement de Notre Seigneur, l'autre à un mont de Calvaire et l'autre du Trespassement de Nostre Dame, de neuf vingt quinze aulnes quarrées, aulnes d'Arras, pour les envoyer au roy d'Angleterre et lui coustèrent 900 francs d'or. »

La même année, au mois d'avril, de passage à Boulogne, le duc achète encore trois tentures. Il en offre une au duc de Lancastre ; elle représentait l'histoire de Clovis. Il fait don de la seconde, dont le sujet était l'histoire de Notre-Dame, au duc de Gloucester. Quant à la troisième, il la garde ; on y voyait tissée l'histoire de Guy de Roumenie.

Désirant faire un don à son fils, le comte de Nevers, Philippe-le-Hardi, en avril 1394, achète à Jacques Dourdin, tapissier de Paris, une chambre de tapisserie « toute dyaprée semée de Prophètes, ouvrée d'or de Chipre ». Il paie cette œuvre d'art 640 francs d'or.

En 1397, le duc étant à Avignon, fait envoyer au roi de France, « deux tentes de tapisseries ouvrées en or, des miracles de Saint-Antoine. »

Les inventaires qui furent dressés, après le décès de Philippe-le-

Hardi et de Marguerite de Flandre, fournissent également quelques données au sujet des tapisseries qui avaient appartenu aux défunts. C'est ainsi que, dans ces documents, on trouve mention sous le titre de : « cy sensuivent les chambres, tapisseries et aultres choses : »

» Item un ciel dossier et deux hellés pour tendre en la chapelle aux grants festes de velaul rouge semé danges de brodeure aux armes des paix de feu monditseigneur avec deux pièces dont on feroit bien quatre carreaulx et une goutiere de mesmes, lesquels ciel et choses dessus dites ont esté faites d'un grant daix qui avait esté fait d'une chambre garnie de ciel dossier et courtepointe pour les nopces de Monseigneur de Rethel, garni de treize tappis de haultelice de la dite devise ».

Après ce luxueux ensemble décoratif, l'inventaire renseigne plus succintement une série d'autres tapisseries.

« Cy sensuivent les tappis

» Premierement ung tappis de chapelle ouvré d'or du couronnement Notre Dame.

» Item ung aultre tappis de haultelice ouvré d'or de Chippre de la vie Sainte Marguerite.

» Item ung autre tappis de haultelice ouvré d'or du Credo et des prophètes.

» Idem deux autres tappis de la vie Saint Anthonine ouvrez a or.

» Item ung autre tappis de la vie Saint George ouvré a or.

» Item trois autres tappis de lhistoire de Judas Macabeus ouvrez sans or.

» Item le tappis de lhistoire de Saint Denis a or.

» Item ung tappis de lhistoire de Jacop et Eseu.

» Item le beau tappis du couronnement Notre Dame ouvré a or.

» Item le bon tappis de Sainte Anne a or.

» Item le tappis de trepassement de Notre Dame ouvré a or et de soie et cousta — XI° escus.

» Item ung tappis de la resurrection de Nostre Seigneur ouvré a or ».

L'auteur du travail où nous puisons ces renseignèments, M. Picard, fait suivre cet inventaire de quelques notes, qui permettent de se rendre compte de l'importance des transactions qui furent faites par la Cour bourguignonne avec les hautelisseurs fran-

çais. Ce sont des extraits de comptes qui nous renseignent des achats conclus à diverses époques ; nous les résumons en quelques lignes :

1386. Il est payé 200 francs à Pierre de Beaulmez « tapissier sarrasinois et vallet de chambre de Mr » pour un « tappis contenant X aulnes quarrées. auquel est signée une histoire de Nostre Dame. Avec certifficacion de Jehan le Gambier.

1387. Le même recoit 500 francs, à valoir «sur plus grant somme que ledit Pierre doit avoir d'icelli Mgr pour cause d'un tapis que le dit Mgr lui a fait faire à l'histoire des XI apostres et XI profectes, contenant comment ils firent le Credo et doit ouvrer ycellui Pierre led. tapis de file d'Arras et de fin or de Chippre et doit contenir IIII xx aulnes quarrées ou environ a l'aulne de Paris.

1385. Le même Pierre de Beaulmez recoit encore 90 francs pour « un drap d'aulteliche du fais de Judas Makabeus que Mgr a fait acheter de lui par Jehan de Gembier son valet de chambre ».

On remarquera que de Beaulmez est ici qualifié de tapissier ; il aurait donc été marchand et en même temps fabricant.

1385. 700 francs sont payés à Jehan Gosset d'Arras, « varlet de chambre » pour « un drap d'auteliche ouvré a or de l'histoire Saint George, contenant trente aulnes de lonc ou environ à l'aulne d'Arras. Cette tenture fut remise à Jehan le Gamber garde de la tapisserie ».

1386. A Pierre Leconte bourghois d'Arras pour 1 drap de hauteliche que Mr avoit fait a lui achater de l'ystoire de Saint anthoine» — 1000 francs.

Ces renseignements sont intéressants ; ils témoignent de l'activité de l'atelier d'Arras et d'autres centres de fabrication français, prédécesseurs des ateliers qui, bientôt, devaient florir dans nos provinces.

* * *

Pendant la guerre la majeure partie des trésors artistiques nationaux de France, furent transportés dans le Midi et concentrés à Toulouse. Parmi ceux-ci se trouvait une grande quantité de tapisseries précieuses. C'était, pour les habitants de la région, une occasion unique de contempler des trésors inappréciables. Deux expositions furent organisées au Musée des Beaux-Arts de Toulouse, en 1916 et en 1917. Dans chacune d'elle on réunit un ensemble de

tentures heureusement constitué, grâce à un choix judicieux. Si nous ne trouvons pas de description détaillée de ces œuvres d'art, la liste que nous fournit le Bulletin archéologique du Midi de la France (nouvelle série n° 45, p, 428), suffit pour donner une idée de de la valeur des *tapisseries du trésor national*, *exposées au Musée des Augustins à Toulouse*. (Note de M. Paul Neveux) La première série comprenait 27 tentures ou suite de tentures, la plupart provenant des ateliers de Beauvais et des Gobelins, parmi lesquelles il faut citer les 66 pièces de l'histoire d'Arthémise, signée par de la Planche, les 12 pièces des Belles chasses, de Guise, tissées d'après les cartons de Bernard Van Orley, et d'autres encore. C'étaient, encore une fois, des mêmes ateliers des Gobelins et de Beauvais que provenaient les principales tentures de la seconde exposition. Parmi celles-ci, nous citerons : de nouvelles pièces de l'histoire d'Arthémise, notamment la prise de Carthage, puis la pièce, tissée d'après Van Orley, représentant le Départ de la chasse du palais de Bruxelles, et 10 pièces, représentant l'histoire de St-Pierre, de la série des Actes des apôtres, tissée en Angleterre dans l'atelier de Mortlake, dont les bordures furent exécutées d'après les dessins de Rubens ou de Van Dyck.

* * *

Parmi les vols nombreux d'œuvres d'art qu'au cours de la guerre les Allemands commirent dans le nord de la France, il faut signaler une précieuse tenture de tapisserie qui appartenait au Musée de Lille. Elle provenait des ateliers de Tournai et portait la marque de fabrication de 1549 ; elle représentait le Déluge. Malgré les nombreuses réclamations, malheureusement trop peu soutenues par les autorités alliées, on n'a pas trouvé, jusqu'ici, trace de cette œuvre d'art. (La Renaissance de l'art français, 4e année, n° 4).

* * *

La cathédrale de Beauvais possède une suite d'admirables tapisseries. Elles représentent l'histoire des Saints Pierre et Paul et furent tissées pour cette église de 1686 à 1695, par Philippe Behagle,

directeur de la manufacture royale ; celui-ci était, suivant l'expression du chroniqueur du « Bulletin de la vie artistique » (Paris, 2e année. n° 14. p. 382) quelque peu flamand et établi marchand tapissier, à Tournai. Cette tenture avait été mise à l'abri pendant la guerre ; elle vient d'être nettoyée par les ateliers nationaux et exposée à Beauvais, à l'occasion de la troisième saison d'art beauvaisine. organisée récemment dans cette ville. L'activité de Behagle fut très grande et, en seize ans, de 1684 à 1700, soixante-dix tapisseries sortaient des ateliers qu'il dirigeait.

* * *

Dans le magnifique ouvrage que nos confrères, MM. Joseph Casier et Paul Bergmans ont consacré à *l'art ancien dans les Flandres* et qui constitue un fidèle et érudit mémorial de l'Exposition rétrospective, organisée à Gand, en 1913, ont été insérées dans le deuxième volume de nombreuses planches, représentant d'une manière parfaite, les plus importantes tentures de tapisseries qui y figurèrent. A chacune de ces planches correspond une notice explicative donnant la description fidèle de l'œuvre. Quelques unes de ces notices sont plus amplement développées et résument les particularités les plus intéressantes de certaines tentures avec indication de tous les ouvrages qui peuvent être consultés par ceux qui voudront les étudier d'une manière plus complète. Pareil travail constituera une source sûre de renseignements en même temps qu'un souvenir précieux d'une manifestation artistique dont le succès, à juste titre, a été incontestable.

* * *

En 1920. furent exposées à Paris, au Musée du Louvre, dans la galerie La Caze, douze merveilleuses pièces de tapisseries bruxelloises, connues sous le nom de : « les Chasses de Maximilien », ou jadis. « les Belles chasses de Guyse ». Voici comment un journal français rend compte de cette exhibition :

Nul spectacle plus serein que ces douze compositions, exécutées au début du seizième siècle par l'équipe d'un tapissier émérite,

François Geubels, d'aprés les cartons de Bernard Van Orley, le disciple flamand de Raphaël. Il est certain que si on les confronte par la pensée aux « Chasses de Louis XV », d'Oudry (à côté desquelles elles furent jadis montrées au Palais de Fontainebleau), l'avantage,. au point de vue de la virtuosité, appartient au dix-huitième siècle ; Oudry ne commet point les erreurs de perspective, les accentuations qui vont parfois jusqu'à la difformité (chevaux démesurés au second plan, chiens monstrueux, etc.) Mais, par contre, que de mérites en ces nobles panneaux de lainage et de soie tramée de brocatelle ! Quel emploi savant de tons chauds et froids, quelle modulation exquise dans les fonds et les lointains bleutés, dans la distribution des plans de lumière et de pénombre ! Quelle soumission respectueuse aux principes essentiels de la tapisserie ! Ces haut-lissiers de la Renaissance n'essayaient pas de rivaliser avec les modèles picturaux, et ne s'essayaient jamais à d'inutiles transpositions qui n'aboutissent qu'au trompe-l'œil ; ils n'étaient pas plus royalistes que le roi, je veux dire pas plus coloristes que les peintres, et savaient proscrire de leurs broches les couleurs superflues ; ils obéissaient aux lois de la matière, ainsi que les verriers d'antan aux lois de l'art du vitrail. Quelques tons ont suffi, en effet, pour obtenir cette richesse et cette souple variété d'harmonies, dans les feuillages, les costumes et les harnachements...

L'artiste, Bernard Van Orley (on a longtemps, par erreur, attribué cette suite des « Chasses de Maximilien » à Albert Dürer) a nettement abandonné l'attrait allégorico-mythologique cher à ses devanciers ; ses « Chasses » sont des documents historiques, d'un étonnant réalisme savoureux. Et la netteté vigoureuse du dessin buriné jusque dans les moindres détails ! Cette robustesse du dessin sert d'assise au rayonnement des laines colorées. Tout est ici concerté pour la joie de l'œil et de l'esprit : le jeu des colorations, la force et la sobriété du trait, l'abondance heureuse et claire de la construction, la finesse du tissu, sa résistance et sa durée. (1)

En vérité, ces tentures méritaient bien l'éloge qui en était fait. Dans les paysages d'une vérité historique précieuse : vues du palais ducal à

(1) « Excelsior » Paris, 25 février 1920.

Bruxelles, de la forêt de Soignes, de Boitsfort, de Rouge Cloître, de Groenendael, de Tervueren, se déroulent des scènes de chasse à l'oiseau, au cerf ou au sanglier. Les compositions sont d'une grande valeur artistique, pleines de vie et d'animation. Chaque panneau est consacré à un des douze mois de l'année qu'identifie le signe correspondant du Zodiaque, inscrit en un médaillon placé dans le haut de la pièce, des guirlandes accostent celui-ci et correspondent à l'abondante décoration qui persème les pièces Dans les bordures se remarquent dans le bas de petites compositions imitant les bas-reliefs en bronze et representant des dieux marins; de chaque côté des vases ou corbeilles laissent avec prodigalité déborder fleurs et fruits. [1]

Ces tapisseries sont bruxelloises. Le doute n'est pas possible ; elles portent la marque des ateliers de cette ville. M. Wauters, interprétant la signature de l'artiste qui les à tissées, croit pouvoir les attribuer à Willem Geubels. Mais, parmi les membres de cette famille, il ne s'en rencontre aucun qui porte le prénom de Guillaume. Puis, comme le fait remarquer M. Alfassa, la signature a été mal lue. A côté du G, se distingue un I, le signe qui surmonte le trait qui s'élève au-dessus du G n'est pas un W, mais trois angles dont la signification échappe. Il propose d'attribuer le monogramme à Jean Ghieteels qui était, en 1554, doyen de la gilde bruxelloise. Pure hypothèse.

Quant à l'auteur des cartons, Van Mander et Felibien les attribuent à Van Orley ; il aurait été aidé dans sa tâche par Tons et Pierre Koeck.

On avait cru, d'après certains détails, reconnaitre parmi les personnages représentés, l'empereur Maximilien. Mais ce prince mourut en 1519 et beaucoup de détails relevés dans les parties architectoniques des tentures, sont postérieures à ce prince. D'autres auteurs ont supposé qu'elles avaient été commandées par Charles-Quint ou Marie de Hongrie. Rien ne le prouve.

(1) P. Alfassa. Les tapisseries des Chasses de Maximilien (« Gazette des Beaux-Arts ») 1920, 127, 231) Paul Alfassa. L'achat par Louis XIV des tapisseries des chasses de l'empereur Maximilien. (Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français (1918-19, 121).

Une chose est certaine, puisqu'elles portent la marque de Bruxelles, elles furent exécutées apres 1528. Une curieuse remarque faite par notre confrère, M. Paul Saintenoy, permet, sous ce rapport, de fixer une date approximative avec plus de certitude. (1)

Sur l'une des tentures se voit la représentation du palais ducal de Bruxelles ; on peut observer que la chapelle de SS. Philippe et Jean n'est terminée que jusqu'à hauteur des bas-côtés et recouverte de chaume.

Or, dans les comptes de cette époque, conservés aux archives bruxelloises, il est fait mention le 22 Décembre 1527, de divers achats de paille pour couvrir le bâtiment de la chapelle... Les comptes de 1529 et 1530 renseignent les frais d'entretien de cette toiture, qui ne fut remplacée qu'en 1538 par des voûtes en pierres.

Les cartons furent donc dessinés après 1527, mais avant 1533, car á cette date, Marie de Hongrie fit élever des annexes, qui ne sont pas représentées dans la composition. Il en résulte que la tenture dut être exécutée entre la fin de l'année 1527 et le printemps de 1533.

Si on ne sait pas par qui les tentures furent commandées, des documents permettent, toutefois, d'établir qu'au début du XVIIe siècle, elles appartenaient à Charlesde Lorraine, quatrième duc de Guise. fils du Balafré. Quand, en 1631, à la suite de ses attaches avec le parti de Marie de Médicis, il dut quitter Florence, il les emporta avec lui. Son fils Henri en hérita. Pressé par des besoins d'argent, il dut, en 1655, recourir à un emprunt. Il s'adressa dans ce but, à Mazarin, qui vint à son aide.

Le 28 Septembre 1655, le duc reconnaissait avoir reçu de Pierre Girardin, conseiller secret du roi en ses finances, la somme de 83.400 livres, en échange de laquelle il donnait en nantissement, un liten velours brodé et deux tentures de tapisseries : les douze pièces des Belles chasses et une autre suite bruxelloise des Douze mois avec grotesques et arabesques. C'était, en réalité, une vente détournée.

(1) E. M. A propos de la tenture » les Chasses de Maximilien (Chronique des arts 1920 176).

Le 24 Juillet 1656, un procès-verbal constata la livraison des tapisseries.

Henri de Guise mourut en 1661. Louis XIV reprit la créance pour son compte et, après avoir encore ajouté au prix d'achat un gros diamant, il donna ordre à Colbert, de faire payer une somme complémentaire de 341,600 livres pour solde de cette affaire, aux héritiers du prince défunt, Anne-Marie-Louise d'Orléans et le jeune duc de Guise.

Le duc de Lorraine possédait encore une autre tenture de tapisseries bruxelloises, rehaussées d'or et d'argent, comprenant sept pièces et représentant des « bestions », de grands animaux, plus une autre suite de scènes de chasses, composées de personnages de grand module. Ces dernières étaient simplement tissées en laine.

Les « belles chasses de Maximilien » étaient, par suite de leur achat par le souverain, entrées dans le mobilier de la Couronne. Elles furent plus tard, à une date que l'on ignore, transférées au Louvre.

Ces tentures furent maintes fois copiées. Les Gobelins en restaurèrent au XVIe siècle et en exécutèrent à diverses reprises, des repliques sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. D'autres copies en ont été faites au XVIIe siècle, dans les ateliers bruxellois et probablement aussi en Angleterre.

En terminant, je ne puis que répéter, au sujet de cette précieuse œuvre d'art, l'opinion de M. Alfassa, qui est d'avis qu'en ce qui concerne l'art de la tapisserie proprement dite, les chasses de Maximilien, ont peu de rivales. Leur exécution est d'une précision, d'une perfection admirables. Avec des couleurs assez peu nombreuses, le coloris est d'une diversité et d'une richesse à laquelle les tapissiers d'époque plus récente, atteignent rarement en dépit du plus grand nombre de leurs laines.... Le maître qui a peint ces paysages, était un grand artiste.

* * *

L'exposition des remarquables tentures des « Chasses de Maximilien », était à peine close que les salles du pavillon de Marsan,

à Paris, offrirent, dès le début du mois de Décembre 1920, asile à d'autres œuvres d'un intérêt non moins grand. Ce furent, cette fois, des tapisseries françaises du XVIIe siècle, qui y furent exhibées et, encore une fois, l'art flamand devait prouver la part influente qu'il avait exercée, autrefois, sur la fabrication parisienne des tapis de haute lisse.

En effet. Henri IV, désireux de lutter contre le privilège presqu'exclusif dont jouissaient les ateliers des Pays-Bas, attira à Paris toute une colonie de tapissiers flamands. A leur tête se distinguaient surtout Jérôme de Mare Comans et François Van der Planken qui, en France, prit le nom de de la Planche. Les nouveaux venus s'installèrent au faubourg St-Marcel, dans le voisinage de la teinturerie qu'exploitait dans ces parages, depuis un siècle et demi, la famille Gobelin.

Après la mort de François de la Planche, en 1627, son fils Raphaël transféra son atelier au faubourg St-Germain, tandis que les Comans maintenaient leur première installation. Un troisième atelier avait été ouvert, en 1604, dans les galeries du Louvre.

Ces trois ateliers produisirent des travaux remarquables jusqu'en 1662 quand Colbert, les réunissant tous trois, créa la manufacture royale des Gobelins.

De nombreuses tentures tissées dans ces trois ateliers existent encore au Mobilier national, aux Gobelins, ailleurs encore. Ce furent quelques-unes de celles-ci qui constituèrent l'exposition dont nous nous occupons ici. Parmi cet tentures, il faut citer plus particulièrement certaines suites, notamment : l'Histoire de Coriolan et d'Artémise, d'après des cartons du XVIe siècle offerts à Catherine de Médecis; l'Histoire de Diane, d'après Toussaint Dubreuil, celle de Gombaut et Marès, œuvre de François de la Planche ; de Renaud et d'Armide. provenant de l'atelier de Raphaël de la Planche ; de Constantin (d'après Rubens) tissée par Comans ; la Vie de St-Gervais et St-Protais. d'aprèsles cartons de Le Sueur et Ph. de Champagne, et l'Histoire de l'Ancien Testament, d'après Vouët, les deux dernières provenant de l'atelier du Louvre.

Comme le fait remarquer l'auteur du compte-rendu de cette exposition dans « La Chronique des Arts et de la Curiosité » (nº 2 30 Janvier 192 p. 11), ces œuvres remarquables, si d'un côté, par

leur technique se rapprochent de celle qui fit la fortune des ateliers flamands dont étaient originaires les hautelisseurs qui les exécutèrent, d'autre part, elles se ressentent déjà de l'influence des artistes français et italiens qui fournirent les cartons. Les bordures, surtout, dénotent un art original, imprégné d'un caractère beaucoup plus architectural que celui qui fut en usage pour les encadrements des tentures exécutées dans les ateliers des Pays-Bas. Plusieurs des pièces exposées étaient de toute beauté et empreintes d'un charme frais et poétique; leur intérêt était indéniable.

La « Renaissance de l'art français et des industries de luxe », dans son numéro de Janvier 1920 (3e année n° 1) donne également un fort intéressant compte-rendu illustré de cette exposition des *tapisseries des ateliers de Paris avant les Gobelins* (1560-1667). L'auteur de cette notice, M. Gaston Miglon, fournit encore quelques indications qui complètent celles que nous venons de résumer. Il rappelle, entre autres, qu'Henri IV, tout en continuant à protéger l'atelier de Fontainebleau, résolut de s'affranchir du privilège de fait dont jouissaient les hautelisseurs flamands, et c'est ainsi que dès 1550 il subventionnait les ouvriers parisiens, tout en respectant leur libre initiative. Toutefois, ces derniers ne purent pas soutenir la concurrence des ouvriers flamands qui, en grand nombre, au début du XVIIe siècle, s'établirent à Paris et constituèrent le primitif atelier des Gobelins, dont la concurrence eut bientôt fait d'éclipser les ateliers établis au Louvre et ailleurs. Ce sont les tentures datant de cette époque, dont les cartons furent exécutés par Leramberg, Guyot, Le Sueur. Poussin, Philippe de Champagne et d'autres, que l'on a pu admirer à l'exposition du musée des arts décoratifs.

A propos de ces hautelisseurs flamands émigrés en France, un vieil auteur parlant des vues de Paris écrit : « Au dela sur le Prés aux Clercs sont bâties plusieurs rangées de maisons qui composent quatre ou cinq rues neuves au milieu desquelles est une boucherie et une petite place de marché pour la commodité du quartier....... Près de l'hôpital, des petites maisons en la rue de main droite, est la maison où se font les *manfactures et tapisseries du Roy*. Elle était auparavant au bout des faux-bourgs Saint Marcel, mais depuis quatre ans les ouvriers ont été amenés en celle-ci, ils sont au

nombre de plus de 300, tous flamands qui travaillent journellement aux tapisseries d'or, d'argent et de soie et sont payés par chacune semaine par les mains du sieur Gabriel de la Planche, directeur des manufactures et tapisseries du Roy. »

Nous trouvons ces renseignements dans une note extraite des « œuvres de Henri Hymans » (volume III, page 837).

Du reste, la perfection de travail de ces ouvriers flamands s'affirme encore aujourd'hui et c'est ainsi que lors de la vente d'une collection qui passa sous le marteau du commissaire priseur, au mois dernier, à Paris, il fut adjugé pour le prix de 169.100 francs, une série de quatre tapisseries représentant des épisodes de l'histoire d'Ulysse. Ces pièces avaient été tissées à Paris, dans l'atelier que dirigeait de Comans avant la fondation de la Manufacture royale des Gobelins. (Chronique des Arts et de la Curiosité, 1920. page 98).

* * *

Parmi les dernières acquisitions qu'a faites à Paris, le département des objets d'art du musée du Louvre, il faut citer deux tentures de tapisserie représentant les funérailles et les miracles de St-Anatole. Ces pièces ont été achetées à la ville de Salins (Jura) et les comptes de celle-ci permettent d'établir qu'elles ont été faites à Bruges, en 1501, et livrées en 1506.

Les autres tentures acquises pendant ces dernières années, proviennent presque toutes d'ateliers français. (Gazette des Beaux-Arts 1922 p. 129).

* * *

Au mois de janvier 1922, M. Fierens-Gevaert a donné à Lille une conférence dans laquelle il a parfaitement résumé l'histoire de la *tapisserie flamande*. Le texte de cette conférence, qui fut illustré de bon nombre de reproductions, a paru récemment dans « La Revue française » (17e année, nº 10). La tapisserie dans les Pays-Bas, remplit par son importance, un rôle identique à celui que joua, en Italie, la peinture monumentale; elle s'attache à reproduire tous les sujets : allégories, légendes, fables, thèmes religieux. Si les ateliers de Paris et d'Arras, au XVe siècle, eurent en quelque sorte les pré-

mices de cet art si florissant. ils furent cependant bientôt dépassés par ceux qui s'ouvrirent dans nombre de villes de nos provinces. Parmi ces derniers ce furent Audenarde et surtout Bruxelles qui jouirent de la plus grande vogue. La corporation des hautelisseurs y était puissamment organisée et tous les éléments du travail sérieusement contrôlés. Au début du XVIe siècle, le commerce des tapisseries était considérable et s'était concentré surtout à Anvers; tous les pays étrangers s'y approvissionnaient. Ce fut l'époque où furent tissés de véritables chefs d'œuvres, tels le Baptême du Christ, de Vander Weyden, la Communion d'Herkenbald, de maître Philippe, la légende de Notre-Dame du Sablon et les chasses de Maximilien, dont la récente exposition a constitué un si réel succès. Tous les grands artistes : Van Orley, Pierre Coeck, Vermeyen, composent les cartons qui servent de modèles aux tapissiers. Après une période d'arrêt, l'art de la tapisserie se reveilla plus vivace que jamais au XVIIe siècle. Rubens, Jordaens et Teniers, tous les grands artistes de cette époque, lui fournissent des modèles. Les tentures de Bruxelles, avec leurs scènes historiées de grand module et leurs bordures chargées d'emblèmes et de motifs decoratifs, atteignent un degré de perfection admirable et ornent les palais et les églises du monde entier. Toutefois, les fabriques françaises créées grâce à l'intervention d'ouvriers flamands : les Gobelins, Beauvais, Aubusson, devaient leur porter un coup mortel. Ce furent celles-ci qui, peu à peu, prirent la place de nos ateliers nationaux. Le dernier atelier bruxellois, celui de Van der Borght, ferma ses portes au XVIIIe siècle. Tel est, dans ses grandes lignes, le résumé de la conférence de M. Fierens-Gevaert, conférence qu'il termine en signalant la récente tentative de Mlle Dubois, à l'énergie et au talent de laquelle il rend un juste hommage.

* * *

Le directeur des Gobelins a voulu montrer dans quelles conditions il avait réussi à introduire dans la fabrication de la tapisserie, des éléments d'art nouveau. Dans ce but, il a organisé en septembre 1922, dans les locaux de la manufacture, une exposition des dernières tentures qui y furent exécutées. Ce sont des compositions champêtres, des scènes légendaires, tissées d'après les cartons de

Raffaëlli, de Cheret, de Bracquemond, d'autres encore. M Georges Lecomte qui décrit *l'exposition de la manufacture des Gobelins*, dans la livraison de septembre de la « Renaissence de l'art français » (5e année N° 9, page 518), loue grandement M. Gustave Giffroy, directeur des Gobelins, du succès de son initiative et constate, que grâce à lui, ce centre de fabrication de tapisserie « n'est plus à l'écart du mouvement moderne. Ce qui se passe au dehors, y a désormais son retentissement ».

* * *

Enfin, dans ce même ordre d'idées, je ne puis m'abstenir de signaler les récents travaux de la manufacture des Gobelins qui, s'inspirant des tendances modernes, a exécuté de nombreuses tentures d'une grande valeur artistique. *Les cartons modernes aux Gobelins d'aujourd'hui* sont décrits par M. Eugène Planès. (La renaissance de l'art français et des industries de luxe, 3e année, n° 3, p. 114). Les premiers cartons de ce genre furent peints il y a une douzaine d'années, par Willette, Redon, Monet, Cheret, Raffaëlli. Depuis lors la direction des Gobelins a persévéré dans cette voie et de nouvelles et nombreuses tentures ont completé ces essais Les sujets sont puisés dans la légende, dans l'histoire contemporaine, dans la fantaisie pittoresque. C'est le conte de la Belle au bois dormant, de l'ogre et du petit Poucet, par Veber, la Fontaine de Jouvence, par Tapisseir, le défilé des troupes américaines à Philadelphie. par Jaulmes, des paysages, des scènes champêtres, qui s'harmonisent parfaitement avec les conceptions mobilières qu'elles sont appelées à compléter dans les intérieurs artistiques.

* * *

Les nombreuses ventes de tapisseries qui, dans ces derniers temps, se sont succédées ; la faveur si grande dont ces œuvres d'art jouissent ; les hauts prix qui leurs sont alloués, ont provoqué dans d'autres sens encore, un mouvement ayant pour but de ressusciter cette ancienne industrie artistique. Des efforts dans ce but, ont été tentés et déjà certains résultats ont été acquis, qui semblent constituer des promesses d'avenir.

C'est ainsi que, peu avant sa mort, le pape Benoit XV avait fait connaître son intention de provoquer la renaissance d'un art qui, autrefois, jouit au Vatican d'une vogue considérable. On sait la part que prirent les hautelisseurs flamands à la création de ces anciens ateliers Sa Sainteté songeait à décréter l'ouverture d'un nouvel atelier.

A Bruxelles. récemment, une artiste de valeur, Mlle Fernande Dubois, dont M. Fierens-Gevaert nous avait, l'autre jour, signalé les travaux, a exécuté d'après les cartons du peintre Montald, une tenture représentant la renaissance de l'art etintitulée «Vers l'Idéal». Cette œuvre exposée à Bruxelles et même en Amérique, a remporté le plus légitime succès.

D'autre part, les journaux annonçaient qu'un groupe d'hommes d'œuvres qui seraient secondés par la ville d'Audenarde, songeraient à réveiller dans cette cité, une industrie qui, autrefois, y fut si prospère. On ne peut que souhaiter que le succès réponde à leurs efforts.

On m'excusera si j'ai donné à cette nouvelle note relative aux tapisseries, une ampleur quelque peu imprévue. Mais les renseignements abondaient, et malgré le choix que j'ai dû faire, leur importance était telle qu'il m'était difficile de les restreindre davantage.

Je suis amené à croire que cette revue bibliographique n'est pas dépourvue d'intérêt, puisque j'ai vu le secrétaire général de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, M. Ch. Urseau, reproduire dans les mémoires de cette Société (5e série, tome XXIV, p. 13), ce dont je le remercie bien sincèrement, sous le titre de *Pages angevines de la bibliographie des tapisseries*, les renseignements que j'avais consignés dans ma première notice, au sujet des tapisseries du Musée d'Angers.

Il me resterait à dire encore quelques mots des tapisseries flamandes qui, en si grand nombre, furent présentées aux enchères dans ces derniers temps. Je préfère, pour ne pas allonger outre mesure ma notice, en renseigner succintement la liste plus ou moins complète en annexe. On la trouvera ci-après.

1er Octobre 1922. FERNAND DONNET.

ANNEXE.

Liste de quelques ventes de tapisseries flamandes.

A. — A Bruxelles (1)

Mai 1920.	Collection Marlier : Bruxelles XVIIIe s. Elie enlevé dans son char	fr.	54 000
Début 1922.	Galerie Le Roy : Bruxelles 1e moitié XVIIe s. 3 pièces. Les Saisons.	»	41.000

B. — A Anvers.

10 Juillet 1922.	Succession avocat Giesen : Audenarde XVIIIe s. 6 pièces. Verdures avec groupes d'enfants.	»	55.000

B. — A Paris.

21 Novembre 1599.	Succession Paul Leprieur :		
	1° flamande XVIe siècle. Berger, bergère et troupeau.	»	75.000
	2° Ecole Quinten Massys. La Vierge et l'enfant.	»	15.000
15 Décembre 1919.	Galerie Manzi :		
	1° flamande XVIe s. Jardin avec fontaine, oiseaux.	»	5.000

(1) A la suite de la date et de l'indication du vendeur, nous renseignons par un mot (Bruxelles, etc.) l'atelier de fabrication, par un millésime l'époque de fabrication, puis l'indication du sujet, enfin un second chiffre fera connaître le prix de vente.

		2° flamande XVIIe s. Paysage, animaux, oiseaux.	fr. 7.700
18 Mars	1920.	Collection Jane Harding :	
		1° flamande XVIIe s. Naissance d'Hercule.	» 19.000
		2° flamande XVIIe s. Hercule et Antée	» 20 600
13 Avril	1920.	Hôtel Drouot :	
		flamande XVIIe s. Verdure, cerf et cygne.	» 4.300
23 Avril	1920.	Hôtel Drouot.	
		flamande XVIIe s. Villageois et villageoises jouant des instruments champêtres.	» 21.000
6 Mai	1920.	Hôtel Drouot. Vente A. Beurdeley :	
		Suite 2 tapisseries Bruxelles XVIIe s. Souverain oriental — guerrier enchaîné, délivré par 3 femmes. — Bordure : trophées, figures allégoriques, etc. chaque pièce	» 53 500
14 Mai	1920.	Galerie Petit, vente Mme Cahen d'Anvers :	
		1° Bruxelles XVIIe s. composition mythologique, bordure-médaillons, guirlandes, fleurs.	» 36.100
		2° flamande XVIIe s. Sous bois, étang, oiseaux aquatiques. — Bordure : mascarons, fleurs, fruits.	» 12.800
		3° flamande XVIIe s. Paysage boisé. — — Bordure : cartouches, bustes, médaillons avec paysages.	» 30 100
		4° ateliers de Flandre. 6 pièces tissées or, argent, soie.	» 1.540
		Enfants nus jouant sous berceaux feuillage, personnages, animaux, chars, etc. — la Barque de Vénus — le Jeu de boules — la Ronde — la Pêche.	
		Atelier Jean Karcher, pour compte du cardinal Hercule Gonzague de Mantoue	fr. 971.000
17 Mai	1920.	Galerie Petit.	
		Atelier Paris (antérieur aux Gobelins.) De Comans XVIIe s, Histoire d'Ulysse	» 169.000
31 Mai	1920.	Comte de Franqueville, château de la Muette :	
		1° flamande 2 pièces. XVIe s.	

sujets chasse. — Bordure personnages, fleurs. fr. 26 300

2° flamande XVIe s.
Retour d'Ulysse. — Bordure : personnages. » 39.000

3° flamande XVIe s.
composition militaire, style antique, triomphe, empereur d'Allemagne. » 24.100

4° flamande 2 pièces, XVIe s.
Sujets militaires, fond paysages. » 53.300

5° flamande (fragments) XVIe s.
2 arcades, Tobie et l'ange. » 10.000

6° flamande (2 bandes) XVIIe s.
dressage d'un cheval d'après Pluvinel » 19 300

7° flamande XVIIe s.
Mariage vierge, fond architecture. » 13.500

8° flamande (2 pièces) XVIIe s.
Histoire de Psyché. » 18.800

9° flamande XVIIIe s.
Verdure, habitation, oiseaux aquatiques. » 16.500

10° flamande XVIIIe s.
Habitation, oiseaux. » 15.700

11° flamande XVIIIe s. » 14.000

14 Juin 1920. Galerie Petit :

1° flamande XVIe s.
Adoration bergers. » 16.500

2° flamande XVIe s.
Sujets guerriers. — Bordure : personnages. » 15.000

3° flamande XVIIe s.
Paysage. — Bordures : cartouches, amours. » 15.700

4° flamande XVIIe s.
Cléopâtre avec suivantes. — Bordures : Cariatides. » 25.000

5° flamande (2 pièces) XVIIe s.
2 femmes brisent les arcs d'amours endormis. — Bordures ; coquilles. » 55.100

22 Novembre 1921. Galerie Petit :

1° flamande XVIe s.
Persécution sous Néron. — Bordure : fleurs, fruits. » 32.000

2° Bruxelles XVIIe s.

		Triomphe d'Alexandre.	fr. 49.100
		3° flamande XVIIIe s.	
		paysage, personnages, travaux variés. — Bordure : cadre.	» 24.200
30 mai	1921.	Vente Engel Gros :	
		1° Suisse ou flamande XVe s. — Forme bande.	
		5 compositions galantes dans jardin.	» 455.000
		2° franco-flamande XVe ou XVIe s.	
		3 personnages, fleurettes polychromes	» 68.000
		3° flamande (tissée or, soie) XVe ou XVIe s.	
		Glorification du Christ.	» 290.000
		4° Bruxelles XVIe s. (blason prince de la Mirandola.)	
		Atlas porte-monde, fortune nue debout sur globe.	» 35.000
22 Juin	1921.	Vente Raoul Heilbronner :	
		1° flamande, en partie XVe s. (inscription gothique).	
		Bergere, personnage soufflant dans trompe.	» 95.500
		2° flamande XV^d s.	
		Histoire d'un saint.	» 69.000
		3° flamande XVIe s.	
		Achille au siège de Troie.	» 170.000
		4° flamande XVIe s.	
		Jules César.	» 101.000
		5° flamande XVIe s.	
		Siège de Jérusalem.	» 101.000
		6° flamande XVIe s.	
		Histoire de Persée.	» 151.000
		7° flamande XVIe s.	
		Même sujet.	» 100.100
25 Avril	1921.	Galerie Petit. Château de W. :	
		1° flamande (5 panneaux) XVIIe s.	
		Siège de la Rochelle par Richelieu.	» 28.000
		2° flamande (5 panneaux) XVIIe s.	
		Chasses. — Bordure : cariatides, guirlandes, etc. fr. 12.600, 16.500, 13.800, 12.600, 12.800	
	1921.	Vente Gaston Le Breton :	
		1° Flandres XVIe s. (or, soie, laine).	
		Vierge assise dans stalle avec enfant Jésus.	fr. 41.000

	2° Flandres (3 pièces) XVIe s., cartons Bernard Van Orley.	
	Mariage de Marguerite d'Autriche avec Phibert-le-Beau.	fr. 307.000
	3° 4 pièces XVIe s.	
	Histoire Moïse fr. 18 600, 18 500 30 000	18.600
	4° Flandres XVIIIe s.	
	Paysages, paysans et paysannes	fr. 47.000
	5° Beauvais d'après Boucher	
	Fêtes italiennes.	» 281 000
19 Décembre 1921.	Galerie Lair Dubreuil :	
	1° Flandres (fragments) XVIe s.	
	Chasseur avec faucon.	» 38 000
	2° Flandres XVIe s.	
	Combat de Jacob et de l'ange	» 7.800
23 Janvier 1922.	Séquestre Raoul Heilbronner :	
	1° Flandres fin XVIe s.	
	Cerf, lapin, oiseaux divers.	» 40.000
	2° Même genre.	» 18.500
	3° Flandres XVe s.	
	Christ tenant bannière crucifère.	» 27.200
	4° Flandres (fragments) XVIe s.	
	Chef guerrier avec suite.	» 61.000
	5° Flandres (2 pièces) XVIe s.	
	Verdures avec animaux.	» 12 000
Février 1922.	Comte de Reiset. Château de Breuil Benoit :	
	Flamande début XVIe s.	
	Nombreux personnages.	» 130.000
20 Février 1922.	Vente Lair Dubreuil :	
	1° Flandres XVIe.	
	Personnages divers dans paysage.	» 7.500
	2° flamande XVIe s.	
	Personnage offrant un anneau à un roi.	» 4.900
	3° Flandres (2 pièces) XVIe s.	
	Verdure avec animaux.	» 6 900
	4° Flandres XVIIe s.	
	Paysage avec paysans.	» 9.000
	5° Même genre.	» 8 500
20 Février 1922.	Vente Couturier :	
	Bruxelles XVIIIe s.	
	Histoire de David et d'Abigdalis	» 16 000
23 Fevrier 1922.	Vente Lair Dubreuil :	

		1°	flamande XVIIe s.		
			Histoire de Philippe de Macedoine.	fr.	9 300
		2°	flamande XVIe s.		
			Hercule capturant la biche aux pieds d'airain.	»	7.700
		3°	flamande XVIe s.		
			Paysage aux animaux.	»	5.750
		4°	flamande XVIIIe s.		
			Personnages romains.	»	3.420
16 Mars	1922.		Vente Mr O. :		
			Bruxelles (2 pièces) XVIIIe s., d'après Teniers.		
			Les joueurs de boules, Les joueurs de quilles.	»	73.000
19 mars	1922.		Divers amateurs :		
		1°	Bruxelles, Régence, marque Pauwels :		
			Spirino prédisant l'amour de César.	»	11.000
		2°	Même série.		
			Musicien, jeune fille sur terrasse.	»	9.300
24 Mars	1922.		Vente Petit :		
		1°	flamande XVIe s.		
			Personnages entourant un souverain	»	29.000
		2°	flamande XVIe s.		
			Femme à sa toilette, suivantes.	»	19.500
8 Mai	1922.		Mis X. :		
			Flandres XVIe s.		
			Deux dames avec servantes dans paysage.	»	10.000
18 Mai	1922.		Collection Alfr. Sussmann :		
			Bruxelles, Régence.		
			Cour d'auberge, joueur de cornemuse, d'après Teniers, couple de paysans.	»	59.500
26 Mai	1922.		Vente Mme J. :		
		1°	Flandres XVIe s.		
			Composition champêtre.	»	15.050
		2°	Même genre.	»	22.000
		3°	Flandres (6 pièces) XVIe s.		
			Jugement de Salomon.	»	18.450

C. — 1918-1919.

L'Annuaire de la Curiosité et des Beaux-Arts, paru à Paris en 1920, fournit des renseignements sur toutes les ventes artistiques qui ont eu lieu dans cette ville, depuis le début de 1918 jusqu'au 30 Septembre 1919. En me bornant à extraire de ces comptes-rendus des indications succintes concernant les seules tapisseries flamandes, je pourrais facilement prouver que, malgré les misères de la guerre, jamais ces œuvres d'art n'ont joui d'une vogue aussi accentuée et aussi méritée.

1918			
14 Janvier.	Ancienne tapisserie des Flandres, XVIIIe s Combat de coqs.	fr.	12 000
29 »	tapisserie Verdure des Flandres XVIIe s.	»	16 300
1 Février	» flamande ancienne.	»	8 000
15 »	» » XVIIe s.	»	30.000
»	Personnages et guirlandes de fleurs. tapisserie flamande XVIe s., 2 pièces, encadrement.	»	13.000
»	tapisseries des Flandres XVIIe s.	»	6 700
16 »	flamande XVIIe s. Histoire de Didon et Enée	»	5.700
23 »	tapisserie flamande XVIe s. Histoire de Diane. — Bordure : fleurs et fruits	»	16.500
23 »	tapisserie de Bruxelles XVIe s. Samson enlevant les portes de Gaza	»	7.505
23 »	id. id. Hercule et le lion.	»	6.000
23 »	id. id. l'enlèvement d'Hélène.	»	9.500
23 »	id. XVIIe s. Fleurs et fruits.	»	10.800
27 »	id. de Bruxelles XVIe s. Le mois de Novembre, de la suite des Chasses, d'après Bernard Van Orley.	»	76.000
27 »	3 id. flamandes XVIe s. Sujets champêtres.	»	36.500
	3 id. » id. Scène de chasse.	»	16.000
27 »	id. id. id. Scène de bataille.	»	9.500
27 »	id. id. XVIIe s. Chasse au faucon.	»	16.000
4 Mars.	Ventes Louis Sarlin : id. id. fin XVIe s. Personnages dans un jardin	»	7.000
4 »	2 id. id. XVIe s. Sujets avec les noms.	»	9.100
4 »	5 id. id. XVIIe s. Sujets histoire ancienne	»	37.200
4 »	3 id. id. id. Paysages avec personnages.	»	41.500
4 »	3 id. id. XVIIIe s. Verdure.	»	10.100
	Collection P. L. :		
5 »	flamande XVIIIe s.	»	5 150

	Collection H. D. :	
12 Mars.	flamande XVIe s. Personnages. — Bordure : fleurs, fruits.	fr. 6.400
	Collection G. V. :	
14 »	flamande fin XVe s. Personnages.	» 53.000
	id. id. Portrait équestre de Guy de Lusignan	» 42.000
29 Octobre	Flandres	» 14.200
29 »	Bruxelles	» 23.000
	Collection Me T. M. :	
14 Novembre	flamande (2 pièces) XVIIIe s. paysages. — Bordure : arabesqes.	» 43.250
	Collection Charles Roux :	
5 Décembre	flamande fin XVe s. Descente de croix.	» 23.000
5 »	» XVIIe s. Repos à l'auberge. Cortège de paysans.	» 39.000
5 »	id. id. Le mois de Juin.	» 21 000
3 »	id. id. Paysans jouant à la balançoire.	» 28.500
5 »	id. id Alphée et Aréthune.	» 30.000
5 »	id. id. Enfants près d'une fontaine.	» 25.500
	Collection H. D. :	
27 »	Flandres XVIIe s. Arcades avec statue.	» 13.700
1919		
21 Janvier	flamande XVIII s. Verdure	» 7.400
25 »	» XVIIe s. Diane et Actéon.	» 5.500
25 »	» » Verdures.	» 17.000
	Collection M. L :	
26 Février.	flamande XVIe s. (2 ps) Hercule et Omphale,	» 33.620
26 »	Bruxelles XVIIe s. Mercure et Argus.	» 29.100
26 »	» XVIIe s. Titus et Vespasien.	» 14 800
26 »	Flamande fin du XVIIIe s. Histoire de don Quichotte.	» 40.100
26 »	flamande fin du XVIIIe s. Même sujet.	» 41 300
10 Mars.	» XVIIIe s. Histoire de Diane.	» 25.300
10 »	XVIIe s. Scène de bataille.	» 5 150
	Collection Marczell de Nemes :	
19 »	flamande 4 bordures et 2 bandes.	» 14.300
	Collection Hoentschell :	
2 Avril.	flamande XVIe s. Vie du Christ.	» 50.300
2 »	» » Personnages.	» 45 100
2 »	» » Histoire de Scipion.	» 33.000
29 »	» » Paysage avec chasse	» 11.100
	Collection comte Caravadossi :	
29 »	Bruxelles XVIIe s.	» 13.200
7 Mai.	» » (3 fragments).	» 10.100

	Château de Vigny :	
	flamande XVIIe s.	fr. 5.300
15 Mai.	Bruxelles début XVIIIe s. (2 pièces) Diane à la chasse.	» 44 200
15 »	flamande XVIe s. La victoire.	» 28.000
15 »	» » personnages dans paysage.	» 16.750
19 »	» ép. Louis XII (4 pièc.) Personnages.	» 171.900
19 »	» .... Combat.	» 14.800
19 »	Bruxelles .... don Quichotte.	» 12.200
	Collection Fr. Flameng :	
26 »	flamandes XVIe s. (4 pièc.) Travaux d'Hercule	» 131.000
28 »	» XVIIIe s. Verdure	» 11.400
30 »	» XVIIe s. (6 ps) Histoire de Mercure	» 195.000
30 »	Bruxelles .... (5 pièc.) Histoire de Scipion	» 81.000
30 »	» XVIIe s. (2 ps) Triomphe de la Foi et de l'Eglise	» 62.000
30 »	Bruxelles XVIIe s. Le temps enchainé par l'amour	» 21.000
30 »	Bruxelles XVIIIe s. Neptune et Amphitrite.	» 20.000
30 »	» XVIe s. Junon sur son char.	» 11.900
30 »	flamande XVIe s. Personnages.	» 18.000
30 »	Bruxelles XVIe s. Mois de Mai (Leyniers).	» 24.000
30 »	flamandeXVIe s. Entrée d'un château.	» 13.100
30 »	» » Verdure.	» 5 700
	Château de Vigny :	
5 Juin.	flamande XVIIIe s. (4 pièces) Histoire de Venus et Adonis.	» 90 100
5 »	Bruxelles XVIIIe s.(3 pièces) Travaux de l'été, de l'hiver, marché aux poissons.	» 76.500
5 »	Bruxelles XVIe s. (5 pièc.) Guerres d'Annibal.	» 78.300
5 »	flamande ...... Personnages.	» 21.800
	Collection M. Cottreau :	
12 »	Bruxelles XVIIe s. Une chasse au sanglier.	» 12.000
12 »	» XVIIe s. Chasse au lion.	» 14.000
	Collection Mlle Denouille :	
18 »	flamandes XVIIIe s. (6 ps) Histoire de Joseph.	» 39.020
	Collection Dr Pozzi :	
23 »	flamandes fin du XVIe s. Combat antique.	» 15 100
	Collection Boselli :	
26 »	flamandes comt XVIIe s. (2 pièces) Paysage avec volailles.	» 35.000
26 »	flamandes ...... Diane chassant au cerf.	» 31.000

Collection Me Cibiel :

30 Juin.	flamandes XVIIIe s. (4 pièces) Enfants jouant dans des paysages.	fr.	82.000
30 »	flamande XVIIIe s. (3 pièces) d'après Teniers, Kermesse, Hiver, Moisson.	»	67.800
7 Juill. (H.D.)	flamande XVIe s. Cortège dans la campagne.	»	15 000
7 »	» XVIIIe s. Antoine et Cléopatre.	»	10.000

Les archives des abbayes de Tongerloo et de Saint-Michel d'Anvers.

La valeur du dépôt d'archives de l'abbaye de Tongerloo consiste principalement dans le grand nombre de *chartes originales* qui s'échelonnent dans l'espace de plus de six siècles, c'est à dire, depuis la fondation de l'abbaye (vers 1130) jusqu'à la révolution française. Ces précieux parchemins sont, à quelques rares exceptions près, dans un excellent état de conservation et la science de la sigillographie, à elle seule, y trouverait un vaste champ de recherches fructueuses.

Ces actes émanent de nombreuses chancelleries ecclésiastiques et séculières : bulles et brefs pontificaux, actes épiscopaux venant notamment des chancelleries de Cambrai, de Laon, de Liège, de Bois-le-Duc, d'Anvers ; lettres d'abbés et de monastères de différents ordres religieux ; actes notariaux très nombreux et très intéressants ; une longue série d'actes scabinaux de tous les endroits où Tongerloo possédait des propriétés ou exerçait des droits seigneuriaux — et ils étaient nombreux — ; chartes émanant de rois, de princes, de seigneurs temporels, parmi lesquels se rencontrent fréquemment des actes des ducs de Brabant, avoués de l'abbaye, des seigneurs de Breda, des sires de Diest, des Berthout, seigneurs de Grimberghen, de Malines et de Gheel, des chevaliers de Wesemaal et d'autres.

Il y a aussi, évidemment, des actes transcrits à la *chancellerie de*

l'abbaye de Tongerloo, et, à ce sujet, il y a lieu de faire quelques remarques d'ordre paléographique, qui ne sont pas sans intérêt.

Les actes émanés de l'abbaye de Tongerloo au XIIe et au XIIIe siècles ont ceci de particulier que les scribes qui les ont transcrits emploient de préférence l'écriture des livres ; ce qui nous fait connaître que la transcription des manuscrits était en grande faveur au monastère. La charge des *scriptores* était en honneur dans l'ordre de Prémontré. On n'y partageait pas la manière de voir des cisterciens qui, au dire de d'Arbois de Jubainville, interdisaient à leurs *scriptores* d'orner les manuscrits de plusieurs couleurs et de miniatures (1). Aussi, plusieurs abbayes norbertines, en France notamment, (p. ex. les abbayes de Cuissy et de Vauclair) acquirent-elles un grand renom par leurs écoles de calligraphes et de miniaturistes. L'abbaye de Tongerloo posséda, dès les premières années de son existence, une école de calligraphie et une chancellerie bien organisée. La transcription des manuscrits procura bientôt au monastère une des bibliothèques les plus remarquables, par le nombre et la qualité de ses volumes ; au point qu'on la regardait, au XVIIe siècle, comme la plus riche des bibliothèques monastiques, comparable seulement à celle du Vatican (2).

Disons, en passant, que l'on possède, aux archives générales du royaume, à Bruxelles, un *calamus* provenant du *scriptorium* de Tongerloo (3).

Or, cette application à la transcription des manuscrits se retrouve dans les premières chartes de Tongerloo. L'on peut s'en rendre compte en comparant à d'autres chartes de cette époque les deux actes dont je vous communique la photographie. Celle qui est indiquée par le n° I est de l'abbé Hubert (sans date, entre 1157 et 1167). La seconde (II) est la réduction d'un acte de 1163, délivré soi-disant par l'évêque de Liège, Raoul de Zaehringen, mais en réalité transcrit à Tongerloo, comme je l'ai montré ailleurs (4).

(1) D'Arbois de Jubainville, *Etudes sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, p. 621. Paris 1858.

(2) Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 382 (La Haye, 1726), et les auteurs cités par lui.

(3) On en trouve la description dans E. Reusens, *Eléments de paléographie*, p. 444. Louvain. 1899.

(4) H. Lamy, *L'abbaye de Tongerloo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, Introduction, pp. XX-XXII. Louvain, 1914.

A partir de l'abbatiat de Wénemar (vers 1210-1212), l'écriture devient plus cursive se rapprochant davantage de celle des documents diplomatiques de cette époque en Belgique. On peut s'en rendre compte par l'inspection d'un acte, non daté délivré par l'abbé Wénemar (n° III). Dans la suite, les chartes émanées de la chancellerie de l'abbaye n'offrent plus aucune particularité, comme on peut le constater dans l'acte de 1230, transcrit *apud Dist in curia dni abbatis de Tongerlo*. (IV). Je n'ajoute la reproduction d'un acte de 1233 (V), que parce qu'il porte les sceaux les mieux conservés que nous possédions, de l'abbé et du couvent de Tongerloo.

Tous les actes du XIIe et du XIIIe siècle sont *en latin*, sauf deux en flamand et un en français.

La première charte *en langue flamande* date de 1271 (in den jare ons Heren doe men screef dusentech twehondert LXX). L'auteur en est le maïeur des sires de Malines, Gilles de Stoevere (Gilys de Stoevere, meier was sheren van Mechijhelne herne). La rédaction est assez compliquée et d'une lecture difficile. L'acte a trait à des recherches pour déterminer les droits respectifs des Berthout et des Van Sotteghem à Ter Elst, dans le territoire de Duffel. L'original est conservé en bon état. (1)

Le second acte en flamand est de 1292 et a pour auteur Jean Berthout, seigneur de Gramines (Wi Jan Berthout, here van Gramines ende wi Jan sün outste sone). (Die waren ghemaect int jaer ons heren m° cc° ende twe endenegentech smanendaghes na sente Denys dach). Cette charte fait connaitre la vente faite à l'abbaye de Tongerloo de différents cens à Oevel. On y donne les noms des tenanciers et la quantité de cens à percevoir sur chacun d'eux. L'original est bien conservé. Mais des deux sceaux qui pendaient, sur queues doubles, un seul est resté. (2)

C'est en 1294 seulement qu'apparait dans le dépôt de Tongerloo la première charte *en langue française*. Le prévôt, la doyenne et le chapitre de Sainte Waudru, de Mons (Li prevos, la doiienne et

(1) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, n° 173bis. Cartulaire fol. 134.

(2) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, n° 219. Cartulaire, fol. 78 vso.

li kapitles del église de me dame Sainde Wadrut de Mons) délèguent leur maieur, Henri Roost, pour mettre l'abbé et le couvent de Tongerloo en possession d'une maison à Hérenthals, moyennant paiement de 15 livres tournois, un cens annuel de 10 sols et la charge d'héberger les collecteurs du cens lorsqu'ils se rendront à Herenthals à la Saint Remi. (Doneit lan de grasse m̊. c̊c. lXX̊X et XIIIj la nuit Saint Biertemin lapostle, (c-à-d. la veille de la St Barthélemy, donc le 24 août) 1294).

L'acte original conservé aux archives (1) portait, pendant sur queue simple, un sceau qui a disparu.

A ces actes sur parchemin, dont le nombre dépasse 4.000, il faut ajouter des *liasses de documents* sur les sujets les plus divers, dans lesquels nous voyons les abbés de Tongerloo dans leurs relations avec les personnages les plus en vue de nos provinces, et mêlés à tous les grands évènements politiques et sociaux qui distinguèrent ou bouleversèrent le pays à différentes époques. Je citerai comme exemple des dossiers excessivement intéressants sur la révolution brabançonne et le rôle de l'abbé Godefroid Hermans, propriétaire d'un régiment de patriotes. A signaler également quelques dossiers ayant trait aux Conseils généraux, dont les abbés de Tongerloo étaient membres ou assesseurs.

Il nous faut ensuite signaler une série imposante de *registres* de tout format et d'importance variée :

Livres censiers (le plus ancien commence à l'année 1300), qui ne nous renseignent pas seulement sur la somme et la nature des redevances perçues par l'abbaye de Tongerloo, mais aussi sur les tenanciers et les lieux-dits, et qui fournissent ainsi des indications utiles aux toponymistes et aux chercheurs de généalogies.

Il en est de même des *livres terriers, livres de baux* (libri conventionum — culturæ — fines culturarum), *cartes* des propriétés de l'abbaye dans des nombreuses localités de la Campine, du Brabant, et des Pays-Bas méridionaux, qui nous font constater les améliorations apportées par les travaux de défrichement, et tout particulièrement, l'industrie de l'extraction de la tourbe.

(1) Archives de l'abbaye de Tongerloo, *chartes*, n° 227. Je n'ai pas trouvé mention de cet acte au cartulaire.

Régistres bénéficiers (prœsentationes ad Beneficia) intéressant surtout l'histoire religieuse, la jurisprudence canonique, l'histoire des paroisses.

Plusieurs *nécrologes*, dont le plus important est de la fin du XIV[e] siècle, pour la couche la plus ancienne (1).

Enfin, et surtout, des *livres de comptes*, très précieux non seulement au point de vue de l'histoire économique et sociale de la corporation religieuse qu'ils intéressent directement, mais aussi au point de vue de l'histoire de l'art. En effet, les abbés de Tongerloo de l'ancien régime, puissants seigneurs temporels et disposant de ressources considérables, se firent les Mécènes des artistes, peintres, sculpteurs et architectes. Or, nous retrouvons dans les livres de comptes les traces des travaux effectués pour le monastère, et les sommes allouées aux artisans de ses constructions et de ses œuvres d'art.

Nous y rencontrons notamment les noms d'architectes, tels que Van Eel (ou Van Elen), Rombaut Keldermans, Philippe Lammekens, Willem Kerriex, (qui exécute à la fois des plans, des sculptures et des peintures pour l'église abbatiale).

Pour la construction de l'église, au début du XVI[e] siècle, nous apprenons, dans les livres de comptes, les noms des maçons qui y travaillent (Gielis Crabbe, de Malines ; Gommaire Criekaert, de Lierre, et Henri Lambert, de Diest). Les marbres, les pierres, les briques, les ardoises furent apportées de différents coins du pays. (On trouve les comptes de Wouter de Ruijter, de Turnhout ; François de Bouge, de Namur ; Michel Ysewijns et Klaas de Vleeschouwere, qui procurent des pierres de Saventhem et de Berthem ; Hector Coenen, de Meldert ; Jean Van de Gheere, de Bruxelles ; Arnold Claes, de Nederockerzeel, et d'autres encore, fournissent différents matériaux). Pour les sculptures, on recourt à Michel van Gheel (de Breda), Joost Van Zantvoort, Peter de Cortte, Philippe Lammekens, Conrad Meyt, Claude Floris, Wilhem Van den Borght, Rombaut de Drijvere, Tielman Van Beringen, Mathieu

(1) Ce manuscrit a été décrit par W. Van Spilbeeck, dans l'édition qu'il en a donnée, sous le titre : *Necrologium Ecclesiae B. M. V. de Tongerloo*. Tongerloo, 1902.

de Waeyer, Kersten Swaluwen, Nicolas Coopmans, Jean Van Dijck (d'Utrecht). Les peintres Gosuin Van der Weyden, Jean Gossart de Maubeuge, Gillen Van den Bossche, Quenten Metsys, Floris, Rubens, Quellin, Van Orley sont tour à tour appelés à exercer leur talent. Les orgues sont l'œuvre de Henri Nieuhof, de Bois-le-Duc ; puis reconstruites par Hans Golfus. — Henri d'Arendonck, de Louvain, Médard Wagenens, de Malines. Barthélemy Cauthels, Pierre Hémony, Corneille van Bouchout, Joseph Plumere, de Liège, Willem Witlockx, d'Anvers, Van den Gheyn, de Louvain, Henri Joltrain, d'autres encore, collaborèrent successivement à la fonte de cloches ou à l'agencement du carillon.

Mais, parmi les régistres, une place spéciale doit être réservée au *cartulaire* (*Liber Privilegiorum*), qui forme un important volume (0 m. 38 sur 0.27), écrit entièrement sur parchemin avec couverture en bois de chêne garni de cuir. Après le feuillet de garde, on trouve 4 feuillets non numérotés ; au verso du 1er et au recto et au verso du 2e se trouve l'index des différentes localités auxquelles se rapportent les actes, précédé du titre : *Incipit Tabula privilegiorum subsequentium*. Les autres sont laissés en blanc. Viennent ensuite 391 feuillets numérotés en chiffres arabes, à l'encre noire. L'ensemble est divisé en 62 cahiers d'inégal volume, numérotés en chiffres romains, à l'encre rouge ; le chiffre est reproduit, également en rouge, au recto de chaque feuillet. A la fin du volume, 8 feuillets non numérotés, sont restés en blanc.

Le cartulaire contient la copie de 1053 actes. Les deux plus anciens sont datés de 1133 (fol. 14 vso et fol. 23 vso). Le plus récent est du 20 juin 1510 (fol. 148 et vso). Il sont classés par ordre géographique, chacun des cahiers renfermant les pièces qui concernent une localité donnée, ou un groupe de localités. Mais l'ordre chronologique n'est pas suivi. Le copiste aura transcrit les actes au fur et à mesure qu'ils lui tombaient sous la main.

Il y eut plusieurs transcriptions, à des époques différentes. La première date de la fin du XIVe siècle : les documents les plus récents transcrits par cette première main, sont deux actes du 29 septembre 1381 (fol. 313 et vso). C'est au feuillet 9 que commence cette première transcription. Outre que la différence d'écriture l'atteste suffisamment, le début de ce feuillet est agrémenté de très

belles enluminures, la première lettre est en or, avec décoration de différentes couleurs, et toute la page est entourée d'arabesques et de fleurs où se jouent des oiseaux et des chimères. C'est la seule page qui soit ornée de la sorte.

Cette première couche est en *lettre de forme*, très soignée. Les actes sont écrits à l'encre noire ; le titre de chaque cahier (*Incipiunt privilegia de...*), de même que la première lettre de chaque document, sont en rouge. Des traits à l'encre rouge viennent également relever la première lettre de chaque phrase. Les premiers copistes du siècle suivant ont imité le même procédé de transcription, mais ceux qui leur succédèrent n'y mirent plus le même soin, et les actes écrits à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe sont en écriture cursive, exclusivement à l'encre noire.

A certaines feuilles, l'on trouve, par-ci par-là, des déchirures, très soigneusement recousues, et quelques petits trous. Ces défauts du parchemin ne font rien perdre du texte. Car ils existaient avant la transcription, et le copiste, lorsqu'il les rencontrait, laissait un petit espace en blanc, et même en plusieurs endroits il a eu la coquetterie d'entourer de fleurs les petits trous devant lesquels sa plume avait dû s'arrêter au passage.

* * *

Un mot sur les *archives de St-Michel d'Anvers*. Après la destruction de ce célèbre monastère (dont il ne reste pas pierre sur pierre) les archives ont été dispersées Il en existe dans des dépôts publics. La plus grande partie des chartes ont été acquises par des particuliers (on en trouve, entre autres, à l'abbaye d'Averbode). Outre quelques pièces de moindre importance, l'abbaye de Tongerloo a eu la chance d'acquérir un *cartulaire* du XVIIe siècle. Il se compose de 4 gros volumes in-folio sur parchemin, dans lesquels on trouvera des renseignements précieux et précis sur l'histoire de cette abbaye.

HUGUES LAMY,
Prélat de Tongerloo.

PROCÈS-VERBAL.

SÉANCE DU 1 OCTOBRE 1922.

La séance s'ouvre à 11 heures au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Paul Saintenoy, président.

Sont présents : M. Fernand Donnet, secrétaire.

MM. baron Holvoet, vicomte de Jonghe, Dr Van Doorslaer, de Behault de Dornon, Coninckx, Pâris, baron de Loë, Destrée, Casier, Matthieu, Tahon, Soil de Moriamé, membres titulaires.

Mgr. Lamy, MM. Sander Pierron, Fierens-Gevaert, Bautier, Alvin, Poupeye Leuridant, Sibenaler, Rolland, Brunin, membres correspondants regnicoles.

M. Lagasse de Locht, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

M. le lt-colonel de Witte, vice-président ; Dilis, trésorier ; Bergmans, De Ceuleneer, Combaire, Fris, Hasse, membres titulaires ; Hocquet, Gessler, comte d'Arschot, abbé Philippen, Buschmann, Tourneur, membres correspondants regnicoles ; sir Fordham, membre correspondant étranger.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 août 1922 ; celui-ci est adopté sans observations.

Il donne connaissance de lettres de remerciements reçues de M. Hasse, nommé nombre titulaire, Sander Pierron, Tourneur, Rolland, Leuridant, élus membres correspondants regnicoles, Forrer et Balanos, nommés membres correspondants étrangers.

La direction du Museum of the American Indian de New-York invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration de ses locaux le 15 novembre prochain.

M. le président souhaite la bienvenue à MM. Pierron, Rolland, Leuridant qui, récemment élus, siègent pour la première fois; il félicite ensuite M. Leuridant, qui vient de se voir décerner par l'Académie française, le prix pour l'ensemble de ses travaux relatifs au prince de Ligne.

M. Hasse fait connaître par lettre qu'à Anvers, des fouilles ont été opérées dans l'église St-Augustin en vue de voir s'il n'existait pas d'anciennes caves. Ces travaux ont mis au jour des caveaux dans lesquels on a trouvé des corps de religieux et de personnages civils. M. Hasse signale que ces fouilles ont été exécutées à l'insu de la Commission royale des monuments. Il est décidé d'en donner connaissance à celle-ci.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces documents seront insérés au Bulletin.

M. Destrée critique les restaurations qui ont été faites à l'église de Dinant. Les architectes qui les ont dirigées auraient dû connaître l'histoire du temple, ce qui les aurait empêchés de commettre des anachronismes et de doter le monument de contreforts, de pinacles, d'autres ornements encore qui n'ont jamais existé. Il proteste contre le projet de remplacer la tour unique avec flèche bulbeuse, telle qu'elle existait antérieurement, par deux tours surmontées de flèches, ce qui aurait pour résultat de modifier d'une façon malheureuse, l'aspect séculaire de la physionomie de Dinant.

A la suite de ces critiques se produit un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Lagasse de Locht, Saintenoy, Fierens-Gevaert.

Comme conclusion l'ordre du jour suivant est présenté par le président :

« L'Académie émet le vœu de voir restaurer l'église de Dinant avec un respect absolu du passé. Elle espère que les adjonctions nouvelles ne viendront pas priver l'avenir de certaines parties de l'édifice et notamment du bulbe dont la disparition serait une véritable erreur historique et archéologique. »

Cet ordre du jour est voté par 20 voix.

Se sont abstenus : MM. Lagasse de Locht, baron Holvoet, Fierens-Gevaert, Casier et Sibenaler.

Mgr. Lamy analyse en détail les archives de l'abbaye de Tongerloo. Il décrit les divers documents qui les composent : chartes, actes scabinaux, bulles, lettres diverses, et fournit des renseignements au sujet de la caractéristique de ces diverses pièces. Il appelle aussi l'attention sur les livres terriers dans lesquels on peut recueillir tant de renseignements concernant les propriétés du monastère et les divers artistes qui ont travaillé pour son compte.

Quant aux archives de l'abbaye St-Michel, à Anvers, elles ont été dispersées à la fin du XVIIe siècle et se retrouvent aujourd'hui en diverses mains. L'abbaye d'Averbode en possède, notamment, le riche cartulaire si précieux pour l'histoire de l'antique fondation Norbertine.

M. le Dr Van Doorslaer fournit d'amples renseignements sur le congrès et l'exposition du carillon qui récemment ont été organisés à Malines. Il étudie l'origine du carillon qu'une tradition légendaire non fondée attribuait à la ville d'Alost; il en a démontré la première application constituée par la cloche de l'heure et les trois clochettes du *voorslag* et ses développements au cours des siècles jusqu'aux perfectionnements qui en ont fait l'instrument d'une harmonie si parfaite dont on admire aujourd'hui les manifestations brillantes. Il ajoute encore maints détails sur les documents variés et si intéressants qui furent réunis et exposés à Malines.

La séance est levée à 1 heure, après que le président eût remercié l'Académie royale de Belgique pour l'hospitalité si aimablement accordée dans ses locaux.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
PAUL SAINTENOY.

BIBLIOTHÈQUE

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Septembre et Octobre 1922.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

CH. MATTHIS.	Archéologie préhistorique de l'Alsace.
CH. TERLINDEN.	Notes et documents relatifs à la galerie de tableaux conservés au château de Tervueren.
MARCEL LAURENT.	Le baptême du Christ et la Sainte Ampoule
VICTOR FRIS.	Le Clerc du sang à Gand.
FERNAND DONNET.	Compte-rendu analytique des publications Avril-Mai 1922.
FELICIEN LEURIDANT.	La bibliothèque du château de Belœil.
CHAN J.E.JANSEN,O.P.	Kronyk der stad Turnhout en der Kempen.
ID.	Bijdragen tot de geschiedenis der lakengilde van Turnhout.
SOCIÉTÉ DES NATIONS.	Exposé documentaire de la vie intellectuelle en Autriche.
IS. TEIRLINCK.	Zuid-Oostvlaandersch idioticon II.

2° ECHANGES.

BRUXELLES.	Annales Prince de Ligne. Tome III, nos 10-11.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Ve série, tome II, nos 8-9.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.
Mémoires. Coll. in 8°, 2e série, tome XIV, 2e partie.
Bulletin, 5e série, tome VIII, 1922, n° 8.

ID. Société royale belge de géographie.
Section de géographie commerciale. Renseignements 1922, n° 7.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.
Verslagen en mededeelingen Juli-Augustus 1922.
Uitgaven VIe Reeks n° 37, 2e afl.

CHARLEROI. Société royale paléontologique et archéologique.
Documents et rapports, tome XXXXI.

MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tome XLVI.

ID. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications, 65e volume.

MALINES. Mechlinia.
Chronique mensuelle d'archéologie, histoire, art. 2e année n° 4.

LIÈGE. Institut archéologique liègeois.
Chronique archéologique du pays de Liège, 13e année n° 6.

ISEGHEM. Franciscana.
V 1922 n° 4.

PARIS. La renaissance de l'art français et des industries de luxe. 5e année Nos 9 & 10.

ID. L'Amour de l'Art.
3e année nos 8 & 9.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. CLVe volume, 2e, 3e et 4e livr.
Partie technique. CLVIe volume, 8e, 9e et 10e livr.

PARIS. Académie des inscriptions et belles-lettres.
Comptes-rendus des séances de l'année 1922. Mai-Juin

ID. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1920, 1e et 2e livr.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin, 2e trimestre 1922.

PERIGUEUX. Société historique et archéologique de Perigueux.
Bulletin tome XLIX. 4e livr.

LYON. Bulletin historique du diocèse.
Nouvelle série. N° 4.

CAMBRAI. Société d'émulation.
Mémoires tome LXIX.

METZ. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture.
Mémoires 3e série XLIIe et XLIIIe années. — 4e série, Ie et IIe années.
Historique des fêtes du centenaire.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires tome LXV.

ID. Académie de Stanislas.
Mémoires 6e série, tome XVIII.

MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires, 2e série, tome VIII. 2e fasc.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin Année 1922. 215e livraison.

AMIENS. Société des Antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1922. N° 1.

SAINT-OMER. Société des Antiquaires de Morinie.
Bulletin historique, tome XIII. 259e livr.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XLe vol. 2e et 3e livr.

DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.

Mémoires, 5e série, tome I, II. Nouvelle série, Avril-Mai-Juin.

DIJON. Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'or. Tomes IV, VII, VIII, IX, X, XI, XII.

BAR-LE DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Bulletin 1922. Nos 1-3.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletin 2e trimestre 1922.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch Genootschap « de Nederlandsche leeuw », maandblad, XLe jaarg. 10.

LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden.
Oudheidkundigemededeelingen. Nieuwe reeks III[4].

ATHÈNES. Arcaiologikès etaireias.
Archaiologikè efèmeris 1919.
Praktika 1916-1919.

ROME. Institut historique belge de Rome.
Bulletin 2e fascicule.

ID. R. Accademia nazionale dei Lincei.
Atti. Notizie degli scavi di antichita. Vol XIX, fasc. 4. 5, 6.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti Octubre-Novembre de 1922.

LUND. Acta Universitatis Lundensis.
Andra Avdelningen. Bd. XVI.
Första Avdelningen Bd. XVII.

STOCKHOLM. Kungl. Biblioteket.
Accessions Katalog. 36.

ID. K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien.
Fornvännen 1920.

HELSINGSFORS. Suomem muinaismuistoyhdistys.
Finska fornminne förennigens. tidschrift XXIX et XXXIII.

AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuburg Zeitschrift 45 Band.

BATAVIA. Bataviaansch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

	Oudheidkundige Dienst. Oudheidkundig verslag 1921, 4e kw.
RANGOON.	Superintendent. Archaeological Survey. Burma. Report till. 31th March 1922.
POONA.	Arcaeological Survey Western Circle. Archaeology. Progress Report. till 31de March.
DAMAS.	Académie Arabe. La Revue. 2e année nos 9, 10.
CAMBRIDGE.	Peabody museum of american archaeology. Papers. Vol. VIII, no 3.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

CAMBRIDGE.	Bowes and Bowes. Historical Works-Catalogue No 415.
LONDRES.	John Tiranti & Co. Books on the fine and applied arts No 14.
LEIPZIG.	K. F. Koehler. Neuerwerbungen 1922 Heft 64, 68, 70.
FLORENCE.	R. Bemporad & fo. Estratto catalogo generale 1923.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

de quelques publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de septembre et octobre 1922.

N° III.

MESSIEURS,

Dans mon dernier compte-rendu je vous ai fait part d'un travail que M. le comte Durrieu a consacré à un manuscrit du XVe siècle conservé à Vienne et exécuté pour Olivier de Coëtivy et sa femme Marguerite de Valois, fille naturelle de Charles VI et d'Agnès Sorel. Voici maintenant que notre confrère, dans les comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris, (Bulletin Mai-Juin 1922 p. 150) publie un travail relatif aux filles d'Agnès Sorel. Celles-ci furent au nombre de quatre ; la plus jeune mourut au berceau. Les trois autres furent traitées presque en vraies princesses du sang et conclurent de brillants mariages avec de très grands seigneurs.

L'aînée, que nous connaissons par la précédente étude, ne se serait pas nommée Marguerite, mais Marie. Ce fut la femme d'Olivier de Coëtivy. Celui-ci était un éminent bibliophile. Il possédait, outre le livre d'heures dont nous avons parlé dans notre précédent compte-rendu, d'autres manuscrits encore, parmi lesquels il faut citer surtout le «Trésor des histoires», aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal, illustré de délicieuses miniatures exécutées par un maître brugeois qui pourrait être Jacques Coene, lequel s'établit à Paris. Du fils de Marie de Valois, Charles de Coëtivy, on possède « Un discours d'entendement et de raison », volume enrichi de fines miniatures et une «Histoire universelle» qui se trouvait il y a quelque temps dans la bibliothèque de Sir Thomas Phillips.

Une des filles de la princesse, Gillette de Coëtivy, fut femme de Jacques d'Estouteville, puis d'Antoine de Luxembourg. Elle avait hérité du «livre d'heures» de sa mère et le fit compléter par l'adjonction de feuilles enrichies de blasons. Sa sœur Marguerite, femme du comte de Montfort, fit exécuter pour son usage personnel un autre livre d'heures illustré, que conserve aujourd'hui la Bibliothèque du musée Condé, à Chantilly.

La troisième fille d'Olivier de Coëtivy, appelée Catherine, avait épousé Antoine de Chourses. Les initiales et les armoiries de ces deux époux se rencontrent sur une série de très beaux livres qui formèrent le noyau de la bibliothèque des Chourses-Malicorne dont, par les La Trémouille et les Condé, hérita le duc d'Aumale.

La seconde fille d'Agnès Sorel, Charlotte de Valois, épousa Jacques de Brezé, comte de Maulevrier ; elle perit tragiquement en 1477. L'un de ses fils, Louis de Brezé, senéchal de Normandie, épousa Diane de Poitiers. Or celle-ci compte parmi les grands bibliophiles du XVI[e] siècle.

Enfin Jeanne de Valois, la dernière des filles d'Agnès Sorel, se maria avec le comte de Sancerre, fils de Jean de Bueil, amiral de France qui composa un livre fort attachant « Le Jouvencel », dont la vogue fut très grande. La fille de Jeanne de Valois, Renée de Bueil, épousa en 1480 Jean de Bruges, fils de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, qui avait réuni dans son hôtel à Bruges une admirable collection de manuscrits à miniatures. A la suite de cette union, cette bibliothèque passa en France et appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

Il est curieux de voir se perpétuer d'une manière si éclatante des goûts artistiques remarquables parmi les membres d'une famille qui, malgré l'irrégularité de son origine, s'est alliée avec les plus puissantes maisons de la noblesse de France.

* * *

Dans divers pays, dans nos provinces notamment, pendant l'octave de la Pentecôte ou aux environs de cette fête, les paroissiens de certaines églises filiales se rendaient processionnellement à l'église mère pour y apporter leur offrande. C'étaient *les processions des*

croix banales. Dom. Ursmer Berlière en recherche l'origine et la signification dans une notice publiée dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique (5e série, tom. VIII, 1922, no 8, p. 4 9). L'examen de nombreux documents, datant du Xe au XIVe siècle, permet d'émettre l'hypothèse, qu'au début les processions banales coïncidaient avec la tenue d'un synode. C'était l'occasion pour le prêtre gérant une paroisse de se rapprocher de son évêque, et pour les paroissiens de visiter annuellement l'église cathédrale, confirmant ainsi le principe de l'unité diocésaine et liturgique. Le prêtre offrait à l'évêque un don volontaire qui, plus tard, revêtit un caractère obligatoire. Ce présent, à l'origine consistait principalement en cire ; plus tard il devint le *cathedraticum* ou *synodicum* qui s'acquittait pécuniairement. La redevance des églises paroissiales à l'église cathédrale étaient transmises par la même occasion. Et ce fut ainsi, que profitant généralement de la tenue des synodes, se généralisa au moyen-âge, à l'époque de la Pentecôte, l'usage des processions paroissiales appelées *croix*.

Toutefois, à cause de l'éloignement parfois considérable de la cathédrale, les évêques en certains cas autorisèrent les processions banales à se rendre à des monastères ou à des collégiales plus voisins. D'autre part, l'obligation personnelle pour le chef de ménage de prendre part à ces processions fut parfois remplacée par la cotisation commune ou par une redevance annuelle. A signaler encore des processions ou croix-banales organisées par des églises filiales pour reconnaître la primauté et la dignité de l'église dont elles avaient été démembrées. En ces occasions, un cens était payé.

Les détails que fournit sur ces manifestations religieuses D. Ursmer Berlière jettent un jour nouveau sur la coûtume, des croix banales et sur diverses manifestations religieuses du moyen-âge, qui jusqu'ici n'avaient été qu'insuffisamment étudiées.

* * *

Lors du sinistre incendie qui, le 14 décembre 1900, ravagea le château de Belœil, l'aile gauche, contenant les archives et la bibliothèque, pût heureusement être preservée. Cette bibliothèque

est importante et renferme des richesses bibliographiques peu communes. M. Leuridant nous les fait connaître dans une plaquette que récemment il a publiée sous le titre de *la bibliothèque du château de Belœil*, complétant ainsi les renseignements que déjà en 1839 Auguste Voisin avait fournis. Les accroissements de cette collection sont specialement dûs au zèle de plusieurs de ses propriétaires, notamment du prince Albert-Henri de Ligne, qui acquit particulièrement des manuscrits, parmi lesquels le fameux « Liber passionis », du prince Charles-Joseph qui réunit un grand nombre d'ouvrages militaires. On retrouve dans cette bibliothèque la série complète des impressions faites sur les presses de Belœil, et datant de l'époque contemporaine, tous les travaux importants d'histoire, et tous les mémoires parus depuis un demi siècle. Des annexes de la plaquette fournissent la liste des principaux manuscrits de la bibliothèque, et celle des ouvrages dédiés à des princes de la maison de Ligne.

* * *

Notre confrère M. le chanoine Jansen a eu l'heureuse idée de tenir note exactement de tous les événements principaux qui se sont déroulés au cours de la guerre à Turnhout et dans les localités voisines. Sa *Kronijk der stad Turnhout en der Kempen* est intéressante au point de vue local. Ainsi resteront fixés certains épisodes d'importance peut-être relative, mais qui méritent d'être retenus. Ils seront bienvenus auprès de ceux qui ont véçu les journées angoissantes de l'occupation et qui en rechercheraient vainement trace dans des publications plus importantes.

* * *

L'Académie de Dijon a bien voulu, en vue de compléter nos collections, nous faire parvenir une série de volumes des « Mémoires de la commission des Antiquités du département de la Côte d'or ». Ces publications sont d'une importance fort grande et d'un indéniable intérêt. On y rencontre des travaux archéologiques dignes à tous les points de vue d'attirer l'attention : description de manuscrits archéologiques remarquables, études relatives à des œuvres d'art

précieuses, pages d'histoire d'une documentation sûre. On n'attendra pas de moi que j'analyse d'une façon plus précise des publications que plus d'un d'entre vous aura peut être déjà consultées au fur et à mesure de leur apparition, car elles datent déjà de quelques années Je me bornerai à signaler quelques notices qui intéressent plus spécialement notre histoire nationale. C'est ainsi que dans le tome IX, MM. Dufour et Rabut, ont publié une *Description inédite des fêtes célébrées à Bruges en 1468 à l'occasion du mariage du duc Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York.* Cette description redigée par Olivier de la Marche est extraite d'un manuscrit que possède la Bibliothèque de l'Université de Turin. C'est un des récits qui furent dressés à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne et qui furent envoyés aux Cours féodales alliées à la Cour de Bourgogne.

M. Lory, dans le tome XII, insère un travail sur les *obsèques de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mort à Bruges en 1467.* C'est la reproduction d'un rapport contemporain conservé dans un manuscrit des archives de Dijon, et œuvre probable d'un des secrétaires de la maison ducale. L'auteur, témoin oculaire des cérémonies funéraires, est parfaitement renseigné, et la description qu'il en fait est des plus précises.

Enfin, dans le tome VIII, M. Beaune s'occupe des *dépouilles de Charles-le-Téméraire à Berne.* Les sanglantes journées de Morat et de Granson furent funestes au duc de Bourgogne. Son armée vaincue perdit toutes les richesses qu'elle traînait à sa suite Le butin des vainqueurs fut considérable et d'une valeur inestimable : orfèvreries et joyaux, reliquaires, armures, tapisseries, etc. Tous ces trésors sont minutieusement énumérés et décrits par M. Beaune.

* * *

Jean van Eyck fut délegué, en 1428, au Portugal pour y exécuter le portrait d'Isabelle, fille du roi Jean II, qui devait épouser Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Ce portrait fut envoyé aux Pays-Bas; depuis lors il disparut ; on ne pouvait émettre que des suppositions au sujet de sa composition. Il est vrai que certains historiens d'art croyaient en avoir trouvé une copie dans une œuvre que possède la bibliothèque de Bruxelles. Il s'agit d'un dessin d'Antoine de Succa.

M. Louis Dimier s'élève contre cette identification (La Renaissance de l'art français, 5me année, n° 9, p. 541). Par contre, il produit un autre dessin, tracé à la plume à l'encre de Chine, qui date du XVIIe siècle. Il représente l'infante portugaise et donne en même temps la reproduction du cadre sur les bords duquel se lit l'inscription suivante : « Cest la pourtraiture qui fu envoiie à Philippe duc de Bourgoingne et de Brabant, de dame Ysabel fille du roi Jehan de Portugal et d'Algarbe, seigneur de Septe par luy conquise, qui fu depuis feme et espouse du desus dit duc Philippe ». S'il faut aujourd'hui encore regretter le *portrait perdu de Jean van Eyck*, on sait, toutefois, maintenant en quelle forme et dans quelles conditions l'artiste l'avait exécuté.

* * *

A la suite des relations nouvelles qui se sont nouées entre notre Compagnie et la Société archéologique d'Athènes, nous venons de recevoir les premiers envois d'annales et de bulletins que publie cette société. Les fouilles, qui de toutes parts sont exécutées sur le territoire de l'ancienne Hellade, la description des vestiges exhumés, et des ruines des monuments qui subsistent encore si nombreux, occupent naturellement une place majeure dans ces intéressantes publications L'étude des antiquités grecques avait été dans ces derniers temps quelque peu negligée parmi nous. Il serait à souhaiter que, grâce aux documents mis maintenant à notre disposition, il soit remédié à cet état de choses. L'architecture, la sculpture ne sauraient jamais assez étudier les chefs d'œuvre de la Grèce ancienne ; les fastes historiques des peuples qui la colonisèrent et l'habitèrent fourniront des ressources inépuisables à ceux qui voudront les scruter. Un instrument de travail important est mis à la disposition de nos membres ; je suis persuadé qu'ils pourront fructueusement l'utiliser.

* * *

Il me faut attirer l'attention sur le 2me fascicule du Bulletin de l'Institut historique belge à Rome qui nous apporte divers travaux dont les éléments ont été puisés dans les archives pontificales et qui

intéressent directemeut l'histoire ecclésiastique de nos provinces. C'est ainsi que dans une notice fort documentée, le regretté Godefroid Kurth étudia la réorganisation, à partir du XIII[e] siècle par les papes d'Avignon du système économique du gouvernement de l'Eglise. Le résultat en fut la concentration entre ses mains de tous les bénéfices écclésiastiques et le développement du système de dispenses destiné à lui fournir d'abondantes ressources. Ces modifications ne furent pas acceptées partout de bon cœur, et *Liège et la Cour de Rome* eurent à ce sujet des demélés et des discussions dont on peut même percevoir l'écho dans le domaine politique. L'application du système fiscal nouveau finit par provoquer des protestations ardentes justifiées par les abus qui n'avaient pas tardé à naître. Certaines historiens modernes sont même d'avis que c'est dans ces pratiques contestables qu'il faut chercher les origines du mouvement protestant.

Parmi les autres travaux édités dans le bulletin, je me bornerai seulement à citer, l'étude de M. Em. Dony sur *François Duquesnoy*. Les œuvres que les Duquesnoy exécutèrent en Italie sont nombreuses et les historiens d'art sont unanimes à constater la grande reputation dont, à juste titre, ils jouirent, Ils étaient trois : le père, Jérome, et ses fils François et Jérome. Toutefois jusqu'ici une réelle confusion a regné dans l'attribution des œuvres produites à chacun de ces artistes. M. Dony est d'avis que la part du père a été induement grandie au détriment de celle de son fils François. Cette conclution découle de la description et de l'étude des travaux qui peuvent avec certitude leur être attribués. L'auteur espère ainsi contribuer à « faire restituer à un probe artiste qui est des nôtres toute la part qui lui revient dans la période de l'art belge qui retentit des noms eclatants des Rubens et des Van Dyck ».

* * *

Au XIV[e] siècle, deux souverains pontifes, Benoit XII et Clèment VI firent exécuter de grands travaux à Avignon et durent faire appel dans ce but à de nombreux artistes. Ceux-ci travaillèrent non seulement dans la cité papale, mais leur activité s'etendit encore dans les villes voisines, notamment à Montpellier. Pour l'exercice

de leur art, ils trouvèrent bon de former des groupes d'associés, qui s'unirent par des contrats réguliers. MM. Bonnet et Falgairolle, dans une série de *documents pour servir à l'histoire de l'art en Bas-Languedoc*, que publie dans ses mémoires la Société archéologique de Montpellier (2e série, tome VIII, 2e fascicule, p. 365) fournissent quelques exemples de ces curieux contrats. Ce fut d'abord en 1347, deux peintres résidant à Avignon, Nicolas Chelondi, de Lucques, et Jean Michii, de Sienne, qui s'associèrent avec Michel Minhani, de Sienne, et Raimond Pelegrin, établis à Montpellier, pour exécuter des travaux artistiques pendant une période de deux années. Tous les bénéfices, mis en commun, devaient être partagés intégralement. La même année encore, d'autres artistes : Donato di Giovanni et son frère Dante, originaires de Florence, formèrent avec François Bernard une association d'une durée de trois années pour exécuter dans des conditions identiques des travaux de peinture. Ces contrats stipulent entre autres des conditions qui, au point de vue de la solidarité et des prévisions en cas de maladie de l'un ou l'autre des associés, sont des plus intéressantes.

* * *

Les historiens à l'envi se sont complus à retracer sous tous ses aspects la vie de Napoléon, à scruter les moindres actions de son existence complexe, à décrire les étonnantes manifestations de son génie militaire. Dans un domaine tout spécial, dans celui de la science et de la médecine, domaine dans lequel on n'aurait guère soupçonné son ingérence, il fit cependant preuve de dispositions réelles et de préoccupations pratiques. C'est à exposer cette phase inattendue de l'existence du grand guerrier, que le Dr Cabanès consacre une étude intéressante. L'Académie royale de médecine de Belgique publie dans ses Bulletins (Ve série, tome II, n° 7) ce travail sur *Napoléon et l'hygiène*. Napoléon, sous son règne, s'appliqua toujours à favoriser les savants et à propager leurs découvertes. Nul titre ne lui fut plus agréable que celui de membre de l'Institut. La médecine, spécialement, l'attirait. A ses débuts, il avait étudié l'anatomie dont il préférait les constatations précises aux pratiques souvent hésitantes de la médecine proprement dite. Partisan fervent

de l'hygiène, il en préconisa toujours, autant que possible, l'application aux armées au cours de ses nombreuses campagnes. Les préceptes qui, sous ce rapport, lui servirent de guide, constitueraient un véritable code. Pendant les expéditions les plus lointaines, il tenait à se rendre compte lui-même de l'exécution des mesures qu'il avait ordonnées, visitant les hôpitaux, les campements, toutes les installations des troupes réunies sous son commandement. En encourageant pour une large part, la diffusion de la vaccine, il a incontestablement contribué à sauver des milliers d'existences. Ces préoccupations humanitaires méritaient d'être signalées.

Anvers, 3 Décembre 1922.

FERNAND DONNET.

L'identification du retable d'Averbode conservé au musée du Steen à Anvers.

Parmi les pièces les plus remarquables du musée du Steen à Anvers, figure un retable de la première moitié du XVIe siècle, représentant des scènes de la passion du Sauveur. (1)

Il se compose d'une seule case sculptée et polychromée, munie de volets couverts de peintures.

La scène principale est l'ensevelissement du Christ. Le corps du divin crucifié, couché dans un suaire, que soutient l'apôtre Saint-Jean, est étendu par terre, devant la Vierge. Celle-ci le contemple dans une douleur intense mais résignée. A ses côtés, de pieuses femmes et, parmi elles, la pécheresse Madeleine soulève une des mains du Rédempteur. A gauche, Joseph d'Arimathie et le centurion Nicodème, levant des deux mains la couronne d'épines ensanglantée. Dans le tympan de la caisse, on voit, sculpté en relief, le Christ aux limbes avec Adam et Eve.

Les volets, comme nous l'avons dit, sont peints et représentent, à l'intérieur, la crucifixion et la résurrection ; à l'extérieur, la rencontre de Jésus et de Véronique sur la voie douloureuse et l'Ecce Homo. Sur une proedella figurent trois bustes allégoriques : la Foi, l'Espérance et la Charité. Dans la partie inférieure les armes de

(1) Le retable porte le numéro 45 au *Catalogue du Musée d'Antiquités d'Anvers*, 1894.

l'abbé d'Averbode, Gérard Van der Scaeft, avec sa devise : *Ne quid nimis*. De l'autre côté un convers norbertin agenouillé près d'une ruche avec l'inscription : *Frater Nicolaus de Poppel, conversus et portarius Averbodiensis, per apes me quesivit.*

Dans une étude sur la sculpture anversoise aux XV[e] et XVI[e] siècles, M. Jean de Bosschere (1) n'hésite pas à regarder cette pièce comme un des modèles les plus purs et les plus anciens sortis des ateliers d'Anvers. Les physionomies, remarque-t-il, se caractérisent par une expression et une élégance peu communes. Le fini du drapé est exceptionnel dans les œuvres du même genre.

Examinant le problème de sa provenance, M. de Bosschere nous assure que le retable sortit d'un atelier anversois, dont il porte la marque bien connue. « Au premier examen, dit-il, on songe évidem- » ment à Metsys, à Veltert, à Lucas de Leyde et le souvenir de » l'*Ensevelissement* de Metsys subsiste longtemps dans l'esprit. » Pourtant le superbe retable semble un peu plus âgé que le tryp- » tique. La composition remarquable, du reste, n'aurait-elle pas » inspiré Metsys et amené celui à changer légèrement les formes » traditionnelles établies par ses ancêtres hollandais ? »

Qu'il y ait des ressemblances frappantes entre le retable anversois et le tryptique de Metsys, cela s'impose. Le groupement des personnages et leurs attitudes sont identiques. Dans l'un et l'autre, le Christ est couché par terre, devant sa mère éplorée qui abaisse sur lui ses yeux pleins de compassion. A gauche, les disciples qui ont descendu le corps de la croix; à droite les saintes femmes et, parmi elles, au premier plan, Madeleine soulevant un des bras de l'homme des douleurs.

Y a-t-il eu réellement des influences du sculpteur sur le peintre, ou du peintre sur le sculpteur ? Nous ne possédons pas de données pour nous en assurer. En tout état de cause, il faudrait, pour le supposer, que les artistes se fussent connus et aient travaillé ensemble, puisque les deux œuvres sont contemporaines. En effet, alors que le tableau de Metsys fut commandé par la corporation

(1) Jean de Bosschere. *La sculpture anversoise aux XV[e] et XVI[e] siècles.* Collection des Grands artistes des Pays-Bas, pp. 91-94. Bruxelles, G. Van Oest et C[ie], 1909.

des menuisiers en 1508(1), le retable fut mis en vente à Anvers en 1511.

Comme le suggèrent la scène symbolique, peinte sur les volets ainsi que l'inscription et les armoiries y apposées, le retable fut exécuté pour l'abbaye norbertine d'Averbode. Dans un registre de comptes du XVIe siècle, conservé au archives de ce monastère, nous avons trouvé la note suivante :

Tabula pro Summo altari.

Anno XI° (1511), XIXa julii Antwerpie, in novò ambitu, emi erga Laurencium Kelderman, civem Antwerpiensem, unam tabulam, stoffatam et deauratam, cum figuris passionis Christi, latitudinis decem pedum et altitudinis duodecim pedum, suis expensis, in monasterio nostro deliberandam, pro 45 1/2 libris flandricis, facientes pariter 279 florenos rhenenses. Super quibus dedimus Sibi in promptis 9 florenos rhenenses. Et Loranii, in reditu, quando tabulam deliberavit et Averbodii super altare posuit, 120 florenos rhenenses. Item Adriane, uxori sue, fuit per mediatores, tempore emptionis, bibale pro peplo addictum, pro quo solvimus unum scutum philippicum de 21 stuferis. Item Wilhelmo de Grueningen, servitori suo, pro bibalibus 4 stuferos et pro denario Dei 2 stuferos. Summa totalis facit 120 florenos rhenenses, 7 stuferos. Et sic solutus. (2).

Ce texte est très clair : le retable fut acheté en 1511 à Laurent Keldermans (3) d'Anvers par l'abbé Gérard Van der Scaeft pour

(1) Max Rooses, *Les chefs d'œuvre de la peinture de 1400 à 1800*, p. 62. Paris, E. Flammarion, s-d.

(2) *Expense Gérardi Abbatis ad ecclesiam.* Archives d'Averbode, I. reg. 4, fol. 110.

(3) Laurent Keldermans, alias Van Mansdale, neveu de Rombaut Keldermans, était probablement fils d'Antoine Van Mansdale et de Barbe Van Hamme. Il avait épousé Antonine Aertsen. Il devint franc-maître sculpteur (beldesnydere) à Anvers en 1499 et y travailla avec des élèves de 1502 à 1522. C'est lui qui fournit les modèles en bois des voûtes de la maison du Roi à Bruxelles et concourrut avec son oncle Rombaut à l'achèvement de l'hôtel de ville de Gand. En 1521-1522, il travaillait à Anvers à l'agrandissement de la cathédrale. En 1527 il vint à Malines pour y sculpter les décorations du palais du Parlement. En 1534 on le trouve à Diest, aidant son oncle à l'achèvement de la tour de l'église de Saint Sulpice. E. Neeffs, *Histoire de la peinture et de sculpture à Malines*, t. II, p. 52-53. Gand, 1876. — A remarquer que le texte,

une somme de 280 florins de Rhin, 7 sols. Il devait être placé sur le maître autel de l'église abbatiale d'Averbode.

Au témoignage de la scène symbolique et de l'inscription dont nous avons parlé plus haut, le prix du retable fut payé à l'abbé par un frère convers de l'abbaye du nom de Nicolas de Poppel. Ce personnage s'appelait, à proprement parler, Nicolas Huybs, et était né à Poppel de Martin Huybs et d'Hildegonde Weyns en 1470. Après un bref séjour au couvent des bogards à Aerschot, il sollicita l'habit de convers norbertin à Averbode et en fut revêtu le 1 novembre 1510. Depuis cette date jusqu'au 11 novembre 1527 il exerça la charge de portier. Il mourrut dans la matinée du 21 août 1528. (1) Outre ses fonctions de portier du couvent, il s'occupait beaucoup d'agriculture et réalisait de ce chef des bénéfices très appréciables. Les comptes de cette exploitation nous ont été conservés. Nous les donnons en annexe.

Au moment où l'abbé d'Averbode faisait l'acquisition de cet autel, on venait d'entreprendre une restauration complète de l'église abbatiale, incendiée avec la majeure partie de son mobilier en 1499. L'abbé Van der Scaeft fut le promoteur zélé ce cette œuvre. L'église fut reconstruite sur ses anciennes assises et meublée avec un goût exquis. L'autel de Laurent Keldermans fut placé dans le chœur. On y aménagea en 1514 des tringles de cuivre avec tentures de soie, d'après les coutumes liturgiques du temps. A côté de l'autel, s'élevait une tourelle eucharistique, dont l'exécution avait été confié à un parent de Laurent, Mathieu Keldermans, en 1504. L'entrée du chœur était fermée par un jubé en pierres blanches exécuté, vers la même époque, par maître Conrard de Nuerenborg. (2)

relatif à notre retable, donne à son épouse le nom d'Adrienne au lieu d'Antonine.

(1) Le catalogue des religieux d'Averbode, auquel nous empruntons ces particularités, le qualifie de *frater Deo devotus et homnibus gratus Magnus erat apiarius.* Arch. d'Averbode. I. reg. 105, fol. 97.

(2) Au sujet de l'incendie de l'église abbatiale, allumé par la foudre durant la nuit du 24 octobre 1499 on peut voir notre article intitulé: *Les relations d'un fondeur Bruxellois avec l'abbaye d'Averbode au XVe siècle.* Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique 1913, p. 239. — Pour les différents travaux de restauration, voyez *Expensa Gerardi abbatis ad ecclesiam* cité plus haut,

D'autres retables furent commandés par le même abbé pour les chapelles latérales. Sans vouloir nous en occuper pour le moment, signalons l'un d'entre eux qui fut acheté également à Laurent Keldermans au courant du mois d'octobre 1524. Voici un texte qui s'y rapporte :

Tabula pro altari Sancte Marie et Omnium Virginum. Anno XXIIII°, octobris die V^a^ heeft heere Gerart abt van Everbode tegen Laureys Keldermans, alias de tafelmakere, gecocht een outaer tafel, van 8 voeten die tot Antwerpen in onser Vrouwen pandt stont ende die nu in de Kerck van Everbode, op onser Liever Vrouwen ende alder meechden outaer gesedt is, voir 14 1/2 ponden vleems, makende 87 rynsgulden met voirwairden dat Laureys de voirscreve tafel ʒal packen ende leveren int scep ende als die tot Everbode is, ʒal hy die stellen op ʒynen cost, mer hy ʒal den mondcost ende logys hebben als hy tot Everbode werct. Item hy sal leveren de looveren, de pyleernen, capiteelen overgult ende een beelt daer op van 2 1/2 vote, vergult na den eysch vanden anderen werck Item de lycope die daer inden Regenboge verteert is loopt op 45 stuvers, die Felix Tax verleet heeft, daer aff Laureys de hellicht couten ʒal.

Geschiet tot Antwerpen, daar by waren metten voirscreven Laureys, Felix Tax, Willem Cruypers scilder van Eersel, Willem Vogels, Hugo Cruypers etc.

Item de abt heeft gegeven Janne de Beer, scepman, die de voirscreve tafel van Antwerpen tot Testelt, XXV octobris, bracht heeft, 36 stuvers.

Item, XXVII octobris, heeft Laureys van mynen heere in gereden penningen ontfaen 80 rynsgulden, elcken te 20 stuvers, Brabant gerekent. Ende noch aen meester Goesen Van der Wyen tafelmaker, weest van mynen heeren van Tongerloe, tot Antwerpen gesonden in e-nen brief 5 rynsgulden 17 1/2 stuvers, omme die Laureys over te tellen soe verre hy tbeelt dat noch ontbrect geloeft te leveren, ende daer voer goet genoech is. (1)

Les frais d'achat de plusieurs de ces autels furent couverts, eux-aussi, par les bénéfices réalisés par le frère-convers, apiculteur.

(1) *Çartarius abbatis tertius*, Arch, d'Averb, I, reg. 14, fol. 28 v.

Ce qui nous porte à le croire, c'est le note suivante, relative aux travaux de peinture exécutés en 1527 par Hugues Cruypers d'Eynthout pour Averbode :

Item adhuc ad altare apud ostium chori, in tabula de venerabili Sacramento, picturam fratris Nicolaï, portarii, cum apibus. (1)

Que sont devenus toutes ces précieuses sculptures ? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre que par des hypothèses.

En 1578, l'église abbatiale d'Averbode fut pillée par les gueux casimiriens qui, après la bataille de Rymenan, firent une descente dans les environs du monastère. Aux dires des chroniqueurs, ils brisèrent les images et profanèrent les sacrements. Peut-être faut-il mettre à leur actif la destruction de quelques-unes des œuvres d'art donc nous avons parlé. (2)

Celles qui survécurent à cette tempête furent sans-doute remisées ou vendues lorsque, au XVIIe siècle, les formes classiques se substituèrent aux dessins gothiques du moyen-âge.

En 1664 l'ancienne église gothique fut abattue pour faire place à un temple plus vaste et plus riche, dont on admire encore aujourd'hui la majestueuse silhouette.

L'autel de Laurent Keldermans, — le seul dont on peut suivre la trace — fut transféré à Diest, dans la chapelle du refuge de l'abbaye et y resta jusqu'à la fin de l'ancien régime. (3)

Après la révolution française, lorsque ce bâtiment eut été vendu et affecté à d'autres usages, l'autel reprit le chemin d'Averbode.

Vers 1873, celle-ci en céda la propriété au musée du Steen à Anvers.

PL. LEFÈVRE, O. Prœm.
Licencié en sciences morales et historiques.

(1) *Cartarius abbatis secundus*, Arch. d'Averb. I, reg. 13, fol. 46 v. — L'autel dont il est question ici n'est pas un de ceux achetés à Laurent Keldermans. Toutefois on peut se demander si le peintre Cruypers qui en exécuta les motifs symboliques n'est pas, lui aussi, l'auteur des scènes figurées sur les volets de retable de l'ensevelissement.

(2) Voyez à ce sujet notre article cité plus haut, p 242.

(3) L'abbaye d'Averbode posséda une maison à Diest dès la fin du XIIIe siècle, mais celle-ci ne fut aménagée comme refuge que vers la fin du siècle suivant. L'abbé Van der Scaeft y construisit en 1506 une chapelle en gothique flamboyant, dont il reste encore des vestiges. RAYMAEKERS. *Het kerkelijcke en liefdadige Diest*, p. 502 et sv. Leuven, K. Peeters. 1870.

ANNEXE.

Comptes de l'exploitation d'apiculture, dirigée par Nicolas Huybs, frère convers de l'abbaye d'Avertode.
(1513-1520).

APES INTER FRATREM NICOLAUM PORTARIUM NOSTRUM ET QUONDAM GERARDUM ROTARIUM NOSTRUM AD EQUALEM PROFECTUM TENTI.

[1513]

Anno XIII°, IIª novembris, mortuo dicto Gerardo de Hex, rotario, retulit nobis fr. Nicolaus portarius, que stabant in Averbodio 51 alvearia apum, quolibet valente 18 stuferos ad equalem profectum stantia, unde medietatem solvimus Elizabet vanden Boenhove, relicte quondam dicti Gerardi, et in solidum spectant apes ad nos.

Item Egidius vanden Houte, in den Hake, sub Zichenis, habet ad medium profectum a dictis fr. Nicolao et Gerardo 12 alvearia apum, que dictus Egidius tenetur custodire ad sex annos, in Majo hujus anni XIII° ultimo preterito inchoata. Cui Egidio 6 alvaria, fr. Nicolao tria et Gerardo tria alvearia competunt, quolibet ad 18 stuferos estimato. Nota ista tria solvimus dicte Elizabeth pretacte et sic medietas, id est 6 vasa spectant ad nos.

Item Lovanii jacent 50 libre cere, fr. Nicolao et Gerardo mediatim et equaliter spectantes, qualibet ad 3 1/2 stuferos taxata, facientes 8 renenses, 15 stuferos. Unde solvimus relicte Elizabeth pretacte medietatem.

Item Averbodii stat tonna mellis ad aqualem profectum, taxata ad 8 florenos, unde solvimus dicte Elizabeth relicte mediatem. Et sic soluta. Elizabeth relicte competens facit 24 renenses 3 stuferos, 3 summa ut supra specificato.

Item sunt adhuc 13 vel 14 vasa vacua, dicta Korve, unde nihil.

Anno XIIII°, XXIIª aprilis, computatione facta cum dicta relicta com-

petebant sibi de apibus de cera et de melle etc. in toto 24 floreni renenses, super quibus solvimus dicte Elizabeth in prompta pecunia 10 florenos renenses et defalcavimus ei actionem nostram quam habuimus ad 2 modios siliginis, per Gerardum maritum suum nobis in testamento suo legatos, 14 florenos renenses. Et sic totaliter soluta et apes in solidum spectant ad nos, sub custodia fr. Nicolai portarii nostri existentes.

[1514]

Item anno XIIII°, VIIa Junii, recipimus a fr. Nicolao de emolumentis apum 6 florenos renenses, 17 stuferos.

Item anno XIIII° ultima augusti, per computationem expositorum per D. Arnoldum Boest, presbiterum, nobis factam, recepimus 50 libras cere, per fr. Nicolaum portarium, Lovanium ad vendendum missis, de qualibet libra 3 stuferos, 21 grossos, facientes pariter 10 florenos renenses, minus 6 stuferos 1 grossum.

Item, anno XIIII°, ultima octobris, recepimus per fr. Nicolaum portarium de una tonna mellis deposita, vendita pro 16 griffones, recepimus 15 griffones et sic tenetur Hubertus de Platea, emptor, adhuc 10 stuferos, quos recepimus per Johannem Vysdrager et Hubertus solvit. Nota septennio elapso, tenetur Egidius vanden Houte nobis solvere 3 petros de 3 alveariis apum tempore expositionis erga portarium et rotarium emptis.

Item Cruck, piscator de Verle, habet unum alveare ad profectum equalem.

[1516]

Item. anno XVI°, XVIIIa augusti, recepimus a fr. Nicolao portario de cera 10 florenos renenses, minus 9 grossos

Item. XXVIIIa augusti concessimus ego fr. Nicolao, portario, ad solvendos apes quos emit erga Henricum Wellens de Varendonc ad mactandum 6 renenses, quos Amandus, filius Henrici, recepit quos quidem 6 renenses restituit nobis prefatus fr. Nicolaus, anno XVIII°, quinta die maji.

(Archives d'Averbode, I. reg. 12, fol. 47.)

[1520]

Item de questu apum vendidit f. Nicolaus Huybs de Poppel, portarius, ceram in Machlinia, unde dedit nobis, XV novembris, 20 florenos renenses communes.

[1521]

Item anno XXI°, XIIa decembris, recepimus per fr. Nicolaum portarium, de melle ex questu apum vendito, 20 florenos renenses communes.

(Ibidem, I, reg. 13, fol. 20v.)

Mel venditum post mortem fratis Nicolai de Poppel conversi.

[1528]

Anno XXIII°. XII^{a} novembris, emit erga Johannem de Heelen, quidam Ghisbertus Oebrechs de Sancto Trudone, braxator ibidem commorans, tria vasa mellis, post obitum fr. Nicolaï de Poppel conversi, de apibus suis confecti, quodlibet vas pro decem florenos Karoli imperatoris libere facientes pariter 30 karolinos, in promptis, dum mel attulerit, realiter exsolvendos, unde dedit pro denario Dei 2 placcas Eodem die solvit Ghisbertus ad computum unum angelotum pro 57 stuferos, quos Johannes sibi remisit, ex quo voluit eum dare pro 60 stuferis. Item anno XXVIII°, tercia decembris. Averbodii recepimus per Johannem de Heelen 30 florenos Karoli. Et sic solutum.

Johannes Bruesseleer, in Thurnout commorans, tenetur fr. Nicolao de Poppel, olim portario nostro, de melle erga eundem empto, prouhinc inde confessi sunt, simul 20 karolos floreni. Super quibus solvit Johannes pretactus, partim per procuratorem domus de Kerssendonck semel 11 karolos. Item XXII^{a} junii, computavit Petrus Truyens, redditnarius domus de Kerssendonck, solvisse pro nobis in Turnout 1600 lapides pavimentales, erga Johannem Pauwels emptas, centenarium ad 4 stuferos, facit 64 stuferos. Et solvit prenominatus Petrus Truyens eodem die adhuc quinque karolos cum 12 stuferis, mediantibus quibus forent 20 karoli suprascripti soluti. Et sic est deletum.

Anno XXVIII°, XXVI^{a} novembris, presentibus Averbodii fr. Paulo cellerario, Johanne van Byel, Matthia de Meerbeek, Sebastiano Roes, Johanne Voet cum pluribus aliis testibus fide dignis, emit erga Johannem van Zeelen, quidam Henricus van Cappendael, in oppido Arschotensi commorans, apes nostros Averbodii, apud ventimolam nostram stantes, post obitum fr Nicolaï ibidem repertos, scilicet 41 alvearia, continentes unum duo alvearia, parum valebant in cumulo supra additum, unde solvet tantum 38 alvearia, pro quibus solvet de quolibet 18 stuferos Brabantie, libere ante festum dedicationis Lovaniensis, anno XXIX° solvendos, facientes pariter 38 peters. Item anno tricesimo, die XXIX decembris, post natale, recepimus a dicto Henrico, per Johannem van Heelen 14 florenos karoli. Et anno XXXI°. VII° octobris, recepimus per Johannem de Heelen 6 carolos. Item anno XXXII^{a} sexta januarii, stilo Leodiensi, Averbodii solvit nobis dictus Henricus per Sebastianum Roes de Testelt 4 1/2 florenos karoli. Et tenetur adhuc 9 carolos, 14 stuferos.

[1529]

Petrus van Hout, inter Averbodium et Zichenis, inden Haeck commorans, emit erga fr. Paulum, cellerarium nostrum 20 alvearia apum quos dictus Petrus a fr. Nicolas converso, olim portario nostro, ad

medium profectum tenuit, simul pro 15 1/2 florenos karoli Et dabit pretactus emptor adhuc 10 stuferos, in trunco Sancti Johannis ponendos, tempore tonsionis lane hujus anni XX[i] noni, solvendos. Actum Averbodii, anno XXIX°, XXVII[a] decembris, presente Johanne van Heelen, clerico et notario. Pretactos 15 1/2 karolos, una cum decem stuferos pro capella Sancti Johannis, anno XXIX°, XVII[a] julii, supratactus solvit Et sic deletum. (Ibidem, I, reg. 14, fol. 131[v]-132).

